

L'éducation dans
l'Encyclopédie
de Diderot et d'Alembert
(1751-1765)

Mémoire réalisé par Florian Reynaud
dans le cadre d'une Maîtrise d'Histoire,
pendant l'année scolaire 2003-2004,
à l'Université de Caen,
sous la direction de M. André Zysberg.

Le XVIII^e siècle marque une étape nouvelle dans l'histoire de l'éducation, et plus précisément dans l'histoire des idées pédagogiques, dans l'histoire des théories éducatives. Si la question de l'éducation devient chez les écrivains et philosophes français du siècle des Lumières une question « à la mode », avec nombre de discours, d'essais, de traités sur le sujet, il faut bien souligner que cette mode littéraire est consécutive d'évolutions profondes dans la société, dans la pensée philosophique, dans les rapports entre idées traditionnelles et perspectives nouvelles, dans les rapports, également, entre les deux principales forces politiques en présence que sont l'Eglise et l'Etat monarchique. L'ascension économique et politique de la bourgeoisie, le triomphe de la philosophie sensualiste, les controverses pédagogiques, dont celle concernant l'*Emile* de Rousseau, la suppression des Jésuites : voici diverses raisons, des plus importantes, qui font de cette question de l'éducation une question qui remplit plus de livres qu'auparavant. On opère un travail de redéfinition de l'éducation, de ses buts, de ses moyens ; on fait s'affronter les opinions entre elles ; on observe l'éducation telle qu'elle est donnée pour mieux apporter des remarques visant à l'améliorer ; comme toujours, on recherche ce que peut être l'éducation parfaite, on recherche « l'idéal pédagogique »¹.

Ma première idée était de travailler sur l'éducation pratique, concrète, sur la possible démocratisation de son accès au cours du XVIII^e siècle, avec un travail d'archive en la matière, à un niveau local. Mais la possible absence de sources et mes très courtes expériences en recherche archivistique, fort rebutante à mon goût, m'ont fait accepter avec plaisir une autre étude, une étude consistant en l'analyse de la pensée pédagogique de l'*Encyclopédie* et de son inscription dans le siècle des Lumières, une étude qui m'a été proposée par Daniel Teysseire, spécialiste en histoire des idées à l'université de Caen, qui, ayant décidé de prendre sa retraite en cours de cette présente année scolaire, m'a poussé à m'adresser à son collègue André Zysberg pour me diriger. Après quelques mois estivaux consacrés à la lecture d'ouvrages de référence en matière d'histoire de l'éducation, pour entrer, ce qui ne fut pas facile, dans la pensée philosophique et pédagogique du XVIII^e siècle, il a été plus commode de lire en plus de profondeur les articles encyclopédiques, alors remis dans leur contexte. Considérant comme Helvétius que l'éducation peut tout, considérant que l'éducation peut être à la base d'un plausible progrès social, j'ai personnellement recherché dans cette étude une profonde remise en question de la synthèse faite par les philosophes des Lumières, une synthèse, en particulier

¹ Expression emprunté à l'ouvrage, de référence, de Marcel GRANDIERE, *L'idéal pédagogique en France au dix-huitième siècle*, ouvrage dans lequel nous retrouvons toute l'évolution de la pensée pédagogique, de 1715 à 1788.

rousseauiste, peut-être encore trop considérée comme une référence à l'époque actuelle par rapport aux nombreux paradoxes qu'elle renferme.

Il peut être intéressant, dans cette optique comme dans d'autres, et les premières constatations faites, de nous demander comment la recherche et le débat pédagogiques peuvent être traités par cet ouvrage qui veut « exposer, autant qu'il est possible, l'ordre & l'enchaînement des connoissances humaines » et « contenir sur chaque Science & sur chaque Art, soit libéral, soit mécanique, les principes généraux qui en sont la base, & les détails les plus essentiels qui en font le corps & la substance »² : *l'Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres*.

Nous essaierons de comprendre comment cette pensée se place par rapport à l'éducation telle qu'elle est donnée concrètement, en observant alors les relations entre théories éducatives et pratiques éducatives. Il sera aussi question du rapport entre le discours de *l'Encyclopédie* et les autres discours ayant trait à l'éducation, qu'ils soient antérieurs ou postérieurs. Ces deux premières pistes de recherche interrogées, nous pourrions voir également si le thème de l'éducation est traité dans *l'Encyclopédie* de la même façon que les autres grands thèmes qui y sont traités, en prenant en considération les grands principes que se donnent l'ouvrage, que l'on peut grossièrement résumer en ces quelques termes : encyclopédisme, éclectisme, objectivité, « ouverture ».

Mais avant d'aller plus loin, posons déjà clairement des limites au sujet. Il convient en effet de bien définir, dans un premier temps, ce que nous entendons par les termes d'éducation, de pédagogie... Ainsi, pour qu'il soit par la suite possible de jongler avec ces mots, il est indispensable d'en poser clairement le sens. Par éducation, nous entendons l'action de former, d'instruire, en notant tout de même que le terme d'instruction renvoie plus à une action de transmettre un savoir, des connaissances, tandis que l'éducation en soi peut faire abstraction de connaissances très concrètes ; par pédagogie, nous entendons la théorie de l'éducation dans un sens général, une méthode d'enseignement précise dans un sens plus particulier. Il convient également de bien préciser ici que nous aborderons essentiellement l'éducation institutionnelle, c'est-à-dire l'éducation telle qu'elle est donnée au XVIII^e siècle dans les institutions scolaires, publiques ou privées, et plus particulièrement dans les collèges, les « maisons d'éducation », les écoles militaires, même si nous aurons quelques rapides remarques à faire sur l'éducation donnée dans le cadre familial et sur l'éducation du

² « Discours préliminaire des éditeurs », in DIDEROT Denis, D'ALEMBERT, *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres*, tome I, Paris, 1751.

monde, surtout dans le rapport qu'elles peuvent avoir avec l'éducation purement scolaire³, même si nous aurons également à parler des petites écoles et des universités, situées au deux extrémités du cursus scolaire. Cet intérêt plus grand que nous donnerons à ce type d'éducation vient tout simplement de la plus grande place qui lui est donnée dans les articles de l'*Encyclopédie* que nous avons étudiés. En effet, même si le rapport à la petite enfance et à la première éducation ont fortement changé dans ce siècle, les articles encyclopédiques s'y intéressent peu, ce qui peut en partie s'expliquer par le fait que les nouvelles perspectives quant à la petite enfance ont déjà été bien amorcées dans le courant du XVII^e siècle et sont donc moins d'actualité au milieu du XVIII^e siècle, période de parution de l'ouvrage. Mais ce manque de contenus sur la petite enfance et sur les petites écoles vient aussi et surtout du fait que l'*Encyclopédie* se focalise particulièrement autour d'un débat majeur de l'époque, celui du meilleur enseignement à donner dans l'enseignement « secondaire »⁴. Une chose par contre plus surprenante est l'importance minimale donnée à l'éducation des filles, mais nous ne développerons pas ce point ici, la remarque ne visant qu'à préciser que nous aurons essentiellement à faire à une éducation scolaire et masculine.

³ En divisant ainsi l'éducation en trois « types », nous suivons ces quelques mots de Montesquieu : « Nous recevons trois éducations différentes ou contraires : celle de nos pères, celle de nos maîtres, celle du monde. Ce qu'on nous dit dans la dernière renverse toutes les idées des premières », in *Esprit des Lois*, l. IV, ch. IV ; cité in SNYDERS Georges, *La Pédagogie en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 1965, p. 353.

⁴ Nous notons le terme « secondaire » entre guillemets car le terme n'apparaît qu'au XIX^e siècle.

Le premier pan de cette étude va consister en une présentation complète des outils de travail et de la méthode suivie, en se penchant sur les sources textuelles, dans l'*Encyclopédie* et dans les œuvres du XVIII^e siècle, en analysant la bibliographie présentée en annexe et en donnant quelques détails sur l'outil informatique et sur son utilisation.

Pour comprendre comment se place la pensée pédagogique de l'*Encyclopédie* dans son époque, nous aurons dans un deuxième temps à faire une synthèse sur l'éducation au XVIII^e siècle, à dresser un état des lieux. Nous nous intéresserons d'abord à la population scolaire, aux élèves, et aux changements connus dans le siècle quant à leur « qualité » et quant à leur nombre, ensuite aux lieux de l'éducation, en insistant plus particulièrement sur les institutions scolaires publiques et privées. Nous observerons après cela le contenu des cursus, le contenu des enseignements, en présentant les différentes disciplines rencontrées tout au long d'un parcours scolaire, ce qu'on y enseigne, et l'évolution des cursus au cours du siècle. Cet état des lieux se conclura par une partie théorique sur les différentes doctrines de l'éducation courantes au XVIII^e siècle, en ce qui concerne la population scolaire, l'espace éducatif et le contenu des cursus.

Si la seconde partie de l'étude repose essentiellement sur un travail de lecture, sur un travail de synthèse, la troisième partie elle s'appuiera plutôt sur un travail d'analyse, avec d'abord une lecture des articles du corpus et un compte-rendu présentant points communs et divergences dans les idées pédagogiques des encyclopédistes. Nous nous intéresserons en second lieu aux auteurs des articles, en étudiant leur vie et en observant leurs rapports divers à l'éducation. Pour une analyse textuelle plus précise, nous aurons ensuite à travailler sur les sources et références rencontrées dans les différents articles et à proposer une analyse lexicologique des différents articles, avec l'utilisation des logiciels Hyperbase et Microsoft Excel. Nous pourrons enfin exposer une synthèse sur la place de la pensée pédagogique de l'*Encyclopédie* dans son siècle.

1^{ère} partie

Les outils de travail, la méthodologie

Chapitre 1^{er}

Les sources

Nous avons indiqué dans le titre du mémoire, comme il convient, les dates de parution de l'Encyclopédie, 1751-1765, et là aussi il nous faut donner quelques précisions, ces dates concernant les 17 volumes de texte, et par là présenter le corpus d'articles dont il va être question dans cette étude. Comme l'a remarqué Lucette Pérol⁵, les articles traitant de l'éducation se situent essentiellement avant la lettre « G », avant le fameux article « Genève », publié en 1757⁶. Comme l'explique Lucette Pérol, entre cette date et la suite des parutions en 1765, Rousseau se brouille avec les encyclopédistes, en grande partie à cause de ce dernier article, Voltaire prend ses distances, d'Alembert quitte l'entreprise⁷, Dumarsais (art. « Education ») est mort, en 1756, et Faiguet (art. « Etudes ») s'absente après l'expulsion des Jésuites en 1762. Cette rupture, ou plutôt ces ruptures associées marquent un arrêt quant à l'enthousiasme jusque-là très fort, en tout cas pour le sujet qui nous concerne ; les articles suivants sont bien réduits (art. « Humanités », « Rhétorique ») ou parfois même absents (art. « Latinité », annoncé pourtant dans l'art. « Collège »). Revenons donc à nos dates pour préciser qu'il sera surtout question des tomes I à VI, parus entre 1751 et 1756, même si nous aurons à revenir sur ces ruptures et sur des articles postérieurs tout de même intéressants parfois seulement par leur manque d'intérêt.

Le corpus d'articles a été formé à partir de l'article « Education » et des renvois que l'auteur propose. L'*Encyclopédie* a en effet l'avantage de permettre à ses lecteurs, par des renvois notés en cours ou en fin d'article, de pouvoir naviguer dans les différents tomes pour prendre connaissance de tout, ou presque tout, ce qui concerne un même sujet. Ainsi, à partir du seul article « Education », il a été possible d'établir un corpus presque complet sur le traitement de l'éducation dans l'ouvrage. Au lieu d'énumérer les articles, nous renvoyons pour plus de clarté au tableau de la page suivante qui présente le corpus, avec les « coordonnées » de chaque article ainsi que le nom de l'auteur quand l'article est signé. Nous devons toutefois faire quelques remarques quant à ce corpus : nous ne prenons que les renvois de l'article « Education » et les renvois de ces renvois (ainsi nous avons trois niveaux dans la nomenclature), mais nous choisissons parfois de noter un quatrième niveau de renvois s'il paraît intéressant (ainsi l'art. « Elocution » annoncé dans l'art. « Eloquence », ou encore certains articles sur les divisions de la « Rhétorique ») ; nous ne retenons pas l'article

⁵ PEROL Lucette, « Plan d'éducation et modèle politique dans l'*Encyclopédie* », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1985, n°17, p. 337-350.

⁶ L'article « Genève », signé « O », soit d'Alembert, est publié dans le tome VII de l'*Encyclopédie* (de FO à GYT), en 1757. Les tomes VIII à XVII seront tous publiés en 1765.

⁷ Le retrait de d'Alembert, en 1758, est consécutive d'un trouble avec les éditeurs ; parlant d'eux, il dit à Diderot : « Je ne dois ni mon temps ni ma peine à personne, et je ne suis plus d'humeur à en faire présent à ces gens-là », cité par PROUST Jacques, *Diderot et l'Encyclopédie*, A. Michel, 1995.

« Etude », sujet d'un renvoi à la fin de l'article « Education », mais bien plutôt l'article « Etudes », qui a contrairement au premier un intérêt éducatif.

Corpus d'articles traitant de l'éducation dans l'*Encyclopédie*⁸ :

1. Education (t. V, p. 397-403, (F) = Dumarsais)
 - 2.1. Ecole militaire (t. V, p. 307-313, M. Paris de Meyzieu)
pas de renvoi
 - 2.2. Etudes (t. VI, p. 87-94, M. Faiguët)
 - 3.2.1. Classe (cf. 2.3.)
 - 3.2.2. Education (cf. 1.)
 - 2.3. Classe (t. III, p. 506, (F) = Dumarsais)
 - 3.3.1. Collège (cf. 2.4.)
 - 2.4. Collège (t. III, p. 634-637, (O) = d'Alembert)
 - 3.4.1. Académie (t. I, p. 51, pas de signature)
 - 3.4.2. Classe (cf. 2.3.)
 - 3.4.3. Druide (t. V, p. 149-150, M. le Chevalier de Jaucourt)
 - 3.4.4. Eloquence (t. V, p. 529-530, Voltaire)
 - 4.4.4.1. Elocution (t. V, p. 520-526, (O) = d'Alembert)
 - 3.4.5. Latinité (n'existe pas)
 - 3.4.6. Lycée (t. IX, p. 772, pas de signature)
 - 3.4.7. Mage (t. IX, p. 847-849, pas de signature)
 - 3.4.8. Rhétorique (t. XIV, p. 250, pas de signature)
 - 4.4.8.1... Image & Imagination
 - 4.4.8.3... Invention, Disposition, Elocution, Prononciation
 - 3.4.9. Université (t. XVII, p. 406-408, pas de signature)

⁸ Dates de parution : t. I (A-AZY), t. II (B-CEZ) en 1751 ; t. III (CHA-CON) en 1753 ; t. IV (CON-DIZ) en 1754 ; t. V (DOB-ESY) en 1755 ; t. VI (ET-FNE) en 1756 ; t. VII (FO-GYT) en 1757 ; t. VIII (H-IT), t. IX (JU-MAM), t. X (MAM-MY), t. XI (N-PARI), t. XII (PARL-POL), t. XIII (POM-REGG), t. XIV (REGGI-SEM), t. XV (SEN-TCH), t. XVI (TE-VENERIE), t. XVII (VENERIEN-Z) en 1765.

En annexe, après avoir indiqué les sources propres à l'*Encyclopédie*, c'est-à-dire les différents articles du corpus déjà présenté, d'autres articles de l'*Encyclopédie* qui peuvent parler en partie d'éducation et divers textes encyclopédiques, avertissements, annonces de décès d'auteurs, qui ont pu nous servir, nous avons établi une liste, essentiellement indicative, qui propose un récapitulatif des autres sources les plus utiles au traitement du sujet. En ce qui concerne la seconde partie, donc, qui comprend les « Ouvrages traitant de l'éducation et de la pédagogie », nous avons indiqué en premier lieu des textes de l'Antiquité, de Cicéron, d'Horace et de Quintilien, textes qui correspondent à des sources importantes dans les articles du corpus. Nous avons ensuite indiqué quelques sources de référence pour les XVI^e et XVII^e siècles, sans aucune distinction quant aux sujets ou quant aux types d'ouvrage.

Enfin, pour les textes du XVIII^e siècle, nous avons voulu présenter une liste des plus complètes des sources en histoire de l'éducation, afin d'avoir suffisamment de références pour une étude comparative entre les théories pédagogiques de l'*Encyclopédie* et les autres théories du siècle des Lumières, en ne comptant que les textes à visée nationale. Nous avons ici fait une distinction entre :

1) les traités, discours, lettres et mémoires, sur l'éducation en général⁹, mais aussi à propos de l'éducation exclusive de la noblesse ou à propos de l'éducation militaire. En plus d'avoir parcouru quelques textes courts, nous avons surtout étudié parmi les textes de cette rubrique l'*Essai d'éducation nationale* de La Chalotais et l'*Emile* de Rousseau¹⁰.

2) les textes sur l'éducation des filles.

3) les textes sur l'éducation médicale et corporelle.

4) les textes sur des disciplines précises, avec des méthodes, des cours...

5) les textes sur la formation des maîtres.

6) et des manuels destinés à la jeunesse, à l'usage scolaire, avec des abrégés, des grammaires...

Enfin, dans une partie sur les « Œuvres diverses du XVIII^e siècle », nous notons quelques textes de référence pour le XVIII^e siècle ainsi que des textes écrits par des auteurs d'articles du corpus encyclopédique étudié.

⁹ Il faut noter que les véritables plans d'éducation n'apparaissent qu'autour de 1762, en conséquence de l'expulsion des Jésuites de leurs collèges, et que beaucoup de titres antérieurs peuvent être trompeurs.

¹⁰ LA CHALOTAIS Louis-René de Caradeuc de, *Essai d'éducation nationale ou plan d'études pour la jeunesse* [1763, 12^o, IV-145 p.], édition critique présentée et commentée par Robert GRANDEROUTE, Paris, CNRS Editions, 1996, 124 p. ; ROUSSEAU Jean-Jacques, *Emile ou de l'éducation* [La Haye, 1762], Paris, Garnier-Flammarion [Chronologie et introduction par Michel LAUNAY], 1966, 629 p.

Chapitre 2

La bibliographie

Nous avons établi une bibliographie qui présente tous les ouvrages lus mais qui se veut également être une bibliographie indiquant tous les ouvrages intéressant le sujet.

Dans une première partie, intitulée « Ouvrages généraux », sont notés :

1) des outils de travail, essentiellement des volumes qui ont permis d'établir la bibliographie des ouvrages concernant l'éducation au XVIII^e siècle¹¹, comme, des plus prolifiques, la *Bibliographie annuelle de l'histoire de France*, avec consultation du chapitre sur l'enseignement pour les volumes allant de l'année 1980 à l'année 2002, ou encore le numéro double annuel « Bibliographie d'histoire de l'éducation française » de la revue *Histoire de l'éducation*, avec consultation du chapitre « Aspects théoriques et généraux » pour les années 1979 à 2001¹². Nous trouvons également dans cette catégorie quelques volumes ayant permis de compléter la liste des sources, des textes éducatifs, pédagogiques, du XVIII^e siècle, voire parfois de siècles précédents pour de grandes références ; notons pour exemple « le » Cioranescu, qui présente une bibliographie de la littérature française du XVIII^e siècle¹³.

2) des ouvrages historiques sur la culture au siècle des Lumières, avec des études générales, des synthèses, mais aussi des études plus précises, sur les idées, sur la philosophie, sur les rapports à l'Antiquité, etc.

3) des ouvrages sur la vie sociale, familiale, au XVIII^e siècle et sous l'Ancien Régime, avec quelques études spécifiques, sur la place et le rôle tenus par le père et par la mère, et surtout avec des synthèses, comme celles de Philippe Ariès (1973) ou Jean-Louis Flandrin (1976) pour les historiens français, celles de D. Hunt (1970), Lloyd de Mause (1974), E. Shorter (1976) ou Linda A. Pollock (1985) pour les historiens anglo-saxons. L'indication de ces diverses références permet de représenter les différents débats historiographiques, plus ou moins actuels, autour de la famille et de l'enfance¹⁴, ainsi sur la perte de liberté pour l'enfant

¹¹ Nous n'avons en effet retenu dans les outils de travail qu'un seul dictionnaire, selon de Jean de VIGUERIE, *Histoire et dictionnaire du temps des Lumières, 1715-1789*, Paris, Robert Laffont, 1995, « Dictionnaire », p. 683-1455.

¹² *Bibliographie annuelle de l'histoire de France*, Paris, CNRS éditions, 1980-2002 ; *Histoire de l'éducation* (revue), Paris, Institut National de Recherche Pédagogique, numéro double annuel de Bibliographie d'histoire de l'éducation française, 1979-2001, Partie 1 : « Aspects théoriques et généraux ».

¹³ CIORANESCU Alexandre, *Bibliographie de la littérature française du dix-huitième siècle*, Paris, CNRS, 1969, t.I : « Généralités ; A-D », p. 108-118 : « L'éducation ».

¹⁴ Nous avons trouvé dans l'ouvrage de Christine QUARFOOD, *Condillac, la statue et l'enfant. Philosophie et pédagogie au siècle des Lumières* (Paris, L'Harmattan, 2002, 3^e partie, ch. 3), une très bonne synthèse sur ces différents débats.

aux XVII^e et XVIII^e siècle¹⁵, ou encore sur l'amour maternelle et les causes de la mortalité infantile¹⁶.

4) enfin nous avons indiqué quelques ouvrages et articles sur les pratiques de santé et sur les théories médicales au XVIII^e siècle, et plus précisément sur tout ce qui concerne le rapport entre la médecine et la pédagogie. Nous nous sommes ici limités à deux ouvrages de Georges Vigarello¹⁷, très complets et suffisants pour la présente étude, et à une simple recherche dans les index de la revue *Dix-huitième siècle* (Paris).

Après cette première partie contenant outils de travail, synthèses et études spécifiques sur la culture, sur la famille et l'enfance et sur la médecine au XVIII^e siècle et sous l'Ancien Régime, vient la partie la plus importante de la bibliographie, celle qui comprend les « Ouvrages d'histoire de l'éducation et/ou de la pédagogie », avec trois catégories : une première qui indique quelques travaux qui concernent exclusivement des périodes précédant le XVIII^e siècle, sans aller en deçà de l'Ancien Régime, avec des études sur de grands pédagogues « novateurs » (Comenius, Raticius pour le début du XVII^e siècle ; Jean-Baptiste de La Salle, Charles Démià pour la fin du même siècle) et des études sur quelques disciplines à enjeux aux XVI^e et XVII^e siècle (principalement les disciplines linguistiques) ; une deuxième catégorie qui contient les grands ouvrages de référence en histoire de l'éducation au XVIII^e siècle, et qui se veut recenser tous les ouvrages¹⁸ parus sur le sujet depuis le début des années 1980, en notant que toute étude qui ne s'applique pas à un niveau national est exclue ; enfin une troisième catégorie qui reprend les mêmes principes que la précédente, mais cette fois-ci avec les articles de revue uniquement.

Il peut être intéressant de regarder d'un peu plus près cette bibliographie sur l'histoire de l'éducation au XVIII^e siècle, pour proposer quelques remarques historiographiques, particulièrement pour les vingt-cinq dernières années. Le tableau suivant indique le nombre d'ouvrages et de périodiques recensés, par périodes.

¹⁵ Contre une majorité d'historiens, Lloyd DE MAUSE, dans *The History of Childhood* (Londres, 1974), remet en cause cette idée en expliquant que la liberté de l'enfant s'est gagnée par l'augmentation des soins promulgués et la diminution des abus effectués, un point de vue « original » très critiqué.

¹⁶ Chez P. Ariès, l'indifférence à l'enfance était due au fort taux de mortalité, alors que chez J.-L. Flandrin, le fort taux de mortalité était dû à cette indifférence. Nous ne développerons pas plus sur ce sujet, au risque de s'éloigner de notre étude, la question de l'amour maternelle ne nous intéressant pas directement.

¹⁷ VIGARELLO Georges, *Histoire des pratiques de santé. Le sain et le malsain depuis le Moyen-Age*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 1999 (1^e éd. 1993), 390 p. ; VIGARELLO Georges, *Le corps redressé, histoire d'un pouvoir pédagogique*, Paris, Jean-Pierre Delarge, 1978, 393 p.

¹⁸ Sous le terme d'« Ouvrage », nous classons également les contributions à des ouvrages collectifs et les participations à des colloques, sous forme d'articles.

	Ouvrages	%	Périodiques	%	Total	%
2001-2004	2	0,7	2	1,0	4	0,9
1996-2000	37	13,4	31	16,1	68	14,5
1991-1995	52	18,8	44	22,8	96	20,5
1986-1990	33	12,0	38	19,7	71	15,1
1980-1985	56	20,3	41	21,2	97	20,7
1970-1979	36	13,0	25	13,0	61	13,0
avant	60	21,7	12	6,2	72	15,4
Total	276	100,0	193	100,0	469	100,0

fig. 1 : ouvrages et périodiques recensés dans la bibliographie (nombres et pourcentages).

Nous avons distingué les années 1970 de tout ce qui est paru avant 1980 car on trouve des études précises encore intéressantes alors que tout ce qui précède 1970 comprend principalement de grandes références, que ce soit sur l'éducation en général ou sur des points particuliers, mais nous n'analyserons pas ces années 1970, les chiffres étant insuffisants.

Pour les ouvrages et périodiques parus avant 1980, présentons juste ici les quelques grandes références qui ont servi le plus pour l'étude. Pour ce qui touche à la pratique éducative, nous avons principalement utilisé *L'éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, de Roger Chartier, Dominique Julia et Marie-Madeleine Compère, paru aux éditions Sedes en 1976, avec une lecture en parallèle d'un ouvrage s'intéressant davantage à la théorie, *La pédagogie en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, de Georges Snyders, paru aux PUF en 1965. Quant à ce qui touche purement à la théorie, le principal ouvrage utilisé est un ouvrage récent, une bible sur le sujet, *L'idéal pédagogique en France au dix-huitième siècle*, de Marcel Grandière, paru à la Voltaire foundation en 1998 ; nous avons également trouvé des informations intéressantes et précises dans *La fermentation des idées pédagogiques et les programmes scolaires en France : 1700-1762*, thèse soutenue par Jean Hénaire et publiée en 1972¹⁹. Pour les autres références importantes en histoire de l'éducation, nous renvoyons aux notes qui pourront leur être consacrées dans la suite de l'étude.

Intéressons-nous plutôt aux travaux sur l'éducation au XVIII^e siècle publiés des années 1980 à aujourd'hui. Pour tous les ouvrages et articles concernant le sujet, nous n'avons pas établi de divisions, par exemple entre ce qui touche au pratique et ce qui touche au théorique, car aucune classification de ce genre n'est vraiment possible. Le tableau précédent (voir

¹⁹ CHARTIER Roger, JULIA Dominique, COMPERE Marie-Madeleine, *L'éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Sedes, 1976, 304 p. ; SNYDERS Georges, *La pédagogie en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 1965, 459 p. ; GRANDIERE Marcel, *L'idéal pédagogique en France au dix-huitième siècle*, Oxford, Voltaire foundation, 1998, 432 p. ; HENAIRE Jean, *La fermentation des idées pédagogiques et les programmes scolaires en France : 1700-1762*, Thèse, Doct. 3^e cycle, Univ. de Paris, 1972, 222 p.

fig. 1) nous montre des nombres assez importants pour chaque tranche chronologique et relativement équilibrés entre eux²⁰, ce qui nous permet de proposer une analyse pour l'évolution par thèmes, avec les tableaux suivants, la distribution s'appuyant sur les mots des titres des ouvrages et articles :

	1980-1985	1986-1990	1991-1995	1996-2000	2001-2004
Histoire générale (éducation et pédagogie)	5 1 6	3 1 4	5 0 5	3 0 3	1 0 1
Philosophie et psychologie de l'éducation	6 4 10	6 2 8	1 1 2	3 1 4	1 2 3
Sur les petites écoles	0 1 1	1 1 2	1 1 2	0 0 0	0 0 0
Sur l'enseignement "secondaire"	6 2 8	2 0 2	2 1 3	1 0 1	0 0 0
Sur l'enseignement supérieur	2 4 6	2 2 4	2 2 4	2 2 4	0 0 0
Sur l'éducation féminine	5 2 7	4 4 8	7 4 11	11 6 17	0 0 0
Sur l'éducation de la noblesse	1 1 2	1 0 1	0 0 0	0 0 0	0 0 0
Sur l'éducation militaire (terre et marine)	0 0 0	0 0 0	1 1 2	1 0 1	0 0 0
Sur l'éducation physique	1 0 1	1 2 3	0 1 1	0 0 0	1 0 1
Sur la pédagogie de la santé	2 0 2	0 0 0	0 2 2	0 0 0	0 0 0
Education publique - Education privée	1 0 1	0 1 1	1 0 1	0 0 0	0 0 0
Sur la punition, sur la violence (exclusivement)	0 0 0	0 0 0	1 1 2	0 0 0	0 0 0
Sur l'éducation à l'étranger (études françaises)	0 0 0	0 0 0	0 0 0	2 0 2	0 0 0
Sur les maîtres et maîtresses (formation, fonctions)	1 0 1	0 2 2	0 3 3	1 0 1	0 0 0
Sur les lieux de l'éducation	1 0 1	0 0 0	1 0 1	0 0 0	0 0 0
Travaux sur manuscrits d'élèves et mémoires	0 1 1	1 0 1	1 0 1	1 0 1	0 0 0
Travaux sur l'évolution pédagogique	5 8 13	5 10 15	6 4 10	3 4 7	0 0 0
Comparaison entre auteurs/pédagogues du XVIIIe	2 0 2	0 1 1	2 2 4	4 3 7	0 1 1

fig. 2 : nombre d'études recensées, par grands thèmes de contenu et de recherche, une même étude pouvant recouvrir plusieurs thèmes (nombre d'ouvrages, nombre d'articles de revue, total).

Notons d'abord le petit nombre de données pour les années 2001-2004, petit nombre qui vient d'une absence logique d'ouvrages de recensement pour les toutes dernières années et d'un manque de temps pour pouvoir faire une recherche complète à l'aide d'autres outils, informatique par exemple. L'analyse de 1980 à 2000 est déjà intéressante.

On note la présence continue d'ouvrages nouveaux d'histoire générale de l'éducation, tendance qui suit celle des décennies précédentes, les nouvelles recherches nécessitant toujours de nouvelles synthèses. Pour ce qui est des études intéressant la philosophie, la psychologie de l'éducation, et des travaux sur l'évolution des idées pédagogiques au cours des siècles, nous observons un certain intérêt de la part des historiens, avec tout de même une diminution assez nette, le nombre d'études étant deux fois moins nombreuses pour la période

²⁰ Les autres statistiques disponibles sont insuffisantes pour une telle analyse, ce sont celles dressées par la *Bibliographie annuelle de l'histoire de France*, qui présente uniquement l'évolution des études par périodes, tous thèmes confondus (on apprend que les études sur le XVIII^e siècle sont autour de 12% du total, avec une diminution de 12,6% à 11,1% entre 2001 et 2002, ce qui place la période seconde après la Troisième République), ou encore l'évolution des études sur « l'enseignement, les corps savants et la recherche », « l'imprimerie et la librairie », « la presse, la radio et la télévision », les trois thèmes étant compris ensemble, ce qui nous donne pas grand chose ici (nous apprenons que ces trois thèmes sont autour de 4% du total, avec une augmentation récente à 4,8%).

1995-1999 que pour la période 1980-1985 ; il faut pourtant souligner qu'à l'inverse, les travaux de comparaison entre des auteurs pédagogues du XVIII^e siècle sont en nette augmentation, leur nombre doublant entre la première et la troisième période et doublant encore entre 1990-1994 et 1995-1999 (2, 1, 4 et 7 pour chaque période de cinq ans). Nous observons que les types d'éducation les plus prisés sont l'éducation « secondaire », c'est-à-dire ce qui a trait aux collèges et aux « maisons d'éducation », avec une forte diminution, les études sur le sujet devenant très peu nombreuses après 1985 (8, 2, 3, 1), puis l'éducation supérieure, avec une tendance relativement stable (autour de 4 parutions par période), ces deux types étant bien au-dessus des travaux sur les petites écoles²¹. Nous ne serons pas surpris, en observant les chiffres sur les sous-types d'éducation, de voir que les études sur l'éducation féminine sont en constante augmentation de 1980 à 2000 (7, 8, 11, 17) avec des spécialistes comme Martine Sonnet²² et de nombreux travaux sur l'éducation féminine dans la pensée des philosophes, par exemple dans les participations au colloque sur *L'éducation des femmes en Europe et en Amérique du Nord de la Renaissance à 1848...*, tenu à Paris en mars 1996 et publié en 1997²³. Nous n'observons par ailleurs que peu d'études sur l'éducation de la noblesse, sur l'éducation militaire ou sur l'éducation physique²⁴. Soulignons enfin le petit nombre de travaux concernant la punition et la violence scolaires exclusivement, de travaux s'appuyant sur des manuscrits d'élèves et sur des mémoires (un par période) ou encore de travaux sur les lieux d'enseignement ou sur le débat entre éducation publique et éducation privée exclusivement ; seules les études sur les maîtres, sur leur formation et sur leurs fonctions, semblent plus intéresser les historiens parmi ces dernières catégories.

Nous pouvons également faire une analyse des études concernant la pensée de philosophes et d'ordres ou obédiences religieux du siècle des Lumières sur l'éducation. Nous avons vu précédemment que le nombre de travaux comparant des auteurs pédagogues du XVIII^e siècle avait augmenté depuis 1980 ; nous ajoutons à ces travaux des études spécifiques sur un auteur ou un ordre en particulier et des études sur des comparaisons entre des auteurs

²¹ Il faut bien souligner ici, à nouveau, que les études locales, sur une école, sur un collège, etc., n'ont pas été pris en compte dans cette bibliographie.

²² Martine SONNET est l'auteur d'une synthèse importante, *L'éducation des filles au temps des Lumières* (Paris, éd. du Cerf, 1987, 354 p.), en plus de nombreuses études spécifiques.

²³ *L'éducation des femmes en Europe et en Amérique du Nord de la Renaissance à 1848 : réalités et représentations*, sous la dir. de Guyonne Leduc [Actes du Colloque international et pluridisciplinaire, Université Charles de Gaulle-Lille III, 28-31 mars 1996], Paris, l'Harmattan, 1997 ; avec des articles de colloque sur la pensée de Rousseau, de Mme de Maintenon, de Mme de Lambert en matière d'éducation féminine.

²⁴ A noter, pour l'éducation physique, les deux ouvrages de Jacques ULMANN, *De la gymnastique aux sports modernes : histoire des doctrines de l'éducation physique* (Paris, J. Vrin, 1982, 501 p.), et *La Nature et l'éducation : l'idée de nature dans l'éducation physique et dans l'éducation morale* (Paris, Klincksieck, 1987, 599 p.), très complets et assez récents.

du XVIII^e siècle et des auteurs d'autres périodes historiques, ce qui nous donne le tableau suivant :

	1980-1985	1986-1990	1991-1995	1996-2000	2001-2004
L'éducation pour l'Encyclopédie	3 2 5	1 2 3	1 1 2	0 0 0	0 0 0
L'éducation dans les romans	1 0 1	0 0 0	0 0 0	0 1 1	0 0 0
L'éducation pour les physiocrates	0 0 0	0 1 1	0 0 0	0 0 0	0 0 0
L'éducation pour Condillac	3 0 3	1 1 2	1 0 1	0 0 0	1 0 1
L'éducation pour Diderot	1 4 5	0 1 1	1 3 4	1 0 1	0 0 0
L'éducation pour Mme d'Epinau	0 0 0	1 0 1	2 0 2	0 0 0	0 0 0
L'éducation pour Helvétius	2 1 3	0 0 0	1 0 1	1 0 1	0 0 0
L'éducation pour Mme de Genlis	2 0 2	0 0 0	0 3 3	4 1 5	0 0 0
L'éducation pour La Chalotais	1 1 2	0 2 2	1 1 2	0 1 1	0 0 0
L'éducation pour Laclos (Choderlos de)	0 0 0	0 0 0	0 0 0	2 0 2	0 0 0
L'éducation pour Mme de Lambert	0 0 0	0 1 1	0 0 0	1 0 1	0 0 0
L'éducation pour La Noue	1 2 3	0 0 0	0 0 0	0 0 0	0 0 0
L'éducation pour Mme de Maintenon	1 0 1	0 0 0	0 1 1	1 5 6	0 0 0
L'éducation pour Rousseau	9 5 14	3 7 10	14 11 25	3 9 12	0 1 1
L'éducation pour Bernardin de Saint-Pierre	0 0 0	0 0 0	0 0 0	2 0 2	0 1 1
L'éducation pour d'autres auteurs pédagogues	0 4 4	0 2 2	1 2 3	3 4 7	0 0 0
L'éducation pour les Jésuites	0 1 1	1 2 3	1 0 1	2 0 2	0 0 0
L'éducation pour Oratoriens	0 1 1	0 0 0	6 0 6	0 0 0	0 0 0
autres ordres ou obédiences religieux	1 0 1	0 1 1	1 0 1	0 1 1	0 0 0
L'éducation pour les protestants	0 1 1	0 0 0	1 0 1	0 0 0	0 0 0

fig. 3 : nombre d'études recensés, selon les auteurs ou ordres et obédiences concernés²⁵

(nombre d'ouvrages, nombre d'articles de revue, total).

Les trois premières lignes du tableau indiquent le nombre d'études intéressant le groupe des encyclopédistes, le groupe des romanciers et le groupe des physiocrates. Nous observons un très faible nombre d'études concernant l'éducation dans les romans et l'éducation chez les physiocrates, pour toute la période 1980-2000. Par contre, et cela intéresse directement notre sujet, nous observons un nombre important d'études sur l'éducation dans l'Encyclopédie, avec pourtant une nette diminution pour toute la période (5, 3, 2, 0). Ces études s'intéressent particulièrement au débat sur l'enseignement des langues²⁶, à

²⁵ Dans la catégorie « L'éducation pour d'autres auteurs pédagogues », sont comptées les études sur un auteur précis, avec une seule étude sur cet auteur pour toute la période 1980-2000 ; ce sont N. Barré, Dubois de Fosseux, Louis Dumas, J.-J. Garnier, Grimm, Gaspard Guillard de Beurieu, Le Père Houbigant, La Poype de Vertrieu, Morelly, J.-F. Oberlin, Manon Phlipon, l'abbé Pluche, D.-F. Rivard, Rollin, Rolland d'Erceville et de Vallange. Dans la catégorie « autres ordres ou obédiences religieux », sont comptés, de la même façon que pour les autres auteurs, les études sur les Bénédictins, Dominicains, Jacobins et Jansénistes.

²⁶ Avec, par exemple : BELLOT-ANTONY M. et HADJADJ D., « La querelle de l'enseignement des langues dans l'Encyclopédie », in *Eclectisme et cohérence des Lumières. Mélanges offerts à Jean Ehrard*, Paris, Nizet, 1992, p. 35-53 ; COLOMBAT Bernard, « L'enseignement de la langue latine selon l'Encyclopédie de Diderot », *Recherches et Travaux* (U.F.R. de Lettres, Université Stendhal-Grenoble 3), 1993, n°44, p. 115-125 ; SWIGGERS Pierre, *Les conceptions linguistiques de l'Encyclopédie. Etude sur la constitution d'une théorie de la grammaire au Siècle des Lumières*, Louvain, thèse de doctorat, 1981.

un article particulier²⁷, ou encore aux théories générales sur l'éducation, avec deux articles de Lucette Pérol et de D. S. Wilson²⁸.

Dans la seconde partie du tableau, qui concerne cette fois-ci des auteurs en particulier, nous observons en premier lieu la supériorité incontestable du nombre d'études sur l'éducation chez Jean-Jacques Rousseau, avec pas moins de 61 parutions d'ouvrages et d'articles sur le sujet pour la période 1980-2000 (14, 10, 25, 12), avec dans une grande proportions des titres la mention de son *Emile, ou de l'éducation*, ce qui n'est pas surprenant quand on voit l'importance qui lui est donné dans l'évolution de la pédagogie jusqu'à notre époque. Viennent ensuite des auteurs essentiellement attachés à l'éducation féminine, Mme d'Epinau, Mme de Genlis, Mme de Lambert, Mme de Maintenon²⁹, ce qui renvoie aux remarques précédentes sur l'augmentation du nombre d'études touchant l'éducation féminine, augmentation parallèle à celle du nombre de travaux sur l'éducation féminine à l'époque contemporaine. Notons ensuite l'importance de Diderot, avec des études sur sa relation conflictuelle avec Helvétius³⁰, sur son *Plan d'une université*³¹, ou simplement sur sa pensée de l'éducation. Parlons pour finir de Condillac, sujet de quelques études sur la période 1980-2000, avec une diminution sur les vingt ans (3, 2, 1, 0) mais avec en 2002 la parution d'un ouvrage très complet sur sa théorie de l'éducation, ouvrage déjà cité de Christine Quarfood, *Condillac, la statue et l'enfant. Philosophie et pédagogie au siècle des Lumières*.

Enfin, à l'aide d'un troisième tableau, nous pouvons voir l'évolution des études qui s'intéressent en particulier à certaines disciplines, des études isolés, ce qui exclut les nombreux chapitres sur les disciplines dans les synthèses :

²⁷ Ainsi, de Robert GRANDEROUTE, « La Fortune de l'article *Collège* dans le discours pédagogique (1753-1789) », dans la revue *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* (Langres, n°5, octobre 1988, p. 55-71).

²⁸ PEROL Lucette, « Plan d'éducation et modèle politique dans l'*Encyclopédie* », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1985, n°17, p. 337-350 ; WILSON D.S., « The Treatment of education in the *Encyclopédie* », *The British journal for XVIIIth-century studies* (Bournemouth), vol. 11, n°1, 1988, p. 27-38.

²⁹ Mme de Maintenon est, pour la période 1995-2000, le sujet de six études, dont quatre provenant du colloque « Autour de Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon » (actes des journées de Niort, 23-25 mai 1996, réunis par Alain Niderst) dont le compte rendu est publié en 1999 dans les n°10-11 de la revue *Albineana* (Niort).

³⁰ ALOUI Hédi, « De l'éducation : Helvétius et Diderot ? », in *Etre dix-huitièmiste aujourd'hui ? (Actualité et didactique des Lumières). Actes du Colloque de Tunis, 10-11 avril 1992, réunis par Kamel Gaha*, Strasbourg, PUS, 1998, p. 99-108 ; EL CHOUEIFATI Antoine, *Diderot, critique d'Helvétius et théoricien de l'éducation*, Thèse de 3^e cycle, Université de Paris-I, 1983, 227 p.

³¹ *Plans et statuts des établissements de Catherine II, 1775*.

	1980-1985	1986-1990	1991-1995	1996-2000	2001-2004
Sur le catéchisme et la religion	0 0 0	2 0 2	0 0 0	1 0 1	0 0 0
Sur le dessin et l'art	0 0 0	1 0 1	1 1 2	0 0 0	0 0 0
Sur l'éloquence	1 0 1	0 0 0	0 0 0	0 0 0	0 0 0
Sur la géographie	0 0 0	0 0 0	0 1 1	0 0 0	0 0 0
Sur l'histoire	0 0 0	0 1 1	1 2 3	0 0 0	0 0 0
Sur les humanités	0 0 0	0 0 0	1 0 1	1 0 1	0 0 0
Sur les langues	3 3 6	3 0 3	4 5 9	1 4 5	0 0 0
Sur la lecture	2 2 4	1 2 3	1 2 3	0 1 1	0 0 0
Sur les mathématiques	0 0 0	0 0 0	1 0 1	0 0 0	0 0 0
Sur la morale	0 1 1	1 0 1	0 1 1	1 0 1	0 0 0
Sur la philosophie	0 1 1	0 0 0	0 0 0	0 0 0	0 0 0
Sur la rhétorique	1 0 1	1 0 1	2 0 2	2 2 4	0 0 0
Sur les sciences	0 0 0	1 0 1	0 1 1	1 0 1	0 0 0
Sur le théâtre	0 0 0	0 0 0	0 3 3	2 2 4	0 0 0

fig. 4 : nombre d'études recensés qui s'intéressent à une discipline en particulier (nombre d'ouvrages, nombre d'articles de revue, total).

Observons d'abord le grand nombre d'études sur les langues (6, 3, 9, 5 pour chacune des quatre périodes ; 23 en tout), avec principalement des recherches sur le latin et le français, l'importance de chacune de ces langues étant le sujet d'un débat majeur au XVIII^e siècle, et des recherches sur les grammaires latines ou françaises³². Notons l'intérêt pour l'enseignement de la lecture, même si la tendance diminue, l'intérêt, qui augmente, (1, 1, 2, 4) pour les sujets touchant les cours de rhétorique et leurs buts, ou encore pour ce qui concerne le théâtre (0, 0, 3, 4), principalement au niveau sa pratique dans les collèges jésuites. A part cela, peu d'études sur l'enseignement religieux, sur les disciplines artistiques, sur l'éloquence, sur la géographie, qui ne compte pas d'études isolées alors qu'elle est toujours présente dans les ouvrages traitant de l'évolution des théories pédagogiques. Si ce n'est pour l'histoire, avec trois études pour la période 1991-1995, et pour la morale, avec une occurrence par période, nous n'observons que peu d'intérêt de la part des historiens pour les autres disciplines, le nombre d'études isolées sur l'enseignement des sciences étant par exemple presque insignifiant pour la période par rapport à son importance dans le débat pédagogique du siècle des Lumières.

Après avoir présenté en détail cette bibliographie sur l'histoire de l'éducation au XVIII^e siècle, disons quelques mots de la dernière partie de la bibliographie, partie qui comprend les « Ouvrages et articles sur l'*Encyclopédie* ». Les deux seuls ouvrages généraux utilisés pour notre étude sont, de Madeleine Pinault, *L'Encyclopédie*³³, et, de Jacques Proust, *Diderot et*

³² Avec par exemple les articles de Bernard COLOMBAT sur le latin et les grammaires latines et un article intéressant de Robert GRANDEROUTE, « Grammaire et réflexion pédagogique (1750-1789) », paru dans la revue *Dix-huitième siècle* (Paris, 1987, n°19, p. 299-312).

³³ PINAULT Madeleine, *L'Encyclopédie*, collection Que Sais-je ?, n°2794, 1993.

*l'Encyclopédie*³⁴. Nous n'entrerons pas ici dans le détail pour la seconde partie, comprenant les ouvrages sur les contributeurs, sur les auteurs d'articles, si ce n'est en disant que nous y comptons les études de référence sur tous les contributeurs, avec en particulier les travaux de l'Anglais Frank Kafker, ainsi que les ouvrages et articles concernant un auteur particulier.

Nous aurons à revenir dans les deuxième et troisième parties de l'étude sur les ouvrages de référence, mais aussi sur quelques ouvrages et sur quelques articles en particulier, par le biais de notes de bas de page. Ainsi, nous n'entrons pas plus dans le détail ici, ni d'ailleurs dans la bibliographie présente en annexe.

³⁴ PROUST Jacques, *Diderot et l'Encyclopédie*, Albin Michel, 3^e éd., 1995, 659 p.

Chapitre 3

L'outil informatique

Il nous reste à présenter une dernière approche méthodologique, une approche faisant appel à l'outil informatique.

Pour la lecture et l'analyse des différents articles du corpus, nous nous sommes référés au texte brut, mais nous avons surtout utilisé la version DVD de *L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert*, parue aux éditions Redon en 2002, DVD qui permet, par une interface simple, de faire facilement des recherches dans l'ouvrage, par article, par auteur ou encore par domaine.

Pour une analyse lexicologique des articles du corpus, nous avons utilisé en parallèle trois logiciels :

1) le logiciel Word, de Microsoft, qui a été permis une transformation nécessaire des textes pour une plus simple analyse.

2) le logiciel Hyperbase, programmé par Etienne Brunet, dont la deuxième version sous Windows est sortie en 1998. Ce logiciel est, comme l'indique le début de sa notice, un « logiciel hypertexte pour le traitement documentaire et statistique des corpus textuels », un logiciel qui permet de créer un corpus de textes à peu près équivalents en taille pour ensuite les comparer à l'aide d'outils qui vont du simple dictionnaire alphabétique au dictionnaire des hapax, des termes qui n'apparaissent qu'une fois, d'outils qui vont de la simple recherche d'un terme à la recherche de concordances et de contextes pour chaque terme.

3) ensuite le logiciel Excel, de Microsoft, qui a permis de dresser des tableaux intéressants et quelques graphiques, d'après les données recueillies sous Hyperbase.

Nous nous sommes proposés d'analyser les principaux articles ayant trait à l'éducation, à savoir l'article « Education » et ses renvois, les articles « Ecole militaire », « Etudes », « Classe » et « Collège ». Pour une analyse sous Hyperbase, il nous a d'abord fallu modifier le texte original, avec des règles de transformation nombreuses que nous énumérons dans le tableau suivant, les plus importantes restant les suppressions de signes de ponctuation et les transformations de majuscules en minuscules :

- suppression de tous les points de ponctuation, si ce n'est les apostrophes en finale
- suppression de toutes les majuscules, qui deviennent des minuscules
- suppression de tirets pour séparer des termes (comme « très-convenable » qui devient « très convenable », ou encore « tout-à-fait » qui devient « tout à fait », « sans-doute » qui devient « sans doute »)
- détachement de certains termes en plusieurs (« ensorte » devient « en sorte »)
- suppression de tirets pour faire un seul mot (ainsi « mal-aise » devient « malaise », « sur-tout » devient « surtout », « long-tems » devient « longtems », « par-tout » devient « partout », « aujourd'hui » devient « aujourd'hui » par un souci de clarté, comme « peut-être » qui devient « peutêtre », « rendez-vous » qui devient « rendezvous », « nouveau-né » qui devient « nouveau né », « belles-lettres » qui devient « belles lettres » ; « bourgeois-gentilhomme » devient « bourgeoisgentilhomme », « gentils-hommes » devient « gentilshommes », « mal-entendue » devient « malentendue », « main-basse » devient « mainbasse » ; « loup-garou » devient « loupgarou », « juif-errant » devient « juiferrant », « lettres-patentes » devient « lettrespatentes », « faux-fuyans » devient « fauxfuyans », « sur-intendant » devient « surintendant », « sous-aide-major » devient « sousaidemajor », « état-major » devient « étatismajor »)
- suppression également des tirets de séparation pour les nombres (« dix-neuf » devient « dixneuf »), pour les dates (« seizième siècle » devient « seizièmesiècle ») et pour les durées (« quart-d'heure » devient « quartdheure »)
- regroupement des suites de mots se référant à un personnage, à un nom propre de deux termes ou plus, avec le signe distinctif « * » (pour un auteur ou un personnage autre, un autre nom propre) avant chaque terme (« Czar Pierre » devient « *czarpierre », « M. de Moncrif » devient « *mdemoncrif », « madame la marquise de Pompadour » devient « madame la *marquisedepompadour », « M. l'archevêque de Paris » devient « *mlarchevêquedeparis », « duc de Vivonne » devient « *ducdevivonne », ou encore « quatre-Nations » qui devient « *quatrenations » ; « Grecs » devient « *grecs »)
- transformation des « & » en « et » et des « &c » en « etc », car le logiciel n'accepte dans le texte aucun signe « & » ou « \$ »
- transformation de références en termes entiers (ainsi « cic » devient « *cicéron », « Hor » devient « *horace », « Quint » devient « *quintilien »), et par un souci de clarté, on corrige l'orthographe (« Ciceron » devient « *cicéron »)
- les titres des ouvrages de référence sont regroupés dans leurs termes, et sont rendus en entier quand ils sont abrégés, avec le signe distinctif « # » (« Tusc » devient « #tusculanes », « inst or » devient « #institutiooratore », « tr des premieres vérités » devient « #traitédespremieresvérités », « le journ de Trév nouv littér Sep 1750 » devient « le #journaldetrévoux nouv litt sep1750 »)
- signe distinctif « % » devant chaque mot latin, qui sont en italique dans le texte original
- suppression des abréviations qui tiennent lieu de références pour les citations des ouvrages cités (suppression par exemple de « pag 141 », de « act ap c vij v 51 », ou même « à la page 271 », termes étant par ailleurs inscrit en italique dans le texte original)
- par contre l'orthographe des noms communs est laissée telle qu'elle apparaît, et aucun accent n'est ajouté là où il en manque selon les règles d'orthographe, si ce n'est lorsqu'il s'agit d'un terme entièrement en majuscule (« ETUDE » devient « étude », « COLLEGE » devient « collège » pour se conformer à l'orthographe de ce mot dans le corpus)
- mais certains mots peuvent tout de même être corrigé pour être conformes aux mêmes termes utilisés (« zele » devient « zèle » ; « *perebuffier » devient « *pbuffier »).

Ces modifications ont été faites à l'aide du logiciel Word, à l'aide de ses outils de recherche et de remplacement.

Nous avons ensuite divisé les cinq articles en treize fragments de tailles à peu près équivalentes, avec en général un peu plus de 2000 mots par fragment, parfois jusqu'à 3000 quand nous n'avions pas le choix, le découpage devant rester correct, au niveau littéraire, au niveau du plan des articles, pour une bonne intégrité de recherche. Nous avons ainsi retenu trois fragments pour l'article « Education » (« édu1 », « édu2 », « édu3 »), trois autres pour l'article « Ecole militaire » (« éco1 », « éco2 », « éco3 ») ; l'article « Etudes », plus long, a été divisé en quatre (« étu1 », « étu2 », « étu3 », « étu4 »), l'article « Collège » en deux (« col1 », « col2 »), et l'article « Classe » constitue en son entier le treizième et dernier fragment (« clas »), restant par sa taille le plus petit de tous. Ce découpage effectué, nous avons pu entrer les données dans le logiciel Hyperbase, pour une analyse textuelle efficace, pour une comparaison acceptable entre les différents articles et fragments.

Le logiciel Hyperbase nous a surtout permis de créer un dictionnaire alphabétique complet de toutes les formes et occurrences trouvées dans l'ensemble des textes. Ce dictionnaire a été exporté vers le logiciel Excel, où nous avons ensuite établi des dictionnaires hiérarchiques pour l'ensemble du corpus et pour chaque fragment, ainsi que des dictionnaires d'hapax, c'est-à-dire de formes qui n'apparaissent qu'une seule fois, également pour l'ensemble du corpus et pour chacun des treize fragments.

Après la création de ces quelques vingt-neuf feuilles, nous avons pu établir quelques statistiques, d'abord générales, ensuite plus précises, en regardant la répartition des termes pour quelques trente-cinq champs lexicaux différents, plus ou moins intégrable dans l'étude, le but étant d'avoir le maximum de matière avant l'analyse proprement dite, avant l'exposition des résultats.

Le logiciel Hyperbase nous a par ailleurs permis d'étudier plus précisément quelques formes, quelques expressions, à l'aide des différents outils de recherches, comme ceux de simples termes, comme ceux de concordances ou de contextes.

Le croisement entre ces outils informatiques, et le croisement entre ces outils et les études bibliographiques nous permettent de tenter une étude quelque peu originale, tout au moins différente de ce qui est d'usage. Il nous reste à bien mêler tout cela, pour obtenir un résultat satisfaisant.

2^{ème} partie

L'éducation au XVIII^e siècle : un état des lieux

Dans ses cours sur *L'évolution pédagogique en France*³⁵, Emile Durkheim fait la distinction entre trois âges, « l'âge scolastique », période allant des XII^e au XIV^e siècles et à laquelle nous devons l'organisation scolaire avec collèges, universités, grades d'études, examens, « l'âge humaniste », qui va du XVI^e à la fin du XVIII^e siècle et auquel nous devons les bases de l'éducation intellectuelle, enfin la période contemporaine, que Durkheim fait débiter à la veille de la Révolution, période dans laquelle l'enseignement littéraire est complété par une culture historique et scientifique.

Au XVI^e siècle, on commence à durement critiquer les méthodes médiévales, avec Erasme, Rabelais et Montaigne, entre autres, qui proposent des conceptions différentes de la vie et de l'homme. Erasme (1466-1536) souligne que le but de l'éducation est l'art de parler et d'écrire, sans vraiment donner de valeur au réel, aux choses concrètes. Rabelais (1494-1553), par contre, recommande « l'étude de toute science, l'expérience directe de la vie et de toutes les formes d'activité humaine, sans excepter le travail manuel »³⁶, ce avec Montaigne (1533-1592), qui émet tout de même quelques avertissements à propos des sciences, les jugeant encore trop douteuses pour être enseignées. En même temps, un autre mouvement apparaît, en Europe de l'Est, mouvement représenté principalement par le Hongrois Comenius, qui pense un système dans lequel tout le monde aurait accès à une éducation complète. Dans ce même siècle, en France, alors que les universités sont déjà en déclin, ce sont les « collèges trilingues »³⁷ ou encore le Collège de France, créé en 1540 par François I^{er}, qui s'imposent, en attendant la création et le développement des Collèges jésuites et de leur enseignement, des années 1540 jusqu'à l'expulsion de l'ordre en 1762³⁸.

Nous allons nous intéresser dans cette partie à la pratique éducative et à la pensée pédagogique au XVIII^e siècle, en observant la population scolaire, les lieux de l'enseignement, le contenu de l'enseignement et enfin les différentes doctrines en présence, avec un regard sur le siècle précédent et sur l'évolution jusqu'à la veille de la Révolution, pour faire la distinction entre ce qui relève d'une « tradition » et ce qui est nouveau.

³⁵ Cours d'Emile DURKHEIM rassemblés dans l'ouvrage *L'évolution pédagogique en France*, (Alcan, Paris, 1938, 228 p.) ; c'est ici le tome II, « De la Renaissance à nos jours », qui nous intéresse.

³⁶ GAL Roger, *Histoire de l'éducation*, PUF, « Que Sais-je ? », 1948-1976, 125 p.

³⁷ « Collèges trilingues » avec enseignement, en général, de l'hébreu, du grec et du latin.

³⁸ Selon les chiffres donnés par Roger Gal, dans l'ouvrage cité, les Jésuites contrôlaient dans le monde entier 125 collèges en 1574, 252 en 1640 (avec 150000 élèves), 372 en 1650. En France, on compte 20 collèges jésuites en 1595, 106 en 1762, d'après COMPERE Marie-Madeleine, *Du Collège au lycée (1500-1850)*, Paris, éd. Gallimard/Julliard, 1985, ch. II.

Chapitre 1^{er}

La population scolaire : l'éducation d'une élite

L'éducation scolaire du XVIII^e siècle est une éducation donnée de manière très inégale, avec plusieurs clivages importants, d'abord entre les sexes, ensuite entre les niveaux de vie, et encore entre les espaces géographiques, c'est-à-dire essentiellement entre les villes et les campagnes, en plus d'importantes différences régionales en ce qui concerne les moyens à disposition pour transmettre des savoirs.

1.1. Filles et garçons : deux mondes différents

L'éducation des filles est très différente de celle des garçons, elle est beaucoup plus négligée, ce à cause d'une « absence d'ambition émancipatrice »³⁹. On leur livre principalement une instruction religieuse, avec l'apprentissage des prières, du catéchisme, avec la messe, dite tous les jours dans les écoles paroissiales de charité et dans les écoles tenues par des communautés féminines religieuses, ces deux types d'établissements concernant plus de 60% des jeunes parisiennes pour l'année 1760 à Paris, selon les chiffres de Martine Sonnet⁴⁰. On les forme ensuite à la lecture, qui sert surtout à la formation religieuse, à l'écriture et au calcul, en notant que l'on s'en tient parfois à la lecture seule, lecture du français surtout au XVIII^e siècle, contrairement aux garçons qui commencent par le latin.

Le reste de l'enseignement donné aux filles se rapporte essentiellement à un apprentissage des arts d'agrément, avec des cours de couture, des heures de dentelle et de tapisserie, des travaux d'aiguille, en somme avec des travaux manuels. Notons par ailleurs la plus grande place accordée à l'arithmétique dans les écoles fréquentées par des filles d'artisans et de commerçants. Ces différents apprentissages répondent à une répartition sexuelle traditionnelle, les buts principaux étant que ces filles puissent ensuite gagner leur vie avec ce genre de travaux manuels ou avec leurs connaissances en calcul, ou encore qu'elles puissent devenir de bonnes maîtresses de maison, sans devenir oisives, lorsqu'elle passent par les pensionnats.

La volonté de leur délivrer un minimum de savoirs et de ne pas les « égarer » moralement se ressent aussi dans les recommandations de lecture, avec une forte censure vis-à-vis des œuvres littéraires et des ouvrages scientifiques, censure qui semble encore largement acceptée par l'opinion publique.

³⁹ Expression de Martine SONNET, « L'éducation des filles à Paris au XVIII^e siècle : finalités et enjeux », in *Problèmes d'histoire de l'éducation, [Actes des séminaires organisés par l'Ecole française de Rome et de l'Università di Roma – La Sapienza, jan.-mai 1985]*, Rome, Ecole française de Rome, n° 104, 1988, p. 53-78.

⁴⁰ Dans l'article cité. En 1760, à Paris, les petites écoles représentent 60% des lieux et 24% des places, les écoles paroissiales de charité 11% des lieux et 36,6% des places, les écoles dans les communautés féminines religieuses 11% des lieux et 26% des places, les pensionnats conventuels 22% des lieux et 13% des places. A part les pensionnats, tous les établissements sont complets.

Il y a tout de même une évolution de cette éducation féminine au cours du siècle, avec d'abord une augmentation du taux d'alphabétisation alors que le taux masculin, toujours supérieur, suit une tendance plus plane, surtout après 1750, avec ensuite une attention plus grande donnée aux filles, dans la création de petites écoles, ralentie chez les garçons, et le développement des établissements scolaires créés par des congrégations enseignantes féminines aux XVI^e et XVII^e siècles. Les parents qui désirent amener leur fille vers une meilleure éducation peuvent en outre faire plus facilement pression sur les types d'enseignement, en particulier dans les pensionnats, avec un personnel privé qui vient donner des cours supplémentaires, d'histoire, de géographie, de musique, de chant, de danse, de dessin, de déclamation, mais toujours pas de sciences et de langues, considérées comme des disciplines encore trop « dangereuses » pour le sexe féminin.

Cependant, cette dernière remarque concerne seulement un faible pourcentage de la population scolaire féminine. Si les filles ayant accès aux pensionnats, les filles issues de familles nobles ou bourgeoises, peuvent bénéficier de meilleures conditions, il en va tout autrement du reste de la population. Souvent les filles entrent dans le système scolaire avant les garçons, quittent la petite école à 10 ans, le couvent à 12 ans, et, lorsqu'elles ne sont pas issues de la noblesse ou de la bourgeoisie, doivent travailler, d'abord par le biais d'un apprentissage, souvent comme domestique ou comme gestionnaire des affaires familiales.

Ces différences sociales ne s'appliquent pas uniquement à l'éducation féminine, elles concernent tout autant l'éducation masculine.

1.2. Les clivages sociaux

Le nombre total des élèves des collèges est estimé pour le début du siècle à 60000⁴¹, l'éducation secondaire reste un privilège pour les enfants de la noblesse et de la bourgeoisie, bourgeoisie qui s'est intégrée au système et qui a par là demandé une augmentation du nombre d'établissements. On estime pour l'année 1789 qu'un garçon de 8 à 18 ans sur 52 a accès au collège, avec plus ou moins d'élites selon les établissements⁴². On parvient à réduire les écarts d'âge dans une même classe, avec l'expression nouvelle d'« âge normal », alors qu'il pouvait être courant au début du siècle et au XVII^e siècle de trouver des écarts d'âge supérieurs à cinq ans pour un même niveau d'études.

⁴¹ COTTRET Monique, *Culture et Politique dans la France des Lumières (1715-1792)*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2002, p. 43.

⁴² CHARTIER Roger, JULIA Dominique, COMPERE Marie-Madeleine, *L'éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Sedes, 1976, ch. VI.

L'évolution de l'éducation masculine est pour l'ensemble de la population très plane, le taux d'alphabétisation n'augmentant quasiment plus après 1750. Pour la majorité de la population scolaire masculine, on commence après la sortie des petites écoles une vie professionnelle, avec une formation qui est de plus en plus considérée comme insuffisante au XVIII^e siècle, les progrès techniques et scientifiques, soutenus par la bourgeoisie, nécessitant des formations plus spécialisées, souvent plus longues. On ne parvient pas à écarter les inégalités, les privilèges, les hiérarchies, le pouvoir de l'argent du domaine éducatif, même si l'on peut noter des efforts, isolés. De manière générale, on reprend dans les établissements scolaires les codes sociaux du monde extérieur.

L'avenir scolaire d'un jeune garçon dépend donc au XVIII^e siècle des moyens dont disposent ces parents. Il y a tout de même des solutions proposées pour les plus modestes, avec l'accroissement dans les années 1720-1730 du nombre de pensionnats et du nombre de bourses attribués par l'Etat monarchique à des enfants qui n'ont pas les moyens de suivre un cursus complet alors qu'ils ont les qualités intellectuelles suffisantes et que la profession de leur père les destine à des fonctions qui exigent des études au collège voire même des études supérieures.

1.3. Les différences géographiques : villes et campagnes, nord et sud

En ce qui concerne l'éducation et la culture, le milieu urbain est largement privilégié en matière d'équipement, de moyens, par rapport au milieu rural qui concerne une très grande majorité de la population. En ville sont concentrées les grandes places politiques, financières, commerciales, artisanales, puis industrielles, places occupées de plus en plus par la bourgeoisie montante, places qui créent des professions nécessitant un apprentissage spécifique. Dans les campagnes, l'agriculture est toujours la principale des activités professionnelles, on compte moins d'offices créés et les instances au pouvoir sont moins enclines à la fondation d'établissements scolaires, à la création de collèges, ceux-ci parvenant quand même à s'imposer à la fin du XVII^e siècle, avec de nombreuses implantations dans de petites villes de province.

Soulignons l'hostilité des élites administratives et politiques, de la noblesse et d'une grande partie de la bourgeoisie, à une scolarisation plus importante de la paysannerie, courant hostile qui traverse les XVII^e et XVIII^e siècles et qui s'appuie sur une peur d'un renversement politique, sur une peur d'une oisiveté plus grande. Dans ce sens, il est usuel sous l'Ancien Régime que des intendants et des notables locaux s'opposent à des fondations de collèges

dans leur espace de fonction, ce en refusant de donner les autorisations ou en bloquant les crédits financiers qui pourraient être alloués aux congrégations enseignantes par exemple⁴³.

A un niveau nationale, on estime qu'il y a au XVIII^e siècle plus d'alphabétisés en ville qu'à la campagne, même si l'on prend en considération les nouveaux venus en ville qui ne sont la plupart du temps pas encore alphabétisés. Mais il faut noter que l'écart baisse et tend même à s'inverser sous l'Ancien Régime.

Le taux d'alphabétisation est par ailleurs plus important dans le Nord de la France, au-dessus d'une ligne Saint-Malo-Genève, que dans le Sud⁴⁴. Selon cette même ligne géographique, il y a plus de communes sans école dans le Sud que dans le Nord, avec au Sud une division entre l'intérieur, qui compte moins d'écoles, et le littoral, plus lié au développement économique et par conséquent plus équipé en matière d'éducation.

On se soucie donc essentiellement de l'éducation d'une élite, avec une majorité de « collégiens » issus de milieux nobles et bourgeois, et particulièrement urbains, la possibilité d'étudier étant dépendante de plusieurs facteurs, sexuel, social et spatial. La situation ne change pas beaucoup au XVIII^e siècle, mais l'on sent tout de même l'esquisse de modifications, avec quelques efforts, encore faibles et souvent isolés, pour une égalité dans l'accès à l'étude et à la culture.

⁴³ Pour plus de détails sur ce sujet, nous renvoyons à l'étude de Jean QUENIART, « Autour du collège d'Ancien Régime : enjeux et conflits de pouvoir », sujet d'une participation au colloque *Pouvoir, ville et société en Europe, 1650-1750*, tenu à Strasbourg en octobre 1981 et dont les actes ont été publiés en 1983 (Paris, éd. Ophrys, p. 369-380).

⁴⁴ CHARTIER Roger, JULIA Dominique, COMPERE Marie-Madeleine, ouvrage cité, ch. III sur l'alphabétisation sous l'Ancien Régime.

Chapitre 2

Les lieux de l'éducation

Intéressons-nous à présent aux lieux de l'éducation, aux institutions scolaires, publiques et privées, à la famille et au monde, ces deux espaces éducatifs qui englobent les enseignements « secondaire » et supérieur.

2.1. L'enceinte familiale

Le terme de « famille » désigne le plus souvent sous l'Ancien Régime « toutes les personnes qui vivent dans une même maison, sous un même chef »⁴⁵, comprenant ainsi les domestiques. Qu'elle ait ce sens large ou un sens plus précis⁴⁶, la « famille » concerne toujours au moins les deux parents et leurs enfants.

Les historiens de l'éducation s'accordent tous pour dire que le sentiment de la famille se développe et concerne toutes les conditions au XVIII^e siècle et pour dire que la famille devient peu à peu une société fermée au monde extérieur⁴⁷, évolution que l'on ressent en particulier dans la littérature et l'iconographie qui représentent plus qu'avant le monde familial et les nouvelles sensibilités qui s'y rencontrent. Les rapports entre parents et enfants peuvent tout de même rester assez froid, surtout dans les milieux aisés, les tâches mondaines empêchant le développement d'une certaine intimité, même dans le couple, et nécessitant souvent une séparation lors de la première enfance. Beaucoup d'enfants issus de milieux nobles ou bourgeois sont ainsi confiés à une nourrice dès leur naissance jusque vers l'âge de quatre ans, lorsque la mère n'a pas le temps d'allaiter ou encore lorsqu'elle est à nouveau enceinte, l'allaitement sous grossesse étant déconseillé, car symboliquement malsain, symbolique que l'on retrouve dans la pensée médicale.

Au sein de la famille, le père a l'autorité sur ses enfants comme le roi a l'autorité sur ses sujets, celle-ci étant considérée comme « naturelle ». Le père est donc maître mais doit en contre-partie l'éducation à ses enfants, devoir sur lequel les moralistes insistent davantage à partir du milieu du XVII^e siècle, une éducation qui doit préparer à l'obéissance envers l'Etat, à la soumission aux lois. On insiste également plus sur le besoin d'égalité entre les enfants, en tout cas sur l'utilité de ne pas susciter de jalousie entre eux. Il peut en effet y avoir des

⁴⁵ Définition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694), cité par FLANDRIN Jean-Louis, dans l'introduction de *Familles, Parenté, Maison, Sexualité dans l'ancienne société* (Paris, Hachette, 1976) ; on retrouve le même sens dans le *Furetière* (1690), dans le *Dictionnaire de Trévoux* (1704-1711).

⁴⁶ Le terme ne désigne que les deux parents et leurs enfants dans le dictionnaire de Richelet (1680), ou encore dans l'article « Famille » de l'*Encyclopédie* (1756), écrit par le Chevalier de Jaucourt, qui en plus réunit tous les sens.

⁴⁷ Pour Philippe ARIES, « Tout se passe comme si la famille moderne se substituait à la défaillance des anciennes relations sociales pour permettre à l'homme d'échapper à une insoutenable solitude morale. [...]. La vie professionnelle et la vie familiale ont étouffé cette autre activité qui au contraire envahissait autrefois toute la vie, celle des relations sociales. », in *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Plon, 1973, p. 461-464.

troubles, les enfants ayant entre eux des positions de hiérarchie différentes, avec surtout des différences de statuts entre l'aîné, héritier, les cadets, sous les ordres de leurs grands frères, les filles, qui participent aux tâches, et parfois même les domestiques qui peuvent être considérés comme de véritables parents et qui participent dans certains cas à l'éducation des enfants. Ces hiérarchies apparaissent surtout lorsqu'il est question de l'éducation scolaire et de la formation professionnelle des enfants, les cadets étant poussés à la paresse si l'on suit Jean-Louis Flandrin⁴⁸, les filles non mariées devant continuer d'aider aux tâches de la maison.

En ce qui concerne la première éducation, les parents ou les nourrices se chargent dans un premier temps de l'éducation physique de l'enfant, la pratique de l'embaillotement hermétique étant d'usage dans tous les milieux aisés au moins jusqu'à la moitié du XVIII^e siècle, selon des méthodes parfois très contraignantes⁴⁹, puis cette pratique est remise en question, par des philosophes pédagogues, comme Rousseau dans *l'Emile, ou de l'éducation* (1762), qui reprennent surtout des arguments de médecins, avec la « nouvelle vague » des années 1750 qui défend la liberté physique chez le jeune enfant⁵⁰. Citons ces quelques phrases de Rousseau, qui résument bien cette pensée :

« L'inaction, la contrainte où l'on retient les membres d'un enfant, ne peuvent que gêner la circulation du sang, des humeurs, empêcher l'enfant de se fortifier, de croître, et altérer sa constitution. Dans les lieux où l'on a point ces précautions extravagantes, les hommes sont tous grands, forts, bien proportionnés. Les pays où l'on embaillote les enfants sont ceux qui fourmillent de bossus, de boiteux, de cagneux, de noués, de rachitiques, de gens contrefaits de toute espèce. De peur que les corps ne se déforment par des mouvements libres, on se hâte de les déformer en les mettant en presse. On les rendrait volontiers perclus pour les empêcher de s'estropier. »⁵¹

On fixe le plus souvent la fin du sevrage, qui marque la fin de la première enfance, vers l'âge de deux ans, même si certains préconisent de sevrer jusqu'à trois ou quatre ans. C'est à la mère que revient le devoir d'allaiter, mais, d'après les nombreuses exhortations de

⁴⁸ FLANDRIN Jean-Louis, ouvrage cité, 2^e partie (« Le ménage : taille, structure et vie matérielle »).

⁴⁹ Citons par exemple le chirurgien Guillemeau, qui écrit en 1649 : « Il faut premièrement qu'elle accomode et enveloppe l'enfant de sa couche et lange. Puis, avec une bande large qui commencera au-dessus de la poitrine, elle fasse d'icelle un ou deux tours et circonvolutions, lui accommodant le bras le long des côtes, les étendant de telle sorte que ses mains s'approchent de ses genoux. Puis, sera derechef enveloppé de sa couche et lange ; et puis après, bandé tout autour du corps. Lors, ses genoux seront baissés, et entre iceux un peu de sa couche sera mise et accommodée, ensemble le long des jambes ; et les deux chevilles des pieds seront apposés uniment et enveloppées de ladite couche, laquelle sera par après repliée par-dessus bien uniment. Cela fait, on achèvera de le bander du tout, lui remettant un second lange par-dessus, pour le tenir plus chaudement et fermement. », cité in LEBRUN François, *La vie conjugale sous l'Ancien Régime*, A. Colin, coll. « U prisme », Paris, 1975, p. 124.

⁵⁰ Citons les trois principales références quant à cette pensée de liberté du corps, avec trois médecins : BALLEXSERD Jacques, *Dissertation sur l'éducation physique des enfants, depuis leur naissance jusqu'à leur puberté*, Paris, 1762 ; BROUZET, *Essai sur l'éducation médicale des enfants*, 1754 ; DESESSARTZ J.-Ch., *Traité d'éducation corporelle des enfants en bas âge ou réflexions pratiques sur les moyens de procurer une meilleure constitution aux citoyens*, Paris, 1760

⁵¹ ROUSSEAU Jean-Jacques, *Emile ou de l'éducation* [La Haye, 1762], Paris, Garnier-Flammarion, 1966, p. 44.

l'Eglise à ce sujet, il faut croire qu'elles n'avaient pas toujours l'occasion de respecter ce principe, l'allaitement par la nourrice étant accepté sous l'Ancien Régime, par souci de réalisme. Pendant la deuxième enfance, jusque vers sept ans, l'enfant se nourrit presque comme les adultes. La troisième enfance commence vers sept ans, avec le fameux « âge de discernement » ou « âge de raison » ; l'enfant sort alors un peu plus de l'enceinte familiale, il peut suivre le catéchisme, il peut recevoir les sacrements de confirmation ou même d'extrême-onction, il peut également être poursuivi et condamné, il peut aider aux travaux. Dans les milieux aisés, parvenu à l'« âge de raison », le garçon peut recevoir sa première culotte, qui remplace peu à peu la robe à partir du début du XVIII^e siècle et qui sera à son tour remplacée au milieu du siècle par le pantalon droit et la veste ; chez les filles, on opte pour des robes plus amples, pour des tissus plus légers, pour des coiffures plus simples et non poudrées à blanc. En somme, un autre monde s'ouvre à l'enfant, et surtout au garçon, et il pourra bientôt être mis au collège, si ses parents ont les moyens financiers pour, ou sinon en apprentissage, dans une majorité de cas.

2.2. Les institutions scolaires : un enseignement contrôlé par l'Eglise

La première éducation scolaire est donnée dans les petites écoles, où l'on apprend le catéchisme et les trois disciplines de base que sont la lecture, l'écriture et le calcul. La plupart de ces écoles relèvent des communautés d'habitants, mais on compte aussi dans cet enseignement élémentaire les petites écoles de charité, gratuites, qui sont réservées aux pauvres et qui dépendent des hôpitaux ou des paroisses, ainsi que les écoles tenues par les ordres religieux enseignants. Dans tous ces établissements, la religion est au premier plan, le catéchisme étant encore considéré comme la discipline fondamentale pour former de bonnes mœurs chez de bons fidèles, l'enseignement religieux connaissant une évolution positive à la fin du XVII^e siècle avec le développement des livres de catéchisme pour les enfants et avec un passage, une transition, de l'oral à l'écrit.

Après les petites écoles viennent les collèges, qui ont pour but de former aux humanités. On distingue parmi les collèges ceux qui dépendent de l'université de Paris, les collèges des principales villes du royaume qui relèvent de congrégations enseignantes et quelques collèges gérés de manière indépendante. A la fin du XVII^e siècle, on compte ainsi 86 collèges pour les jésuites, une trentaine pour les oratoriens, 24 pour les doctrinaires et 8 pour les barnabites⁵², pour une emprise écrasante du réseau jésuite, une répartition nationale du

⁵² Chiffres proposés par Monique COTTRET, in *Culture et Politique dans la France des Lumières (1715-1792)*, (Paris, Armand Colin, coll. « U », 2002), p.43-44.

réseau oratorien, répartition nationale qui n'existe pas pour les doctrinaires ou pour les barnabites⁵³. On compte au XVIII^e siècle moins de fondations de maisons nouvelles, avec une résistance plus grande de la part des universités, avec un essoufflement dans la croissance de l'éducation masculine, particulièrement après 1750.

Il faut noter que tous les collèges ne possèdent pas le même nombre de classes, celui-ci pouvant varier selon les moyens et les effectifs disponibles. Il y a les basses classes, puis les classes de grammaire (6^e, 5^e et 4^e), d'humanités (3^e et 2^e), de rhétorique, sur un an, de philosophie, sur deux ans. La majorité des collèges s'arrêtent avant la fin, les « collèges de plein exercice », c'est-à-dire au cursus complet, avec une dizaine d'enseignants et environ 200 à 300 élèves, apparaissant rarement dans les villes de province.

Le collège est en général un monde fermé sur l'extérieur, que ce soit dans l'architecture comme dans la pratique constante du latin, parfois seule langue à être autorisée pour les élèves, et dans l'immersion dans le monde antique. Même si la plupart des élèves sont externes, on veut ériger l'internat en modèle éducatif, si ce n'est chez les jésuites, en faisant en sorte que les externes restent proches de l'internat en étant logés chez des particuliers et en restant sous la surveillance du préfet des études qui a le droit d'aller les visiter par surprise, ce pour instaurer un bon contrôle des mœurs. Dans l'éducation traditionnelle des collèges, héritée des XVI^e et XVII^e siècles, on ne sort que très rarement de l'établissement, les sorties en ville restant collectives, les visites aux parents ne sont pas très fréquentes, les vacances sont courtes. Cette pratique n'empêche pas une augmentation chez les jésuites des durées de récréation, ne suppose pas un excès de travail ; le but est en fait de créer un monde bien à l'écart du monde extérieur. Les internats sont constitués de dortoirs de dix à vingt places, avec des cloisons simples entre les différentes cellules, avec une surveillance des préfets, souvent jeunes religieux en fin d'études universitaires, et également une surveillance de chaque élève sur tous les autres. On trouve chez les jansénistes l'exemple le plus significatif à ce sujet, avec la surveillance de cinq ou six enfants par un maître qui reste près d'eux de jour comme de nuit, ce pour éviter que le Mal ne les emporte. Nous retrouvons ce type de surveillance dans l'attention que l'on porte aux lectures, l'usage étant d'interdire la possession de certains ouvrages au sein du collège et de corriger certains passages d'œuvres

⁵³ La congrégation des prêtres de l'Oratoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ a été fondée au début du XVII^e siècle par le cardinal de Bérulle et compte 30 collèges dans le royaume avant l'expulsion des jésuites. La congrégation des pères de la Doctrine chrétienne a été fondée en 1592 par César de Bus et compte 27 collèges avant l'expulsion des jésuites. Les Barnabites sont une congrégation de clercs réguliers, fondée en Italie au XVI^e siècle par saint Antoine-Marie Zaccaria, et implantée en France à partir de 1609 ; leur principal établissement était celui de Montargis.

étudiées en cours. Par contre, on tend, par rapport aux siècles précédents, à diminuer tout ce qui relève du châtement corporel, tout ce qui est discipline humiliante avec recours au fouet, espionnage, ce qui répond aux conceptions nouvelles sur l'enfance, aux nouvelles sensibilités qui se développent.

En ce qui concerne les écarts d'âge dans une même classe, écarts qui vont en diminuant au cours du XVIII^e siècle, il convient de noter que, si les redoublements étaient fréquents, surtout en fin de cycle, ils n'étaient pas pour autant considérés comme une sanction, mais plutôt comme un approfondissement des connaissances. Il faut aussi prendre en considération les entrées tardives dans l'instruction pour certains élèves, une minorité, issus de classes modestes. On note au XVIII^e siècle moins de précocité qu'au siècle précédent, avec une certaine prolongation de la petite enfance, l'entrée dans les classes de grammaire passant de 5 ou 6 ans à 9 ou 10 ans en moyenne. Si les choses changent ainsi, ce n'est pourtant qu'au XIX^e siècle que l'on fera vraiment dans les collèges une distinction entre seconde enfance et jeunesse ou adolescence, que l'on liera âge et classe scolaire.

Le principal changement dans l'enseignement « secondaire » du XVIII^e siècle vient d'une rupture, celle qui suit l'expulsion des jésuites, ordonnée par le Parlement de Paris le 6 août 1762 et suivie par les autres parlements provinciaux jusqu'en 1768, après un procès civil qui a mis en avant la non-conformation des constitutions jésuites aux lois du royaume⁵⁴, en s'appuyant en particulier sur les compte-rendus du parlementaire breton René-Louis de Caradec de La Chalotais qui a pu examiner ces constitutions. Mais, si l'on voit se multiplier les plans d'éducation proposant des réformes importantes, on observe surtout une récupération des établissements scolaires par l'Université de Paris, et aussi, pour sept d'entre eux, par les oratoriens, ou encore, pour douze collèges, par les doctrinaires, qui mettent en œuvre dans ces établissements leurs propres méthodes d'enseignement, en soulignant ici que les réformes proposées par Charles Rollin, dans le *Traité des études* qui est paru en 1726-1728 et qui est pris en compte par l'Université de Paris, sont fortement inspirées des préceptes jésuites et de leurs méthodes d'enseignement.

L'accaparement des établissements jésuites par l'Etat renvoie surtout à un désir d'uniformisation de l'éducation scolaire, à une nationalisation de l'enseignement, idée de plus

⁵⁴ En 1761, l'ordre des jésuites est condamné à rembourser les dettes du Père Antoine de La Valette, supérieur des Missions aux Antilles qui a entraîné en 1755 la banqueroute de ses créanciers.

en plus présente dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, par exemple dans les textes de La Chalotais, de Rolland d'Erceville et d'autres parlementaires⁵⁵.

En février 1763, un édit tend à aider l'uniformisation, l'administration des établissements publics étant décentralisée, avec, au niveau local, la création d'un bureau comprenant l'évêque ou son représentant, les deux premiers officiers de justice du siège, les deux premiers officiers municipaux, deux notables choisis par la ville et le principal du collège. Mais les bureaux d'administration fonctionnent difficilement, ne sont pas satisfaisants, l'évolution vers un tel système ne pouvant se faire si rapidement, les problèmes premiers concernant le manque d'enseignants, manque qui n'est pas bien pris en considération par l'Etat et par ces bureaux. Du côté des congrégations enseignantes et des établissements indépendants, on connaît par ailleurs après 1760 des problèmes d'ordre financier plus conséquents qu'avant, avec une augmentation de la charge fiscale et de la décime destinée au clergé, tandis que les revenus ne suivent pas.

Si les oratoriens et les doctrinaires ont obtenu après l'expulsion des jésuites la possession et l'administration de sept et douze nouveaux établissements respectifs, il faut noter que ces ordres ont par ailleurs été fortement affaiblis par la répression antijanséniste, qui se termine en 1749. On estime pour le XVIII^e siècle à 29% la proportion d'oratoriens et de doctrinaires qui ont des sympathies jansénistes, qui s'opposent à la bulle *Unigenitus*⁵⁶ ; une partie est expulsée dans le deuxième quart du siècle. Les conflits concernant les collèges sont toutefois moins importants qu'au siècle précédent, qui a connu la querelle du cartésianisme et la condamnation de ce courant, également très ancré dans les doctrines de l'Oratoire.

Beaucoup d'enfants entrés au collège arrêtent leurs études en rhétorique, mais ceux qui le souhaitent peuvent ensuite, après deux années préparatoires de philosophie, s'inscrire dans les universités de théologie, de droit, de médecine ou d'art. Le royaume compte 18 universités en 1715, le nombre d'étudiants reste stable, mais l'enseignement supérieur se

⁵⁵ LA CHALOTAIS Louis-René de Caradec de, *Essai d'éducation nationale ou plan d'études pour la jeunesse*, 1763, 12°, IV-145 p. ; ROLLAND D'ERCEVILLE Barthélemy-Gabriel, *Compte rendu aux Chambres assemblées...*, Paris, 1768. Notons également, chez les non-parlementaires : BAUDEAU Abbé N., « De l'éducation nationale », in *Ephémérides du citoyen ou Chronique de l'esprit national*, Paris, Delalain, vol. 1, n°7, 1765 ; MENARD Abbé, *Plan d'éducation nationale*, Paris, Delalain l'aîné, 1789, 475 p. ; VAUREAL Comte de, *Plan ou essai d'éducation générale et nationale, ou la meilleure éducation à donner aux hommes de toutes les nations...*, Bouillon, Société typographique, 1783, 8°, 148 p.

⁵⁶ « La constitution *Unigenitus Dei Filius* promulguée par le pape Clément XI, et publiée à Rome le 8 septembre 1713, condamnait cent une propositions extraites du livre du janséniste Quesnel, *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*. Le 15 février 1714, sur l'injonction de Louis XIV, le parlement de Paris l'avait enregistrée sans pour autant l'approuver. La déclaration royale du 24 mars 1730 l'imposera comme loi du royaume. » in VIGUERIE Jean de, *Histoire et dictionnaire du temps des Lumières, 1715-1789*, Paris, Robert Laffont, 1995, « Dictionnaire », article « *Unigenitus* ».

relève difficilement d'une longue crise, financière, matérielle, également intellectuelle, en notant la régression constante de la traditionnelle *peregrinatio*, qui voulait que les étudiants voyagent d'une université à une autre, avec tous les avantages que cela pouvait leur procurer, avec toute l'expérience que cela pouvait leur apporter.

On distingue parmi les universités celle de Paris, qui sert à l'éducation prestigieuse d'une élite, et les universités de province qui proposent de former pour les offices locaux.

Il convient pour finir de présenter rapidement les autres établissements d'enseignement public, avec un enseignement spécialisé dans les écoles militaires, ainsi dans les écoles d'artillerie et de génie, comme l'Ecole Royale du Génie de Mézières, fondée en 1749, ou encore l'Ecole Royale Militaire de Paris, fondée en 1751 pour « cinq cent gentilshommes nés sans bien », école fermée en 1776 à cause de son coût de fonctionnement et dispersée en 1776 dans douze écoles royales militaires provinciales qui proposent 600 bourses pour de jeunes nobles. Parmi les autres écoles spécialisées, nous comptons l'Ecole des Ponts et Chaussées, fondée en 1747, les écoles de « dessein », au nombre de sept en 1758⁵⁷, l'Ecole Royale Vétérinaire de Lyon, fondée en 1762, ou encore des écoles d'arts, de mathématiques, d'architecture...

2.3. L'éducation privée

Il y a par ailleurs un enseignement privé qui continue de se développer au XVIII^e siècle, sous deux formes, le préceptorat et les pensions privées ou « maisons d'éducation », avec un débat sur le choix entre éducation publique et éducation privée, débat qui concerne essentiellement les milieux nobles et bourgeois.

Le préceptorat est très utilisé au niveau de la famille royale et de la noblesse, chaque enfant royal ayant son gouverneur et son précepteur, tout au moins avant leur entrée au collège. Ce type d'enseignement demande des moyens financiers importants, ce qui limite son utilisation à la noblesse et à la bourgeoisie, qui ont le choix, qui peuvent aussi se tourner vers les pensions privées, en plein essor au siècle des Lumières, avec en particulier le succès de celles tenues par les Frères des Ecoles Chrétiennes.

Les pensions privées, maisons tenues par des particuliers, offrent l'avantage de ne s'occuper que d'un petit groupe d'élèves, ce qui répond au problème des grands effectifs que

⁵⁷ En 1746, Ferrand de Monthelon, professeur à l'Académie royale de peinture et de sculpture, publie dans le *Mercure de France* un « Projet pour l'établissement d'écoles gratuites de dessin » pour les pauvres ; une école de dessin s'installe d'abord à Rouen en 1746, avec le peintre dunkerquois Jean-Baptiste Descamps, puis à Reims, à Toulouse, à Marseille, à Lille, à Lyon, à Amiens, entre 1748 et 1758.

l'on trouve dans les collèges. Elles offrent aussi un enseignement plus complet, avec des cours supplémentaires par rapport aux collèges, ainsi avec l'enseignement de la danse, de la musique, des mathématiques, des langues vivantes. Ces établissements proposent d'autres enseignements, mais aussi d'autres méthodes. Ainsi, l'« Académie des Enfants » des sieurs Viard et Mahaux, installée à Paris, propose l'utilisation du « Bureau typographique » de Louis Dumas⁵⁸ pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, la méthode consistant en une sorte de jeu qui repose sur l'assemblage de lettres pour former des mots, avec des caractères simples et des caractères combinés en syllabes ; cette école propose également une « Bibliothèque historique élémentaire » créée par Mahaux sur le modèle du « Bureau typographique », ainsi que la méthode interlinéaire de Dumarsais pour l'apprentissage du latin, méthode qui consiste à noter une première ligne avec le texte latin brut, une autre ligne avec l'ordre des mots latins correspondant à l'ordre français et enfin une dernière ligne pour la traduction française du texte. La deuxième moitié du XVIII^e siècle voit l'apparition et le développement de certaines méthodes⁵⁹ qui ne peuvent être mises en pratique que dans ce genre d'établissements privés ou dans le préceptorat quand les parents sont d'accord pour qu'on les utilise dans l'éducation de leurs enfants. Les pensions Chompré père et fils défendent également le système typographique, publient leurs propres manuels, tout comme d'autres maîtres de pension.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes, congrégation religieuse fondée en 1695 par Jean-Baptiste de La Salle (1651-1719)⁶⁰ pour instruire gratuitement les enfants, comptent vingt-deux établissements en 1719, cent dix en 1789, avec une majorité de petites écoles, mais aussi neuf pensionnats, fondés après 1770, où l'on enseigne « le commerce, la finance, le militaire, l'architecture et les mathématiques, en un mot tout ce qu'un jeune homme peut apprendre, à l'exception du latin »⁶¹. Si l'institut est approuvé par le roi, en 1724, et par le pape, en 1725, s'il est encouragé par certaines congrégations religieuses, comme celle des jésuites, il est par contre combattu par une majorité de philosophes, qui mettent en avant la nécessité de l'ignorance populaire, ou encore par certains notables, pour les mêmes raisons⁶².

⁵⁸ Méthode présentée par le *Mercure de France* de 1730 à 1732.

⁵⁹ Notons également de nouvelles méthodes, comme celle de Frémy en 1722, qui ont recours pour l'apprentissage du latin à des systèmes complexes de signes, à des constructions chiffrées, censés susciter la curiosité de l'élève, méthodes critiquées par Dumarsais, qui les trouve trop mécaniques.

⁶⁰ Jean-Baptiste de La Salle est l'auteur de *Les Règles de la bienséance et de la civilité chrétienne* (1703) et *La conduite des écoles chrétiennes* (1720), qui indiquent le fonctionnement de ces établissements.

⁶¹ Selon un prospectus de 1774, cité dans VIGUERIE Jean de, *Histoire et dictionnaire du temps des Lumières, 1715-1789*, Paris, Robert Laffont, 1995, « Dictionnaire », article « Ecoles chrétiennes (frères des) ».

⁶² Ainsi, en 1764, le lieutenant général de la sénéchaussée de Toulouse écrit : « L'établissement de ces frères dans le royaume a répandu la gratuité de l'enseignement, source d'inconvénients sentis dans tous les temps par

2.4. « L'éducation du monde »

Il reste à parler d'un dernier type d'éducation, l'éducation du monde, c'est-à-dire l'éducation que l'on reçoit de l'extérieur. Ce lieu d'éducation, vaste, est particulièrement important sous l'Ancien Régime si l'on prend en considération que la plupart des enfants entrent très tôt dans la vie professionnelle, avec une mise en apprentissage après la sortie des petites écoles ou de classes du collège, ou encore avec l'exercice de divers métiers en plus des activités scolaires.

Quand l'enfant prend plaisir à l'étude, il se peut qu'il ait ensuite du mal à entrer dans le monde, le collège restant fermé, protégé, encore éloigné au XVIII^e siècle de l'extérieur, ce qui lui est comme nous le verrons très reproché. Si ce n'est dans les pensions tenues par les Frères des Ecoles Chrétiennes, on ne trouve pour les garçons aucune véritable formation professionnelle dans l'enseignement secondaire public ou privé.

Si l'éducation scolaire est un temps de repli, il en va tout autrement après, que ce soit dans la vie professionnelle ou dans la vie de la Cour, Cour dans laquelle les jeunes nobles doivent s'intégrer, ce qui n'est pas si simple quand on a reçu une éducation encore héritée des pédagogies traditionnelles du XVII^e siècle et quand on n'a pas eu l'occasion de fréquenter les salons en simple spectateur pendant son enfance. Certains peuvent déplorer l'écart qui existe entre le discours scolaire et la « langue de la société »⁶³ ; dans les différents témoignages étudiés par Lucien Bély, témoignages qui concernent exclusivement des exemples nobles et bourgeois, on note que « la bonne compagnie, lieu du plaisir et de la joie, s'oppose à la raideur et à l'ennui de l'école, [que] l'éducation du monde, vivante, diverse et légère, [s'oppose] à l'instruction scolaire, morte, une et pesante »⁶⁴.

Ainsi, sous l'Ancien Régime, l'enfant connaît trois éducations différentes, dans trois lieux, l'enceinte familiale, l'établissement scolaire et le monde extérieur, trois lieux qui sont nettement séparés les uns des autres, le système scolaire étant considéré comme le principal responsable de cette division qui pose des problèmes évidents d'intégration, le passage d'un monde éducatif à un autre se faisant le plus souvent très rapidement.

les génies les plus éclairés », cité par Georges RIGAUT, *Histoire générale de l'institut des frères des Ecoles chrétiennes*, t. II, p. 431, lui-même cité par VIGUERIE Jean de, article cité.

⁶³ C'est le cas de Jean de Norvins, cité par Lucien BELY dans l'article « L'élève et le monde. Essai sur l'éducation des Lumières, d'après les mémoires autobiographiques du temps », paru dans la *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine* (Paris, 1981, 1, p. 3-35).

⁶⁴ BELY Lucien, article cité, p. 17.

Chapitre 3

Le contenu de l'enseignement

Ouvrons un dernier chapitre sur les pratiques de l'éducation au XVIII^e siècle, chapitre qui va s'intéresser au contenu de l'enseignement, c'est-à-dire aux différentes disciplines présentes dans les établissements scolaires, des petites écoles aux collèges, qui occupent largement la période la plus longue dans un cursus complet d'études, en notant les différentes évolutions observées au cours du siècle.

3.1. Les enseignements élémentaires

Dans cette catégorie des enseignements élémentaires, nous comptons les disciplines présentes au sein des petites écoles, la lecture, l'écriture, le calcul et l'enseignement religieux, surtout représenté par le catéchisme.

Si l'on enseigne surtout aux filles la lecture et l'écriture du français, pour des raisons purement pratiques, le sexe féminin n'allant souvent pas au-delà de cette enseignement élémentaire, il en va autrement des garçons auxquels on impose en premier lieu le latin. Ils apprennent à lire dans les livres latins, et la prononciation des mots français leur sera même enseignée en latin, ce contre l'avis de Port-Royal ou encore de Jean-Baptiste de La Salle, qui préfèrent commencer par le français, plus utile, plus pratique, et qui pensent que l'apprentissage premier du latin, plus facile, ne dispose pas à l'apprentissage postérieur du français. Le latin reste prioritaire jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. C'est essentiellement autour de la méthode que l'apprentissage de la lecture évolue, avec un souci de le rendre plus ludique, mais ce sont surtout dans les pensions privées, chez les Frères des Ecoles Chrétiennes ou chez certains précepteurs que les nouvelles méthodes apparaissent, avec l'exemple déjà cité du « Bureau typographique » de Louis Dumas dans les pensions privées et chez quelques précepteurs exerçant dans les milieux nobles ou même dans la famille royale.

En ce qui concerne l'écriture, enseignée après que les rudiments de lecture soient acquis, la méthode utilisée, et la plus logique, consiste à aller du plus simple au plus compliqué, ce que l'on retrouve dans l'apprentissage du calcul qui lui aussi intègre de plus en plus le jeu, le ludique, pour des résultats qui se veulent d'un caractère utilitaire.

L'enseignement donné dans les petites écoles sert surtout à la formation chrétienne, la plupart des lectures concernant des textes à caractère religieux, des passages de la Bible, inscrits dans les catéchismes. Après des efforts pour avoir un clergé plus instruit, par le biais de séminaires, c'est surtout à la fin du XVII^e siècle que se précise une législation sur l'enseignement du catéchisme, avec des détails sur le temps, sur le lieu, sur les manuels à utiliser ; tous les enfants et tous les domestiques doivent assister aux instructions, et l'on

menace de peines d'ordre pécuniaire les curés qui ne font pas leur devoir, d'une privation d'absolution, en d'autres termes d'une non rémission des péchés par le prêtre, pour les parents qui ne respectent pas leurs obligations. On note en outre une augmentation au XVIII^e siècle des mentions précisant l'obligation d'enseigner le catéchisme dans les contrats d'engagement des maîtres et maîtresses. Les prélats contrôlent ce qui se passe dans les hôpitaux généraux, dans les écoles de charité, les bureaux de charité prenant parfois la liberté de supprimer l'assistance à ceux qui refusent le catéchisme. Devant l'absence de résultats satisfaisants, le clergé continue de faire appel à des mesures royales, qui apparaissent surtout dans la déclaration du 14 mai 1724, déclaration dans laquelle Louis XV demande à ce qu'il y ait partout suffisamment de personnes pour donner une instruction religieuse à tous, ce qui ne va pas sans résistance de la part de curés, alors punis, et d'intendants⁶⁵.

La plus grande partie de l'instruction religieuse élémentaire ne se fait pourtant pas à l'école par les lectures de textes sacrés ou par l'apprentissage du catéchisme, elle se fait surtout par le biais de prières, de messes, dans le sein des petites écoles, des pensions ou aux côtés du précepteur quand l'éducation choisie par les parents est religieuse, mais aussi à l'église, toujours très fréquentée au XVIII^e siècle, malgré l'amorce d'une lente déchristianisation, surtout perceptible dans les sphères nobles et bourgeoises.

Si l'on s'en tient parfois uniquement à l'apprentissage de la lecture pour les filles, en abandonnant l'écriture et le calcul, l'enseignement religieux concerne lui les deux sexes, il est même véritablement le seul enseignement qui est commun à toutes les formations, aux deux sexes, avec pour finalité de cette instruction la première Communion, qui arrive vers l'âge de douze ans pour les garçons, un peu plus tôt, vers l'âge de dix ans, pour les filles.

3.2. Le cursus du collège

Prenons le modèle des « collèges de plein exercice » pour cette étude du cursus de l'enseignement « secondaire », avec les basses classes qui correspondent à l'enseignement donné dans les petites écoles, puis les classes de grammaire (6^e, 5^e et 4^e), d'humanités (3^e et 2^e), de rhétorique, sur un an, de philosophie, sur deux ans, en soulignant à nouveau que la plupart des collèges du royaume s'arrêtent avant la fin de ce cursus-type.

La première remarque générale sur ce cursus revient à préciser que chaque classe est liée aux classes précédente et suivante, l'enseignement dans une classe préparant

⁶⁵ Sur cette législation du catéchisme : DAWSON Nelson-Martin, « La législation sur l'enseignement du catéchisme, en France, aux XVII^e-XVIII^e siècles : rencontre de diverses volontés », in *Enseigner le catéchisme : autorités et institutions, XVII^e-XX^e siècles*, sous la dir. de Raymond Brodeur et Brigitte Caulier, Saint-Nicolas (Québec), Presses de l'Université de Laval, Paris, éd. du Cerf, 1997, p. 111-121.

l'enseignement donnée dans la classe suivante. Il convient de préciser en quoi consiste l'instruction de chaque classe et de présenter les disciplines, les buts qui leur sont assignés et leurs contenus, ce en s'appuyant sur la méthode la plus usitée dans le royaume, celle des jésuites, et en observant comment s'inscrivent les autres usages, ceux de l'Université de Paris et des autres congrégations enseignantes, par rapport à la pédagogie jésuite.

Les jésuites restent fidèles au latin, les élèves devant écrire et s'exprimer dans cette langue au sein de leurs collèges, ainsi qu'à une formation religieuse que l'on trouve au premier plan dans leur plan d'études, le *Ratio atque institutio studiorum Societatis Jesus*, rédigé en latin par le Père de Jouvency et adopté pour l'enseignement jésuite en 1599 :

« Règles communes aux professeurs des classes inférieures

[325] *Fin.*

Le maître formera les adolescents confiés à la discipline de la Compagnie, en sorte qu'ils s'imprègnent avant tout, en même temps que des lettres, des mœurs dignes d'un chrétien. Son attention particulière se portera, tant dans les leçons, quand l'occasion s'en présentera, qu'en dehors d'elles, à disposer les tendres esprits des adolescents à l'obéissance et à l'amour de Dieu et des vertus par lesquelles on doit lui plaire [...].

[342] *L'usage de parler latin.*

Avant tout on conservera strictement l'usage de parler latin, sauf dans les classes où les élèves ne savent pas le latin ; de sorte qu'il ne sera jamais permis, pour tout ce qui concerne la classe, d'utiliser la langue maternelle ; on infligera aussi des blâmes à ceux qui n'en tiendraient pas compte ; et, à cette fin, le maître parlera continuellement latin. »⁶⁶

Pour l'ensemble du cursus, on a recours à l'Antiquité pour les langues et la littérature, avec aussi la présence du grec, toujours secondaire par rapport au latin, plus importante en humanités et surtout en rhétorique, avec la lecture de Démosthène, Lucien, Thucydide, Plutarque, Hérodien, Homère, Sophocle, Euripide, Pindare et Anacréon⁶⁷. Parmi les auteurs latins étudiés, Cicéron s'impose, aux côtés de Juvénal, Perse, Térence, Horace, Martial, Ovide, Virgile, entre autres, pour lesquels le Père de Jouvency crée des versions différentes, vidées des passages considérés comme dangereux, ce pour ne pas donner aux élèves de mauvaises influences.

Les oratoriens s'opposent à cette façon d'expurger les textes, considérant que la méthode ne fait que rendre les élèves plus curieux quant à ce qu'on ne leur fait pas lire, quant

⁶⁶ *Ratio studiorum, Plan raisonné et institution des études dans la Compagnie de Jésus* (édition de 1599 et versions antérieures), édition bilingue latin-français, présentée par Adrien Demoustier et Dominique Julia, traduite par Léone Albrieux et Dolorès Pralon-Julia, annotée et commentée par Marie-Madeleine Compère, Paris, Belin, coll. « Histoire de l'éducation », 1997, articles n°325 et 342 de la version de 1599.

⁶⁷ Listes exhaustives des auteurs grecs étudiés qui provient en partie de l'ouvrage de Chantal GRELL, *Le XVIII^e Siècle et l'Antiquité en France (1680-1789)* (Oxford, Voltaire Foundation, 1995, t. I, part. I, ch. 1).

à ce que l'on censure dans les livres et dans les manuels. Par ailleurs, ce sont les oratoriens qui les premiers donnent moins d'importance au latin dans leur cursus d'études, en simplifiant son enseignement, ce en mettant en avant les traductions interlinéaires, en abandonnant le thème pour la version comme cela s'impose partout au cours du XVIII^e siècle, et en préférant à ces deux derniers exercices le commentaire, qui demande l'accumulation dans un seul cours de plusieurs types d'études, dont l'histoire et la géographie, ou encore la grammaire, la poésie, l'éloquence⁶⁸, même s'il n'y a que peu de changements concrets quant à ce dernier point. Les oratoriens sont en somme moins fidèles que les autres à l'enseignement prioritaire du latin, celui-ci n'étant plus obligatoire avant la 4^e, ce dès la fin du XVII^e siècle, le français devenant première langue dans leurs collèges juste avant la Révolution, alors qu'il ne semble pas qu'elle était enseignée avant 1750⁶⁹, le verbe « sembler » étant le plus approprié, étant donné la difficulté pour les historiens de l'éducation de vraiment identifier ce qui est dit et proposé dans les textes et règlements et ce qui est effectivement pratiqué, de bien faire la distinction entre les cours annoncés dans les textes et les cours effectivement dispensés.

Dans la plupart des établissements, on associe grammaire, littérature, histoire dans un même enseignement, avec chez les jésuites la fable, qu'ils sont les premiers à inscrire dans un programme, fable qui est également sujet à débat chez les philosophes des Lumières. L'histoire et la géographie ne sont pas encore au début du XVIII^e siècle l'objet de cours particuliers dans les collèges, mais sont uniquement utilisées comme des compléments d'étude dans d'autres disciplines, et l'on s'en tient encore parfois à de simples listes chronologiques pour l'histoire et à des remarques anecdotiques pour la géographie. Puis, lentement, ces disciplines vont gagner en autonomie, avec les langues vivantes, ce que révèle une enquête menée par le Parlement de Paris après 1762⁷⁰.

En ce qui concerne les exercices donnés en cours, les jésuites demandent plus de devoirs écrits que d'explications de textes, priorité des devoirs écrits qui s'impose peu à peu dans l'Université de Paris. Pour créer l'émulation, on donne des récompenses aux meilleurs, récompenses qui pourraient surprendre aujourd'hui, consistant en des activités de charité, avec des visites aux pauvres, aux malades des hôpitaux, ou encore, pour l'élite, des devoirs de piété et des exercices littéraires supplémentaires. On met aussi en place des « Exercices

⁶⁸ Modifications particulièrement soutenues par le Père Lamy, dans ses *Entretiens sur les sciences*, parus en 1683, équivalents du *Ratio studiorum* des jésuites.

⁶⁹ D'après CHERVEL André, « L'enseignement des langues dans les collèges de l'Oratoire », in *Le collège de Riom et l'enseignement oratorien en France au XVIII^e siècle, [Colloque, Riom, maison Antoine Pandu, 28-30 mars 1991]*, Paris, CNRS éd., Oxford, Voltaire Foundation, 1993, p. 229-237.

⁷⁰ Enquête signalée par Antoine Léon et citée dans HENAIRE Jean, *La fermentation des idées pédagogiques et les programmes scolaires en France : 1700-1762*, Thèse, Doct. 3^e cycle, Univ. de Paris, 1972, p. 194.

publics » devant les parents et des notables invités pour l'occasion⁷¹. Dans les classes, on observe une concurrence, une hiérarchie, entre les élèves, des marques d'honneur, chacun étant « classé » selon son mérite, chacun ayant une fonction d'importance dans le fonctionnement général de la classe.

L'instruction religieuse a dans tous les établissements une place privilégiée, mais les exercices religieux restent beaucoup plus nombreux que les cours. Les prières, messes et retraites concernent beaucoup plus de temps que les explications du catéchisme, courtes, et les récitations, avec, parmi les locaux des collèges et pensionnats des congrégations, parfois de l'Université, une église ou une chapelle pour répondre à ce besoin de l'époque. En outre, on observe la présence importante d'une littérature païenne, représenté par les auteurs latins et grecs, alors que les auteurs chrétiens sont presque absents des programmes, ces derniers étant moins assimilables, si l'on suit la pensée du Père de Jouvençy ou de Rollin, les premiers étant plus agréable à étudier par leur recours à la mythologie, à l'imaginaire. Ainsi, dans les statuts de 1598, l'Université n'accepte aucun auteur chrétien alors qu'elle nomme Térence, Plaute, Juvénal, considérés comme « licenciés » et bannis par les jésuites. Mais, quel que soit les auteurs, les textes soulignent bien qu'il faut toujours mettre en avant le christianisme, par une explication faite « de telle manière que, quoique païens et profanes, ils deviennent les panégyristes du Christ », d'après le Père de Jouvençy⁷², d'après Rollin également.

Egalement commune à tous les niveaux d'études, la morale est l'objet d'un enseignement très approfondi, avec de nombreux rapports à l'instruction religieuse. On surveille les comportements, plus chez les jésuites que dans les collèges tenus par l'Université ; on apprend à bien se tenir à table, à être poli, à mener une conversation correcte, les codes de conduite étant devenus de plus en plus précis depuis le Moyen-Age, comme l'explique par exemple Norbert Elias dans ses travaux sur l'évolution des mœurs dans la civilisation occidentale. On utilise là encore dans les textes le monde romain, un monde fictif créé pour l'occasion, avec des morceaux choisis qui poussent à un dévouement total à la patrie, à la patience face à l'adversité, à la fermeté intérieure, le but étant de maîtriser ses passions, à une formation du bon goût. Cette éducation morale est censée préparer au monde extérieur, elle est censée préparer à la piété, mais les pédagogues posent des limites très

⁷¹ A propos de ces « Exercices publics », leur intérêt est souligné par Charles Rollin : « On les tient [les élèves] en haleine pendant toute une année, en leur montrant de loin le public comme devant être le témoin et le juge des progrès qu'ils auront fait », *Traité des études*, livre VIII, part. II, ch. 2, art. 2, cité par SNYDERS Georges, *La pédagogie en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 1965, p. 50.

⁷² Cité dans SNYDERS Georges, ouvrage cité, p. 62.

strictes, avec de nombreuses censures ; plutôt que d'être amenées à l'élève, les « bonnes mœurs » lui sont le plus généralement imposées.

En ce qui concerne la danse, la pratique est limitée à un entraînement physique plus qu'à une véritable formation de cet art, encore considéré au XVIII^e siècle comme trop léger. Il y a également des hésitations quant au théâtre, présent dans l'éducation des jésuites et mis en place après 1762 par les bureaux d'administration, avec un choix précis des sujets ; ainsi il faut « que le sujet des tragédies et des comédies, lesquelles doivent être en latin et très rares, soit sacré et pieux », « qu'il n'y ait entre les actes aucun intermède qui ne soit en latin et décent, qu'aucun personnage ou costume de femme n'y soit introduit », d'après le *Ratio studiorum* jésuite⁷³, ce qui rend les représentations publiques assez austères alors que ce sont les parents qui paient les costumes ainsi qu'une partie du décor, ce qui pousse à une introduction du français, au recours à des sujets plus légers, avec plus de comédies au XVIII^e siècle et à de plus en plus de transgressions quant à l'interdiction des rôles féminins, certains garçons se travestissant sur scène.

Pour montrer ce qui différencie les trois classes de grammaire, inférieure, moyenne et supérieure, et pour voir en quoi consiste l'enseignement des classes d'humanités, référons-nous directement au *Ratio studiorum* des jésuites, qui présente de façon claire le « Niveau » de chacune des classes, par le biais des « Règles du professeur », avec des précisions sur les connaissances demandés, sur les auteurs étudiés, en notant tout de même que le texte date de 1599 et n'est donc pas forcément pris à la lettre dans les collèges jésuites du XVIII^e siècle, surtout en ce qui concerne les auteurs. Cette dernière remarque rejoint ce qui a été dit précédemment sur la distinction difficile entre ce qui est annoncé et ce qui est pratiqué dans les cours. Pour autant, même s'il peut y avoir eu des changements, le texte permet de bien cerner la méthode et l'évolution proposée au cours du cursus. Nous inversons dans les quelques articles présentés sur la page suivante l'ordre du texte original, en partant de la classe inférieure de grammaire, pour finir par la classe d'humanités, divisée en deux années de cours au XVIII^e siècle :

⁷³ *Ratio studiorum*, ch. II, art. 2, cité dans SNYDERS Georges, ouvrage cité, p. 143.

« Règles du professeur de la classe inférieure de grammaire

[425] Niveau.

Le niveau de cette classe est la connaissance parfaite des rudiments et une première connaissance de la syntaxe. Le professeur commence en effet par les déclinaisons et va jusqu'à la construction commune des verbes. Là où il y aura deux divisions, on attribuera à la division inférieure, dans le premier livre, l'étude des noms, des verbes, des rudiments, des quatorze règles de la construction, des genres des noms ; à la division supérieure, dans le premier livre, la déclinaison des noms, sans les appendices, les prétérits et les supins ; dans le second livre, l'introduction à la syntaxe, sans les appendices, jusqu'aux verbes impersonnels. »

« Règles du professeur de la classe moyenne de grammaire

[415] Niveau.

Le niveau de cette classe est la connaissance de toute la grammaire, sans qu'elle soit cependant étudiée à fond ; on l'explique, en effet, depuis les commencement du livre second jusqu'à la construction figurée, en ajoutant les appendices les plus faciles. En grec, relèvent de cette classe les noms contractes, les verbes contractes, les verbes en *-mi* et les formations plus faciles. Pour les prélections, exclusivement les lettres familières de Cicéron, les poèmes les plus faciles d'Ovide, et, au second semestre, si le préfet en est d'accord, le catéchisme grec ou la table de Cébès. »

« Règles du professeur de la classe supérieure de grammaire

[405] Niveau.

Le niveau de cette classe est la connaissance parfaite de la grammaire ; on y revoit en effet la syntaxe depuis le début, en y ajoutant tous les appendices ; ensuite, on expliquera la construction figurée et la métrique. En grec, les huit parties du discours, soit [les rudiments]. En ce qui concerne les leçons, on pourra expliquer, au premier semestre, parmi les orateurs, les lettres les plus importantes de Cicéron [...] ; pendant le second semestre, le livre de l'*Amitié*, de la *Vieillesse*, les *Paradoxes*, et d'autres du même genre. Parmi les poètes, au premier semestre, un choix d'élégies et d'épîtres expurgées d'Ovide ; de même, au second semestre un choix de passages expurgés tirés de Catulle, de Tibulle, de Propertius, et des églogues de Virgile, ou encore les livres les plus faciles du même Virgile, comme le quatrième des *Géorgiques*, le cinquième et le septième de l'*Enéide* ; en grec, Saint Chrysostome, Esope, Agapet, et autres auteurs semblables. »

« Règles du professeur d'humanités

[395] Niveau.

Le niveau de cette classe consiste, quand les élèves sont sortis des classes de grammaire, à préparer pour ainsi dire le terrain à l'éloquence ; ce qui se fait d'une triple manière : par la connaissance de la langue, par une certaine érudition et par une brève information sur les règles relatives à la rhétorique. On donnera dans les prélections quotidiennes les explications permettant de connaître la langue, [...] ; parmi les orateurs, on expliquera le seul Cicéron, dans presque tous les ouvrages qui contiennent la philosophie morale ; parmi les historiens, César, Salluste, Tite-Live, Quinte-Curce et historiens semblables ; parmi les poètes, Virgile surtout, [...] ; en outre, des *Odes* choisies d'Horace ; de même les élégies, épigrammes et autres poèmes des poètes illustres de l'Antiquité, pourvu qu'ils soient expurgés de toute obscénité. On pratiquera l'érudition avec mesure, pour stimuler parfois et recréer l'intelligence, sans gêner l'attention donnée à la langue.

On présentera au second semestre un bref résumé des règles de rhétorique, [...]. Pendant ce temps, négligeant la philosophie de Cicéron, on pourra prendre quelques-uns de ses discours plus faciles, [...]. La partie de la langue grecque qui relève de cette classe est celle qu'on appelle proprement syntaxe. En outre, on prendra soin que les élèves comprennent passablement les écrivains et sachent écrire quelque chose en grec. »⁷⁴

⁷⁴ *Ratio studiorum, Plan raisonné et institution des études dans la Compagnie de Jésus* (édition de 1599 et versions antérieures), édition bilingue latin-français, présentée par Adrien Demoustier et Dominique Julia, traduite par Léone Albrieux et Dolorès Pralon-Julia, annotée et commentée par Marie-Madeleine Compère, Paris, Belin, coll. « Histoire de l'éducation », 1997, articles n°395, 405, 415 et 425 de la version de 1599.

On observe ainsi une évolution dans les trois classes de grammaire de l'apprentissage des règles les plus simples aux plus compliquées, de « la connaissance parfaite des rudiments » à « la connaissance parfaite de toute la grammaire » pour le latin, le grec étant essentiellement présent dans les classes moyenne et supérieure pour une seule connaissance des rudiments à la fin de ce premier cycle d'études. Pour ce qui est des auteurs, il est essentiellement question de Cicéron (106-43 av. J.C.), qui l'emporte largement sur les autres, de Virgile (v. 70-19 av. J.-C.), avec les *Enéides* et les *Géorgiques*, et d'Ovide (43 av.-17 ou 18 ap. J.-C.), pour ses *Odes*, élégies et épîtres. Ces auteurs sont étudiés par le biais de la « prélection », en latin *praelectio*, qui consiste en la lecture suivie d'un texte, expliqué et commenté par le maître, *praelectio* qui prend dans les classes supérieures un autre sens, celui d'exercice, équivalent de l'exposé actuel.

On continue dans la classe d'humanités à pratiquer la langue latine, à étudier la grammaire pour atteindre un niveau de perfection, et à pratiquer le grec, tout en se préparant aux études postérieures, celles concernant l'éloquence, la rhétorique, avec une approche de l'érudition, jusqu'ici absente, et avec les premiers rudiments de rhétorique. Le terme d'*eruditio*, il faut le noter, ne renvoie pas dans ce contexte à une science approfondie, mais plutôt à des connaissances multiples et variées en toutes sortes de domaines. En ce qui concerne les auteurs et les « prélections », les traités philosophiques et les discours de Cicéron l'emportent respectivement aux premier et second semestres ; le principal poète reste Virgile et l'on note Horace (65-8 av. J.-C.), pour ses *Odes* ; pour l'érudition, on étudie les principaux historiens, César, Salluste, Tite-Live, Quinte-Curce entre autres.

Que ce soit dans les classes de grammaire ou d'humanités, la liste des auteurs n'est pas fixe et définitive, les règles acceptant d'autres textes, comme « un choix de passages expurgés tirés de Catulle, de Tibulle, de Propertius » dans la classe supérieure de grammaire, comme des « élégies, épigrammes et autres poèmes des poètes illustres de l'Antiquité », à condition qu'ils soient eux aussi « expurgés de toute obscénité ».

On apprend d'abord la grammaire latine en latin, avec d'abord la *Minerve* de Sanctius, avec dix-sept éditions de 1702 à 1802, « le » Despautère, dont la première édition remonte à 1537 et qui est l'objet de diverses réadaptations au XVIII^e siècle. Port-Royal, qui préfère une grammaire latine en français, propose en 1644 la *Nouvelle Méthode latine* de Lancelot, qui compte entre huit cent et neuf cent pages et qui est continuellement éditée jusqu'en 1761. Mais on considère dès la fin du XVII^e siècle et tout au long du XVIII^e siècle que ces grammaires sont trop volumineuses, que les règles sont trop nombreuses et trop lourdes pour les élèves.

On tend à une simplification générale des méthodes, tout au moins pour les premières classes de grammaire, le but étant de créer des manuels différents selon les niveaux, pour aller du plus simple au plus compliqué, avec également des remaniements de grammaire, dont celle de Despautère, reprise, toujours en latin, par Codret avec *Les Rudiments ou les premiers principes de la langue latine* en 1676, mais aussi, partant du français, par Fleuriau avec *Les Principes de la langue latine*, édités pour la deuxième fois en 1754, ou encore par Lhomond avec les *Eléments de la grammaire latine à l'usage des collèges*⁷⁵.

A un niveau d'études plus avancé, dans les classes d'humanités et de rhétorique particulièrement, on utilise des traités plus précis, comme les traités des élégances, dont le *Manuel des grammairiens* de Nicolas Mercier, manuel qui compte treize éditions entre 1657 et 1769, ou comme les traités des particules et quelques méthodes, dont les *Règles pour la langue latine et française* de Denis Gaultier, en cinq volumes édités entre 1716 et 1719.

Procédons de même pour la classe de rhétorique, enseignement pour lequel nous avons déjà plus d'éléments permettant de comparer le texte des jésuites et l'instruction effectivement dispensée au XVIII^e siècle :

« Règles du professeur de rhétorique

[375] Niveau.

On ne peut déterminer et limiter précisément le niveau de cette classe ; elle forme, en effet, à l'éloquence parfaite, qui comprend deux matières essentielles, l'écriture en prose [surtout] et l'écriture poétique [...] ; l'éloquence ne sert pas seulement l'utilité, mais se complaît aussi dans l'élégance.

On peut toutefois dire de façon générale que l'éloquence se réduit essentiellement à trois éléments : les règles de l'expression orale, le style et l'érudition.

Bien qu'on puisse chercher et observer partout les règles, on ne doit cependant expliquer dans les prélections quotidiennes que les ouvrages rhétoriques de Cicéron, la *Rhétorique* d'Aristote et, si on le juge bon, sa *Poétique*.

Bien que l'on puisse choisir aussi des historiens et des poètes tout à fait reconnus, on empruntera le style presque uniquement à Cicéron ; si tous ses livres sont très aptes à former le style, seuls ses discours, cependant, seront l'objet des prélections, pour que l'on distingue bien les règles de l'art mises en œuvre dans ses discours.

On doit enfin tirer l'érudition de l'histoire et des mœurs des nations, de l'autorité des écrivains et de toute science, mais avec une certaine retenue, en tenant compte des capacités des élèves.

En grec, [...] la prosodie et une connaissance plus approfondie des auteurs et des dialectes. Le maître n'expliquera pas le résumé de logique à la fin de l'année de rhétorique. »⁷⁶

⁷⁵ Ouvrages cités par Bernard COLOMBAT dans son article sur « Les grammaires latines en France », paru dans la revue *Dix-huitième siècle* (Paris, 1995, n°27, p. 25-42).

⁷⁶ *Ratio studiorum, Plan raisonné et institution des études dans la Compagnie de Jésus* (édition de 1599 et versions antérieures), ouvrage cité, article n°375 de la version de 1599.

On note dans ces règles les buts du cours de rhétorique, à savoir que les élèves soient de bons orateurs, aient un bon style d'écriture et suffisamment de connaissances pour que leurs textes se distinguent des autres, pour avoir matière à convaincre l'auditoire. Pour l'art oratoire, on préconise l'étude de Cicéron et de ses « ouvrages rhétoriques », qui sont dans l'ordre d'écriture le *Brutus*, le *de Oratore* et l'*Orator*, ou encore l'étude d'Aristote (384-322 av. J.-C.), jusqu'ici absent, avec sa *Rhétorique* et sa *Poétique*, les deux auteurs ayant été parmi les premiers à faire de cette discipline un art de persuader, d'inventer, d'argumenter. C'est encore sur Cicéron que l'on s'appuie pour l'art stylistique, en étudiant ses discours dans les « prélections », Cicéron ayant été le premier avec Quintilien à développer cet art de l'élocution ; et c'est encore à l'histoire que l'on donne le rôle principal pour l'érudition, avec en plus une étude « des mœurs des nations, de l'autorité des écrivains et de toute science », expressions qui restent assez vagues, aucune précision n'étant donnée à ce sujet, aucun auteur n'étant cité pour exemple. On approfondit en outre l'étude du grec, toujours secondaire.

Pour l'étude d'un auteur, on fait dans un premier temps des remarques générales sur la pensée de l'ouvrage à analyser. On examine ensuite les cinq étapes de l'élaboration du discours, c'est-à-dire l'*inventio*, qui consiste en la recherche première des pensées dont il va être question, la *dispositio*, qui comme son nom l'indique revient à donner un ordre aux différentes parties du discours⁷⁷, l'*elocutio*, qui concerne la diction et le style et qui est le point le plus développé dans l'instruction jésuite comme dans les autres établissements ; les deux dernières étapes, beaucoup plus rarement citées dans les textes pédagogiques, sont l'*actio*, qui désigne la contenance et le geste de l'orateur et qui doit être assortie au discours, et enfin la *memoria*, qui concerne également la partie purement orale de la rhétorique, partie qui semble moins intéresser les pédagogues sous l'Ancien Régime. On s'intéresse essentiellement au texte, avec également l'étude de passages qui reviennent dans plusieurs œuvres, l'étude des références historiques et mythologiques qui sont utilisées et enfin une étude plus précise des mots, de l'élégance du texte, du rythme, etc.

Si on se soucie moins dans les établissements scolaires de l'approche physique, en soulignant tout de même que le théâtre jésuite et les « Exercices publics » favorisent une certaine expérience oratoire⁷⁸, on y consacre par contre plus d'attention par la suite, avec par

⁷⁷ La *dispositio* comprend un sous-ordre, qui n'est pas forcément suivi à chaque fois, à savoir l'exorde, la narration, la preuve, la réfutation, la récapitulation et la péroraison.

⁷⁸ Citons à nouveau le *Ratio studiorum* : « Les exercices extraordinaires ont une grande utilité ; à leur propos, on doit dire en général ceci : le maître devra polir diligemment, sans jamais pourtant les forger de toutes pièces, ceux qui feront l'objet de déclamations publiques ; il exercera ainsi non seulement la mémoire [*memoria*] des élèves, mais encore leur intelligence. Il faut suivre la même méthode pour les vers dont on fait une lecture

exemple une augmentation pour les prêtres du nombre de manuels de prédication à partir du XVII^e siècle, manuels qui contiennent des préceptes théoriques, avec des schémas de discours, mais qui s'intéressent encore à l'adaptation à l'auditoire, ou *convenientia*, à la théâtralité, ou *actio*, à l'importance de l'image, ou *ethos*.

Partout la rhétorique apparaît comme le couronnement d'une éducation, formant des pasteurs qui vont prêcher, des gens de discours comme des conseillers, des juges, des avocats. Mais là encore le collège reste coupé du monde extérieur, l'enseignement de la rhétorique se faisant essentiellement en latin, avec des exemples latins, le français ne faisant son entrée que très lentement, les auteurs français n'apparaissant que dans les années 1780. On se réfère à des textes antiques, on ne prend donc pas en considération les quelques siècles qui se sont écoulés entre temps, avec les changements que cela impose ; comme le souligne Georges Snyders, la plupart des sujets proposés, qui s'inscrivent uniquement dans le monde antique, ont pour « caractère fondamental [...] d'exclure l'expérience vécue, l'expérience quotidienne de l'enfant », s'efforcent de « faire vivre et parler l'enfant dans un univers idéal qui n'est pas celui de sa vie propre et ne doit pas le rejoindre »⁷⁹, avec une surveillance constante du discours par les maîtres.

A partir de 1598, les classes de philosophie sont réduites à un cycle de deux ans, contre un cycle de quatre ans avant. Elles arrivent après la classe de rhétorique et doivent préparer à l'enseignement supérieur, et plus particulièrement à la faculté de théologie si l'on se réfère aux règles dictées par le Père de Jouvençy :

« Règles du professeur de philosophie

[207] *Fin.*

Puisque les arts libéraux aussi bien que les sciences de la nature disposent les intelligences à la théologie, servent à sa parfaite connaissance et pratique, et tendent par eux-mêmes à cette même fin, le professeur les traitera avec la diligence qui convient, cherchant sincèrement en toutes choses l'honneur et la gloire de Dieu, de manière à préparer ses étudiants, et principalement les Nôtres, à la théologie, et surtout à les animer du désir de connaître leur Créateur. »⁸⁰

Ainsi, comme dans l'étude d'auteurs « païens et profanes », on veut mettre en avant dans l'étude des arts libéraux et des sciences de la nature ce qui relève de la religion, ce qui défend les dogmes du christianisme.

publique. Il faut travailler aussi à régler dignement la voix, le geste et toute l'action oratoire [*actio*] de l'élève. », article n°356 de la version de 1599.

⁷⁹ SNYDERS Georges, ouvrage cité, p. 118.

⁸⁰ *Ratio studiorum, Plan raisonné et institution des études dans la Compagnie de Jésus* (édition de 1599 et versions antérieures), ouvrage cité, article n°207 de la version de 1599.

Le cours de philosophie, présent surtout dans les « collèges de plein exercice », est divisé traditionnellement en quatre parties, la logique, pour apprendre à diriger ses raisonnements, la morale, pour apprendre à bien se conduire et à se donner les moyens de conformer ses actions aux bonnes mœurs, la métaphysique, « science des raisons des choses »⁸¹, et la physique, cette dernière, assez vague, étant dispensée en deuxième année et englobant physique, théorie de la terre, cosmogonie, anatomie, physiologie...

C'est la scolastique d'Aristote qui s'impose jusqu'au XVII^e siècle dans tous ces domaines, avec par exemple son *Ethique*, citée chez les jésuites⁸², avant d'être remplacée en physique à partir des années 1670 par le mécanisme cartésien, qui domine en philosophie dans les années 1720, malgré les interdictions et une certaine résistance jésuite, avant d'être lui-même peu à peu remplacé par les idées de Newton⁸³ qui entrent dans les programmes entre 1740 et 1770, pour une nouvelle approche.

L'enseignement reste essentiellement littéraire, tout au moins jusqu'à la seconde classe de philosophie, dans laquelle les sciences, les mathématiques, s'infiltrèrent, lentement, la raison tendant peu à peu à se substituer à la foi, dans un processus de sécularisation de la société.

3.3. Les autres écoles et leurs innovations

La première réalisation innovante du XVIII^e siècle est la fondation en 1715 de l'école de Saint-Yon, principal établissement des Frères des Ecoles Chrétiennes, par Jean-Baptiste de La Salle. On y trouve un complément aux études premières, avec un enseignement tourné vers de nouvelles valeurs, le commerce et l'industrie.

En 1751, par la création de l'Ecole Royale Militaire de Paris, on met en place un nouveau type d'éducation, qui met plus en valeur les sciences, comme les mathématiques, la géométrie, la physique, la géographie, le dessin, également présent dans les écoles spécialisées fondées à la même époque, et les disciplines militaires que sont, en plus de l'artillerie, la fortification ou la tactique. Cet école donne aussi une place plus grande qu'ailleurs aux langues vivantes, ici l'allemand et l'italien, utiles aux soldats de l'Ancien Régime et aux diplomates.

⁸¹ Définition donnée par l'*Encyclopédie*, article « Métaphysique », t. X, 1765.

⁸² Dans le *Ratio studiorum, Plan raisonné et institution des études dans la Compagnie de Jésus* (édition de 1599 et versions antérieures), ouvrage cité, article n°235, sur la philosophie morale, de la version de 1599.

⁸³ D'après BROCKLISS Laurence W. B., « Les atomes et le vide dans les collèges de plein exercice en France de 1640 à 1730 », in *Gassendi et l'Europe (1592-1792). Actes du Colloque international de Paris « Gassendi et sa postérité (1592-1792) »*, Sorbonne, 6-10 octobre 1992, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1997, p. 175-187.

Soulignons en ce même milieu du XVIII^e siècle les fondations d'écoles spécialisées, parfois accessibles aux plus pauvres, qui permettent une instruction que l'on ne trouve pas dans les collèges, ou encore le développement des « maisons d'éducation » qui pratiquent de nouvelles méthodes.

En 1776, avec la création des douze écoles royales militaires, on note une nouvelle étape dans l'introduction de l'enseignement des mathématiques, les écoles comptant plusieurs maîtres en la matière et des applications pratiques. On innove également dans les autres matières, ainsi à l'école de Sorèze, confiée aux bénédictins, où l'on s'inspire du plan d'éducation de l'abbé Batteux⁸⁴, et de manière plus étendue avec le *Plan d'éducation des élèves* du comte de Saint-Germain, qui donne la priorité au français, qui supprime toute métaphysique trop vague et superflue des cours de logique et de morale, dispensés en classe de philosophie, qui développe également les sciences appliquées au militaire, qui propose des options d'enseignement, une nouveauté pour l'Ancien Régime.

Entre traditions et innovations, l'enseignement donné au XVIII^e siècle dans les petites écoles, collèges et écoles spécialisées tend à prendre de nouvelles voies, tend à mettre en avant de nouvelles approches, ce de manière très lente, la lutte concernant la priorité du français sur le latin ne prenant véritablement fin qu'au XIX^e siècle avec la victoire de la langue maternelle sur la langue morte, le « cartésianisme » et le « newtonisme » ayant chacun besoin de plusieurs décennies pour s'imposer dans les domaines philosophique et scientifique, encore très marqués par la scolastique aristotélicienne. Les innovations pratiques se font au prix de longs combats idéologiques, de longues luttes théoriques, avec un débat classique entre Anciens et Modernes, et, bien entendu, d'autres débats internes à ces deux « camps » qui se distinguent très difficilement.

⁸⁴ BATTEUX Abbé Charles, *Cours de Belles-Lettres, ou principes de littérature*, Paris, 1747-1748, 2 vol., 12°.

Chapitre 4

Les différentes doctrines sur l'éducation

Quittons l'approche pratique pour une approche théorique de l'éducation au XVIII^e siècle, en étudiant les doctrines et débats qui concernent en premier lieu la population scolaire, en second lieu l'espace pédagogique, avec les enseignements public et privé et la question de la fermeture du collège sur le monde extérieur, enfin le contenu du cursus, en observant les diverses discussions sur les buts de l'éducation et sur les moyens de s'y conformer.

4.1. La population scolaire : des revendications presque insignifiantes

Les Lumières sont en général hostiles à l'instruction des enfants issus de classes sociales modestes, même à une instruction élémentaire. S'il faut éduquer le peuple des villes, on se contente par contre d'un minimum pour les campagnes.

Pour Rousseau, « le pauvre n'a pas besoin d'éducation ; celle de son état est forcée, il n'en saurait avoir d'autres ». Pour Voltaire, « ce n'est pas le manœuvre qu'il faut instruire, c'est le bon bourgeois, l'habitant des villes ». Diderot souligne qu'« un paysan qui sait lire et écrire est plus malaisé à opprimer qu'un autre »⁸⁵.

Si, au XVII^e siècle, le hongrois Comenius⁸⁶ (1592-1670) avait créé un plan permettant aux riches et pauvres, aux garçons et filles, d'avoir accès à l'éducation, en appelant à la solidarité pour la participation aux frais et à la création d'un réseau d'enseignement suffisant, les deux points devant être mis en œuvre par l'Etat ; il y a par contre peu d'auteurs du siècle des Lumières qui mettent en avant la nécessité d'une éducation pour tous. Le *Projet succinct en vue de la restauration des écoles dans le Royaume de Bohême* de Comenius, écrit en 1632, n'est publié en France qu'en 1849 et n'a donc quasiment aucun impact sur la théorie de l'éducation des philosophes des Lumières. Seuls s'y sont intéressés Lancelot et Nicole, de Port-Royal, et les jésuites, qui ont appliqué en Amérique du Sud sa pédagogie, reposant sur une organisation « extrêmement » précise des études, du temps de l'enseignement et du contenu de chaque heure de cours dispensée, tandis que ces mêmes jésuites critiquaient durement ses méthodes sur le continent européen. Il faut dire que la conception de l'éducation de Comenius pouvait paraître très naïve sous plusieurs aspects, le pédagogue désirant par son système supprimer toute injustice et toute violence dans le monde de l'éducation, et par là

⁸⁵ Quelques citations qui proviennent de LEON Antoine, *Histoire de l'enseignement en France*, PUF, coll « Que Sais-je ? », n°393, Paris, 1993 (7^e éd. ; 1^e éd. en 1967), ch. 3. « L'essor de l'enseignement secondaire sous l'Ancien Régime (XVI^e-XVIII^e siècles) ».

⁸⁶ Citons pour l'étude de Komenský, dit Comenius, les travaux de Marcelle DENIS.

dans les sociétés humaines, comme cela se ressent dans son plan d'études principal, *L'Ecole pansophique et l'Atelier général de la Sagesse*, écrit de 1651 à 1654.

On suit encore, en fait, dans la haute administration, les milieux du commerce et dans la bourgeoisie éclairée des Lumières toute une doctrine traditionnelle que l'on trouve par exemple chez le cardinal de Richelieu (1585-1642) qui écrit sur le sujet les lignes suivantes :

« Comme la connaissance des lettres est tout à fait nécessaire à une république, il est certain qu'elles ne doivent pas être indifféremment enseignées à tout le monde. Ainsi qu'un corps qui aurait des yeux en toutes ses parties serait monstrueux, de même un Etat le serait-il si tous ses sujets étaient savants. On y verrait aussi peu d'obéissance que l'orgueil et la présomption y seraient ordinaires ; le commerce des lettres bannirait absolument celui de la marchandise qui comble les Etats de richesses ; il ruinerait l'agriculture, vraie mère nourrice des peuples, il déserterait en peu de temps la pépinière des soldats qui s'élèvent plutôt dans la rudesse de l'ignorance que dans la politesse des sciences ; il remplirait enfin la France de chicaneurs plus propres à ruiner leurs familles, et troubler le repos public qu'à procurer aucun bien aux Etats. »⁸⁷

La monarchie n'est pas favorable au développement des collèges, même si elle soutient par ailleurs les fondations de petites écoles pour une instruction élémentaire. En ce qui concerne l'opinion publique, on se trouve face à un paradoxe, comme le souligne Jean de Viguerie, car si celle-ci se passionne de plus en plus pour les questions pédagogiques, elle s'oppose par contre aussi à l'instruction populaire, suivant sur ce point la doctrine dominante⁸⁸.

Les Lumières sont très sévères en ce qui concerne les collèges, et de manière générale à propos de l'enseignement donné par l'Eglise. La Chalotais est ainsi hostile à l'éducation populaire dans son *Essai d'éducation nationale ou plan d'études pour la jeunesse*, écrit pour une réforme des collèges tenus par l'Université de Paris, publié en 1763 :

« Le bien de la société demande que les connaissances du peuple ne s'étendent pas plus loin que ses occupations. Tout homme qui voit au-delà de son triste métier ne s'en acquittera jamais avec courage et avec patience. »⁸⁹

Il se voit ainsi félicité par Voltaire : « Je vous remercie de proscrire l'étude chez les laboureurs. Moi qui cultive la terre, je vous présente requête pour avoir des manœuvres, et non des clercs tonsurés. Envoyez-moi surtout des frères ignorantins pour conduire mes

⁸⁷ RICHELIEU, Armand Jean du Plessis, cardinal de, *Testament politique*, éd. H. Hauser, 1947, p. 204 ; cité par COMPERE Marie-Madeleine, *Du Collège au lycée (1500-1850)*, Paris, éd. Gallimard/Julliard, 1985, p. 165.

⁸⁸ VIGUERIE Jean de, *Histoire et dictionnaire du temps des Lumières, 1715-1789*, Paris, Robert Laffont, 1995, ch. « L'instruction et l'éducation », p. 330.

⁸⁹ Cité par SNYDERS Georges, ouvrage cité, p. 404.

charrues et les y atteler. ». « Vous l'éclairez pour le perdre [le peuple] » : voici ce que lance Rousseau aux enseignants des congrégations religieuses du royaume⁹⁰.

D'un autre côté, paradoxalement, ces auteurs mettent en avant la nécessité d'instruire le peuple. Ainsi Rousseau dans ses réflexions sur la Pologne, réflexions dans lesquelles il demande à ce que les enfants connaissent tout ce qui a trait à leur pays à seize ans, avec la géographie, l'histoire, les lois, les productions agricoles et industrielles. Voltaire craint quant à lui que le peuple puisse être trompé par une bourgeoisie qui le tient dans l'ignorance, avec ce ton de suffisance qui lui est propre :

« [...] tout n'est point perdu quand on met le peuple en état de s'apercevoir qu'il a un esprit. Tout est perdu, au contraire, quand on le traite comme une troupe de taureaux, car tôt ou tard ils vous frappent de leurs cornes. »⁹¹

Diderot fait partie de ceux qui veulent que l'on se limite à une instruction limitée, surtout pratique, pensant que, « depuis le premier ministre jusqu'au dernier paysan, il est bon que chacun sache lire, écrire et compter »⁹². Il est rejoint par J.-A. Perreau, qui propose en 1786 une *Instruction du peuple* réduite à la morale, aux affaires, à la santé ; il est rejoint par le Président Rolland, Roussel de la Tour, l'abbé Terray, tous commissaires au Parlement de Paris, qui proposent après l'expulsion des jésuites des « comptes-rendus » sur l'enseignement dispensé par l'Université de Paris (1763), par Louis-Bernard Guyton de Morveau, avocat général du roi au parlement de Bourgogne (1764), par Reboul (1768). Il est rejoint par les derniers plans d'éducation réservés aux pauvres à la veille de la Révolution, plans rares, les exceptions venant du comte de Thélis (1779), de Pons-Augustin Alletz (1781), de L. Philipon de la Madelaine (1783)⁹³, avec en outre quelques évocations dans d'autres ouvrages, chez Wandelaincourt par exemple. Si ces auteurs se soucient de sortir les enfants de l'ignorance, ils ne tendent pas pour autant à transmettre des savoirs trop vastes.

Aux côtés de l'Eglise, qui connaît tout de même à ce sujet des dissensions internes, les physiocrates suivent nettement le mouvement pour une instruction populaire généralisée, mais en défendant les progrès de la raison, avec l'exemple de Turgot, qui s'exprime ainsi, en 1761 :

⁹⁰ Cités par COTTRET Monique, *Culture et Politique dans la France des Lumières (1715-1792)*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2002, p.101-103.

⁹¹ VOLTAIRE, lettre à Linguet du 15 mars 1767, semble-t-il ; cité par SNYDERS Georges, ouvrage cité, p. 407.

⁹² Cité par PALMERO J., *Histoire des institutions et des doctrines pédagogiques par les textes*, Sudel, 1958, 6^e partie : « Le dix-huitième siècle », p. 219-284.

⁹³ THELIS Claude-Antoine, comte de, *Plan d'éducation national en faveur des pauvres enfants de la campagne*, Paris, 1779 ; ALLETZ Pons-Augustin, *De la formation des mœurs et de l'esprit, ou connaissances nécessaires aux jeunes gens...*, Paris, 1781 ; PHILIPON DE LA MADELAINE L., *Vues patriotiques sur l'éducation du peuple tant des villes que de la campagne ; avec beaucoup de notes intéressantes...*, Lyon, P. Bruyset-Ponthus, 1783, 340 p.

« Je suis bien convaincu que les hommes ne peuvent devenir plus heureux qu'en devenant plus raisonnables et, malheureusement, la plus grande partie des hommes sont abandonnés à l'ignorance la plus profonde et plongés dans une stupidité qui les rend malheureux et redoutables, par la facilité qu'on trouve d'un côté à les opprimer et de l'autre à les séduire. »⁹⁴

Cet intérêt des physiocrates pour l'instruction du peuple se retrouve par ailleurs chez des auteurs philosophes et/ou pédagogues comme Claude-Adrien Helvétius (1758), le baron d'Holbach (1776), dans quelques périodiques, comme les *Affiches* de Reims, dans un discours donné en août 1768 à la Société royale de Metz, dans la lecture d'un mémoire de l'abbé Gervaud à l'Académie de La Rochelle en 1770, ces derniers exemples provenant de l'ouvrage de Daniel Mornet sur *Les origines intellectuelles de la Révolution française, 1715-1787*.

Pour des considérations plus pratiques, le Président Rolland réclame un tronc commun dans le cursus avec des options pour une plus grande diversité de formations, tout en s'opposant au développement des collèges. Diderot lui voudrait une réforme du système boursier, la suppression de privilèges, pour une égalité entre tous.

Notons, pour terminer sur ce débat concernant l'accès à l'éducation pour les classes sociales les plus modestes, d'autres arguments, qui relèvent plus d'un ordre naturel, et que nous allons trouver en particulier chez le marquis de Caraccioli qui défend ainsi, en 1756, une éducation destinée à la seule noblesse :

« Sans doute la vertu n'est point attachée à la naissance, sans doute la naissance est l'effet du hasard ; mais cette même naissance procure ordinairement une heureuse éducation, qui élève l'âme, qui anoblit le cœur, et qui met en état de donner des leçons de savoir vivre. Il y a un ton de qualité, un ton de bonne compagnie, qu'on ne peut acquérir que dans le centre de la noblesse. »⁹⁵

Cette thèse, que l'on retrouve dans nombre de traités d'éducation destinés à la noblesse, est totalement rejetée par Helvétius. Dans beaucoup de plans d'éducation, on remet en doute assez tôt l'avantage de l'état, de la naissance, de la fortune dans l'instruction, mais en restant très prudent, ce pour ne pas blesser la noblesse. Même s'il y a une remise en question de cette thèse « élitiste », que l'on retrouve encore chez Colomb, qui veut une éducation proportionnée à la place sociale occupée, on observe ce que Jean Hénaière appelle « une survivance ancrée du mythe de la supériorité de la naissance conservatrice de

⁹⁴ Cité par MORNET Daniel, *Les origines intellectuelles de la Révolution française, 1715-1787*, Paris, Armand Colin, 1954 (1^e éd. 1933).

⁹⁵ CARACCIOLI Louis-Antoine de, marquis de, *Le Vritable mentor ou l'éducation de la noblesse*, Breslau, 1756, v. 200 p. (rééd 1759, 1761, 1762, 1765, 1767) ; cité par HENAIRE Jean, *La fermentation des idées pédagogiques et les programmes scolaires en France : 1700-1762*, Thèse, Doct. 3^e cycle, Univ. de Paris, 1972, p. 130.

l'immunité réservée à la classe la mieux constituée »⁹⁶, ce malgré la montée en puissance, déjà bien amorcée, de la bourgeoisie.

Peu nombreux sont ceux qui veulent que le peuple dans son ensemble reçoive une éducation semblable à celle qui est donnée à la jeunesse noble, puis de plus en plus au XVIII^e siècle à la jeunesse bourgeoise. Peu nombreux également sont ceux qui veulent faire atteindre un même niveau de savoir aux filles et aux garçons.

Si, au XVIII^e siècle, l'éducation des filles se veut plus morale que religieuse, il n'est toujours pas question d'une éducation intellectuelle, les philosophes des Lumières restant fort prudents à ce sujet. Les principaux pédagogues qui se sont intéressés à l'éducation des filles à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle, Madame de Maintenon (1635-1719), l'abbé Claude Fleury (1640-1723), Fénelon (1651-1715)⁹⁷, insistent sur la nécessité de ne pas laisser les filles dans l'ignorance, avec un enseignement, entièrement dispensé dans certains établissements, qui compte les disciplines élémentaires que sont la lecture, l'écriture, le calcul, et l'apprentissage des soins domestiques et du gouvernement d'une maison, l'abbé Fleury prévoyant par exemple à leur attention un petit cours d'« œconomique ». Charles Rollin (1661-1741) revient sur ces quelques remarques dans le supplément au *Traité des études*, qui paraît en 1734, où il souligne la négligence observée dans l'éducation des filles, où il ajoute à l'instruction voulue par les pédagogues précédents des connaissances en histoire ancienne et moderne, sans pour autant revenir sur les buts premiers de leur éducation, leur apprendre à bien vivre, moralement, en société et en ménage.

On en revient toujours à souligner dans les traités l'infériorité intellectuelle et physique du sexe féminin, ce qui fait de l'apprentissage d'un « savoir-vivre » ou d'un métier une protection par rapport à leur faiblesse. Le Chevalier de Ranto de Laborie est très représentatif de son époque à ce sujet, affirmant que « les femmes n'ont pas ordinairement cette force d'esprit qui invente et qui crée, et ce jugement ferme qui ne permet pas de s'égarer », tout en leur concédant une « extrême facilité pour concevoir les choses plus difficiles », « une netteté d'esprit qui leur fait apercevoir les objets dans leur ordre naturel »⁹⁸.

⁹⁶ HENAIRE Jean, ouvrage cité, p. 150.

⁹⁷ MAINTENON Françoise d'Aubigné, marquise de, *Entretiens sur l'éducation des filles*, recueillis et publiés par LAVALLEE T., Paris, 1854, et *Conseils et instructions aux demoiselles pour leur conduite dans le monde*, avec une introduction et des notes par LAVALLEE T., Paris, 1857 ; FLEURY Abbé Claude, *Traité du choix et de la méthode des études*, Paris, 1686 (et Paris, chez P. Marcotte, 1740, 364 p.) ; FENELON François de Salignac de La Mothe, *De l'éducation des filles*, 1680, 1687.

⁹⁸ RANTO DE LABORIE Chevalier de, *Lettres sur l'éducation des femmes et sur leur caractère en général*, Saint-Omer, 1758, 12^o, 48 p. (aussi attribué au Chevalier de Méhégan) ; cité par HENAIRE Jean, ouvrage cité, p. 120-121.

On trouve toujours que cela est dangereux et inutile de leur permettre des études sérieuses qu'elles ne sauraient suivre avec profit ; on craint qu'elles ne lisent de mauvais livres, qu'elles ne fuient « leur vocation de femme »⁹⁹, leur rôle traditionnel ne devant pas dépasser les limites du foyer. Alors la surveillance est plus dure que pour les garçons, elle ne doit jamais cesser, comme par exemple au sein de la maison royale de Saint-Cyr, fondée en 1686 par Madame de Maintenon, école qui fixe la méthode suivie par les autres pensionnats de jeunes filles, ou encore dans les couvents, qui forment un monde clos auquel s'oppose Fénelon, qui souhaite tout de même une certaine ouverture sur l'extérieur.

Les écrits de Poullain de la Barre, de la fin du XVII^e siècle, ne reçoivent quasiment aucun écho de la part des philosophes des Lumières. Il remet en question les préjugés qui courent dans l'opinion sur la faiblesse du sexe féminin, dans *De l'égalité des deux sexes*, qui pourrait avoir inspiré quelques passages des *Lettres persanes* de Montesquieu, ou encore les trois essais sur l'éducation des femmes rédigés par Pierre-Ambroise-François Choderlos de Laclos en 1783¹⁰⁰ en réponse à l'Académie de Châlons-sur-Marne qui proposait alors pour sujet : « Quels seraient les meilleurs moyens de perfectionner l'éducation des femmes ? ». Choderlos de Laclos présente quelques nouveautés, en conseillant aux femmes la lecture des moralistes, historiens, littérateurs, ce pour connaître les passions humaines, pour se défaire des préjugés, pour acquérir le goût du style et des belles-lettres, en conseillant également la lecture de poésies, de discours d'orateurs, de romans, de récits de voyage, d'ouvrages scientifiques¹⁰¹ ; les essais s'adressent directement aux femmes, avec par exemple cette apostrophe : « O ! femmes [...] venez apprendre comment, nées compagnes de l'homme, vous êtes devenues son esclave. »¹⁰².

Mais, plus que de véritables réformateurs, on note quelques novateurs qui se veulent réalistes et qui proposent alors de nouvelles considérations, ainsi dans les *Dialogues d'une sage gouvernante avec ses élèves de la première distinction*, parus à Lyon en 1760, où l'on peut lire :

⁹⁹ Expression empruntée à Georges SNYDERS, ouvrage cité, p. 167.

¹⁰⁰ CHODERLOS DE LACLOS Pierre-Ambroise-François, *Des femmes et de leur éducation*, Paris, Mille et une Nuits, 2000, 94 p.

¹⁰¹ Informations provenant de ALBISTUR Maité et ARMOGATHE Daniel, *Histoire du féminisme français du Moyen-Age à nos jours*, Paris, éditions des femmes, 1977, 508 p., 1^{ère} partie (« Le féminisme élitaire, du VI^e siècle à 1789 »).

¹⁰² Cité par ALBISTUR Maité et ARMOGATHE Daniel, ouvrage cité, p. 188.

« Je le répète ici pour la vingtième fois, et je ne cesserai de le répéter jusqu'au dernier moment de ma vie. L'éducation ne consiste ni dans l'acquisition, ni dans la culture des talents, ni dans l'arrangement extérieur ; cependant c'est à cela qu'on borne les meilleurs. Il faut penser à former dans une fille de quinze ans une femme chrétienne, une épouse aimable, une mère tendre, une économe attentive ; un membre de la société qui en puisse augmenter l'utilité de l'agrément [...].

On a trop mauvaise opinion de l'esprit des jeunes femmes ; elles sont capables de tout, pourvu qu'on les accoutume au raisonnement petit à petit. Aujourd'hui, les femmes se piquent de tout lire : histoire, politique, ouvrages de philosophie et de religion ; il faut donc les mettre en état de porter un jugement sûr par rapport à ce qu'elles lisent. »¹⁰³

Montesquieu, tout comme Diderot, considère que l'inégalité est due à l'éducation. Quant à Rousseau, quant à ce que l'on observe dans la partie réservée à l'éducation de Sophie, dans l'*Emile* (1762), on note un antiféminisme certain, le philosophe réclamant obéissance et soumission de sa part.

4.2. L'espace pédagogique : entre public et privé, entre ouvert et fermé

Dans les doctrines pédagogiques traditionnelles, l'enfance est rejetée, car l'enfance est liée à la faiblesse, à la culpabilité, car l'enfance est considérée comme un âge corrompu, « rempli de ténèbres », comme le dit le Père Coustel (1687) :

« Les plus grands esprits n'ont que des lumières bornées : ils ont toujours des endroits sombres et ténébreux ; mais l'esprit des enfants est presque tout rempli de ténèbres, et il n'entrevoit que de petits rayons de lumière. »¹⁰⁴

L'enfant est incapable de penser, d'avoir une raison selon Bossuet (1627-1704). Les oratoriens sont aussi cruels au XVII^e siècle, Pierre de Bérulle soulignant que l'état de l'enfance est l'« état le plus vil et le plus abject de la nature humaine, après celui de la mort »¹⁰⁵.

L'enfant est par ailleurs sacré, car il incarne un mystère, le péché originel ; il a une valeur importante dans la famille, comme l'écrivent Pascal (1623-1662) ou Bossuet. Dans ce sens, on donne de la valeur à sa faiblesse, à sa force de résistance ; il peut être considéré comme un modèle d'humilité.

René Descartes (1596-1650) attribue à l'enfant la pensée, ainsi que la réflexion, ainsi que la prise de conscience de la pensée, mais il souligne que l'enfant est encore trop livré aux seules impressions sensibles, physiques, pour bien savoir utiliser cette pensée. Il fait pourtant preuve d'optimisme, avec des espoirs de progrès liés à l'existence des règles de la méthode.

¹⁰³ Cité dans VIGUERIE Jean de, *Histoire et dictionnaire du temps des Lumières, 1715-1789*, Paris, Robert Laffont, 1995, ch. « L'instruction et l'éducation », p. 335

¹⁰⁴ COUSTEL Père, *Les règles de l'éducation des enfants*, 1687, l. I, ch. III, § 7 ; cité par SNYDERS Georges, ouvrage cité, p. 191.

¹⁰⁵ BERULLE Pierre de, *Opuscules de piété*, 1644, n°69 ; cité par SNYDERS Georges, ouvrage cité, p. 194.

Dans tous les cas, l'enfant reste un être faible, ce qui est en même temps sa seule véritable valeur. On retrouve cette pensée dans les manuels de civilité, dans les livres d'éducation à l'usage des parents, au XVII^e siècle. La conclusion faite est qu'il faut surveiller l'enfant, qu'il faut le conduire, que ce soit dans les premiers âges ou dans les âges où il a accès au collège.

« Le modèle pédagogique des Lumières n'est pas le collège, mais le précepteur, lui-même image du père », nous dit Monique Cottret¹⁰⁶. On note en effet une forte critique du collège, avec une préférence générale des philosophes des Lumières pour l'éducation domestique, dans un débat qui concerne exclusivement, il convient de le noter, une bourgeoisie aisée qui a le choix.

Dans les collèges, l'écrit et le latin dominent, ce qui tient un certain rôle de clôture, l'élève se trouvant enfermé dans un système qui l'éloigne de l'habitude et de la connaissance du langage courant. Le collège se veut un monde différent du monde quotidien.

Le seul à vraiment défendre la cause des collèges est l'abbé de Saint-Pierre qui, dans les *Avantages de l'éducation des collèges sur l'éducation domestique* (Amsterdam et Paris, Briasson, 1740, 12^o, 4 part.), explique qu'on y apprend mieux les qualités les plus estimables, contre les injustices, pour la politesse et le pardon des injures, qu'on y est moins gâté que dans l'éducation domestique, qu'on y « diminue dans les enfants la vanité de la naissance illustre »¹⁰⁷, soit une façon de présenter les choses assez inédite pour l'époque. L'abbé de Saint-Pierre veut par les collèges que disparaisse cet élitisme héréditaire qu'il reproche au système de l'éducation domestique.

L'abbé Nicolas Gedoyn (1667-1744) présente un problème, celui du nombre d'élèves, et revient sur la classe présentée par Quintilien (v.30-v.100 ap. J.-C.) dans son *Institution oratoire*, pour une réforme dans les effectifs qui rendrait de l'honneur à l'éducation publique :

¹⁰⁶ COTTRET Monique, *Culture et Politique dans la France des Lumières (1715-1792)*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2002, p. 102.

¹⁰⁷ CASTEL Charles Irénée, Abbé de Saint-Pierre, *Avantages de l'éducation des collèges sur l'éducation domestique*, Amsterdam et Paris, Briasson, 1740, 12^o, 4 part. ; cité par HENAIRE Jean, ouvrage cité, p. 90.

« Mais ces Ecoles publiques, si vantées par Quintilien, qu'avoient-elles de commun avec les notres ? Presque rien. Jamais les Grecs et les Romains ne se sont avisez de renfermer, comme nous faisons, un nombre excessif d'enfans dans une maison, ou gênez et contrains depuis le matin jusqu'au soir, ils se songent, ils n'emploient leur esprit qu'à tromper leur surveillance et y réussissent malgré toutes les précautions imaginables. »¹⁰⁸

Un effectif important oblige à avoir recours à des méthodes particulières, par exemple à l'émulation, à la mise en place d'une forme de compétition, en tout cas de concurrence entre les élèves. Cette méthode est refusée par Port-Royal, chez qui les effectifs sont plus beaucoup faibles que dans les collèges.

On s'oppose surtout à la fermeture des collèges sur le monde extérieur, à l'esprit de clôture, dans les diverses critiques qui leur sont faites. Il existe des courants de pensée qui insistent sur l'idée que l'éducation puisse se faire dans la communication avec le monde ambiant. On se plaint de cet esprit d'isolement. L'abbé Fleury soulignait déjà en 1686 que l'élève ne connaissait rien du temps présent, qu'il passait plus de temps à Rome que dans le royaume de France. La Chalotais s'oppose en 1763 à l'isolement, à ce type de vie monacale qui est imposé dans les établissements, à un enseignement qui est dispensé par des hommes retirés du monde. Le nouveau courant des Lumières donne plus de valeur au contemporain, pour un espace pédagogique semblable au monde extérieur, au monde des adultes. Les milieux bourgeois se plaignent d'une tradition enseignante qui éloigne des richesses, de l'essor du commerce, d'une tradition enseignante qui n'est pas réaliste. Contre la clôture, « il s'agit de former des citoyens, de graver dans l'âme de l'enfant l'empreinte de la patrie et de lui donner des connaissances qui le préparent aux diverses fonctions de la vie civile »¹⁰⁹, et non plus seulement de former des fidèles. Il faut forger dans l'enfant un homme libre, autonome, qui apprenne à être lui-même, pour Rousseau ; il faut « élever les jeunes en citoyens » servant les intérêts de la société pour La Chalotais.

Ce n'est qu'en classe de philosophie que l'on approche les mathématiques, la physique, l'astronomie, l'histoire naturelle, absentes du reste du cursus. L'enfant était écarté du monde physique au XVII^e siècle, car on considérait que des études précises dans un tel domaine étaient inutiles, en mettant en avant les échecs de la physique. Au XVIII^e siècle, beaucoup de pédagogues veulent que l'on donne une place centrale aux sciences, pour une approche du monde sensible, pour ne plus s'en tenir qu'à de vastes considérations

¹⁰⁸ GEDOYN Abbé, *De l'éducation des enfants*, in *Œuvres diverses*, Paris, De Bure l'aîné, 1745, p. 5 ; cité par HENAIRE Jean, ouvrage cité, p. 107.

¹⁰⁹ GUYTON DE MORVEAU Louis-Bernard, *Mémoire sur l'éducation publique avec le prospectus d'un collège suivant les principes de cet ouvrage*, Paris, 1764, § 2, p. 61 ; cité par Snyders Georges, ouvrage cité, p. 356.

métaphysiques, pour ne plus rechercher les « causes premières » sans vraiment connaître le monde physique. Cette approche est d'autant plus mise en avant qu'elle rend l'éducation moins austère, les sciences attisant la curiosité des enfants, rendant l'école un peu plus attrayante. Diderot va plus loin, en menant une lutte pour la réhabilitation de la connaissance rationnelle, ce contre Pascal, pour la mise en avant de tous les arts mécaniques, une lutte symbolisée et marquée par son entreprise encyclopédique.

Favorable à l'instruction publique, les parlementaires La Chalotais et Rolland d'Erceville, dans leurs projets pour une « éducation nationale », désirent que l'on soit plus proche du monde réel, que l'enseignement soit confié à des laïcs, sans pourtant supprimer l'instruction religieuse. D'Holbach se plaint de ce que l'Eglise fait passer pour morale. Après quelques semblants de réformes dans l'Université de Paris, certains de ses professeurs, comme Chrétien Le Roy (1777) ou l'abbé Gosse (1788), défendent son plan d'études, contre la critique et contre les novateurs qui fondent pensions privées ou écoles spécialisées ou qui comme Condillac rédigent des méthodes de préceptorat. L'abbé Gosse défend par exemple une certaine rigueur d'esprit, soutenant les Ecritures contre les philosophes de la nature.

On observe enfin de véritables défenses de l'éducation domestique et/ou privée, chez beaucoup de philosophes et chez beaucoup de pédagogues qui ont décidé de créer leurs propres établissements, les pensions privées ou « maisons d'éducation ». Ainsi, Jean Verdier, qui a eu des difficultés pour établir son école à Paris, en 1764, a dû défendre son projet, face aux collèges en force. Il explique qu'une maison d'éducation s'adapte à chacun, contrairement au collège où il y a trop de monde pour cela ; il affirme l'avantage de former de petites sociétés d'enfants du même âge, après Rollin, de s'attacher davantage à la formation du cœur plutôt qu'aux connaissances, l'éducation chrétienne restant ce qu'il y a de plus important. Il critique l'abandon de l'éducation physique par les collèges, leur refus d'introduire les efforts novateurs du siècle, comme ceux de Port-Royal ou des oratoriens, leur refus d'introduire de nouvelle méthode, comme la méthode de Dumarsais pour l'enseignement du latin et de sa grammaire¹¹⁰. Mais il faut souligner que le pédagogue s'intéresse principalement à la noblesse et que cette éducation privée est concrètement

¹¹⁰ Jean VERDIER est l'auteur du *Cours d'éducation à l'usage des élèves destinés aux premières professions et aux grands emplois de l'Etat, contenant les Plans d'Education littéraire, physique, morale & chrétienne de l'Enfance, de l'Adolescence & de la première Jeunesse ; le Plan encyclopédique des Etudes et des Règlements généraux d'Education...* (Paris, 1771), du *Recueil de mémoires et d'observations sur la perfectibilité de l'homme par les agens physiques et moraux...* (Paris, l'auteur, 1772), de *Maison et cours d'éducation. Cours d'éducation pour servir de suite à celui de M. Vanière, ou Plan d'instruction Grammaticale, Economique & Gymnastique, rédigé dans l'ordre du développement des facultés naturelles et des besoins* (par M. Verdier, et par M. Fortier, Paris, Boudet, 1772-73), du *Prospectus de maison d'éducation et du cours d'éducation et d'économie* (1788).

réservée aux plus riches, la pension pouvant monter pour les parents jusqu'à 2000 livres par an, l'accès à celle de Jean Verdier coûtant déjà 800 livres.

Il existe en outre un débat sur la place du préceptorat dans l'éducation du XVIII^e siècle. C'est le précepteur que la noblesse préfère et elle est rejointe en ce penchant par plusieurs philosophes eux-mêmes précepteurs et anciens précepteurs, si ce n'est par Rousseau, qui considère que c'est au père d'éduquer son enfant, en faisant par ailleurs de son *Emile* un orphelin, peut-être pour mieux justifier son rôle de pédagogue, Rousseau qui considère que les précepteurs ne sont en général pas assez mûrs pour être efficaces, même s'il propose toujours pour la noblesse un modèle d'éducation privée avec de bons précepteurs, difficiles à trouver d'après lui. Plusieurs auteurs avancent les différents critères qui permettent de bien choisir l'éducateur de son enfant, hommes vertueux, aux « bonnes mœurs », avec de l'instruction, du savoir, et une capacité d'adaptation, seule garantie de son efficacité ; ces mêmes auteurs poussent à se méfier des précepteurs trop savants, qu'ils considèrent comme des intellectuels marginaux.

On souligne que le préceptorat permet de garder l'enfant dans la famille, et ainsi dans les valeurs de la famille, pour éviter la corruption de l'extérieur, pour ici aussi une clôture, beaucoup plus stricte que celle des collèges, l'enfant n'étant en relation qu'avec parents, domestiques et éducateurs, une clôture réfutée par La Bruyère (1645-1696), qui considère que le préceptorat est un moyen de socialisation avec les Grands, une étape importante dans la marche à l'épiscopat, « une petite porte ouverte sur le grand monde »¹¹¹.

On indique par contre souvent que la surveillance est plus efficace dans les collèges, qu'on y évite les mauvaises influences d'un domestique, que la mise au collège évite ce réel problème de l'efficacité du précepteur. De plus en plus au XVIII^e siècle la noblesse associe pour ses enfants instructions particulière et collective, précepteur et collège.

En ce qui concerne les filles, on débat également sur le lieu le plus propre à leur formation, mais l'espace de discussion est beaucoup plus limité que chez les garçons, se bornant au cadre familial et au couvent, avec les avantages et inconvénients respectifs à l'un et à l'autre. Là encore, on ne développe pas beaucoup la pensée sur l'éducation des filles, l'absence d'une volonté d'émancipation de la part de la grande majorité des pédagogues réduisant les enjeux intellectuels et culturels quant aux lieux de leur formation.

¹¹¹ Cité dans ROCHE Daniel, « Le précepteur dans la noblesse française : instituteur privilégié ou domestique ? », in *Problèmes d'histoire de l'éducation, [Actes des séminaires organisés par l'Ecole française de Rome et de l'Università di Roma – La Sapienza, jan.-mai 1985]*, Rome, Ecole française de Rome, n° 104, 1988, p. 13-36.

4.3. Les études : entre doctrines traditionnelles et nouvelles perspectives

Terminons par le débat pédagogique sur le fonds, sur le contenu des études, un débat qui concerne les différentes disciplines enseignées ou non. Modifier ou non le contenu du cursus repose sur un débat d'idées quant aux buts donnés à l'éducation, à l'école, au collège. Comme le souligne Jean de Viguerie, dans les différents traités d'éducation que l'on trouve au XVIII^e siècle, « le plan est toujours tripartite, l'éducation formant tour à tour le 'corps', le 'cœur' et l' 'esprit' »¹¹², et buts et moyens sont souvent mélangés, sans compter que la pédagogie n'est parfois qu'une partie de tout un ensemble philosophique, comme par exemple chez Condillac ou Helvétius. Il faut donc faire un tri, parfois difficile.

Marcel Grandière propose dans *L'idéal pédagogique en France au dix-huitième siècle* trois grandes étapes dans le débat pédagogique, une première qui va de 1715 à 1746 et qui s'appuie encore fortement sur les doctrines chrétiennes, une seconde qui va de 1746 à 1762 et qui place davantage « l'homme au cœur de l'éducation », enfin une dernière étape qui va de 1762 à 1788 et qui se soucie plus de l'uniformisation de l'éducation à un niveau national.

Nous allons nous pencher d'abord sur la question des buts, avant de voir quels moyens les pédagogues et philosophes du XVIII^e siècle pouvaient proposer pour honorer leurs perspectives.

4.3.1. Les buts de l'éducation

Dans un premier temps donc, on s'appuie plus sur les doctrines chrétiennes, sur des idées traditionnelles du XVII^e siècle. Restent centraux dans la pensée du siècle des Lumières les ouvrages de l'abbé Claude Fleury, comme son *Traité du choix et de la méthode des études*, publié en 1686, les *Entretiens sur les sciences* du Père Bernard Lamy, ouvrage publié en 1686 et réédité plusieurs fois, en 1706, en 1724, en 1752. Leurs programmes sont au service d'une idéologie chrétienne, mais on note déjà, surtout chez Fleury, un rapprochement des études vers la vie matérielle.

Dans l'anonyme *Essai d'une école chrétienne*, qui paraît en 1724, dans les ouvrages de Jean-Baptiste de La Salle, de Jean-Claude de La Poype de Vertrieu, qui inscrit ses idées dans la région poitevine essentiellement, dans l'*Essai d'une école chrétienne pour les enfants, par demandes et par réponses*, paru en 1730, et dans d'autres encore, on insiste sur la nécessité d'éduquer, et l'on se réfère très souvent à Dieu, le but premier étant que les enfants

¹¹² VIGUERIE Jean de, *Histoire et dictionnaire du temps des Lumières, 1715-1789*, Paris, Robert Laffont, 1995, ch. « L'instruction et l'éducation », p. 328.

apprennent à adorer Dieu, à être de bons fidèles, en priant Dieu, en servant Dieu, en allant à l'église et en suivant la messe. Ainsi, pour l'*Essai d'une école chrétienne*, « la fin et le but des écoles est beaucoup plus d'apprendre aux enfans la science du salut, que celle de la lecture, de l'écriture quoique qu'il ne faille pas négliger cette dernière science »¹¹³.

En ce qui concerne les collèges, il faut noter de la part de certains auteurs, surtout jansénistes comme Pierre Coustel (1687), Charles Gobinet (1689) et le diacre Ambroise Paccori (1726) un souci de christianiser l'éducation, avec des idées qui vont influencer les écrits de Charles Rollin (1726-28). Ces auteurs trouvent beaucoup de sources dans les écrits de Saint Paul, dans l'*Ecclésiastique*, les *Proverbes*, les *Evangelies*, alors que les auteurs postérieurs comme Rollin prendront un peu plus de recul et utiliseront surtout des sources antiques comme Cicéron, Sénèque ou Quintilien, tout en gardant des bases chrétiennes. On trouvera aussi chez le jésuite Jean Croiset (1711) des citations de Saint Augustin, pour la condamnation des mauvais livres, et de Saint Bernard, pour insister sur le caractère chrétien de l'éducation. Il deviendra ensuite systématique de trouver dans les traités du siècle les références de Platon, d'Épicure, du courant stoïcien, ou encore les influences de penseurs du XVII^e siècle, comme Descartes ou Malebranche.

On privilégie encore beaucoup la noblesse et la prêtrise, ainsi chez l'abbé Bellegarde (1713). En 1716, l'anonyme *Nouveau traité d'éducation* reste également très religieux, fait l'apologie de la punition légère, mais donne tout de même plus d'importance à la santé du corps que les autres traités de la période. Dans l'optique chrétienne de lutte contre les vices, on prône surtout une éducation qui doit inculquer ce qu'il ne faut pas faire.

Après 1725, on insiste sur de nouvelles notions, particulièrement chez le Père Buffier (1661-1737) et chez l'abbé de Saint-Pierre (1658-1743) : rejeter l'autorité, penser par soi-même, puiser en soi-même l'usage de la raison et du sentiment. On amène le thème du bonheur sur un piédestal, on met en avant l'être social qu'est l'homme et le but qu'est pour ces auteurs le bonheur sur terre. En 1726, le Père Buffier, jésuite, propose un *Traité de la société civile et du moyen de se rendre heureux en contribuant au bonheur des personnes avec qui l'on vit*, traité dans lequel il privilégie les relations entre les hommes. En 1728, l'abbé Charles Irénée Castel de Saint-Pierre, dans son *Projet pour perfectionner l'éducation, avec un discours sur la grandeur et la sainteté des hommes*, recherche également le bonheur des hommes en société, bonheur qui devient une finalité, tandis que la religion devient plutôt

¹¹³ Anonyme, *Essai d'une école chrétienne, ou la manière d'instruire ou d'élever chrétiennement les enfans dans les écoles*, Paris, chez Philippe Nicolas Lottin, 1724, p. 99 ; cité dans GRANDIERE Marcel, ouvrage cité, p. 10.

le moyen, la perspective étant d'apprendre à bien juger et à bien raisonner, d'avoir de bonnes connaissances.

Le *Traité des études* de Charles Rollin, qui paraît en 1726-28, qui sert à la réforme des collèges tenus par l'Université de Paris, est lui beaucoup plus lisse, peu novateur et, s'il a tendance à faire de chaque discipline « l'un des points les plus importants en matière d'éducation », on doit en rester sceptique quant à sa sincérité ; il ne donne pas de cours systématique à l'histoire, même s'il demande à ce qu'on lui consacre plus de temps.

Les nouveaux modèles d'émancipation de la pensée et d'usage de la raison, qui prendront un rôle considérable dans la philosophie de l'éducation des Lumières à partir des années 1740 et 1750, viennent principalement d'Angleterre, et particulièrement de John Locke (1632-1704), dont le *De l'éducation des enfants* paraît dans une traduction française en 1711, ou encore de William Derham, présenté dans les numéros du *Mercure de France* d'octobre 1726 et de juillet 1727, de George Wollaston et de l'Académie des Sciences de Londres. On note en France dans les années 1710 et 1720 un développement du raisonnement par le biais des mathématiques et de la géométrie, qui exercent l'esprit, idée que l'on trouve par exemple dans les *Réflexions sur l'utilité des mathématiques*, parues à Amsterdam en 1715, écrites par Jean-Pierre de Crousaz, qui affirme que « rien ne serait [...] plus utile aux jeunes gens qu'une science où depuis un bout jusqu'à l'autre régneraient la simplicité, l'ordre exact et la pure évidence »¹¹⁴.

John Locke, qui va devenir une référence majeure pour les pédagogues, est novateur par l'analyse qu'il fait dans son *Essai philosophique concernant l'entendement humain*, paru en 1690, traduit en français à partir de 1700. Il donne de l'importance aux sens, surtout pour le plus jeune âge ; il donne de l'importance aux impressions, à la nature, en fait au corps, qui reste indispensable dans l'action de penser ; il ramène tout à l'expérience. Locke compare l'esprit des enfants à « du papier blanc » qui peut recevoir les idées des sens et de la réflexion, d'où la considérable portée de l'éducation donnée par les parents ou par les maîtres, éducation qui forme entièrement les mœurs des enfants. La pensée du philosophe anglais trouve un premier écho en France dans *L'Art d'élever la jeunesse* de Vallange (1730) ou encore dans *Le Spectacle de la nature* de Pluche (1732), avant d'être véritablement assimilée par Etienne Bonnot de Condillac, dont l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* paraît en 1746.

¹¹⁴ CROUSAZ Jean-Pierre de, *Réflexions sur l'utilité des mathématiques et sur la manière de les étudier...*, Amsterdam, L'Honoré, 1715, p. 32 ; cité dans GRANDIERE Marcel, ouvrage cité, p. 79.

Si l'on crée plus d'écoles chrétiennes entre 1715 et 1746, première période envisagée par Grandière, la pensée éducative s'éloigne par contre plus des Ecritures. Condillac ouvre une nouvelle voie, avec des travaux plus nombreux sur l'esprit humain, travaux qui ont des conséquences sur les théories pédagogiques, travaux qui sont particulièrement appréciés par Voltaire, par Rousseau. Condillac insiste sur la perception, première opération de l'âme d'après lui, ramène tout à la sensation, développe en somme une philosophie sensualiste dont vont s'imprégner les Lumières, les seules véritables dissensions qu'il connaisse étant d'ordre théologique, avec Buffon. Il reprend l'idée du « papier blanc », chère à Locke, en utilisant le symbole de la statue dont le développement doit être assisté, d'après le mythe de Pégé. Dans son *Essai de psychologie* (1755) et dans son *Essai analytique sur les facultés de l'âme* (1760), Charles Bonnet met en avant l'importance du corps dans le fonctionnement de l'esprit et considère que « l'éducation est une seconde naissance qui imprime au cerveau de nouvelles déterminations »¹¹⁵. Jean Hénair¹¹⁶ préfère faire commencer cette seconde période en 1741, avec un tournant venant de Morelly, très proche également des théories sensualistes de Locke, qui déjà adapte l'enseignement aux capacités de l'enfant :

« J'écris pour l'homme et je le prends dès son enfance : j'observe les mouvements de son esprit et le progrès de ses connaissances ; et comme il est sensible avant que d'être raisonnable, c'est en épiant ses sensations que je cherche à découvrir les premiers pas que la raison lui fait faire, afin de les régler au profit de l'esprit qui influe souvent sur le cœur »¹¹⁷

Soulignons ces quelques lignes de l'abbé Charles Batteux, qui écrit un des seuls plans novateurs à avoir été appliqué, au collège de Sorèze, et qui crée un rapport entre la théorie et la pratique :

« Il y a deux extrémités à éviter dans l'Education : l'une de vouloir faire penser trop les enfans ; l'autre de ne pas les faire penser assez. [...]. Il faudrait, il semble, les considérer en même temps comme ils sont et par rapport à ce qu'ils deviendront un jour : et prendre ainsi un certain milieu, qui seroit de commencer par des choses purement sensibles, et de leur jeter de proche en proche quelques semences d'idées, pour former en eux la raison et le jugement peu-à-peu, et les amener, par un progrès insensible, à ce goût solide, auquel il suffit de voir le vrai en lui-même, sans le secours, ni les embellissements de l'imagination. »¹¹⁸

¹¹⁵ BONNET Charles, *Essai de psychologie, ou considérations sur les opérations de l'âme, sur l'habitude et sur l'éducation, auxquelles on a ajouté des principes philosophiques sur la cause première et sur son effet*, Londres, 1755, ch. 67, p. 217 ; cité dans GRANDIERE Marcel, ouvrage cité, p. 121.

¹¹⁶ HENAIRE Jean, *La fermentation des idées pédagogiques et les programmes scolaires en France : 1700-1762*, Thèse, Doct. 3^e cycle, Univ. de Paris, 1972, 2^{ème} partie : 1741-1762.

¹¹⁷ MORELLY, *Essai sur l'Esprit humain ou Principes naturels de l'Education*, Paris, J.-B. Delespine, 1743, 12^o, avant-propos ; cité dans BAUDIPIER Serge, « Morelly pédagogue », *Dix-huitième siècle*, 1982, n^o 14, p. 325.

¹¹⁸ BATTEUX Abbé Charles, *Cours de Belles-Lettres, ou principes de littérature*, Paris, 1747-1748, p. 27-28 ; cité dans HENAIRE Jean, ouvrage cité, p. 115.

On trouve en fait deux grands principes chez ces nouveaux pédagogues, d'abord une adaptation proportionnelle de l'enseignement au développement d'esprit des enfants, ensuite un souci de commencer les études par tout ce qui a rapport aux connaissances sensibles.

L'intérêt pour le corps et la santé est très important dans cette seconde période, de 1746 à l'expulsion des jésuites en 1762, que ce soit chez Condillac, Bonnet, Helvétius ou encore Diderot. On trouve quelques novateurs en les personnes de Le Camus (1753), Brouzet (1754), Desessartz (1760) ou Ballexserd (1762), auteurs qui remettent en cause cette optique de modelage corporel pour une plus grande liberté physique de l'enfant. Pour Rousseau (1762), il faut suivre ce que la nature enseigne, l'idée de nature revenant dans l'éducation de l'esprit comme dans l'éducation du corps, les exercices physiques devant pour lui être associés aux exercices de l'esprit ; il faut attendre la nature pour élever par la raison, si l'on suit Morelly (1743, 1745), Charles-Marie de La Condamine (1751), Charles Bonnet (1755), ou Ignace Vanière (1760).

Il faut ici noter l'exception de Jean-Henri-Samuel Formey, qui prend le contre-pied du courant philosophique, en posant comme fondements de l'éducation la religion, la piété et la vertu, ce dans *Le philosophe chrétien*, qui paraît en 1752, ou dans ses *Réflexions sur l'éducation en général* (1761) et dans son *Traité d'éducation morale* (1765). Il y a ainsi toujours une survivance des doctrines chrétiennes.

Après lui, ce sont surtout Feller et Juvigny (1787) qui s'attaqueront à « l'esprit de philosophie », en défendant un retour à la religion, placée devant les sciences, en affirmant la nécessité de redresser et de châtier les enfants. Ces auteurs dénoncent l'encouragement à la mollesse par le refus de l'effort prôné pour Juvigny par les Voltaire, Rousseau et d'Alembert. Ils s'attaquent aux « maisons d'éducation », se demandent comment elles peuvent avoir du succès, vu l'enfermement et le peu de récréation qu'on y propose. Feller s'oppose à tout relâchement, critique la multitude des nouvelles matières, défend l'étude classique du latin contre les nouvelles méthodes.

La morale chrétienne reste très présente chez les penseurs en cette période où les questions de morale sont prioritaires, en cette période où la morale tend à être considérée comme une véritable science. Charles Bonnet et Daragon défendent eux une morale civile et laïque, avec un rapport à l'expérience sensible.

Le *Traité d'éducation morale* de Formey remporte en 1765 le prix décerné par la Société des Sciences de Harlem, qui avait posé pour sujet, « Comment doit-on gouverner

l'Esprit et le Cœur d'un enfant, pour le faire parvenir un jour à l'état d'homme heureux et utile ? ». Mais, si sa morale est chrétienne, la tendance va, à partir de 1762, à partir de l'expulsion des jésuites, vers une sécularisation plus marquée de l'éducation.

Les parlementaires ont décidé l'expulsion de l'ordre et ils sont hostiles à une éducation dirigée par les « moines » ; cette éducation n'est pour eux pas en accord avec les nouvelles idées, avec les nouveaux besoins de la société, avec le développement des sciences ; ils dénoncent une instruction « traditionnelle » qui éloigne des « travaux fructueux », qui n'est pas en accord avec les récents progrès qui demandent plus de connaissances spécifiques en certains domaines, et non plus seulement des études classiques qui s'en tiennent aux belles-lettres ; on se plaint de la trop grande place donnée au latin, à la rhétorique, à la philosophie scolastique, objet d'une réprobation générale. L'accueil plus important d'enfants de la bourgeoisie, et non plus seulement de la noblesse, est en grande partie à l'origine de cette rupture. Ce sont bien les parlementaires qui mettent le plus en avant cette inadaptation de l'éducation à la société, les plus grands noms étant ceux de La Chalotais, de Guyton de Morveau, de Rolland d'Erceville, président du Parlement de Paris en 1760, ce dernier restant plus mesuré contre les moines. On désire un enseignement pratique, utilitaire, professionnel, ce qui s'oppose à un certain pessimisme chrétien quant à l'avenir de l'enfant, voué aux vices.

A ce mouvement prennent part de nombreux philosophes dits « des Lumières », ainsi que les professeurs des « maisons d'éducation ». Notons ainsi parmi les auteurs de l'époque Jean-Baptiste Crevier, Colomb, Abraham de Chaumeix, François de Paule Combalusier, Péliissier, François-Dominique Rivard, professeur de philosophie au collège de Beauvais à Paris, Nicolas-Marie de Fleury, professeur royal de mathématiques, de génie et d'artillerie, Louis de La Caze, médecin, Maubert de Gouvest, l'abbé Joseph de La Motte, professeur à l'Université de Paris, ou encore Borelly, professeur à l'Université d'Aix.

Crevier et Rivard, issus de la tradition éducative janséniste, peuvent être mis à part car, s'ils sont réformateurs, ils sont également anti-philosophes. Crevier, auteur de deux plans d'éducation publique en 1762, est également l'auteur de six *Difficultés proposées à M. de Caradeuc de La Chalotais, [...]*, pour un ouvrage de 67 pages qui paraît en 1763 et dans lequel il affirme que l'observation de la nature ne peut suffire à la connaissance de Dieu ; il demande plus de lectures de livres saints. Par ailleurs, Crevier refuse la vision de l'enfant de La Chalotais, qui s'inspire d'après lui de Condillac. Pour Rivard, les véritables principes de la morale restent ancrés dans la religion, et il ne s'oppose pas à la méthode scolastique, tant critiquée par le mouvement des Lumières.

On observe dans ce même mouvement une volonté d'uniformiser l'éducation à un niveau national, mais cette idée est loin d'être acceptée par tous, la grande majorité des auteurs considérant que cela serait nuisible à l'Etat, que cela pourrait désorganiser la société. Dans ce sens, on peut proposer, comme le président Rolland, une uniformité sans pour autant accepter la multiplicité des collèges, le but étant de se limiter aux besoins de l'Etat, en ne donnant pas à tous une éducation complète, en ne désirant pas l'éducation des enfants de paysans par exemple, ce qui reste encore une idée fort majoritaire. Tout de même, Crevier reproche aux parlementaires, et en particulier à La Chalotais, leur dureté envers les gens du peuple ; Rivard lui voudrait que les campagnes soient instruites, dans le but de permettre le développement de l'agriculture, dans une mouvance ici physiocratique.

A la veille de la Révolution, la morale devient la principale science, le but premier de l'éducation. Helvétius et d'Holbach sont les références, qu'on s'en inspire ou qu'on les condamne. Pour le second, la morale est au centre de la réflexion sur la société, éducation et morale se confondent. De 1772 à 1789, rares sont les traités où l'on ne donne une place à cette morale, avec une relation courante entre éducation, morale et nation. Pour Le Mercier de La Rivière (1775), il s'agit de former des citoyens pour constituer un corps politique homogène, avec des hommes qui ont une même morale, en comptant sur l'amour-propre pour que chacun estime ce qui l'honore, les vertus et non pas les vices. Pour Carpentier (1775), les deux thèmes essentiels sont la morale et la patrie, les intérêts de cette dernière devant être visés par le système éducatif. Guillaume Grivel (1775) parle de l'habitude et des caractères avant d'aborder la religion dans l'éducation morale.

On donne également plus d'importance à cette époque à l'éducation physique des enfants, en évitant la contrainte corporelle. Le sujet est traité par Carpentier, Corbin, Joly de Saint-Vallier, par l'abbé Roy, par Guillaume Grivel, Philipon de Madelaine, par Gosselin qui répond en 1785 aux sujets posés par l'académie de Marseille, « Quel est le plan d'éducation publique le plus conforme à la situation d'une ville considérée comme marchande et maritime ? », et par l'académie de Châlons, « Quels sont les vices de l'éducation actuelle, et les moyens de les corriger ? ». La bonne santé de l'enfant est mise en avant, avec des soucis qui répondent en particulier aux soucis hygiénistes.

4.3.2. Les moyens : méthodes et contenus des études

Pour les pédagogues chrétiens du début du siècle, il faut avant tout enseigner le catéchisme, et la lecture, dans le catéchisme et dans les textes de civilité, et l'on cite souvent les Testaments et leurs enseignements. On pose quelques consignes, comme celles de ne pas

aller aux spectacles publics, de ne pas jouer aux jeux de hasard, de ne pas fréquenter les cabarets, d'éviter les mauvais livres comme les mauvaises fréquentations.

Jean-Baptiste de La Salle (1720) est de ceux qui mettent le plus en avant la volonté de construire des habitudes, avec l'importance de l'heure d'arrivée à l'école, arrivée qui doit se faire toujours dans le calme, par exemple. Par ailleurs, La Salle ne fait quasiment aucune remarque théorique sur la nécessité et le rôle de l'école ; il s'intéresse essentiellement aux contenus et aux méthodes de travail, aux exercices, à la discipline, aux corrections qui doivent rester pour lui assez rares si l'on veut qu'elles fonctionnent.

On retrouve ce souci des habitudes chez l'abbé de Saint-Pierre (1728), celles-ci faisant partie de la « recette » pour trouver le bonheur, dans la « prudence chrétienne », dans la « bienfaisance », dans le « discernement de la Vérité » et dans la « mémoire ». L'abbé de Saint-Pierre veut en outre de l'utile, et sera fortement suivi sur ce point par les auteurs et philosophes postérieurs, l'utile tendant à devenir la notion dont s'imprègne le plus la pédagogie de la seconde moitié du XVIII^e siècle. L'abbé trouve l'utile dans l'enseignement de disciplines diverses et variées, en somme l'histoire, la géographie, la chronologie, la physique, les arts mécaniques, les arts libéraux, la musique, l'anatomie, la médecine, la chimie, la jurisprudence, la morale, la religion, la politique, les arts militaires, la navigation, la géométrie, l'arithmétique, le tout étant basé sur de nombreux exercices. Il confie en outre tout pouvoir de décision à un Ministère d'Etat pour une réadaptation constante de l'enseignement par rapport à l'évolution pédagogique, ministère inimaginable dans la France des années 1720-1730, ministère qui ne trouvera pas vraiment de correspondance dans les bureaux d'administration créés en 1763.

On trouve dans l'éducation « utile » ce qui permet de vivre en société et ce qui permet en même temps le bonheur des hommes en société, bonheur qui dépend des mœurs et de la conduite, si l'on suit les idées de Madame de Lambert (1728), qui insiste sur les belles manières, sur la dignité, sur l'art de plaire en société.

Avec ce nouvel esprit scientifique qui apparaît dans les années 1730 et qui défend les choses plus que les mots, on remet en question le contenu de l'enseignement. On s'attaque d'abord au latin, souvent considéré comme inutile, puis à la physique, qui doit pour ce courant nouveau s'en tenir aux faits précis et concrets, comme le pense Vallange, Pluche, ou encore Jean-Antoine Nollet (1735) qui s'intéresse à la physique expérimentale. Le Père Buffier (1732) voit dans la géométrie une discipline qui permet d'unir les idées aux choses, qui

permet d'« accoutumer à des idées précises, abstraites et nécessairement conséquentes »¹¹⁹ et qui peut rendre l'enseignement plus séduisant, tandis qu'il trouve les mathématiques trop abstraites. Charles Rollin, dans le *Traité des études* (1726-28), propose une « physique des enfants », adaptée aux 6-15 ans et consistant essentiellement en une observation de la nature, en un divertissement plus qu'en une étude, sans volonté d'élaborer ensuite en principes les observations faites.

L'idée de séduire l'enfant, déjà présente dans la pédagogie de Port-Royal, se retrouve dans une majorité de traités réformateurs du XVIII^e siècle. Le besoin d'amusement pour les enfants étant même une raison, chez La Chalotais (1762), pour retirer aux prêtres réguliers et séculiers, et particulièrement aux jésuites, l'instruction de la jeunesse.

L'enseignement du latin pouvait déjà être très critiqué à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle, mais l'attaque s'intensifie à partir des années 1740, attaque que l'on peut trouver résumée dans ces mots de Nonney de Fontenay (1746) :

« Je n'ai garde de mépriser le latin, le parti de ceux qui l'estiment est trop fort pour ne le pas ménager ; souvenez-vous seulement, qu'on employe huit ou dix ans à montrer une langue que les enfans n'ont guère envie d'apprendre, cela fait une occupation pénible, qui éloigne de l'étude et de la lecture la plupart des enfans pour toute leur vie. »¹²⁰

On se plaint particulièrement que le latin soit mal enseigné et qu'il prenne trop de temps dans le cursus, empêchant l'approche d'autres matières par les enfants. Le Père de Jouvençy ne consacrait dans le *Ratio studiorum* qu'une seule page au français ; Charles Rollin lui se plaint que ce ne soit pas une matière d'enseignement, ce qui éviterait pour lui que les enfants « demeurent toujours étrangers dans leur propre patrie »¹²¹. De plus en plus d'auteurs vont préférer que l'on se mette à lire les auteurs anciens dans leur traduction française, car ils restent les références majeures, l'approche d'auteurs français contemporains étant encore très hésitante. Beaucoup sont ceux qui poussent en outre à la rédaction en français, pour une bonne maîtrise de la langue familière, maîtrise nécessaire pour La Chalotais. On pense aussi qu'il est plus efficace de faire des versions que des thèmes et qu'il vaut mieux alléger les grammaires, idées appliquées dans les collèges de l'Université de Paris

¹¹⁹ BUFFIER Père Claude, *Cours de sciences sur des principes nouveaux et simples pour former le langage, l'esprit et le cœur dans l'usage ordinaire de la vie*, Paris, G. Cavelier et P., F. Giffart, 1732, p. 1491 ; cité dans HENAIRE Jean, ouvrage cité, p. 102.

¹²⁰ FONTENAY de, *Lettres sur l'éducation des princes avec une lettre de Milton, où il propose une nouvelle manière d'élever la jeunesse d'Angleterre*, Edimbourg, John True-Man, 1746, p. 86-87 ; cité dans HENAIRE Jean, ouvrage cité, p. 129.

¹²¹ ROLLIN Charles, *Traité des études, ou De la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres par rapport à l'esprit et au cœur*, Paris, 1726-28, livre II, ch. 1^{er} ; cité dans SNYDERS Georges, ouvrage cité, p. 108.

après avoir été défendues par Charles Rollin (1726-28). On avance que le latin, comme le français, peut s'apprendre différemment, par l'usage d'abord, par des exercices de traduction à répétition ensuite, à l'aide de nouvelles techniques et méthodes enfin, avec des débats sur chacun de ces points.

Helvétius amène dans les années 1750 le concept d'intérêt, les maîtres devant pour lui se pencher sur les intérêts individuel et collectif pour faire acquérir des habitudes aux enfants. Avec Buffon, il explique qu'il ne faut pas surcharger leur mémoire avec des choses inutiles. Helvétius veut que l'on remplace « l'étude des mots » par « l'étude des choses », c'est-à-dire de la physique, de l'histoire, des mathématiques, de la morale, de la poésie essentiellement, avec une grande mise en valeur de l'expérience. Avec des idées très proches de celles de Charles Bonnet, Jean-Jacques Rousseau (1762) demande d'abord une instruction aux choses les plus sensibles, avec une observation de la nature et une utilisation des sens dans cette démarche d'observation.

Condillac, dans son *Cours d'études pour l'instruction du duc de Parme*, qui est paru en 1775 mais qui est élaboré au cours des années 1750 et 1760, critique aussi cette surcharge de connaissances que l'on trouve dans la pédagogie traditionnelle et qui ne fait pas apprendre à penser. Son plan d'études se base sur une méthode inductive, qui s'appuie sur l'observation ; il demande pour une science de bonnes connaissances préliminaires avant de mettre en place un système, fait de principes, et une analyse, avec ses conclusions qui mènent aux principes, le but étant en fait de permettre à l'enfant de suivre un raisonnement de son introduction à sa conclusion.

Les enfants deviennent des êtres sensibles, dans les mœurs, et les pédagogues du nouveau courant philosophique des années 1750 proposent des méthodes d'enseignement qui prennent en compte cette sensibilité qui s'est développée depuis la fin du XVII^e siècle. Charles Bonnet pense qu'il faut faire apprendre ses devoirs à l'enfant sans qu'il s'en aperçoive et l'intéresser à l'observation de ces devoirs, comme le dit également Rousseau. De Brucourt (1747), Vareilles (1757), Vanière (1760) conseillent l'amusement pour la formation de l'enfant. Parmi d'autres, Claude Buy de Mornas et Jean-Baptiste Cochet insistent sur la lutte contre le dégoût des études, avec le jeu, avec le refus des châtements, contre ce que préconisent les Ecritures.

Le mouvement des années 1760, mené par les parlementaires après l'expulsion des jésuites, critique, dans la pédagogie traditionnelle, la vieille méthode scolastique, l'aspect rebutant des études, le manque d'intérêt pour le corps et pour l'hygiène ; on refuse les jeux

d'esprit, les « disputes » traditionnelles. Comme le notait déjà Compayré en 1879, et comme le réaffirme Marcel Grandière, on observe un retour en force des idées jansénistes de Port-Royal qui attaquait avant les autres les méthodes pédagogiques des collèges¹²².

Combalusier (1762) pense qu'il faut des écoles publiques, gérées par l'Etat, avec séculiers et laïcs. Souvent le seul échec éducatif des collèges est une raison suffisante pour demander l'expulsion des moines. On reproche également aux réguliers d'être retirés de la société, par leurs vœux, et par là même de ne pas être compétents pour préparer les enfants à la vie dans la société des hommes, comme on leur reproche de se soucier uniquement de leur ordre et de n'avoir parfois pour but que de former de nouveaux réguliers et de gagner en réputation. Mais il faut tout de même souligner que tout ce discours « anti-réguliers » s'atténue fortement après l'édit de février 1763, qui crée les bureaux d'administration, et surtout après 1765.

Dans cette même ligne, on se soucie du bon choix des professeurs, et l'on pose des conditions : un savoir suffisant, des mœurs estimables, une certaine indépendance, qu'ils soient choisis parmi les séculiers et qu'ils soient célibataires, ce pour Crevier (1693-1765). Dans les différents plans proposés, dans les différentes réponses aux parlements, ce sont toujours la religion, la piété et les mœurs qui importent le plus. Il se dessine déjà, chez le président Rolland ou encore chez l'abbé Pelissier, l'esquisse d'un concours de recrutement et d'une formation spéciale pour enseigner, ce en partie pour revaloriser la profession. On s'intéresse aux livres utilisés en classe, aux manuels des professeurs, avec une envie de plus en plus grande de s'appuyer sur une échelle nationale, tandis que le choix revient encore aux directeurs des collèges ou même aux professeurs.

A la veille de la Révolution, les collèges attachés à l'Université de Paris gardent un certain succès, avec une nouvelle relance réformatrice menée par le comte de Vauréal, qui condamne les collèges dans la suite de La Chalotais (1783), par Philipon de la Madelaine (1784), par Gosselin (1785), mais cette fois sans aucun appui parlementaire. Notons également les efforts de Daragon, au collège parisien de Montaigu (1769), de Devienne, à Bordeaux (1770), de Mathias, principal du collège de Langres (1776, 1777), Wandelaincourt, au collège de Verdun (1777, 1788), de Borère, au collège d'Arras. Certains parlementaires, comme Chrétien Le Roy (1777), défendent le nouveau plan d'études adopté par l'Université

¹²² « La révolution de 1762 pourrait être appelée la revanche du jansénisme », in COMPAYRE G., *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le XVI^e siècle*, Hachette, 1879, p. 230 ; cité dans GRANDIERE Marcel, ouvrage cité, p.227.

de Paris après l'expulsion des jésuites, en soulignant, à contre-courant, la capacité des religieux, en réfutant les critiques faites à l'encontre des collèges, en s'opposant à de nouveaux plans d'études, par exemple à celui de l'abbé Charles Batteux, adopté par l'école de Sorèze, plan dans lequel Chrétien Le Roy voit trop de textes différents, trop de substances à incorporer sans approfondissement véritable.

Les réformateurs veulent en règle général donner plus de place au français, pour une instruction plus utile, modifier l'enseignement des langues anciennes, en prenant en considération les nouvelles méthodes, comme la version interlinéaire de Dumarsais, enseigner les langues étrangères pour permettre des rapports commerciaux, diplomatiques, militaires avec l'extérieur. On compte de nombreux projets, après ceux de l'abbé de Saint-Pierre, qui désirent la création de classes particulières pour la négociation, le commerce, les finances, la jurisprudence, les fortifications, la navigation, la médecine, l'anatomie, la chirurgie, la chimie ou encore la botanique.

En ce qui concerne la morale, on trouve chez Daragon (1762) la volonté de faire prolonger les études de deux ans par des cours de morale¹²³, les mœurs devant pour lui être acquises avant les lois. On s'inspire beaucoup des méthodes préconisées par d'Holbach, pour qui la morale doit être établie sur l'expérience, doit être adaptée à la faiblesse de l'enfant, à sa sensibilité, ce qui s'oppose à la méthode traditionnelle.

On publie de plus en plus d'exemples de moralité, de contes moraux, en particulier dans les périodiques, des ouvrages, avec par exemple les [...] *entretiens familiers* de Filassier (1773), *l'Histoire poétique, tirée des poètes français* de Jean-François de La Croix (1775), *L'Ecole des mœurs* de Jean-Baptiste Blanchard (1782) ; on publie des jeux, des « magasins », comme ceux de Madame Le Prince de Beaumont (1757), des ouvrages qui veulent former de bonnes habitudes chez l'enfant, des ouvrages qui lui sont lus ou qu'il doit lire lui-même.

Pour introduire une certaine morale civile, certains auteurs mettent en avant la nécessité de l'histoire, qui, comme l'explique le chevalier de Brucourt (1747), a l'avantage d'instruire par exemples et non par préceptes, qui, comme le dit le Père Buffier (1732), apprend à raisonner sur le présent par le passé. Charles Rollin (1726-28) pense que l'on peut s'en tenir à l'histoire ancienne, mais on conseille de plus en plus, c'est le cas par exemple de Caracioli (1756), l'étude de l'histoire moderne et la lecture de gazettes pour faire connaître à

¹²³ DARAGON J.-B., *Lettre à de M. à M. l'abbé professeur de philosophie en l'Université de Paris, sur la nécessité et la manière de faire entrer un cours de morale dans l'éducation publique*, Paris, Durand le jeune, 1762, 12°, 68 p.

l'enfant le monde dans lequel il vit. La Chalotais (1762) demande à ce que l'on remonte le temps à partir du contemporain, Voltaire et Diderot à ce que l'on s'attache à instruire sur ce qui s'est passé depuis le XVI^e siècle, pour une histoire moins incertaine et plus proche des préoccupations, comme ils l'expliquent respectivement dans l'article « Histoire » du *Dictionnaire philosophique* (1764) et dans le *Plan d'une université* (1774). L'optique de ces auteurs est que l'on s'intéresse plus aux mœurs qu'aux événements, à une évolution plutôt qu'aux seuls héros et souverains. Rolland d'Erceville (1768) propose dans son plan un cours d'histoire de la première à la dernière classe, avec parfois même de l'histoire locale en plus. On désire par ailleurs un développement scientifique de la géographie dans les collèges.

Après 1771, l'histoire est encore plus considérée comme une science majeure dans les projets. Dieudonné Thiébault (1778), qui défend les écoles publiques, désire une étude approfondie de l'histoire. L'abbé Le More (1776), Wandelaincourt (1777, 1788), Jean-Jacques Filassier (1784) écrivent d'importants ouvrages pour appuyer les cours d'histoire.

Vis-à-vis de la morale se pose aussi le problème du théâtre, qui est défendu par le Père Porée (1732), l'exercice pouvant selon lui être bon pour les mœurs si l'on fait bien attention à ce que l'on traite comme sujet et à la façon dont on le traite. S'il a toujours été défendu par les jésuites, ceux-ci ont toujours connu une forte opposition de la part d'une majorité de professeurs et de pédagogues.

On observe en outre tout au long du XVIII^e siècle un débat sur la lecture des fables, que ce soit celles d'Esopé, de Phèdre, de La Fontaine. Colomb (1762) préconise leur lecture dès la classe de 6^e, avant l'acquisition d'une écriture lisible et correcte, avant une bonne maîtrise de la grammaire, avant l'assimilation d'une culture historique, géographique, de principes de morale civile, avant l'assimilation d'une culture générale. De 1687 à 1762, d'après l'étude de Robert Granderoute¹²⁴, on fait souvent référence aux fables ; on les dénonce parfois comme des sources de crainte, d'erreur et de superstition, chez l'abbé Bordelon (1694), chez Vallange (1719), l'abbé Pluche (1732), Brucourt (1747), Formey (1752), mais en admettant que les récits plaisent aux enfants et que l'on doit, selon l'abbé Pluche, en tirer profit. On retient les fables pour l'apprentissage des langues anciennes, mais aussi pour celui de la langue maternelle, avec La Fontaine, loué par l'abbé Batteux (1747-8) et par Vaubrières (1761), recommandé par Baudouin (1728) et par l'abbé Gédoyne (1745), par le Charles Rollin (1728) et par le Père Grégoire Martin (1760) qui désirent tout deux que l'on instruisse les fables aux

¹²⁴ GRANDEROUTE Robert, « La Fable et La Fontaine dans la réflexion pédagogique de Fénelon à Rousseau », *Dix-huitième siècle*, 1981, n°13, p. 335-348.

enfants avant qu'ils ne sachent lire, en s'appliquant tout de même à bien sélectionner les textes. Mais Jean-Pierre de Crousaz (1722), l'abbé de Saint-Pierre (1728), puis Madame Le Prince de Beaumont (1750), La Condamine (1751) critiquent les fables, qui posent le problème du mensonge, avec une morale fragile, qui ne seraient pas adaptées à l'enfant.

Rousseau s'oppose catégoriquement à la lecture et à l'étude des fables dans un âge trop jeune et trop propice à tomber dans le vice :

« Emile n'apprendra jamais rien par cœur, pas même des fables, pas même celles de La Fontaine, toutes naïves, toutes charmantes qu'elles sont ; car les mots des fables ne sont pas plus les fables que les mots de l'histoire ne sont l'histoire. Comment peut-on s'aveugler assez pour appeler les fables la morale des enfants, sans songer que l'apologue, en les amusant, les abuse ; que, séduits par le mensonge, ils laissent échapper la vérité, et que ce qu'on fait pour leur rendre l'instruction agréable les empêche d'en profiter ? Les fables peuvent instruire les hommes ; mais il faut dire la vérité nue aux enfants : sitôt qu'on la couvre d'un voile, ils ne se donnent plus la peine de le lever.

On fait apprendre les fables de La Fontaine à tous les enfants, et il n'y en a pas un seul qui les entende. Quand ils les entendraient, ce serait encore pis ; car la morale en est tellement mêlée et si disproportionnée à leur âge, qu'elle les porterait plus au vice qu'à la vertu. [suit une analyse critique de la fable « Le corbeau et le renard »]. [...].

Suivez les enfants apprenant leurs fables, et vous verrez que, quand ils sont en état d'en faire l'application, ils en font presque toujours une contraire à l'intention de l'auteur, et qu'au lieu de s'observer sur le défaut dont on les veut guérir ou préserver, ils penchent à aimer le vice avec lequel on tire parti des défauts des autres. »¹²⁵

Jean-Jacques Rousseau se place à part, lui qui « n'envisage pas comme une institution publique ces risibles établissements qu'on appelle collèges »¹²⁶ et qui a par conséquent tendance à faire une critique systématique des méthodes d'enseignement qui y sont proposées.

Il s'oppose à cette nouvelle mode qui veut que l'on ait de plus en plus recours à la médecine ; il s'attaque aux nouvelles méthodes de lecture comme le « Bureau typographique », il trouve l'étude des langues inutiles ; il s'oppose au système de compétition entre les enfants, préférant qu'Emile « n'apprenne point ce qu'il n'apprendrait que par jalousie ou par vanité »¹²⁷, tandis que la montée de valeurs individualistes donnent la part belle au mérite, donnent l'avantage aux efforts et aux réussites sur les autres ; il s'oppose à la volonté de contracter des habitudes chez l'enfant.

Il rejoint par contre de nombreux auteurs de la seconde moitié du siècle dans le sens où il accorde avec eux plus d'importance à la diversité des caractères, en préparant la

¹²⁵ ROUSSEAU Jean-Jacques, *Emile ou de l'éducation* [1762], Paris, Garnier-Flammarion, 1966, p. 139-143.

¹²⁶ ROUSSEAU Jean-Jacques, *Emile ou de l'éducation* [1762], Paris, Garnier-Flammarion, 1966, p. 40.

¹²⁷ ROUSSEAU Jean-Jacques, *Emile ou de l'éducation*, 1762, p. 210 ; cité par HENAIRE Jean, ouvrage cité, p. 187.

formation d'une nouvelle science, la psychologie de l'éducation et de l'enfant. Pour l'auteur des *Confessions*, premier ouvrage où quelqu'un dévoile ainsi son enfance, il ne faut pas chercher l'adulte que l'enfant n'est pas, il faut comprendre l'équilibre qui lui est propre, sa cohérence, ce qui lui convient. Il nie le péché originel que l'on fait traditionnellement supporter à l'enfant. Rousseau fait en quelque sorte une synthèse entre traditions et nouveaux courants, en faisant par exemple concilier surveillance et liberté, nature et société, en ne s'en laissant pas à la spontanéité de l'enfant tout en ne cherchant pas à détruire ses passions ; c'est une synthèse qui lie austérité et joie de l'éducation, éducation qui veut mener au bonheur.

Les réformateurs demandent des modifications dans l'enseignement de la rhétorique, demandent à ce que l'on ne s'en tienne plus à la copie de modèles comme Cicéron, considéré comme un Dieu en la matière, à ce qu'il y ait plus de pratique que de théorie, que d'étude des figures. Mais on défend encore fortement la rhétorique, toujours utilisée comme une arme, avec moins de règles d'usage dans le discours et plus d'occasions de débats.

Pour l'éducation physique, qui devient également source d'une préoccupation majeure tout au long de la seconde moitié du XVIII^e siècle, on peut prévoir des emplois du temps précis, ce qui est par exemple le cas de Carpentier (1775), on peut prévoir les fatigues, les changements d'exercices pour reposer l'enfant, ce que l'on trouve en particulier chez Jean Verdier (1771), fondateur d'une « maison d'éducation ». On demande par ailleurs aux professeurs de faire attention à la propreté, à l'hygiène général, à la nourriture.

On ne peut vraiment classer les traités comme traditionnels ou novateurs, chacun d'entre eux offrant un mélange entre un certain conservatisme et un élan libéral. D'une manière très générale, on note que l'on se soucie plus de gâter l'enfant, d'éviter les punitions et de lui rendre l'éducation et l'étude agréables, au cours du XVIII^e siècle, tout en aggravant le contrôle pédagogique, par le désir de vouloir faire en sorte que l'enfant n'ait plus vraiment de moment de liberté, chaque instant devenant utile à son éducation.

Si les jésuites sont l'ordre qui opte le plus pour un certain progrès dans l'éducation au XVIII^e siècle, peu de pédagogues et de professeurs de collèges font le lien entre la théorie et son application, ce qui fait que la situation pratique ne change pas vraiment au cours du siècle par rapport aux quelques revendications pour une égalité des sexes, par rapport au débat sur l'éducation public et l'éducation privée, par rapport aux nombreuses réclamations regardant les méthodes et contenus des études.

3^{ème} partie

L'éducation dans les articles de l'*Encyclopédie*

Après cette nécessaire synthèse sur l'éducation pratique et théorique au XVIII^e siècle, après cet état des lieux qui nous a fait comprendre comment ce faisait et comment se concevait l'éducation au siècle des Lumières, nous allons nous intéresser à cet ouvrage qui a pour but dès ses débuts de parution en 1751 de donner un éclairage complet sur les connaissances élaborées jusque là, sur les différentes doctrines envisagées jusqu'en cette période proche d'une rupture révolutionnaire. L'*Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres*, fait sa propre synthèse des questions pédagogiques et donne son propre point de vue sur l'éducation, point de vue qui peut nous intéresser aux vues de ce qui a été dit dans notre première partie.

Après une présentation détaillée du corpus d'articles ayant trait à l'éducation, consistant en un résumé précis de la pensée pédagogique de l'*Encyclopédie*, après une exposition des différents auteurs, après une analyse des sources et des références trouvées dans les articles étudiés, après une analyse lexicologique des principaux textes, nous aurons à proposer une synthèse liant pensée encyclopédique et pensée générale des Lumières, liant ce qui aura été analysé dans cette seconde partie et ce qui aura été dit dans la partie précédente. Il faudra ainsi répondre aux problématiques posées en introduction, comprendre comment les encyclopédistes se situent par rapport à l'éducation dispensée et par rapport à l'éducation théorisée, voir si leur pensée correspond à la pensée dominante de la période et des périodes antérieure et postérieure, si elle correspond enfin à la pensée générale de l'*Encyclopédie*.

« Education », « Ecole militaire », « Etudes », « Classe », « Collège », etc., voici les articles les plus importants auxquels nous allons avoir à faire, en notant que la plus grande partie de l'étude a été faite avec l'outil informatique, avec la version DVD de l'*Encyclopédie*, version parue en 2002 aux éditions Redon, et avec les logiciels Hyperbas et Excel pour tout ce qui concerne les analyses textuelles, les analyses statistiques, lexicologiques.

Chapitre 1^{er}

Un résumé des articles,
une première approche

A partir de l'article « Education »¹²⁸, paru dans le tome V de l'*Encyclopédie*, soit en 1755, voyons comment l'ouvrage pense l'éducation, en résumant et en étudiant ce premier article et les articles auxquels il renvoie, en regardant les accords et désaccords qui existent entre les différents auteurs et la façon dont sont traités les différents débats pédagogiques.

1.1. L'article « Education »

Chaque terme ou expression défini par l'*Encyclopédie* est lié à un domaine, indiqué au début de chaque article après le nom de l'article en question. Il peut être question de « Littér. », de « Gramm. ». Il est pour l'article « Education » question d'un « terme abstrait et métaphysique », ce qui renvoie d'un premier abord non pas à une éducation pratique, concrète, mais à une philosophie de l'éducation, aux théories pédagogiques. Dans un premier paragraphe, très court, l'auteur, César Chesneau, sieur du Marsais (1676-1756), que nous nommerons Dumarsais dans le reste de l'étude, propose une première définition, en précisant qu'il entend par éducation « le soin que l'on prend de nourrir, d'élever & d'instruire les enfans », définition qui apporte peu mais qui lui permet de présenter le plan qu'il va suivre dans le reste de l'article, avec d'abord des considérations sur la santé et le corps, ensuite sur « la droiture & l'instruction de l'esprit », enfin sur les mœurs.

L'article remplit un peu plus de douze pages, selon une impression simple à partir de l'outil informatique, et non d'après le texte original, les chiffres ne servant ici qu'à observer les proportions tenues par les différentes parties¹²⁹. L'introduction tient sur une page et demi ; la première partie, sur la santé, tient également sur une page et demi. La deuxième partie, sur l'esprit, prend elle beaucoup plus de place, avec presque neuf pages. La partie sur les mœurs ne tient que sur deux lignes, la conclusion sur une demi page.

L'introduction expose des remarques générales sur l'utilité de l'éducation, sur son importance, à trois niveaux, pour l'individu, pour la famille, et pour l'Etat, qui doit avoir un chef instruit, des magistrats qui ont de bonnes mœurs et qui connaissent leurs devoirs, des citoyens qui agissent pour le bon fonctionnement de la société. Dumarsais met en ce sens en avant la nécessité d'une éducation qui s'adresse à chaque état, à chaque condition, pour prévenir les besoins de la société, la nécessité d'éducatrices de plusieurs sortes pour faire régner l'ordre et un bon gouvernement. L'auteur insiste ici en outre sur l'importance que les

¹²⁸ « Education », t. V, p. 397-403, article signé par Dumarsais, 1755. Nous renvoyons par ailleurs à la nomenclature établie en page six du mémoire.

¹²⁹ Pour chaque article, nous allons ainsi donner pour indication le nombre de pages pour l'article entier et pour chaque partie, pour avoir un bon aperçu de la structure du texte. Pour cela, nous avons utilisé le support DVD et avons compté les pages sous Microsoft Word, avec une police « Times New Roman » de taille 12.

pères doivent accorder à l'éducation de leurs enfants, pour leur bien, le père ayant avec le maître le rôle de voir quelle éducation il faut offrir à l'enfant, en essayant de se présenter le rôle qu'il peut avoir dans la société, en essayant de le conduire dans le choix d'un état, choix dont dépend, dit le texte, « la félicité ou le mal-aise du reste de la vie ».

Une annonce originale du plan de l'article veut que personne ne puisse être chargé de l'éducation d'un enfant sans avoir réfléchi aux trois points dont il va être question.

Nous pouvons d'abord être surpris de voir les réflexions sur la santé au premier plan, ce qui s'oppose aux mécanismes traditionnels de pensée éducative qui insistent d'abord sur l'esprit, sur les mœurs, même si nous pouvons ici concevoir que l'auteur suit l'éducation de l'enfant dans un ordre chronologique, partant de la première formation du corps pour en arriver à la formation de l'esprit. Mais nous serons d'autant plus surpris de voir mises en avant les nouvelles conceptions sur la santé et le corps, le nouveau courant médical des années 1740 et 1750.

L'auteur peut suivre un ordre chronologique, avons-nous dit. Pourtant, ses premières considérations sur la santé consistent à demander que l'on donne aux enfants, « parvenus à un certain âge », des connaissances de l'anatomie et du fonctionnement du corps, des connaissances de base pour qu'ils puissent eux-mêmes prévenir certaines maladies et pour qu'ils puissent comprendre les conversations tenues sur le sujet. Dumarsais veut chez tous, très tôt, de la tempérance, de la prévoyance, un souci de sa santé, considérant qu'il est faux de croire que l'on peut s'abandonner à la nature, s'accoutumer à tout, les plus faibles souffrant de ce genre de préjugés ancrés « parmi les sauvages, & même dans nos campagnes ». En somme, il faut selon lui s'inquiéter toute la vie de « réparer » ce qui permet de vivre. Il n'oublie pas enfin de parler de ceux qui peuvent « réparer », en notant que les enfants doivent être informés de l'existence « des empyriques & des charlatans », particuliers qui exercent en s'écartant des règles de médecine légale fixées par l'Etat, pour une lutte contre les charlatans qui s'intensifie au cours des XVIII^e et XIX^e siècles.

Vient, après cette première partie sur la santé et le corps, la partie la plus importante de l'article, sur « la droiture & l'instruction de l'esprit », point qui reste le plus important dans n'importe quel texte ayant trait à l'éducation théorique générale. Dumarsais fait sur ce point une vertu de la docilité, nécessaire à l'instruction selon lui. Il insiste ainsi sur les soins importants qu'il faut mettre en œuvre pour donner à tous une bonne instruction de l'esprit, esprit de l'enfant qui n'est pas si souple, esprit parfois dur, parfois inflexible, gauche, esprit dont le développement peut être freiné par « l'état de la passion, l'état de dérangement dans les organes du cerveau, l'état de la maladie, l'état d'un ancien préjugé, &c. », les premières

connaissances et les premières idées étant ce qu'il y a de plus difficile à se défaire. En ce sens, Dumarsais veut que l'on se soucie de dire seulement le vrai, que l'on évite les « histoires fabuleuses », les « idées chimériques », en s'opposant littéralement à « tous ces contes puériles de Fées, de loup-garou, de juif-errant, d'esprits follets, de revenans, de sorciers, & de sortilèges », à « tous ces faiseurs d'horoscopes, ces diseurs & diseuses de bonne aventure, ces interpretes de songes, & tant d'autres pratiques superstitieuses qui ne servent qu'à égarer la raison des enfans, à effrayer leur imagination, & souvent même à leur faire regretter d'être venus au monde », dans un mouvement d'exagération que l'on accorderait plus volontiers, par préjugé sans doute, à un obscurantiste.

En ce qui concerne plus directement le cursus des études et son contenu, Dumarsais veut que les enfans approchent les arts, d'une manière générale. Plus précisément, il désire qu'ils aient des connaissances en histoire, pour leur faire connaître le monde dans lequel ils vivent et pour leur donner des exemples qui leur permettraient de ne pas être « séduits & trompés ». Il conseille la physique, avec d'abord une observation des faits, pour ensuite donner des explications, « les plus vraisemblables que les Philosophes ont imaginées », en les laissant éloignés des vastes considérations métaphysiques, considérations dont il faut que les maîtres soient instruits pour justement en écarter leurs élèves.

Sur ces derniers points, Dumarsais suit les conceptions pédagogiques de la philosophie sensualiste, faisant commencer l'instruction par les connaissances sensibles. Dans la même optique, dans le même esprit, il a le souci d'adapter l'enseignement au développement d'esprit des enfans, en insistant longuement sur la manière de mener une instruction sur le long terme. Il faut lier ce qui est nouveau avec ce que l'enfant sait déjà, par exemple expliquer le soldat avant d'expliquer le capitaine puis le général pour amener l'armée. Il faut partir de nombreuses connaissances particulières pour parvenir aux connaissances générales, de connaissances préliminaires pour acquérir ensuite des connaissances plus complexes, de connaissances pratiques, concrètes, pour en arriver aux connaissances abstraites.

Pour apprendre le latin ou le grec, Dumarsais préconise sa méthode des versions interlinéaires contre une tradition qui veut que l'on commence par les déclinaisons. On note la version latine, puis on range les mots plus simplement, avec une explication en français, et enfin on traduit. Pour lui, cette méthode est plus animée, écarte le dégoût et suscite la curiosité des enfans, ceux-ci pouvant, en observant les différences de déclinaisons dans le texte mis en ordre français, chercher à apprendre par eux-mêmes à décliner. Il demande en outre à ce que l'on passe moins vite d'un auteur à un autre, en latin.

Si nous continuons ce résumé linéaire de l'article, nous observons à ce niveau une rupture, l'auteur revenant à des considérations abstraites sur l'esprit et son éducation, après avoir fait quelques digressions plus propres à une méthode et à un contenu concrets des études, quelques digressions qui s'accordaient à ses premières remarques.

Dumarsais nous parle des différents états de l'esprit, et en particulier de l'état du sommeil, état dans lequel, nous dit-il, on ne peut voir que ce que l'on a déjà vu, tout ce que l'on voit et qui n'existe pas concrètement étant fait d'éléments connus, cette explication étant illustrée par l'exemple de la créature formant le tableau présenté par Horace au début de son *Art poétique*, créature bizarre qui n'est composée par rien d'autres que « la tête d'une belle femme, le cou d'un cheval, les plumes de différentes espèces d'oiseaux, enfin une queue de poisson », une combinaison que ne peuvent faire ni les nouveaux-nés, ni les aveugles, ce pour dire que seule la mémoire, qui permet l'assemblage de choses connues, peut créer une idée de sa propre individualité chez l'enfant, une idée de son propre vécu et donc de sa propre existence ; et l'éducation sert à développer cette mémoire.

L'auteur pose ensuite l'union entre le corps et l'âme, et explique que chacun des deux peut être différent selon divers facteurs, que le corps peut être sujet à des maladies, à des infirmités, qui touchent les organes, que les fonctions de l'âme peuvent également être sujettes à un certain malaise, que l'esprit peut comme le corps être malade, les affections étant dans le texte énumérées sous les noms de « l'indocilité, l'entêtement, le préjugé, la précipitation, l'incapacité de se prêter aux réflexions des autres, les passions, &c. ». S'il faut de la tempérance, de la prévoyance, une certaine continence, c'est bien pour tenter de guérir, comme les maladies du corps, celles de l'esprit, Dumarsais se référant ici principalement à Cicéron et à ses *Tusculanes*, qui proposent le même discours. On met en avant les sensations, de manière générale, qu'elles soient agréables ou douloureuses, sensations que l'on ne peut empêcher, que l'on désigne par des termes abstraits, qui viennent de l'extérieur, qui sont conséquentes d'un objet, qui ont leur cause particulière, leur motif propre. Il convient pour l'auteur de toujours rechercher le motif propre à une sensation, et de pousser les jeunes gens à cette même pratique, pour voir ce qu'ils s'imaginent et pour leur indiquer leurs erreurs de jugement.

De manière assez brusque, Dumarsais termine cette seconde partie sur « la droiture & l'instruction de l'esprit » en conseillant aux jeunes gens arrivés dans « des études sérieuses », soit sans doute dans les dernières classes du collège, la lecture des gazettes, « avec des cartes de géographie & des dictionnaires qui expliquent certains mots, que souvent même le maître n'entend pas », une pratique qui leur permet de briller ensuite dans les conversations

mondaines ; il loue ces maîtres qui font lire et qui expliquent à leurs élèves « l'état de la France & l'almanach royal ».

Comme il a été dit, la partie concernant les mœurs et les qualités sociales n'est pas développée, ne tient que sur deux lignes, avec un renvoi aux « tant de bons livres sur ce point », sans précisions quant aux meilleurs ouvrages, sans conseils de lecture.

L'article « Education » se conclue en vantant les mérites de l'Ecole Royale Militaire de Paris, vue par Dumarsais comme « un modèle d'éducation, auquel toutes personnes qui sont chargées d'élever des jeunes gens, devraient tâcher de se rapprocher », d'après tout ce qu'il a pu recommander sur le plan physique et sur le plan de la culture de l'esprit. L'auteur met en avant quelques notions qu'il n'a pas cités dans le reste de l'article, à savoir la sûreté des mœurs, l'isolement vis-à-vis des mauvaises relations, la surveillance, que l'on trouve de jour comme de nuit dans l'école militaire. C'est un véritable éloge de l'établissement, fondé quatre ans plus tôt et sujet d'un article propre.

1.2. « Voyez ECOLE MILITAIRE, ETUDE, CLASSE, COLLEGE »

L'article « Education » renvoie aux articles « Cas » et « Construction », pour des précisions grammaticales que nous ne prendrons pas en considération. Il renvoie aussi à quatre articles d'importance :

- 1) « Ecole militaire », paru dans le tome V également¹³⁰ ;
- 2) « Etude », que nous prendrons dans sa déclinaison plurielle, car si l'« Etude (Arts & Sciences) » ne concerne que l'occupation studieuse, les « Etudes (Littérat.) » désignent par contre plutôt ce qui est scolaire¹³¹ ;
- 3) « Classe », le plus court des quatre, également signé par Dumarsais¹³² ;
- 4) et « Collège », le plus sulfureux, qui est lui signé par d'Alembert¹³³.

1.2.1. L'article « Ecole militaire »

L'article « Ecole militaire » fait à très peu de choses près la même taille que l'article « Education », soit un peu plus de douze pages, avec presque une page pour l'introduction, presque deux pour l'historique de l'établissement, une page ensuite qui présente rapidement le plan retenu et les buts proposés par l'école. La partie la plus importante de l'article concerne le plan d'études, avec sept pages, divisées entre ce qui a rapport à l'esprit, sur presque six

¹³⁰ « Ecole militaire », t. V, p. 307-313, article signé par M. Paris de Meyzieu, 1755.

¹³¹ « Etudes », t. VI, p. 87-94, article signé par M. Faiguët, 1756.

¹³² « Classe », t. III, p. 506, article signé par Dumarsais, 1753.

¹³³ « Collège », t. III, p. 634-637, article signé par d'Alembert, 1753.

pages, et ce qui a rapport au corps, sur un peu plus d'une page. Enfin, sur presque deux pages, l'auteur présente la composition administrative de l'« hôtel ».

L'article paraît comme l'article « Education » dans le tome V de l'*Encyclopédie*, en 1755, soit quatre ans après la fondation de l'école en 1751. Dans l'introduction, l'auteur, M. Paris de Meyzieu, « directeur général des études & intendant de l'école royale militaire », présente les arguments incontournables à la présentation d'un tel établissement, dont le but premier est d'enseigner l'art de la guerre. Il explique que cet art, encore peu approfondi jusqu'à ce siècle, avait besoin, après le développement du Génie et de l'Artillerie, d'une telle école qui pourrait enfin faciliter l'éclaircissement théorique quand à l'enseignement militaire, nécessaire pour la noblesse. De Meyzieu propose un historique des projets, partant de l'« espèce d'école militaire » élevée par Mazarin et devenue simple collège après que l'Université de Paris se soit opposée à son maintien comme telle, passant par un projet obscur de M. de Louvois, par les compagnies de cadets gentilshommes, regroupées à la fin du XVII^e siècle à Metz puis supprimées par le roi en 1733. Il est ensuite question, pour l'année 1724, d'un « citoyen connu par son zèle, par ses talents & par ses services » qui propose un projet qui a pour but « non-seulement d'instruire la jeunesse dans l'art de la guerre, mais aussi de cultiver tous les talents, & de mettre à profit toutes les dispositions qu'on trouveroit, dans quelque genre que ce pût être ». Le citoyen en question n'est pas nommé, mais il s'agit d'Antoine Pâris, dit le grand Pâris (1668-1733), aîné des quatre frères, qui propose, d'après Robert Laulan¹³⁴, un mémoire complet au duc de Bourbon en 1725, pour un projet qui ne peut être réalisé à cause des circonstances.

En 1748, la paix d'Aix-la-Chapelle met fin à la guerre de Succession d'Autriche, et le roi décide d'honorer ceux qui se sont distingués pendant la guerre, nous dit l'auteur de l'article, ce qu'il fait en partie par la création d'une école militaire. Le roi suit le projet d'un « citoyen frere de celui dont nous avons parlé », projet présenté au monarque par l'intermédiaire de la marquise de Pompadour, qui a eu un rôle beaucoup moins grand dans l'histoire qu'on ne l'a laissé prétendre à la fin du siècle et au long du XIX^e siècle. Le frère d'Antoine Pâris, qui n'est pas plus nommé, est Joseph Pâris-Duverney (1684-1776), qui consacre les vingt dernières années de sa vie à cette aventure, aventure qui prend plus de forme avec l'édit de janvier 1751, signé par le roi un an après qu'il ait reçu le premier des seize mémoires sur l'*Utilité de l'établissement d'un collège académique pour la jeune noblesse de France*. Le nom de Joseph Pâris-Duverney est tout de même indiqué à la fin de

¹³⁴ LAULAN Robert, « La fondation de l'Ecole militaire et Madame de Pompadour », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 1974, II, p. 284-299.

l'article, dans la signature, l'auteur écrivant « en survivance de M. PARIS DU VERNEY, conseiller d'état ».

M. Paris de Meyzieu met d'abord en avant la difficulté de mettre en place un plan d'éducation pour tous, alors que l'on compte de nombreux cours d'études qui ne s'adressent qu'à un jeune homme en particulier. Il veut prendre en compte qu'on ne peut tout apprendre, qu'on doit s'en tenir à ce qui est nécessaire par rapport aux buts que l'on se fixe, par rapport à la profession envisagée, sans que l'on puisse pour autant prévoir trop tôt l'avenir d'un enfant. Le but est ici de « former des militaires & des citoyens » ; certainement pas de savants sortiront de l'établissement. Dans l'article, qui suit de très près la fondation de l'école, ses premiers balbutiements, il est bien question de temps, de patience, le plan proposé n'étant pas le plan parfait, le plan proposé nécessitant de nombreuses corrections pour être vraiment efficace, pour être accepté sur le long terme.

Avant d'envisager les études qui veulent former l'esprit et le corps, on insiste sur l'enseignement religieux, dont l'ordre et la méthode, dont les heures et durées, sont fixés par l'archevêque de Paris, « supérieur spirituel de l'école royale militaire », qui désigne des docteurs de la Sorbonne pour s'en occuper concrètement. Ce sont surtout des prières, des messes, quelques instructions lors des dimanches et fêtes, en s'en tenant à ce que doit savoir un militaire dans l'esprit du siècle, sans pour autant que cela soit négligé. On insiste aussi sur l'amour du Souverain, parallèle à l'amour de Dieu et plus que majeur chez les élèves de ce genre d'école, pour « redoubler leur zèle & leur émulation ».

Viennent ensuite les études proprement dites, avec d'abord onze points concernant la formation de l'esprit. En premier lieu, nous ne serons pas surpris de noter la présence de la Grammaire (1), « nécessaire & commune à toutes les langues », avec les particularités à chaque langue, grammaire enseignée en français, avec des leçons « de vive voix », ce qui s'oppose aux leçons dictées. Le français l'emporte sur le latin. L'auteur insiste pour dire qu'il faut que les élèves soient peu nombreux, ou alors les maîtres d'un effectif suffisant, et qu'il est mieux que les leçons soient courtes et souvent répétées, ce pour faciliter l'habitude. En ce qui concerne les langues (2), on considère toujours que l'apprentissage du latin est essentiel, et on s'intéresse ensuite essentiellement aux langues allemande et italienne, « parce que nos armes ne se portent jamais qu'en Allemagne ou en Italie », même si l'on pourra y ajouter l'anglais et l'espagnol, non citées dans l'article. On remarque à ce sujet la présence, auprès des élèves, de valets allemands, pour les aider à assimiler cette langue, plus difficile que l'italien par exemple.

On donne une place importante aux Mathématiques (3), et surtout à la géométrie, pour des calculs plus concrets qu'abstraites. L'auteur indique que les progrès du siècle dans cette science restent éloignés des préoccupations de l'art militaire, si ce n'est de la part des écoles d'Artillerie et de Génie. Il faut s'en tenir à ce qui concerne l'art de la guerre, c'est-à-dire à « l'Arithmétique, l'Algebre, la Géométrie élémentaire, la Trigonométrie, la Méchanique, l'Hydraulique, la Construction, l'Attaque & la Défense des places, l'Artillerie, &c. », en liant constamment pratique et théorie, en utilisant méthodes synthétique et analytique. On préconise un apprentissage précoce de la géométrie, ce pour acquérir le plus tôt possible l'habitude de l'exactitude et de la précision. On se propose de disposer les futurs militaires à la géométrie à l'aide de la Logique (4), qui doit se borner à ce qui leur est nécessaire, qui doit s'en tenir le plus possible à des « idées claires », le but principal étant de faire assimiler « les idées de vrai, de faux, d'incertain, d'affirmation, de négative, de conséquence, &c. », pour un juste raisonnement.

Contre le cursus traditionnel, on propose des enseignements de Géographie (5) et d'Histoire (6). Dans le premier, il est question de faire connaître le théâtre de la guerre, avec des détails de topographie, avec des traits d'histoire qui permettent de fixer la mémoire des différents lieux. Paris de Meyzieu ne comprend pas que l'on enseigne pas, dans les autres écoles, l'histoire, « une des plus agréables & des plus utiles connoissances que puisse acquérir un homme du monde », même en s'en tenant aux origines des lois pour les futurs magistrats, à la religion pour un homme d'Eglise, à ce qui en somme concerne l'état de chacun. Pour le militaire, l'auteur recherche « des exemples de vertu, de courage, de prudence, de grandeur d'ame, d'attachement au souverain », en plus de détails militaires et d'une histoire générale, qui touche à son pays et au contemporain.

On demande aussi quelques notions de Droit naturel (7), avec surtout du droit de la guerre et quelques préceptes propres à rendre honnête, de la Morale (8), avec un cours, absent des collèges, en préférant les exemples aux préceptes, des connaissances en Ordonnances militaires (9), avec autant de théorie que de pratique, en exercice et évolutions (10), pour former de bons officiers majors, et enfin en Tactique (11), avec un enseignement essentiellement théorique, toute démonstration pratique restant logiquement fort limitée.

Après ces onze points sur la formation de l'esprit viennent quatre point sur la formation du corps, avec « des exercices propres à rendre les corps robustes, vigoureux & adroits ». Les quatre disciplines physiques que l'on trouve dans l'école militaire sont la Danse, qui permet d'exécuter ensuite « avec beaucoup plus de facilité & de promptitude tous les mouvemens de l'exercice militaire », l'Escrime, qui augmente « la vigueur & l'agilité », à

l'épée seule, mais aussi au fléau, au bâton à deux bouts, à l'épée à deux mains, l'Art de nager, utile et nécessaire aux militaires, et enfin le Manège, et surtout la cavalerie, le roi ayant choisi que ce soit, non pas les officiers eux-mêmes, mais des écuyers prévus à cet effet qui se chargent de former les cavaliers.

L'article se termine par des considérations d'ordre administratif, avec une nouveauté, l'administration étant ici du ressort de l'Etat. L'école est placée sous les ordres d'un lieutenant du roi, en attendant que le roi nomme un gouverneur, lieutenant qui a sous ses ordres « un major, deux aides-major, & un sous-aide-major », puis « un capitaine & un lieutenant à la tête de chaque compagnie d'élèves ». La surveillance est effectuée par des « officiers de piquet », la nuit par des sentinelles d'invalides, avec un règlement très strict. L'administration générale des biens est confiée à un intendant, sous les ordres d'un sur-intendant, qui s'occupe également de l'aspect économique, avec un contrôleur-inspecteur général, un sous-contrôleur, et des employés sous leurs ordres ; toute dépense doit être validée par le trésorier.

Le roi a fait établir un directeur général des études, qui est l'auteur de l'article, qui donne les ordres aux différents professeurs et maîtres de chaque matière et aux adjoints que ces derniers ont pu choisir.

On compte trois conseils différents, le « conseil d'administration », composé des principaux chefs de l'établissement, qui traite de l'administration générale, qui entend le trésorier et les délibérations prises par les deux autres conseils, qui sont, le « conseil d'oeconomie », qui se charge des dépenses, et le « conseil de police », qui est chargé de la répression et de la punition des fautes.

Le plan d'études de l'Ecole Royale Militaire de Paris était loué par Dumarsais dans l'article « Education », et c'est également à un éloge que nous avons à faire ici, sans doute à cause d'un certain manque d'objectivité de la part de l'auteur, les quelques précautions du début quant au manque de perfection possible de ce qui est encore tout récent disparaissant dans les dernières lignes de l'article :

<p>« C'est à-peu-près là le plan du plus bel établissement du monde. Il est digne de toute la grandeur du Monarque ; la postérité y reconnoîtra le fruit le plus précieux de sa bonté & de son humanité ; & la noblesse de son royaume, élevée par ses soins, perpétuée par ses bienfaits, lui consacra des jours & des talens, qu'elle aura l'honneur & la gloire de tenir du plus grand & du meilleur des rois. »</p>

Ce qui peut surprendre, c'est l'absence dans l'article des conditions d'admission dans l'école, faite à l'origine pour accueillir des enfants de la noblesse qui n'ont pas les moyens, des enfants de nobles pauvres, la priorité étant donné à ceux qui se sont distingués par leur

participation à la guerre, avec huit classes de situations différentes pour le recrutement et tous les faux certificats qui accompagnent ce genre de directives¹³⁵. En tout cas, il importe bien de préciser que l'école n'est à la portée que de la noblesse, d'une noblesse qui veut se former à la guerre, et que même la bourgeoisie est écartée de ce « modèle d'éducation ».

On ne donne pas tant de place au militaire dans l'ensemble du plan d'études, plan qui pourrait s'adapter à n'importe quelle autre école, d'après Marcel Grandière, en prenant en compte cette optique de s'attacher à la profession qui veut être suivie, en adaptant à d'autres formations les approfondissements qui doivent être faits¹³⁶.

1.2.2. L'article « Etudes »

Nous changeons de date avec l'article « Etudes », paru dans le tome VI en 1756. Cet article tient sur presque quatorze pages, avec une courte introduction suivie de quelques trois pages qui résument la pensée du siècle sur les études, avec les réflexions diverses de théoriciens novateurs. L'auteur, M. Faiguet, « maître de pension à Paris », propose ensuite un plan d'études, qui tient la plus grande place de l'article, avec neuf pages, avant de se mettre du côté de l'élève pour expliquer ce qui changerait à son niveau si ce plan était appliqué, avant de conclure, les deux dernières parties tenant sur environ une page et demi.

Comme dans la majorité des articles, on donne d'abord, en introduction, une première définition, des plus concises, pour faire comprendre clairement au lecteur ce dont il va être question. Ici, les études désignent « les exercices littéraires usités dans l'instruction de la jeunesse », avec ensuite une multitude d'objets d'études, différents selon lieux et temps. L'auteur limite son sujet, renvoyant au *Traité des études* de l'abbé Claude Fleury (1686) pour tout ce qui touche à cette variété géographique et historique, bornant le thème de l'article au choix et à la méthode des études, et surtout des études latines.

Faiguet rend hommage aux philosophes et pédagogues qui ont cherché à perfectionner le système, aux Locke, Le Febvre, Fleury, Rollin, Dumarsais et Pluche, Le Febvre, encore non cité dans cette étude, ayant fait paraître en 1707 une *Méthode particulière pour instruire les petits enfans*. Avec eux, Faiguet défend cette idée qu'il ne faut pas faire pour l'instruction du latin de travaux inutiles, de compositions superflues. Dans ce sens, il cite divers passages d'auteurs, auteurs non désignés que nous n'avons pu identifier, faute de temps et de manque d'informations vraiment abordables ; ainsi nous n'avons pas donné de nom à cet « ancien

¹³⁵ Pour plus de détails, voir l'article de LAULAN Robert, « Pourquoi et comment on entrainait à l'Ecole Royale Militaire de Paris ? », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 1957, II, p. 141-150.

¹³⁶ GRANDIERE Marcel, *L'idéal pédagogique en France au dix-huitième siècle*, Oxford, Voltaire foundation, 1998, p. 174.

maître de l'université de Paris, qui en 1666 publia une traduction des *captifs* de Plaute » ou à cet « autre maître de l'université qui avoit professé aux Grassins » et qui a publié une lettre sur le sujet en 1707. Ces deux auteurs préconisaient en leur temps la seule lecture du latin pour mieux l'apprendre, sans trop de règles de grammaire, le premier demandant plus de temps pour « l'Histoire, la Chronologie, la Géographie, un peu de Géométrie & d'Arithmétique ». On note ensuite une référence à Charles Rollin et à son *Traité des études* (1726-28), où l'on préfère à la composition une explication des auteurs. Faiguet cite ensuite la méthode de Le Febvre, qui fait apprendre le latin à son fils, de l'âge de dix ans jusqu'à sa mort à quatorze ans, puis ensuite à sa fille, qui deviendra la célèbre madame Dacier, traductrice très instruite en littérature grecque et latine, dans un enseignement qui ne contient aucune approche de la structure des thèmes, aucune formation à la composition ou à la rhétorique. Il cite encore des auteurs de l'époque médiévale, il insiste sur le fait que le terme de prélection, ou *praelectio*, désigne à l'origine l'explication des livres classiques, ce pour montrer que l'idée n'est pas nouvelle. Le recours à ces auteurs et à leurs arguments sur le sujet permet en fait à Faiguet de s'attaquer à l'enseignement donné dans les collèges, enseignement qu'il considère comme trop lourd de règles et trop exclusivement lié à la pratique de la composition, d'après lui peu utile pour les jeunes gens, deux tiers d'entre eux ne parvenant pas à être habiles dans l'usage de la langue latine.

L'auteur commence son plan d'études en demandant justement à ce que l'on préfère à l'instruction de trop nombreuses règles une étude de la grammaire réduite à son minimum, réduite à des bases qui ne comptent pas plus d'une douzaine de points fondamentaux, remettant à plus tard ce qui est plus compliqué, et supprimant par là certaines règles qui s'acquièrent déjà par l'usage. Tout développement à ce sujet n'étant plus du ressort d'un « article de dictionnaire », Faiguet renvoie le lecteur à ses écrits postérieurs.

Le fait de donner à apprendre aux enfants des règles de grammaire nombreuses et rebutantes rend les études austères, pour l'auteur, et pousse les élèves à l'erreur, punie par des châtimens qu'il juge injuste. Faiguet se réfère aux Ecritures, qui préconisent l'usage des châtimens, Ecritures qui ne sont plus écoutées à cette époque par les parents ; s'il suit par exemple les écrits de Saint Paul, certains passages de l'*Ecclésiastique* ou du *Deutéronome*, qui voient dans la punition un mal nécessaire, il veut par contre que les professeurs et préfets d'études fassent preuve de plus de tempérance, ce en facilitant la méthode, l'étude. Ainsi il désire que l'on fasse plus d'effort pour éviter le dégoût de l'étude chez l'enfant, pour lui faire apprécier ce qu'on lui enseigne, et ainsi lui faire éviter les erreurs.

Il conseille l'apprentissage de la lecture dès l'âge de trois ans, et il parle de la lecture en français et en latin d'abord, le but étant que l'enfant soit capable d'expliquer « le catéchisme historique, puis les colloques familiers, les histoires choisies, l'appendix du P. Jouvençy », qu'il puisse à cet âge commencer à faire des explications littérales d'auteurs faciles, avec des répétitions, Faiguet désirant comme Dumarsais dans l'article « Education », que l'on passe plus de temps sur un auteur, contre ce qui se fait dans les collèges, où, affirme-t-il, on étudie trois à quatre auteurs dans une journée. S'il ne donne pas de place nette à l'instruction religieuse dans l'enseignement qu'il préconise, on retrouve par contre la religion partout, on note sa prégnance dans tout le plan d'études. Prières et petit catéchisme sont ainsi utilisés pour l'exercice de la mémoire, pour la connaissance des « déclinaisons & conjugaisons latines & françaises ». Il ne veut pas que l'on commence l'écriture après six ans et demande dans ce domaine des recopiations divers et des traductions du latin au français, avec, pour l'émulation, des prix en fin d'année. Contre l'usage des collèges, Faiguet désire que l'on enseigne le grec, non pas par la pratique de thèmes, mais plutôt par des lectures d'auteurs et une étude des mots français dérivés de cette seconde langue ancienne.

Il conseille en outre l'enseignement de langues étrangères modernes, de l'italien, de l'espagnol, et surtout de l'anglais, langue simple par sa grammaire, par contre difficile par sa prononciation, à cause pour lui d'une orthographe imparfaite. Pour faciliter l'enseignement de l'anglais, il conseille la méthode de M. King, « maître de langues à Paris », la conversation avec des Anglais, la lecture de la gazette d'Angleterre.

L'auteur doit enfin parler de tout ce qui est par ailleurs utile au reste des études, après ces premières considérations sur les lettres et sur les langues. Ce sont « le Dessin, le Calcul & l'écriture, la Géométrie élémentaire, la Géographie, la Musique », à partir de huit ou neuf ans avec des horaires limités, souvent lors des jours de congés, pour ne pas nuire à l'étude des langues, étude qui peut se développer davantage vers quinze ou seize ans avec des compositions françaises et latines et plus de traductions, de versions. Cette nouvelle méthode s'oppose à la « méthode vulgaire » ; elle est bien entendu la meilleure des méthodes pour son auteur. Faiguet espère une ouverture aux Sciences et aux Arts, avec de véritables enseignements, dans tous les domaines, avec des traités adaptés, et s'oppose par contre aux représentations de théâtre. Il conseille les exercices qui font paraître en public, comme des explications de textes, des déclamations de pièces d'éloquence et de poésie, des démonstrations publiques sur des sujets de sciences.

En ce qui concerne la fin du cycle du collège, Faiguet recommande, pour les humanités, autant de lectures que d'explications, une rhétorique vidée de « tout ce qui s'y

trouve ordinairement d'inutile & d'épineux », une rhétorique en français, sur des sujets abordables, avec au début des traductions, des lettres, des extraits, plus que des discours à imaginer pour des héros de l'histoire antique, comme il est encore d'usage dans les collèges. Il insiste sur une rhétorique qui n'est pas seulement un art de persuader, qui est aussi un art de parler, « d'exposer, narrer, discuter ». Il inclut également dans les études l'éloquence et la philosophie, dépendantes des autres disciplines, des autres arts, selon lui, avec le but de former « cet esprit de discussion et d'examen qui caractérise l'homme philosophe ». Comme pour la rhétorique, il demande à ce que l'on supprime beaucoup de la logique et de la métaphysique et à ce que l'on s'en tienne au strict nécessaire en physique, pour « un cours bien purgé de ces chimères scholastiques », nuisibles au progrès des sciences. Il donne par ailleurs plus d'importance à la morale, trop négligée à son avis. Il n'est pas question de revenir sur l'existence de Dieu, il y a de nombreuses « questions futiles » qui ne doivent pas être soulevées par le maître, comme celle de savoir si la logique est un art ou une science, ou encore de savoir s'il y a ou non des idées fausses.

Pour toutes ces disciplines, l'article met en avant la nécessité de faire des examens fréquents, en prélude aux examens finaux, ce qui est déjà plus ou moins présents dans les établissements.

Ce plan permet d'après son auteur une meilleure formation pour l'élève, « une heureuse habitude de réflexion & de raisonnement, capable de leur donner une entrée facile aux langues étrangères & aux sciences les plus relevées », tandis que, à cause de la « méthode vulgaire », dans les collèges, « si l'on ne réussit pas dans les thèmes & les vers, on ne réussit dans rien ». Ce plan veut définir une éducation plus conforme aux besoins de la société, aux nouveaux progrès dans les sciences, dans le développement des relations commerciales et économiques ; ce plan veut faire gagner du temps aux élèves.

L'article « Etudes » est mis en parallèle avec l'article « Collège », sujet d'un renvoi, l'auteur de ce dernier article, d'Alembert, posant sa gratitude envers Faiguet par rapport au fait qu'il retrouve ici la défense d'une pensée exposée trois ans auparavant, en 1753. Il renvoie en outre aux articles « Classe » et « Education ».

1.2.3. L'article « Classe »

Cet article « Classe » est le plus court des articles auxquels renvoie Dumarsais, et il en est lui-même l'auteur. Il paraît dans le tome III, en 1753, et ne prend dans le sens grammatical (*Gramm.*) qui nous intéresse qu'un peu plus de deux pages, à côté des définitions de la classe en histoire naturelle (*Hist. nat.*) et en marine (*Marine*), également très courtes.

Dans une introduction qui présente l'étymologie grecque du mot, qui donne un sens original d'« appeler, convoquer, assembler », l'auteur expose rapidement les différentes classes que l'on trouve dans les collèges, soit les six, ou parfois sept, classes d'humanités, qui regroupent ici les classes de grammaire, d'humanités et de rhétorique que nous avons présenté dans la première partie de l'étude, puis les deux classes de philosophie ; il désigne également sous le terme de classes les écoles de théologie, de droit et de médecine qui font suite à la philosophie et qui ne reçoivent pas, comme il l'indique, le nom de classes.

Tout le reste de l'article s'inscrit dans le débat sur les avantages et les inconvénients de l'éducation publique et de l'éducation privée, en s'appuyant sur les écrits de Quintilien (v. 30-v. 100 ap. J.C.), sur son *Institutio oratore*, *De l'institution oratoire*, composé dans les années 90. Quintilien préfère l'éducation publique à l'éducation domestique et cherche à supprimer dans l'une comme dans l'autre les inconvénients en amenant, vers l'une de l'autre, certains avantages. Ainsi, Quintilien veut rendre l'éducation domestique moins solitaire, moins austère, en y faisant « des assemblées, des exercices, des déclamations, &c. », moins fermée, en y faisant rencontrer des personnes raisonnables et honnêtes, sans compter que le nombre permet l'émulation.

Quintilien insiste sur l'importance du choix des maîtres et sur l'inutilité et l'injustice des châtiments utilisés ; Dumarsais indique que les collèges donnent réellement une place majeure au bon choix des maîtres et que les châtiments dont parle Quintilien ne sont plus d'usage au XVIII^e siècle. La fin de l'article ne propose pour renvoi que l'article « Collège ».

1.2.4. L'article « Collège »

Il nous reste à résumer l'article « Collège », article qui, des quatre, a fait le plus parler de lui à l'époque, article signé Jean Le Rond d'Alembert (1717-1783), coéditeur de l'*Encyclopédie* avec Diderot, et publié dans le tome III en 1753. Notons une première définition, sur une page, en « terme d'Architecture », qui n'est pas de l'auteur cité, mais de l'abbé Edme-François Mallet (1713-1755), qui signe « G », avant le propre article de d'Alembert, qui s'intéresse plus au fond, aux études, qu'à la forme. Le texte de d'Alembert tient sur presque six pages, avec une demi page qui introduit, deux pages qui font un bilan et une critique de l'enseignement donné dans les collèges et enfin un peu plus de trois pages pour un « plan d'études », pour des conseils, sur les lettres, sur l'histoire, la rhétorique, la philosophie, les arts, et enfin sur les avantages de l'éducation des collèges sur l'éducation privée.

D'Alembert avertit le lecteur que ce qu'il va lire peut choquer certaines personnes, ce qui sera effectivement le cas, le texte touchant à des questions de gouvernement et de religion.

Il revient sur l'*Institutio oratore* de Quintilien, surtout pour expliquer qu'on ne peut comparer la situation contemporaine avec l'époque antique, pour dire qu'il faut s'en tenir à la seule époque contemporaine, ici, pour proposer des réformes valables.

L'auteur commence ensuite un bilan de l'enseignement « actuel », en s'attachant à cinq domaines, « les Humanités, la Rhétorique, la Philosophie, les Mœurs & la Religion ». Dans les humanités, on apprend les préceptes du latin, pendant six ans, avec de l'explication et de la composition, et rien d'autres d'après lui. En rhétorique, on apprend à faire des « discours en forme », ou « amplifications », « nom très-convenable en effet, puisqu'ils consistent pour l'ordinaire à noyer dans deux feuilles de verbiage, ce qu'on pourroit & ce qu'on devrait dire en deux lignes », l'idée sous-jacente d'inutilité se retrouvant dans l'article « Etudes » de Faiguet, tout comme la condamnation de la composition latine. Après la rhétorique, on commence avec des « questions inutiles sur l'existence de la Philosophie », puis on étudie la logique, avec un enseignement inadapté aux vrais besoins, puis la métaphysique, où l'on mêle « aux plus importantes vérités les discussions les plus futiles », enfin la physique et la morale, également inadaptées. En ce qui concerne les mœurs, d'Alembert respecte le travail des maîtres, qui, dit-il, font ce qu'ils peuvent face à la corruption de la jeunesse. Il respecte moins ceux qui s'occupent du domaine religieux, considérant que l'on en fait soit pas assez, soit beaucoup trop. L'auteur ne mâche pas ses mots, peut-on oser dire, ce qui lui vaut de nombreuses critiques. Il finit d'ailleurs son bilan par ses mots, que l'on retrouve dans tous les ouvrages d'histoire de l'éducation :

« Il résulte de ce détail, qu'un jeune homme après avoir passé dans un collège dix années, qu'on doit mettre au nombre des plus précieuses de sa vie, en sort, lorsqu'il a le mieux employé son tems, avec la connoissance très-imparfaite d'une langue morte, avec des préceptes de Rhétorique & des principes de Philosophie qu'il doit tâcher d'oublier ; souvent avec une corruption de mœurs dont l'altération de la santé est la moindre suite ; quelquefois avec des principes d'une dévotion mal-entendue ; mais plus ordinairement avec une connoissance de la Religion si superficielle, qu'elle succombe à la première conversation impie, ou à la première lecture dangereuse. »

D'Alembert dit parler au nom des maîtres, qui n'osent pas selon lui écrire ce qu'ils pensent ; il respecte les efforts des professeurs de l'Université de Paris, dans lesquels il voit un espoir plus grand que dans le corps ecclésiastique, que dans les congrégations religieuses enseignantes.

Il expose ensuite son propre plan, ses propres conseils. Dans un premier temps, il pense qu'il faut proscrire les tragédies, les représentations, en rendant grâce à Charles Rollin, « un des hommes qui ont travaillé le plus utilement pour l'éducation de la jeunesse », d'avoir

permis leur suppression au sein de l'Université de Paris ; il considère que ce n'est que du temps perdu et qu'on trouve « beaucoup de mal à en craindre ». Comme Faiguët, il donne la priorité au français sur le latin, en notant qu'on ne sait si ceux qui sont censés l'écrire le mieux ne l'écrivent en fait pas très mal, vu que c'est une langue morte. Il y a pour lui plus de mérite à savoir bien parler sa langue maternelle, à savoir faire des compositions françaises, ce que développe l'Université de Paris tout en préférant toujours le latin.

Il voudrait que l'on donne plus de place à l'enseignement de l'histoire, utile par les exemples qu'elle peut donner aux enfants ; comme La Chalotais le demandera dans son plan (1762), il voudrait que l'on parte des jours présents pour remonter dans le temps. En rhétorique, il désire moins de préceptes, plus d'exemples, une critique des anciens, une comparaison de leurs textes avec ceux des modernes ; il voudrait en outre faire précéder la rhétorique par la philosophie, considérant qu'il vaut mieux « apprendre à penser avant que d'écrire ». En philosophie justement, il faut pour lui abréger la logique, réduire la métaphysique « à un abrégé de Locke », la morale générale à Sénèque et Epictète, la morale chrétienne « au sermon de Jesus-Christ sur la montagne », la physique « aux expériences & à la Géométrie », suivant sur tous ces points les principes de la philosophie sensualiste. Par ailleurs, il est pour donner une place à l'étude des beaux-arts et surtout à la musique, « étude si propre pour former le goût, & pour adoucir les mœurs ».

Ce plan demande en somme plus de temps et plus de maîtres, mais le résultat serait plus satisfaisant pour les élèves, ils auraient accès aux sciences, ils pourraient trouver ce qui les intéresse vraiment. Il y a pour lui au moment où il écrit plus d'inconvénients dans l'éducation publique que dans l'éducation privée, et il renvoie aux responsabilités de l'Etat pour que cela change. La société et l'émulation, dits avantages de l'éducation publique, sont pour l'instant possibles selon lui dans l'éducation privée, avec la constitution de petits groupes homogènes, contre les problèmes de niveau au collège. S'il préfère l'éducation publique, dans l'idéal, il conseille par contre à ceux qui en ont les moyens le recours à l'éducation domestique.

<p>« Je ne puis penser sans regret au tems que j'ai perdu dans mon enfance : c'est à l'usage établi, & non à mes maîtres, que j'impute cette perte irréparable ; & je voudrais que mon expérience pût être utile à ma patrie. »</p>

Voici comment se termine l'article, l'idée de revenir sur son enfance lui étant très reproché par d'autres auteurs, qui indiquent que la critique des collèges faite par d'Alembert

n'est plus d'actualité, qu'elle ne s'applique qu'au début du siècle et que les choses ont depuis fortement changé.

On note de nombreux renvois, d'abord aux articles « Université », « Lycée », « Académie », « Druide », « Mage », dans la première partie, sur l'architecture, partie que nous avons laissé de côté, ensuite aux articles « Classe », « Latinité », qui ne sera pas écrit, « Eloquence », « Rhétorique », et enfin à l'article « Education ».

1.3. Les autres articles, les autres renvois

Il convient à présent de faire le tour des autres renvois et de quelques autres articles encyclopédiques ayant trait à l'éducation, pour avoir une vue d'ensemble sur cette pensée pédagogique pour laquelle nous pouvons déjà distinguer des traits d'homogénéité.

En premier lieu, écartons des renvois jusque là cités les articles qui ne nous apportent pas d'information en matière d'éducation, en matière de méthode ou de contenu d'enseignement et de théorie sur ces points. Ainsi, les articles « Académie », « Lycée » et « Université », qui ne s'en tiennent qu'à des considérations trop éloignées de notre sujet ou à des considérations de forme, ne seront pas analysés ; il en va de même pour les articles « Druide » et « Mage », qui n'ont rien à voir avec l'éducation, sans oublier l'article « Latinité », qui est annoncé dans l'article « Collège » mais qui n'existe pas. Ce tri effectué, il nous reste parmi les renvois de troisième niveau les articles « Eloquence » et « Rhétorique », avec en plus, à un quatrième niveau, l'article « Elocution » surtout. Nous aurons aussi à parler d'articles situés hors de ce corpus, pour un traitement convenable, traitement qui reste limité aux principaux enjeux, l'*Encyclopédie* comptant plus de trois cent articles contenant le terme « éducation ».

Comme il a déjà été signalé, les articles les plus intéressants quant au sujet se situent principalement avant la lettre « G », avant l'article « Genève », signé Rousseau. On note ensuite la présence de l'article « Rhétorique »¹³⁷, limité à une page dans une catégorie « *Belles-lettres* », avec les définitions données par le Père Bernard Lamy (1680), par le chancelier Bacon (1521-1626) et par Aristote (384-322 av. J.-C.), et limité à seulement quelques lignes en « *terme d'école* », avec cette importante revendication que l'on trouvait déjà dans l'article « Collège », à savoir que l'on fasse précéder la rhétorique par la philosophie, pour apprendre à raisonner avant d'apprendre à bien écrire et à être éloquent, ce qui n'est possible pour le texte que « par le changement de la forme du gouvernement ».

¹³⁷ « Rhétorique », tome XIV, p. 250, sans signature, 1765.

L'article « Philosophie » ne parle pas de l'enseignement de la discipline, présentant seulement la division dans les écoles en quatre parties et se limitant pour le reste aux problèmes de philosophie générale avec une synthèse des différentes conceptions en la matière. De même, l'article « Scholastique » s'en tient à une histoire de la matière et de l'usage du terme, sans critique de l'enseignement scolastique. On ne trouvera rien d'intéressant dans les articles « Mathématique, ou Mathématiques » et « Géométrie ».

Dans l'article « Enfant », on est peu original, on indique que « le pouvoir paternel consiste à élever et à gouverner ses enfants pendant qu'ils ne sont pas en état de se conduire eux-mêmes, mais ne s'étend pas plus loin », dans l'article « Pouvoir paternel » que ce pouvoir est plus un devoir¹³⁸.

Dans l'article « Compter, (Art de) », le chevalier de Jaucourt (1704-1780) explique que tous les hommes savent compter sans vraiment savoir comment ils en sont arrivés là ; en ce qui concerne les enfants, il ne dit que ces quelques mots :

« Les enfans commencent assez tard à compter, & ne comptent point fort avant ni d'une manière fort assurée, que long-tems après qu'ils ont l'esprit rempli de quantité d'autres idées ; soit que d'abord il leur manque des mots pour marquer les différentes progressions des nombres, ou qu'ils n'ayent pas encore la faculté de former des idées complexes de plusieurs idées simples & détachées les unes des autres ; de les disposer dans un certain ordre régulier, & de les retenir ainsi dans leur mémoire, comme il est nécessaire pour bien compter. Quoi qu'il en soit, on peut voir tous les jours des enfans qui parlent & raisonnent assez bien, & ont des notions fort claires de bien des choses, avant que de pouvoir compter jusqu'à vingt. »

Les articles « Lecture », écrit également par Jaucourt, ou « Calcul », de l'abbé Mallet, ne sont pas plus intéressants ; l'article « Ecole » s'en tient au lieu uniquement.

On observe dans tous les articles étudiés jusqu'ici l'absence de préoccupation pour l'éducation des filles. Seul l'article « Femme », signé par Desmahis, propose une critique des couvents, peu différente de la critique des collèges, mais plus concise, avec le même constat d'une totale inadaptation. Pour autant, l'*Encyclopédie* ne propose pas de réforme pour les filles, la femme idéale de Desmahis restant l'épouse bourgeoise typique¹³⁹.

François Marie Arouet, dit Voltaire (1694-1778), signe l'article « Eloquence »¹⁴⁰, ce qui est considéré comme un honneur par les éditeurs de l'*Encyclopédie* ; le style est à la hauteur de ses autres écrits, c'est pour les éditeurs un « tableau précieux », et non une

¹³⁸ Article « Enfant » paru en 1755 dans le tome V ; article « Pouvoir paternel » paru en 1765 dans le tome XIII. La citation provient de SNYDERS Georges, *La pédagogie en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 1965, livre II, ch. 1, part. 5.

¹³⁹ D'après PEROL Lucette, « Plan d'éducation et modèle politique dans l'*Encyclopédie* », *Dix-huitième siècle*, 1985, n°17, p. 337-350.

¹⁴⁰ « Eloquence », tome V, p. 529-530, signé Voltaire, 1755.

« simple esquisse » comme Voltaire le dit. On retrouve dans l'article cette idée que les préceptes viennent après l'art en lui-même. Voltaire distingue les différents types d'éloquence, le délibératif, le démonstratif et le judiciaire, ces trois types pouvant se croiser entre eux, il traite des passions qu'il faut connaître, des preuves à employer dans les trois genres, de la convenance et de la bienséance qui sont exigées. Il fait ensuite la distinction entre trois styles, entre trois genres, « le genre simple, le tempéré & le sublime », distinction que l'on retrouve chez Charles Rollin dont il loue le *Traité des études* (1726-28). Il regrette enfin le déclin de l'art oratoire, qui n'est encore maintenu que dans la prédication et dans les oraisons funèbres. Il regrette le petit nombre de « morceaux frappans » dignes des Cicéron et Démosthène, le seul qu'il juge bon de signaler étant un discours de l'oratorien Jean-Baptiste Massillon (1663-1742), plus précisément « son fameux sermon du petit nombre des élus », l'évêque étant par ailleurs connu pour avoir prononcé entre autres l'oraison funèbre de Louis XIV, en 1715 ; Voltaire note en outre parmi les historiens l'exception de Mézeray (1610-1683), auteur d'une *Histoire de la France* (1643-1651), qui parvient selon lui à mettre dans la bouche du maréchal de Biron les mots justes lorsqu'il explique au jeune Henri IV de ne pas quitter la France pour l'Angleterre.

Le texte de Voltaire n'est pas directement lié à l'éducation, à l'enseignement de la rhétorique ou de l'éloquence, mais il annonce des principes importants, il explique ce qu'il faut savoir pour être éloquent, en insistant comme les auteurs vus précédemment sur le fait que c'est bien la pratique et non la théorie qui importe le plus.

L'article « Eloquence » renvoie à l'article « Elocution », signé par d'Alembert, qui paraît dans le même tome V¹⁴¹. « Partie de la Rhétorique qui traite de la diction & du style de l'orateur », l'éloquence ne se limite pas pour l'auteur à l'art de persuader, le seul talent d'émouvoir étant déjà une preuve d'éloquence ; il considère que c'est plus un talent qu'un art, que c'est un don de la nature et que les passages les plus éloquents viennent d'une profonde inspiration. Le but est toujours de s'approcher du sublime, de la perfection, d'élever l'âme, de convaincre presque naturellement, avec les morceaux les plus simples, ce qui s'oppose à ce « verbiage » dont il parlait au sujet de la rhétorique dans son article « Collège ». La principale référence, quand il faut parler des règles de l'art, est Cicéron (106-43 av. J.-C.), avec des passages cités du *De oratore* et du *Orator*, les principes premiers étant la nécessité d'une clarté et d'une correction dans le style, le besoin de précision, d'élégance et d'énergie, l'importance de l'harmonie, de la mélodie des mots, harmonie qui doit être liée à la justesse.

¹⁴¹ « Elocution », tome V, p. 520-526, signé d'Alembert, 1755.

D'Alembert critique à nouveau les collèges et leur enseignement de l'éloquence, qui consiste pour lui seulement en l'acquisition de « fausses idées » ; dans les collèges, « on apprend aux jeunes gens à délayer leurs idées dans un déluge de périodes insipides, au lieu de leur apprendre à les resserrer sans obscurité », ce qui se recoupe avec le discours de l'article « Collège ».

Les renvois de l'article « Elocution » sont très nombreux. On note ainsi, dans l'ordre alphabétique les articles « Affectation », « Conversation », « Dictionnaire », « Discours », « Disert », « Disposition », « Ecrire », « Élégance », « Elision », « Eloquence », « Figure », « Goût », « Grâce », « Invention », « Langue », « Orateur », « Style », « Trope », articles qui s'attachent à des précisions de style, de discours.

On le voit, la pensée pédagogique de l'*Encyclopédie* s'attache à de nouvelles conceptions. En règle générale, on suit les principes d'une philosophie sensualiste encore jeune dans le développement qu'en ont fait Condillac ou Morelly, on suit encore le mouvement empiriste, qui donne la priorité aux observations concrètes sur les connaissances abstraites. On note de plus un souci d'alléger le contenu de certaines disciplines, d'alléger les grammaires dans l'étude du latin ou du français, de réduire au strict nécessaire les enseignements de la rhétorique et de la philosophie pour donner plus de place aux sciences. Cette première approche permet de se représenter une pensée assez claire, même s'il faut faire preuve de réserve, et noter la présence de thèmes traditionnels, le latin restant en général la langue prioritaire, la religion ayant souvent la place principal dans les plans d'études proposés.

Chapitre 2

Les auteurs :
l'éclectisme encyclopédique

Intéressons-nous maintenant davantage aux auteurs des articles du corpus, en faisant quelques remarques biographiques, en regardant leurs rapports divers à l'éducation et les relations qui peuvent exister entre eux tous.

César Chesneau, sieur du Marsais, est l'auteur dans notre corpus de deux articles, à savoir « Education » et « Classe », publiés en 1755 et en 1753.

Il est né à Marseille en 1676, « dans une famille de petite noblesse catholique originaire du Maine »¹⁴². Encore très jeune, il perd son père, son parrain, son oncle, et reste avec ses sœurs et sa mère, qui ne sait pas gérer les biens, ce qui cause une saisie de la maison familiale alors qu'il a sept ans. Il est après cela confié comme orphelin au collège de l'Oratoire de Marseille, avant de faire une formation d'un an en théologie dans la maison d'institution de l'Oratoire d'Aix, maison qui propose un programme novateur, avec une place importante pour le français et des réformes en rhétorique. Il devient ensuite régent de latin laïc au collège de Marseille, ce jusqu'à sa majorité, à 25 ans, en 1701 ; il « monte » alors à Paris, pour se marier et pour faire des études d'avocat, commençant la plaidoirie en janvier 1704.

Sa vie connaît une nouvelle rupture fin 1704 lorsqu'il rencontre Fontenelle. Il quitte la profession d'avocat, il quitte sa femme, son garçon et sa fille et devient précepteur auprès du fils du président Des Maisons. Entre 1704 et 1715, il écrit quelques textes ayant trait à la religion, avec par exemple des textes de critique biblique, en partie pour Des Maisons. En 1715, ce dernier meurt et Dumarsais quitte le foyer, pour se mettre au service du financier Law, auquel il demande dans quelle religion il veut voir éduquer son fils. Il fréquente à cette période le salon de Mme de Lambert, où il rencontre entre autres Houdar de La Motte, Montesquieu, Marivaux. A l'été 1720, le krach de Law le laisse ruiné.

A partir de l'automne 1720, il devient pour onze années le précepteur des trois fils du marquis de Beaufremont et rédige ses premiers traités de grammaire, comme, en 1722, *l'Exposition d'une méthode raisonnée pour apprendre la langue latine*, accompagnée du *Carmen saeculare d'Horace mis en versions interlinéaires*, pour une méthode qui va être très critiquée, par exemple dans les *Mémoires de Trévoux* en mai 1723, ou encore dans le *Journal des savants* en janvier 1724. Il fréquente toujours le salon de Mme de Lambert, mais aussi celui de Mme de Tencin à partir de 1726, ainsi que le café « Procope » où il côtoie La Motte, Piron, Duclos, Maupertuis, Melon, Desfontaines, et où il fait figure d'« anticartésien

¹⁴² Dans la présentation de DUMARSAIS, César Chesneau, sieur, *Des tropes ou Des différents sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue*, 1730, rééd. Flammarion, coll. Critiques, 1988, 442 p., présentation, notes et traductions de Françoise DOUAY-SOUBLIN ; la biographie présentée provient essentiellement de cet ouvrage.

notoire ». Il publie en 1729 et en 1731 deux plaquettes de *Réflexions sur la méthode d'enseigner*, en 1730 le traité *Des tropes ou Des différents sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue*, mais les publications restent rares et il n'a que peu de succès de son vivant.

En 1731, c'est la fin de son préceptorat chez le marquis de Beauffremont, et il décide en 1732 de fonder une pension pour former des élèves selon sa méthode, pour une faillite. Il ne connaît aucune publication entre 1732 et 1743, année pendant laquelle paraît *Le Philosophe*, à Amsterdam. En 1744, alors qu'il a 68 ans, le comte de Lauraguais, ancien élève de sa pension, lui alloue une pension de mille livres et lui attribue l'usufruit de l'héritage de son fils qui est parti faire fortune au Canada. Entre 1744 et 1751, Dumarsais rédige quelques textes, dont beaucoup ne sont pas publiés, et il endosse l'*Essai sur les préjugés*, attribué plutôt à d'Holbach.

De 1751 à sa mort, le 11 juin 1756, il collabore à l'*Encyclopédie*, donnant quelques 149 articles, signé « F », articles touchant surtout à la grammaire¹⁴³. Avec « Education », « terme abstrait et métaphysique », et « Expérience », « terme abstrait, philosophie », il sort tout de même de son rôle de grammairien pour parler en pédagogue. Il est par contre dessaisi des questions soulevées par le traité *Des tropes*, données à Mallet, Jaucourt, d'Alembert ou Diderot, sans aucune allusion à ce texte de 1730, sans aucune référence au terme de « tropes ». En 1757, Nicolas Beauzée lui succède comme collaborateur grammairien à l'ouvrage, en s'appuyant sur une réédition du *Des tropes* en 1757, tropes qu'il réduit au nombre de trois ; le traité sera au programme des lycées et des collèges au XIX^e siècle, de 1805 à 1840 dans les classes de Seconde.

Nous n'ajouterons ici pas grand chose sur Jean Pâris de Meyzieu (1718-1778), directeur des études de l'Ecole Royale Militaire de Paris, auteur de l'article concernant cette école, mais aussi conseiller au Parlement de Paris, si ce n'est qu'il était le fils de Claude Pâris, dit la Montagne (1670-1745), receveur général des finances de Grenoble, lui-même frère d'Antoine Pâris, auteur du premier projet, et de Joseph Pâris-Duverney, auteur du projet définitif. Jean Pâris de Meyzieu ne semble pas avoir écrit d'autre article pour l'*Encyclopédie*.

¹⁴³ Articles de grammaire qui portent les mentions « Gramm. », « Gr. » ou « terme de grammaire ».

Joachim Faiguet de Villeneuve (1703-v. 1780), auteur de l'article « Etudes », a écrit pour l'ouvrage quelques huit articles, dont « Langue nouvelle », paru en 1765 dans le tome IX, avec une esquisse de grammaire régulière et simplifiée qui préfigure l'espéranto, « langue auxiliaire internationale, créée en 1887 par Zamenhof à partir de racines appartenant essentiellement aux langues romanes »¹⁴⁴. Il est par ailleurs l'auteur d'ouvrages divers, de *L'économie politique, contenant des moyens pour enrichir et pour perfectionner l'espèce humaine* (Paris, 1763), d'un *Mémoire sur la conduite des finances* (Amsterdam, 1720), des *Moyens de subsistance pour nos troupes, à la décharge du roi et de l'état* (1769), de la *Légitimité de l'usure légale* (Amsterdam, 1770), de *L'utile emploi des religieux et des communautés, ou mémoire politique à l'avantage des habitants de la campagne* (Amsterdam, 1770). Lorsqu'il rédige l'article « Etudes », il est maître de pension à Paris, il deviendra ensuite trésorier au bureau des finances de Châlons-sur-Marne.

D'Alembert, auteur des articles « Collège » et « Elocution », est né le 16 novembre 1717, des amours illégitimes de la marquise de Tencin et du chevalier Destouches, et fut trouvé « exposé » sur les marches de l'église Saint Jean Le Rond à Paris, confié à une nourrice, laissé par son père avec une pension annuelle de 1200 livres, pension prorogée par testament après sa mort. D'abord en pension de quatre à douze ans, il entre ensuite, en 1730, au Collège des Quatre-Nations, accessible par des lettres de noblesse, où il suit l'enseignement, qu'il critiquera tant, de maîtres jansénistes, disciples de Malebranche, influencés par la philosophie de Descartes. Il fait ensuite des études de droit, pour obtenir le titre d'avocat en 1738, puis des études de médecine, en ne pouvant toutefois pas quitter sa passion, les mathématiques, la géométrie.

Dès 1739, il envoie des mémoires à l'Académie des Sciences, où il est admis en 1741 comme « Associé astronome adjoint », et il produit quelques ouvrages. En 1746, il gagne le prix de l'Académie de Berlin, dont il devient membre. Il gagne en réputation. Son œuvre scientifique est principalement élaborée entre 1742 et 1754, le rythme étant ensuite plus lent. Il participe à la vie des salons, d'abord chez Mme Geoffrin, puis chez la marquise du Deffand, dont l'influence l'aide à entrer à l'Académie française, en 1754.

D'après Michel Paty, « ses amis le représentaient comme franc de tempérament, peu disposé à se contraindre, mal fait pour les courbettes du monde, volontiers gai ou sujet à des

¹⁴⁴ Définition du *Petit Larousse illustré* de 1994.

colères d'enfant »¹⁴⁵. C'est Diderot qui le présente à Rousseau et à Condillac, et les quatre hommes se réunissent régulièrement, d'Alembert restant même proche de Diderot, malgré certaines mésententes, malgré certaines railleries, après s'être démis de ses fonctions de co-directeur de l'*Encyclopédie*, en 1758. D'abord opposé à Voltaire, qu'il rencontre en 1746, les choses s'arrangent ensuite, surtout lorsqu'il le recrute pour l'*Encyclopédie*, Voltaire le soutenant après la publication de l'article « Genève », le considérant comme son successeur à la tête du « parti philosophique », et étant par lui soutenu lors de l'affaire Calas (1762-1765).

En 1754, d'Alembert se lie d'amitié avec Julie de Lespinasse qui, à 22 ans, s'installe chez Mme du Deffand, presque aveugle. Il l'aide lorsqu'elle contracte la variole, ce qu'elle lui rendra lorsqu'il tombera malade en 1765. Il s'installe dans son immeuble, pour une liaison qui commence en 1760 et dont elle se lasse en 1766 ; entre temps, en 1764, elle ouvre son salon, qui devient un endroit important pour le développement de la philosophie des Lumières. La mélancolie le gagne après la disparition de Julie, en 1776.

D'Alembert est devenu secrétaire perpétuel de l'Académie française en 1772 ; il est aussi membre des Académies de Berlin, de Saint-Pétersbourg, de Lisbonne, de Naples, de Padoue, de la Société Royale de Londres, de l'Institut de Bologne, de l'Académie Royale de Suède, des Sociétés royales des sciences de Turin et de Norvège, de la Société philosophique de Boston, de la Société littéraire de Kassel ; il entretient des rapports avec le prince royal de Suède, avec Frédéric II de Prusse, avec Catherine de Russie.

Il est surtout le principal auteur dans l'*Encyclopédie* des articles de mathématiques, de physique théorique et d'astronomie, avec un style non spécialisé, abordable pour un large public cultivé, pour une vulgarisation scientifique. Comme Dumarsais, mais avec plus de mille articles signés de sa plume, d'Alembert quitte parfois sa spécialité pour d'autres thèmes, comme la philosophie de la connaissance, la grammaire et la linguistique, avec des sujets militants que l'on trouve dans les articles « Collège », « Dictionnaire », « Genève » et dans le « Discours préliminaire » à l'ouvrage. Cet auteur meurt le 29 octobre 1783, à l'âge de 66 ans.

Ces quatre auteurs ont presque tous des rapports extérieurs directs à l'éducation, avec des carrières, parfois successives, de précepteur, de directeur d'études, de maître de pension, seul d'Alembert n'ayant jamais enseigné. Si Dumarsais et d'Alembert ont eu un rôle important dans la rédaction d'articles, il n'en va pas de même de Faiguet et de Jean Pâris de

¹⁴⁵ PATY Michel, *D'Alembert ou la raison physico-mathématique au siècle des Lumières*, Paris, Les Belles Lettres, 1998, p. 37.

Meizieu, qui font partie de ces nombreux collaborateurs occasionnels qui ne rédigent pas plus d'une dizaine d'articles. Ces auteurs sont tous des laïcs, qui restent très attachés à la religion catholique, seul d'Alembert faisant plus que les autres preuves de scepticisme et parfois d'un certain matérialisme ; le seul prélat que nous avons jusqu'ici cité est l'abbé Mallet, auteur de la première partie de l'article « Collège ».

Si l'on s'éloigne de leur attachement à l'éducation, on trouve un certain éclectisme dans leurs passions ou dans leurs professions postérieures aux rédactions des articles. Ainsi, nous avons d'abord en Dumarsais un passionné de grammaire, de questions de linguistique et de rhétorique, nous avons ensuite, toujours parmi ces « gens de lettres », en d'Alembert, un passionné de mathématiques, de physique, encore en Voltaire un écrivain, philosophe et essayiste historien. D'un autre côté, Faiguet embrassera la profession de trésorier, au bureau des finances de Châlons-sur-Marne, Pâris de Meizieu celle de conseiller au Parlement de Paris, deux professions de financier et de magistrat bien différentes de professions purement littéraires ou scientifiques.

Chapitre 3

Les sources et références des articles

Avant de regarder en détails les quatre types de sources et références que nous trouvons dans le corpus, sources bibliques, antiques, modernes et contemporaines à la rédaction des articles, observons le nombre et la répartition des œuvres citées et des noms propres, sans distinction entre catégories. Utilisons pour cela les deux tableaux suivants, établis sous Excel, d'après les transformations et le traitement sous Hyperbase :

Nombres et pourcentages d'œuvres citées				
Texte	Formes	%	Occurr.	%
édu1	2	4,44	2	3,39
édu2	4	8,89	7	11,86
édu3	6	13,33	9	15,25
éco1	0	0,00	0	0,00
éco2	0	0,00	0	0,00
éco3	0	0,00	0	0,00
étu1	7	15,56	8	13,56
étu2	11	24,44	12	20,34
étu3	7	15,56	7	11,86
étu4	2	4,44	2	3,39
col1	2	4,44	2	3,39
col2	2	4,44	2	3,39
clas	2	4,44	8	13,56
Total (cumul)	45	100,00	59	100,00

Nombres et pourcentages de noms propres				
Texte	Formes	%	Occurr.	%
édu1	8	5,26	8	3,96
édu2	9	5,92	17	8,42
édu3	13	8,55	19	9,41
éco1	9	5,92	9	4,46
éco2	3	1,97	3	1,49
éco3	2	1,32	2	0,99
étu1	22	14,47	34	16,83
étu2	15	9,87	16	7,92
étu3	19	12,50	21	10,40
étu4	10	6,58	10	4,95
col1	8	5,26	12	5,94
col2	31	20,39	37	18,32
clas	3	1,97	14	6,93
Total (cumul)	152	100,00	202	100,00

En ce qui concerne les œuvres citées, nous notons une majorité dans l'article « Etudes », avec 60% du nombre de formes, un peu moins de 50% du nombre d'occurrences, avec un nombre plus important dans le deuxième fragment, qui concerne le début du plan d'études proposé par Faiguët, le point sur les châtiments et le point sur l'enseignement des lettres, et beaucoup moins de formes et d'occurrences à la fin de l'article, dans ses

conclusions. On note en second lieu l'article « Education », avec un peu plus de 25% des formes et un peu plus de 30% des occurrences, situées essentiellement dans les deuxième et troisième fragments, qui concernent surtout « la droiture & l'instruction de l'esprit ». Dans l'article « Collège », d'Alembert ne cite que deux œuvres, l'*Institutio oratore* de Quintilien et *L'Art de penser* ; dans l'article « Classe », Dumarsais ne cite que l'ouvrage de Quintilien, la deuxième forme correspondant au terme « ibid », car l'ouvrage est beaucoup cité, pour 13,56% des occurrences du corpus.

Cette analyse ne nous donne pourtant pas de vision complète des références du corpus ; nous devons la croiser avec celle des noms propres.

Dans le tableau des nombres et pourcentages de noms propres cités, nous notons encore les plus forts taux dans les fragments de l'article « Etudes », qui dans son ensemble comprend plus de 40% des formes différentes et des occurrences, le plus fort pourcentage se trouvant par contre dans le premier fragment, qui comprend une synthèse de la pensée des auteurs qui demandent quelques réformes dans l'enseignement, celui du latin en particulier, ensuite dans le troisième fragment, qui concerne la fin du plan d'études. Observons ensuite le nombre important de références dans l'article « Collège », alors que peu d'œuvres y sont citées, avec autour de 25% du total de formes différentes et d'occurrences, dont 20% dans le second fragment, qui concerne le plan d'études et les conseils de d'Alembert, fragment qui contient le plus de noms propres parmi tout le corpus. L'article « Education » offre un pourcentage d'environ 20%, avec là encore plus de références dans la partie sur la formation de l'esprit. Si l'article « Ecole militaire » ne cite aucune œuvre, on note par contre quelques références, quelques noms propres, avec un pourcentage plus important dans le début du plan, dans le premier fragment, en sachant que nous avons écarté l'introduction et l'historique de ce corpus, en sachant que ce premier fragment concerne l'exposition des buts de l'école et les considérations sur la religion, la grammaire et les langues. Enfin, dans l'article « Classe », nous n'avons toujours qu'une référence importante, celle de Quintilien, avec douze occurrences sur les quatorze.

Après ces quelques considérations générales, nous pouvons étudier ces sources et références, en distinguant donc quatre types différents, et en distinguant les sources, qui donnent comme leurs noms l'indiquent un contenu au texte, et les simples références.

3.1. Les sources bibliques

Nous trouvons des sources de cet ordre exclusivement dans les articles « Education » et « Etudes », avec des références toujours complètes, références listées dans le tableau suivant :

Sources bibliques:	
- Act. ap. c. vij. v. 51	Education
- Deutéronome xxj. 18. &c.	Etudes
- Ecclésiastiq. xxx.	Etudes
- Ecclésiastiq. xxx. 8. 9. 10. 11. 12.	Etudes
- Liv. I des Rois, ch. ij.	Etudes
- Prov. xiiij. 24.	Etudes
- Prov. xxjx. 16.	Etudes
- Psalm. ij. v. 10.	Education
- Psalm. 18 v. 1	Education
- S. Paul, ad Rom. cap. j. v. 20.	Education
- S. Paul, Ephes. vj. 4.	Etudes
- S. Paul, Rom. c. x. 17.	Education

Ces informations nous font d'abord dire combien la religion peut être importante pour Dumarsais et Faiguet, contre d'Alembert, on l'a dit plus sceptique, ou encore contre Pâris de Meizieu, qui consacre moins de lignes à ce domaine.

Dumarsais utilise les *Psaumes*, dans un premier temps (livre II, verset 10) pour appuyer son idée qu'un Etat doit avoir un chef instruit, dans un second temps (livre 18, verset 1) pour dire que « les cieux annoncent sa gloire [de Dieu] », « *caeli enarrant gloriam Dei* », et ainsi insister sur l'importance d'instruire les enfants de l'idée de Dieu. Il cite les *Actes* (ch. 7, verset 51) lorsqu'il parle des « esprits durs & inflexibles » qui résistent, dans le texte original au Saint-Esprit. Il cite également Saint Paul, deux fois, la première, dans la *Lettre aux Romains* (ch. 1, verset 20), quand l'apôtre insinue selon lui que les enfants acquièrent beaucoup de connaissances sur des objets sensibles, sur les œuvres de Dieu, avant de parvenir à la connaissance de l'existence de Dieu¹⁴⁶, la seconde, du même texte (ch. 10, verset 17), lorsqu'il dit que la foi vient de ce qu'on écoute cette nouvelle qu'est l'annonce de la parole du Christ¹⁴⁷, Dumarsais prenant parti de cette phrase pour parler des motifs extérieurs sur les jugements qui regardent la foi.

Dans l'article « Etudes », Faiguet ne cite les textes bibliques que pour appuyer l'idée de la nécessité des châtiments. Il se réfère ainsi au *Livre des Proverbes*, pour dire que « l'instruction appuyée de la punition ; fait naître la sagesse ; & que l'enfant livré à ses

¹⁴⁶ « invisibilia enim ipsius Dei à creaturâ mundi per ea quae facta sunt, intellecta conspiciuntur ».

¹⁴⁷ « Fides ex auditu, auditus autem per verbum Christi ».

caprices devient la honte de sa mère » (ch. 19, verset 16) ou encore que « celui qui ne châtie pas son fils, le hait véritablement » (ch. 13, verset 24), au *Livre de l'Ecclésiastique* (200 av. J.-C.), pour dire que « celui qui l'aime, est attentif à le corriger », est attentif à le soumettre dès son plus jeune âge (ch. 30, versets 8 à 12), à Saint Paul et à sa *Lettre aux Ephésiens* qui recommande aux parents d'user de discipline (ch. 6, verset 4), au *Deutéronome*, cinquième et dernier livre du Pentateuque (622 av. J.-C.), qui dit qu'un fils « indocile & mutin » doit être « lapidé par le peuple » (ch. 21, versets 18 et suivants), enfin au premier des deux *Livres des Rois*, rédigés entre le VII^e siècle et la fin du VI^e siècle av. J.-C., qui dit que « le grand prêtre Héli, pour n'avoir pas arrêté les désordres de ses fils, attira sur lui & sur sa famille les plus terribles punitions du Ciel » (ch. 2).

Toutes ces explications, toutes ces citations, ne sont pas très éloignées de ce qui est dit dans les textes originaux, d'autant plus qu'on ne fait pas ici appel à des écrits qui sont à l'origine de grands débats religieux.

3.2. Les sources antiques

Procédons de même pour les sources antiques, en proposant la liste suivante :

Sources antiques :	
- Cicéron, <i>de oratore</i> , liv. I	Elocution
- Cicéron, <i>de oratore</i> , liv. I, cap. lxxxj.	Elocution
- Cicéron, <i>Orator</i> (passage sur C. Carbon)	Elocution
- Cicéron, <i>Orator</i> , (commencement du traité)	Elocution
- Cicéron, <i>Orator</i> , (« et ailleurs »)	Elocution
- Cicéron, <i>Tusculanes</i> , lib. III, cap. ij	Education
- Cicéron, <i>Tusculanes</i> , lib. III, cap. iij	Education
- Horace, début de son <i>art poétique</i>	Education
- Horace I. ep. 1. v. 39	Education
- Martial, lib. VIII. epig. lvj ad Flacc.	Education
- Quintilien, <i>Institution oratoire</i>	Collège
- Quintilien, <i>Institution oratoire</i> , l. I. c. ij.	Classe
- Quintilien, <i>Institution oratoire</i> , l. I. cc. ij. & iij.	Classe
- Quintilien, lib. VII, cap. x.	Elocution

Notons d'abord l'absence de sources antiques dans l'article « Ecole militaire » et dans l'article « Etudes », où nous ne relevons que de rapides références, à Cicéron ou à Virgile.

Nous avons pris en compte, en plus des cinq articles du corpus, l'article « Elocution », signé d'Alembert, article où nous trouvons un recours important aux textes de Cicéron (106-43 av. J.-C.) sur la rhétorique, *de Oratore* (55 av. J.-C.) et *Orator* (46 av. J.-C.), seul le *Brutus* n'étant sur le sujet pas cité. Ces textes sont utilisés pour donner quelques précisions de

grammaire, avec par exemple la critique d'une harangue prononcée par C. Carbon, et quelques sujets de débat sur l'art de l'éloquence, avec des passages parfois traduits, parfois non, les mots que Cicéron fait dire à Marc-Antoine dans le premier livre *de Oratore* restant par exemple sans signification¹⁴⁸.

Il est d'usage dans les articles de l'*Encyclopédie* de relever des textes originaux quelques mots, pour former les phrases qui intéressent l'auteur, sans pour autant que le sens soit changé. Nous observons en fait un travail de « recomposition », comme avec l'exemple noté dans l'encadré suivant :

Dans l'article « Elocution » (paragraphe 18) :

« dans un autre endroit du même ouvrage, Cicéron pour relever le mérite de l'action, dit qu'elle a fait réussir des orateurs sans talent, *infantes*, & que des orateurs éloquens, *diserti*, n'ont point réussi sans elle ; parce que, ajoute-t-il tout de suite, *eloquentia sine actione, nulla ; haec autem sine eloquentiâ permagna est.* »

Dans le texte *Orator* :

« **56** Nam et **infantes** actionis dignitate eloquentiae saepe fructum tulerunt et **diserti** deformitate agendi multi infantes putati sunt ; ut iam non sine causa Demosthenes tribuerit et primas et secundas et tertias actioni ; si enim **eloquentia nulla sine hac [hac=actione], haec autem sine eloquentia tanta [tanta=permagna] est**, certe plurimum in dicendo potest. [...] »

Traduction :

« **56 Des gens qui ne savaient pas parler** ont eu souvent des succès comme orateurs grâce à la convenance de leur action, beaucoup d'**habiles parleurs** à cause de la laideur de celle-ci ont passé pour ne pas savoir parler. Ce n'est donc pas sans raison que Démosthène attribuait la première place et la seconde et la troisième à l'action : si en effet **l'élocution n'est rien sans elle** et si **elle est si grande sans l'élocution**, elle a certainement un très grand pouvoir dans l'éloquence. [...] »¹⁴⁹

Notons par ailleurs dans cet article « Elocution » une rapide référence au livre VII de l'*Institution oratoire* de Quintilien, aux *Epîtres* d'Horace, à des discours de Cicéron, *pro Fonteio*, *pro Sextio*, *pro Plancio*, *pro Flacco*, *pro Sylla*, *pro Milone*, importants pour l'art de la rhétorique, à Démosthène, ou encore à Platon.

Dans l'article « Education », nous avons également des recours aux textes de Cicéron, mais cette fois-ci à ses *Tusculanes*, une première fois pour parler de ces maladies de l'esprit

¹⁴⁸ « Cicéron fait dire à Marc Antoine l'orateur : eloquentem vocavi, qui mirabiliùs & magnificentiùs augere posset atque ornare quae vellet, OMNESQUE OMNIUM RERUM QUAE AD DICENDUM PERTINERENT FONTES ANIMO AC MEMORIA CONTINERET. », traduit ainsi par Edmond Courbaud : « l'homme éloquent [...] celui qui, par l'admirable éclat et la magnificence de son verbe, est capable d'agrandir et d'embellir tout sujet, et chez qui toutes les sources de l'art de parler jaillissent intarissablement de la pensée et de la mémoire. », in CICERON, *De l'orateur [Texte établi et traduit par Edmond Courbaud]*, « Livre premier », Paris, Les Belles Lettres, 1962 (5^e éd.).

¹⁴⁹ CICERON, *L'orateur, du meilleur genre d'orateurs [Texte établi et traduit par Albert Yon]*, Paris, Les Belles Lettres, 1964.

qui peuvent se guérir comme on guérit les maladies du corps, avec une citation analysée et traduite dans l'encadré suivant :

Dans l'article « Education » (paragraphe 60) :

« *His nulla-ne est adhibenda curatio ? an quod corpora curari possint, animorum medicina nulla sit ?* Cic. *Tusc. lib. III. cap. ij.* »

Dans le texte original (*Tusculanes*, livre 3, ch. 2) :

« Quid ? qui pecuniae cupiditate, qui voluptatem libidine feruntur, quorumque ita perturbantur animi, ut non multum absint ab insania [quod insipientibus cotingit omnibus], **his nullane est adhibenda curatio ?** utrum quod minus noceant animi aegrotationes quam corporis, **an quod corpora curari possint, animorum medicina nulla sit ?** »

Traduction :

« Mais que dire de ceux qu'anime la passion de l'argent ou l'amour effréné des plaisirs, ou dont l'âme est bouleversée au point qu'ils sont tout près de la folie – [et c'est là le sort de tous ceux qui ne sont pas sage] – **aucun traitement ne leur est-il applicable ?** Alléguera-t-on que les maladies de l'âme sont moins dangereuses que les maladies du corps ? **Ou faut-il admettre qu'il y a des traitements pour le corps, tandis que pour l'âme il n'existerait point de médecine ?** »¹⁵⁰

Les mêmes *Tusculanes* sont ensuite citées pour l'exhortation de Cicéron « d'écouter & d'étudier les leçons de la sagesse, & surtout d'avoir un desir sincere de guérir », avec la phrase suivante :

Dans l'article « Education » (paragraphe 61) :

« *Animi sanari voluerint, praeceptis sapientium paruerint ; fiet ut sine ulla dubitatione sanentur.* Cic. *III. Tusc. cap. iij.* »

Dans le texte original (*Tusculanes*, livre 3, ch. 3) :

« Qui vero probari potest ut sibi mederi animus non possit, cum ipsam medicinam corporis animus invenerit, cumque ad corporum sanationem multum ipsa corpora et natura valeat nec omnes qui curari se passi sunt continuo etiam convalescent, **animi** autem, qui se **sanari voluerint praeceptisque sapientium paruerint, sine ulla dubitatione sanentur ?** »

Traduction :

« Comment d'ailleurs admettre que l'âme soit incapable de se guérir elle-même, quand la médecine même du corps est une création de l'âme, quand aussi, tandis que la complexion physique est de grande importance lorsqu'il s'agit de la guérison du corps, et qu'il ne suffit pas toujours de se laisser soigner pour se rétablir, **il suffit que l'âme veuille guérir et se conformer aux enseignements de la sagesse pour que sa guérison ne fasse aucun doute ?** »¹⁵¹

On note dans le même article deux références à Horace, avec d'abord les *Epîtres* (ep. 1. v. 39) et un passage qui explique que la docilité est nécessaire dans l'instruction pour adoucir les mauvais esprits :

¹⁵⁰ Cicéron, *Tusculanes*, t. II, texte établi par Georges Fohlen et traduit par Jules Humbert, Paris, Les Belles Lettres, 1968.

¹⁵¹ Cicéron, *Tusculanes*, édition citée.

Dans l'article « Education » (paragraphe 23) :

« *Nemo ade ferus est ut non mitescere possit,
Si mod culturae patientem commodet aurem.*

Hor. *I. ep. 1. v. 39.* »

Dans le texte original (versets 38 à 42) :

« Inuidus, iracundus, iners, uinosus, amator,

nemo adeo ferus est, ut non mitescere possit,

si modo culturae patientem commodet aurem.

Virtus est uitium fugere et sapientia prima

stultitia caruisse. [...] »

Traduction :

« Envieux, emporté, paresseux, ami du vin et des femmes, **il n'est pas de caractère si sauvage qui ne puisse s'appivoiser si seulement il prête à la culture morale une oreille docile.** C'est le commencement de la vertu de fuir le vice, le commencement de la sagesse d'être exempt de déraison. »¹⁵²

Du même Horace, Dumarsais cite le début de *l'épître aux Pisons*, plus connue sous le nom d'*Art poétique*, avec la description d'un être chimérique, le peintre ajustant, dans le texte original, « sous une tête humaine le cou d'un cheval et [appliquant] des plumes de diverses couleurs sur des membres pris de tous côtés, dont l'assemblage terminerait en hideux poisson noir ce qui était par en haut une belle femme »¹⁵³.

Enfin, l'article « Education » cite aussi Martial (40-104 ap. J.-C.), poète latin qui dans ses *Epigrammes* appuie pour Dumarsais l'idée qu'« on ne peut se défaire d'une bonne éducation » (livre 8, épig. 56, *ad Flacc.*).

L'article « Collège » cite rapidement l'*Institutio oratore* de Quintilien, signalant juste que ce dernier préférait l'éducation publique à l'éducation privée. L'article « Classe » passe par contre beaucoup plus de temps sur cet auteur, le texte lui étant consacré presque dans son entier. Dumarsais suit en fait dans cet article le raisonnement de Quintilien à propos de l'éducation publique et de l'éducation privée, en se cantonnant au deuxième chapitre du livre premier, avec six références, et une autre qui chevauche les deuxième et troisième chapitres.

Présentons, sur les deux pages suivantes, les citations, de manière exhaustive, avec leur traduction, l'article « Classe » étant en somme un résumé très complet de la pensée de l'auteur latin sur le sujet¹⁵⁴ :

¹⁵² HORACE, *Epîtres [Texte établi et traduit par François Villeneuve ; comprend également l'épître aux Pisons, plus connue sous le nom d'Art poétique]*, Paris, Les Belles Lettres, 1961 (4^e éd.), p. 38.

¹⁵³ HORACE, *Epîtres*, édition citée, versets 1 à 13 de *l'épître aux Pisons*.

¹⁵⁴ Travail effectué à l'aide de : QUINTILIEN, *Institution oratoire [texte établi et traduit par Jean COUSIN]*, Paris, Les Belles-Lettres, t. 1, 1975.

Texte original, avec les citations de l'article « Classe » en gras,

Livre 1, chapitre 2 :

« [Vtilius domi an in scholis erudiantur]

2. [...]

Non est tamen dissimulandum esse nonnullos, qui ab hoc prope publico more priuata quadam persuasione dissentiant. Hi duas praecipue rationes sequi uidentur : unam, quod moribus magis consulant fugiendo turbam hominum eius aetatis, quae sit ad uitia maxime prona, **unde causas turpium factorum saepe extitisse utinam falso iactaretur** : alteram, quod, quisquis futurus est ille praeceptor, liberalius tempora sua inpensurus uni uidetur quam si eadem in pluris partiat.

15. At enim emendationi praelectionique **numerus obstat**. » Sit incommodum (nam quid fere undique placet ?). Mox illud comparabimus commodis.

« **Nec ego tamen eo mitti puerum uolo, ubi neglegatur.** » **Sed neque praeceptor bonus maiore se turba quam ut sustinere eam possit onerauerit**, et in primis ea habenda cure est, ut is omni modo fiat nobis familiariter amicus, nec officium in docendo spectet, sed adfectum. **It numquam erimus in turba.** 16. [...]. **Sed ut fugiendae sint magnae scholae** (cui ne ipsi quidem rei adsentior, si ad aliquem merito concurritur), **non tamen hoc eo ualet ut fugiendae sint omnino scholae. Aliud est enim uitare eas, aliud eligere.**

17. Et si refutauimus quae contra dicuntur, iam explicemus quid ipsi sequamur. 18. Ante omnia futurus orator, cui in maxima celebritate et in media rei publicae luce uiuendum est, **adsuescat iam a tenero non reformidare homines** neque illa solitaria et uelut umbraliti uita pallescere. **Excitanda mens et attollenda semper est**, quae in eius modi secretis aut languescit et quendam uelut in opaco situm ducit, aut contra tumescit inani persuasione ; **neesse est enim nimium tribuat sibi, qui se nemini comparat.** 19. Deinde cum proferenda sunt studia, **caligat in sole et omnia noua offendit**, ut qui solus didicerit quod inter multos faciendum est. [...]

22. [...]. Accendunt omnia haec animos, **et licet ipsa uitium sit ambitio, frequenter tamen causa uirtutum est.** 23. Non inutilem scio seruatum esse a praceptoribus meis morem, qui, cum pueos in classis distribuerant, ordinem dicendi **secundum uires ingenii** dabant, et **ita superiore loco quisque declamabat**, ut praecedere profectu uidebatur : huius rei iudicia praebebantur. 24. **Ea nobis ingens palma, ducere uero classem multo pulcherrimum.** Nec de hoc semel decretum erat : tricesimus dies reddebat uicto certaminis potestatem. Ita nec superior successu curam remittebat et dolor uictum ad depellendam ignominiam concitabat. [...].

26. Sed sicut **firmiores in litteris profectus alit aemulatio**, ita incipientibus atque adhuc teneris condiscipulorum quam praceptoris iucundior hoc ipso, quod facilius imitatio est. [...]. »

Livre 1, chapitre 3 :

« [Qua ratione in paruus ingenia dinoscantur et quae tractanda sint]

[...]. 16. Adde quod multa uapulantibus dictu deformia et mox uerecundiae futura saepe dolore uel metu acciderunt, qui pudor **frangit animum et abicit** atque ipsius **lucis fugam et taedium dictat.** 17. **Iam si minor in eligendis custodum et praceptorum moribus fuit cura, pudet dicere in quae probra nefandi homines isto caedendi iure abutantur**, quam det aliis quoque nonnumquam occasionem hic miserorum metus. **Non morabor in parte hac : nimium est quod intellegitur.** Quare **hoc dixisse satis est : in aetatem infirmam et iniuriae obnoxiam nemini debet nimium licere.** [...]. »

Traduction.

Livre 1, chapitre 2:

« [L'éducation à la maison est-elle plus utile que l'éducation publique ?]

2. [...]

Mais il ne faut pas dissimuler que certaines personnes ont sur ce point des vues particulières et s'éloignent de cet usage presque général. Elles semblent se déterminer d'après deux raisons principales : l'une, c'est que, à leur avis, les enfants préservent mieux leur moralité, en fuyant la société trouble de gens d'un âge particulièrement enclin au vice, et **qui ont souvent été à l'origine d'actes honteux – plutôt au Ciel que ce reproche fût erroné** ; l'autre, c'est que le maître éventuel, quel qu'il soit, pourra, semble-t-il, consacrer son temps à un élève isolé avec plus de libéralité que s'il le partage entre plusieurs. 3. [...]

[...]. 15. « Mais, dira-t-on, **le nombre des élèves est un obstacle** à la correction des fautes et à une lecture expliquée préliminaire. » Ce sont des inconvénients, sans doute – mais où trouver de quoi plaire à peu près en tout ? Nous allons bientôt les confronter avec les avantages.

« **Je ne veux pas non plus qu'on envoie un enfant dans une école, où il soit négligé.** » Mais un bon précepteur ne se chargera jamais d'une troupe d'élèves trop nombreuse pour ses forces, et, en premier lieu, il faut veiller à faire de ce maître un ami intime, qui n'enseigne pas par devoir, mais par affection. **Ainsi, nous ne serons jamais confondus dans la foule.** 16. [...]. **Mais, en admettant que l'on doive fuir les écoles à gros effectifs** – ce que je n'accorde pas, même si c'est la qualité du maître qui fait accourir cette affluence –, **cela ne signifie pas qu'il y ait lieu de fuir absolument les écoles. Une chose est de les éviter, une autre de les choisir.**

17. Ayant réfuté ce qui se dit contre les écoles, exposons maintenant notre propre opinion. 18. Avant tout, le futur orateur, appelé à vivre au milieu de la très grande foule et au grand jour de la vie publique, **doit s'habituer, dès son jeune âge, à ne pas appréhender les contacts humains** et à ne pas s'étioler, pour ainsi dire, dans la pénombre d'une vie solitaire. **L'esprit a toujours besoin d'être stimulé et exalté** ; dans l'isolement, dont nous venons de parler, il languit et se rouille, comme un objet laissé dans l'obscurité ; dans le cas contraire, il s'enfle d'une vaine infatuation ; **car il est inévitable qu'on attribue trop à soi-même, quand on ne se compare à personne.** 19. Puis, quand il lui faut produire les fruits des études au grand jour, notre reclus **est aveuglé par le soleil, il bute contre tout ce qui est nouveau**, car c'est dans l'isolement qu'il a appris le comportement à observer au milieu de la foule. [...].

22. [...]. Tout cela enflamme les esprits, **et, quoique l'ambition soit en elle-même un vice, elle est souvent la source des vertus.** 23. Je sais que mes maîtres ne jugeaient pas sans profit leur habitude de répartir les enfants en groupes de niveaux, de fixer la succession des exercices de parole **d'après la force de chacun, de sorte que plus un élève dépassait les autres par ses progrès, plus tôt il déclamait** : des épreuves étaient prévues à cet effet. 24. **Le prix de cette compétition était pour nous considérable ; mais, être le premier de la classe était de beaucoup le plus beau.** Et la décision n'était pas acquise une fois pour toutes ; le trentième jour du mois rendait au vaincu la possibilité de concourir à nouveau. Ainsi, le succès ne conduisait pas le vainqueur à relâcher son zèle, et la mortification incitait le vaincu à effacer son humiliation. [...].

26. Mais si **l'émulation est un aliment pour les progrès de ceux qui sont déjà confirmés dans l'étude des lettres**, les commençants, eux, d'un âge encore tendre, aiment mieux imiter leurs condisciples que leur maître, parce que, précisément, cela leur est plus facile. [...]. »

Traduction,

Livre 1, chapitre 3 :

« [Comment distinguer les aptitudes des enfants et quelles sont celles sur lesquelles il faut agir ?]

[...]. **16.** Ajoutez que les élèves ainsi frappés sont souvent portés, par ressentiment ou par peur, à des actions vilaines à dire et qui seront bientôt pour eux un motif de confusion ; la honte **brise l'âme et l'abat, et invite à fuir et à détester le grand jour.** **17.** **Si le soin apporté au choix des surveillants et des précepteurs a été insuffisant du point de vue moral, je rougis de dire à quelles actions déshonorantes se portent des hommes abominables en abusant de ce détestable droit de frapper,** et, parfois, quelles occasions offre à d'autres aussi la crainte ressentie par ces malheureux enfants. **Je n'insisterai pas sur ce point : ce qui se laisse deviner est déjà trop. Qu'il me suffise donc de dire que, sur cet âge qui est faible et qui est exposé à l'outrage, on ne doit concéder à personne trop de liberté.** [...]. »

On note après cette étude et cette lecture que le sens des passages choisis par Dumarsais dans l'article « Classe » reste proche du sens du texte original.

Le but de Quintilien est de former, comme Cicéron, l'orateur parfait, l'orateur ayant le rôle principal, étant le meilleur administrateur possible, si l'on évite tout de même qu'il se serve de sa charge comme d'une source de gains. Cicéron et Quintilien s'inspirent tout deux de sources aristotéliennes pour leurs théories, mais leur philosophie est aussi fortement teintée de stoïcisme, idéologie qui, à l'origine, donne une place essentielle en pédagogie à l'aspect moral, en particulier à la lutte contre les passions et à la modération des désirs, avec une évolution, jusqu'à Sénèque (v.2 av. – 65 ap. J.-C.) ou Marc Aurèle (121-180) qui donnent un peu plus de place à l'éducation intellectuelle.

Nous ne trouverons pas mention d'Aristote, si ce n'est dans l'article « Eloquence », où est cité son ouvrage *de la Rhétorique*, aux côtés du *Gorgias* de Platon et des harangues de Cicéron. Voltaire dit en outre un mot de Démosthène et de Thucydide, mais ces auteurs ne restent que de simples références.

3.3. Les sources modernes (XVI^e et XVII^e siècles)

Les sources médiévales sont absentes des articles concernant l'éducation, comme d'ailleurs d'une grande partie des articles de l'*Encyclopédie*, le principal modèle philosophique des Lumières restant le modèle antique. Cette absence nous fait directement passer à l'époque moderne, en regardant d'abord les sources des XVI^e et XVII^e siècles, avant de s'intéresser aux sources et références contemporaines à la rédaction des articles, aux sources du XVIII^e siècle.

Regardons la liste suivante :

Sources modernes (XVI ^e et XVII ^e siècles) :	
- « maître de l'univ. de Paris », trad. des <i>Captifs</i> , 1666.	Etudes
- CHARRON, citation	Education
- DES HOULIERES, <i>Idylle des moutons</i>	Education
- ERASME, <i>colloques</i> .	Etudes
- M. FLEURY, <i>le traité des études</i> .	Etudes
- Père DE JOUENCY, l'appendix.	Etudes
- LA NOUE, <i>Discours politiques et militaires</i>	Ecole militaire
- LOCKE, abrégé pour l'enseignement de la Métaphys.	Collège
- MALHERBE, odes harmonieuses	Elocution
- MEZERAY	Eloquence
- Antonii SCHORI, <i>libro de ratione...</i>	Etudes
- SHAKESPEARE, <i>Hamlet</i>	Elocution

Dans l'article « Etudes », ce maître auteur d'une traduction des *Captifs* de Plaute en 1666, ainsi que Locke, ainsi que Schorus, ou « Antonii Schori », avec son *libro de ratione docendae & discendae*, font partie des auteurs cités pour leurs arguments qui s'opposent à l'enseignement du latin par la pratique trop grande de la composition, avec par exemple ces mots traduits de Schorus :

« Rien, dit-il, de plus contraire à la perfection des *études* latines, que l'usage où l'on est de négliger l'imitation des auteurs, & de conduire les enfans au latin plutôt par des compositions de collège, que par la lecture assidue des anciens ».

L'auteur de l'article, Faiguet, fait par ailleurs référence à Guillaume Budé (1467-1540), qui a en partie propagé l'étude du grec en France, à Adrien Tournebout, dit Turnèbe (1512-1565), autre humaniste française, à Passerat, ou encore à Joseph Juste Scaliger (1540-1609), auteur, tout comme Sanctius, d'une grammaire ; on nous dit dans l'article que Le Febvre les considère tous comme de grands hommes, comme de grandes références humanistes. Faiguet se réfère également à Newton (1642-1727) et à Nicole (1625-1695), « pour l'anecdote », les deux hommes ayant échoué à leurs examens, pour une remise en cause supplémentaire de l'institution scolaire et de son fonctionnement.

En outre, notons la présence du *Traité du choix et de la méthode des études* (1686) de l'abbé Claude Fleury, pour un renvoi à l'histoire de la variété des études selon les peuples et les siècles.

Dans la partie sur la santé de l'article « Education », on cite ainsi, dans le sens du discours proposé par Dumarsais, Pierre Charron (1541-1603), auteur de l'ouvrage *De la sagesse* :

« Sans la santé, dit le sage Charron, la vie est à charge, & le mérite même s'évanouit. Quel secours apportera la sagesse au plus grand homme, continue-t-il, s'il est frappé du haut-mal ou d'apoplexie ? La santé est un don de la nature ; mais elle se conserve, poursuit-il, par sobriété, par exercice modéré, par éloignement de tristesse & de toute passion. »

On cite encore ces deux vers de Madame Deshoulières (1637-1694), de son nom complet Antoinette du Ligier de La Garde, auteur de poésies pastorales, le passage étant ici extrait de l'*Idylle des moutons* :

« Cette fiere raison dont on fait tant de bruit,
Un peu de vin la trouble, un enfant la séduit. »

Du huguenot breton François de La Noue, dit Bras de Fer (1531-1591), l'article « Ecole militaire » cite les *Discours politiques et militaires*, parus en 1587, pour une histoire des trois premières guerres de religion, pour un ouvrage ici mis en avant par le fait qu'il « fait sentir les avantages d'une éducation propre à former des guerriers ». La Noue fait en effet partie de ceux qui ont proposé un projet d'académies pour la noblesse guerrière.

Pour cette époque, l'article « Collège » ne fait référence qu'à Locke, retenu pour un possible abrégé de métaphysique à l'usage des collèges, dans le plan d'études proposé par d'Alembert.

Notons enfin dans l'article « Elocution » des références au « monologue admirable » d'*Hamlet*, de Shakespeare (1564-1616), aux odes harmonieuses de François de Malherbe (1555-1628), aux textes de Jean-Louis Guez, dit de Balzac (1595-1654), qui a contribué à la formation de la prose classique.

3.4. Les sources du XVIII^e siècle

Regardons pour cette dernière catégorie de sources, plus proches de la rédaction des différents articles, la liste suivante :

- <i>L'art de penser</i>	Collège
- « maître de l'univ. de Paris [...] aux Grassins », lettre de 1707	Etudes
- M. BRONZET, <i>L'Educ. médicinale des enfants</i> , Paris, Cavelier, 1754	Education
- P. BUFFIER, <i>Traité des premières vérités</i> , I. part. pag. 32 & 33	Education
- P. BUFFIER, <i>Traité des premières vérités</i> , I. part. pag. 33	Education
- P. BUFFIER, <i>Traité des premières vérités</i> , I. part. pag. 271	Education
- P. BUFFIER, <i>Traité des premières vérités</i> , III. part. pag. 8 (x3)	Education
- P. BUFFIER, <i>Traité des premières vérités</i> , III. part. pag. 9	Education
- P. BUFFIER, <i>Traité des premières vérités</i> , III. part. pag. 10	Education
- P. BUFFIER, <i>Traité des premières vérités</i> , III. part. pag. 237	Education
- <i>Economie animale</i> , tom. III pag. 215. 2 nd e éd. à Paris, 1747.	Education
- Edit de Janvier 1751.	Ecole militaire
- M. GESNER, <i>Thesaurus linguae latinae</i>	Elocution
- P. GIRAudeau, plan	Etudes
- journal de Trév. nouv. litt. Sep. 1750	Collège
- M. KING, maître de langues à Paris	Etudes
- M. LE CAMUS, <i>La Médecine de l'esprit</i> , chez Ganneau, à Paris, 1753.	Education
- M. LE FEBVRE, <i>méthode</i> , p. 20.	Etudes
- MASSILLON, « fameux sermon du petit nombre des élus »	Eloquence
- Lettre de M. de MONCRIF au 2 nd t. de ses œuvres, p. 141	Education
- M. PLUCHE, <i>Spectacle de la Nature</i> , tom. IV, p. 125.	Etudes
- P. POREE, écrits	Collège
- M. ROLLIN, <i>traité des études</i> , p. 128.	Etudes
- M. de ST-PIERRE, <i>Projet pour perfectionner l'éducation</i> .	Etudes
- <i>Théories des sentimens agréables</i> , page 192.	Etudes

Nous retrouvons encore dans l'article « Etudes » des sources d'argumentation pour une réforme des méthodes et contenus d'enseignement, avec ce professeur qui a enseigné « aux Grassins », auteur d'une lettre, en 1707, dans laquelle il explique qu'il est plus simple d'apprendre une langue par l'usage, avec Charles Rollin et son *Traité des études* (1726-28), avec une citation, dite de la page 128, qui appuie la pensée de Faiguet :

« [Les thèmes] ne sont propres qu'à tourmenter les écoliers par un travail pénible & peu utile, & à leur inspirer du dégoût pour une *étude* qui ne leur attire ordinairement de la part des maîtres que des reprimandes & des châtimens ; car, poursuit-il, les fautes qu'ils font dans leurs thèmes étant très-fréquentes & presque inévitables, les corrections le deviennent aussi : au lieu que l'explication des auteurs, & la traduction, où ils ne produisent rien d'eux-mêmes, & ne font que se prêter au maître, leur épargnent beaucoup de tems, de peines, & de punitions. »

Notons également la *Méthode particulière pour instruire les petits enfans*, écrite par le Febvre, publiée en 1707, et citée de nombreuses fois, souvent sous le seul nom de son auteur,

au début de l'article. On peut lire une citation provenant de cette méthode, citation qui explique qu'on n'a jamais commencé l'apprentissage d'une langue par la composition. Faiguet cite par ailleurs deux fois le nom de Mlle le Febvre, fille du précédent, devenue madame Dacier et connue pour son érudition en littératures grecque et latine.

Dans son plan d'études, Faiguet conseille l'*A.B.C.* pour l'apprentissage de la lecture aux plus jeunes enfants, le plan du Père Giraudeau pour l'enseignement du grec, la méthode de M. King, maître de langues à Paris, pour celui de l'anglais. Il cite en conclusion un passage de la *Théorie des sentiments agréables*, expliquant que « les législateurs de Lacédémone & de Chine [...] ont exécuté ce que, dans la théorie même, on croit encore impossible, la formation d'un peuple philosophe ». Mais nous n'avons pas trouvé d'autres informations sur ces diverses références. Notons qu'il conseille pour l'instruction des mœurs, également en conclusion, la lecture d'un ouvrage de l'abbé Saint-Pierre, le *Projet pour perfectionner l'éducation avec un discours sur la grandeur et la sainteté des hommes*, paru à Paris, chez Briasson, en 1728.

Nous pouvons en outre lire, en plein cœur de cet article « Etudes », les réflexions de Noël-Antoine Pluche sur les compositions latines ou françaises que l'on peut demander aux jeunes élèves à partir de quinze ou seize ans. Ces réflexions viennent du tome VI du *Spectacle de la nature, ou Entretiens sur les particularités de l'histoire naturelle...*, paru à Paris, en huit tomes de 1732 à 1742 ; M. Pluche y explique qu'il vaut mieux faire composer aux élèves des choses aisées en leur propre langue plutôt que des pièces compliquées en latin, pièces qui ne pourront de toute façon pas être satisfaisantes.

Dans la première partie de l'article « Education », tenant à la santé et au corps, nous trouvons une référence importante à *L'Essai sur l'éducation médicinale des enfants*, du Montpelliérain Brouzet, médecin ordinaire du roi, ouvrage paru à Paris chez Cavelier en 1754, soit un an avant la publication de l'article. Brouzet mène, huit ans avant Rousseau et son *Emile*, une critique de l'embaumement et insiste sur l'importance de l'éducation physique, idées suivies par Desessartz ou encore par Ballexserd¹⁵⁵. Dans un même mouvement novateur, mais cette fois-ci pour *La Médecine de l'esprit*, Dumarsais cite Antoine Le Camus, dont l'ouvrage, paru en 1753 à Paris, a pour titre complet *La Médecine de l'esprit, où l'on traite des dispositions et des causes physiques qui en conséquence de l'union de l'âme avec le corps influent sur les opérations de l'esprit, et des moyens de maintenir ces opérations*

¹⁵⁵ DESESSARTZ J.-Ch., *Traité d'éducation corporelle des enfans en bas âge ou réflexions pratiques sur les moyens de procurer une meilleure constitution aux citoyens*, Paris, 1760 ; BALLEXSERD Jacques, *Dissertation sur l'éducation physique des enfans, depuis leur naissance jusqu'à leur puberté*, Paris, 1762.

dans un bon état, ou de les corriger lorsqu'elles sont viciées, l'auteur recommandant par exemple aux parents de faire attention pour leur lignée « à la qualité et à la quantité de leurs humeurs »¹⁵⁶ dès avant la naissance, d'y faire attention après, dans un mouvement de tendance mécaniste, où l'on retrouve Claude Nicolas Le Cat (1739) ou Jean-Paul Marat (1775-76), qui affirme une « totale rationalité du vivant », qui ne conçoit « pas d'autre intelligibilité sinon analytique et mécanistique »¹⁵⁷. L'idée que les connaissances « dépendent des facultés organiques du corps » est appuyée par l'auteur de l'*Economie animale*, parue à Paris chez Cavelier en 1747 (2^e éd.), Dumarsais renvoyant à la page 215 du tome III.

La principale source évoquée par l'article « Education » reste le *Traité des premières vérités* du Père Buffier, par ailleurs auteur dans la première moitié du siècle d'une *Grammaire Française sur un plan nouveau* (1709) et d'un *Cours des sciences sur des principes nouveaux et simples* (1732), soit d'abord grammairien comme Dumarsais, avec de nombreuses contributions sur le sujet dans les *Mémoires de Trévoux*. Dans cette œuvre, Buffier insiste en particulier sur la relativité des langues les unes par rapport aux autres ; selon Pierre Swiggers, il a eu « le mérite de réagir contre une tradition grammaticale qui plaçait le français sous le joug du latin, et de relever la diversité des usages linguistiques »¹⁵⁸, préparant ainsi la voie à la grammaire prônée par les encyclopédistes. Il est ici cité par Dumarsais pour des considérations qui sortent de sa spécialité, le jésuite étant appelé à donner quelques arguments et explications sur la « connexion réciproque » entre l'âme et le corps et sur leurs différences en tant que substances, sur le fonctionnement de l'âme dépendant du fonctionnement du corps, sur l'antériorité chez l'enfant de la connaissance des « créatures » par rapport à la connaissance du « Créateur ». L'auteur et l'ouvrage sont cités un peu moins de dix fois, pour un texte qui reste majeur dans la seconde partie, sur « la droiture & l'instruction de l'esprit ».

Notons en outre la référence au Czar Pierre (1672-1725), qui demande aux matelots de faire boire de l'eau de mer à leurs enfants, anecdote qui, avec l'histoire de Mithridate et du poison, sert à montrer que l'on peut s'accoutumer à n'importe quoi. Enfin, dans cette même partie sur la santé, notons le renvoi à « la lettre judicieuse de M. de Moncrif, au second tome de ses œuvres, pag. 141, au sujet des empyriques & des charlatans ».

Dans l'article « Ecole militaire », la seule référence de cette période est l'édit de Janvier 1751, qui crée l'établissement.

¹⁵⁶ Cité par FISCHER Jean-Louis, « La callipédie ou l'art d'avoir de beaux enfants », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1991, p. 141-158.

¹⁵⁷ Expressions venant de HOFFMANN Paul, « La théorie de l'âme dans la pensée médicale vers 1778 », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1979, n°11, p. 201-212.

¹⁵⁸ SWIGGERS Pierre, « Grammaire et théorie du langage chez Buffier », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1983, n°15, p. 285-293.

Dans l'article « Collège », d'Alembert conseille, pour la logique, l'*Art de penser*, « ouvrage excellent » mais pour lequel nous n'avons pu trouver d'informations. En ce qui concerne la proscription des représentations théâtrales, il fait référence au travail de Charles Rollin et aussi à une critique « d'un de ces ballets » conduite dans le *Journal de Trévoux* de septembre 1750 – comprenons pour titre les *Mémoires de Trévoux*, cette gazette mensuelle dirigée par les jésuites. Pour la rhétorique, d'Alembert conseille les écrits du Père Porée, en particulier auteur d'un *Discours sur les spectacles*, qui paraît en 1733.

L'article « Ecole militaire » ne présente quasiment aucune source, aucune référence, l'article « Classe » s'en tient uniquement à des sources antiques, avec l'*Institutio oratore* de Quintilien. On ne trouve des sources bibliques que dans les articles « Education » et « Etudes », avec des remarques qui dans l'un peuvent défendre la démarche sensualiste, la démarche empirique, qui dans l'autre soutiennent la nécessité du châtement dans l'éducation. Les sources des XVI^e et XVII^e siècles sont peu nombreuses, surtout au regard de la grandeur du corpus, les seules références concernant les grands auteurs que l'on conseille de lire, les grands passages éloquents de la littérature et quelques arguments antérieurs aux arguments des Lumières sur une nécessaire réforme des méthodes et contenus d'enseignement.

Nous retrouvons par contre beaucoup de références antiques, si ce n'est dans l'article « Etudes », ce qui peut sembler surprenant, avec le raisonnement de Quintilien sur les avantages et inconvénients respectifs des éducations publique et privée, et avec les nombreux textes de référence en rhétorique et en philosophie, Cicéron arrivant largement en tête des auteurs cités et utilisés. Nous notons également beaucoup de sources du XVIII^e siècle, avec en particulier dans l'article « Education », de Dumarsais, des ouvrages publiés peu de temps avant, en 1747, 1753 et 1754.

Chapitre 4

L'analyse lexicologique

Continuons et terminons cette étude des articles par une analyse lexicologique, analyse qui se base sur l'utilisation de l'outil informatique, sur l'utilisation des logiciels Hyperbase et Excel. Voyons d'abord les statistiques générales du corpus, qui comprend cinq articles, pour treize fragments, avant de se pencher sur des résultats d'analyses plus précises, sur quelques champs lexicaux intéressants.

4.1. Statistiques générales

Dans un premier tableau, observons pour chaque fragment et pour l'ensemble du corpus : le nombre de formes différentes, le nombre total d'occurrences, ou plus simplement de mots, et le coefficient de richesse de forme¹⁵⁹ ; la part du texte dans le corpus¹⁶⁰ ; le nombre d'hapax, c'est-à-dire de formes qui n'apparaissent qu'une fois dans les fragments, et le coefficient le richesse d'hapax¹⁶¹.

Texte	Formes	Occurrences	Richesse de forme	Part du texte	Hapax	Richesse d'hapax
édu1	676	2007	2,969	0,068	174	3,885
édu2	932	3308	3,549	0,112	267	3,491
édu3	818	2694	3,293	0,092	223	3,668
éco1	687	2164	3,150	0,074	155	4,432
éco2	709	2102	2,965	0,071	161	4,404
éco3	689	2275	3,302	0,077	150	4,593
étu1	757	2258	2,983	0,077	188	4,027
étu2	841	2711	3,224	0,092	221	3,805
étu3	871	2770	3,180	0,094	218	3,995
étu4	733	2093	2,855	0,071	155	4,729
col1	612	1829	2,989	0,062	122	5,016
col2	761	2351	3,089	0,080	181	4,204
clas	431	870	2,019	0,030	167	2,581
Tous	4208	29432	6,994	1,000	2382	1,767

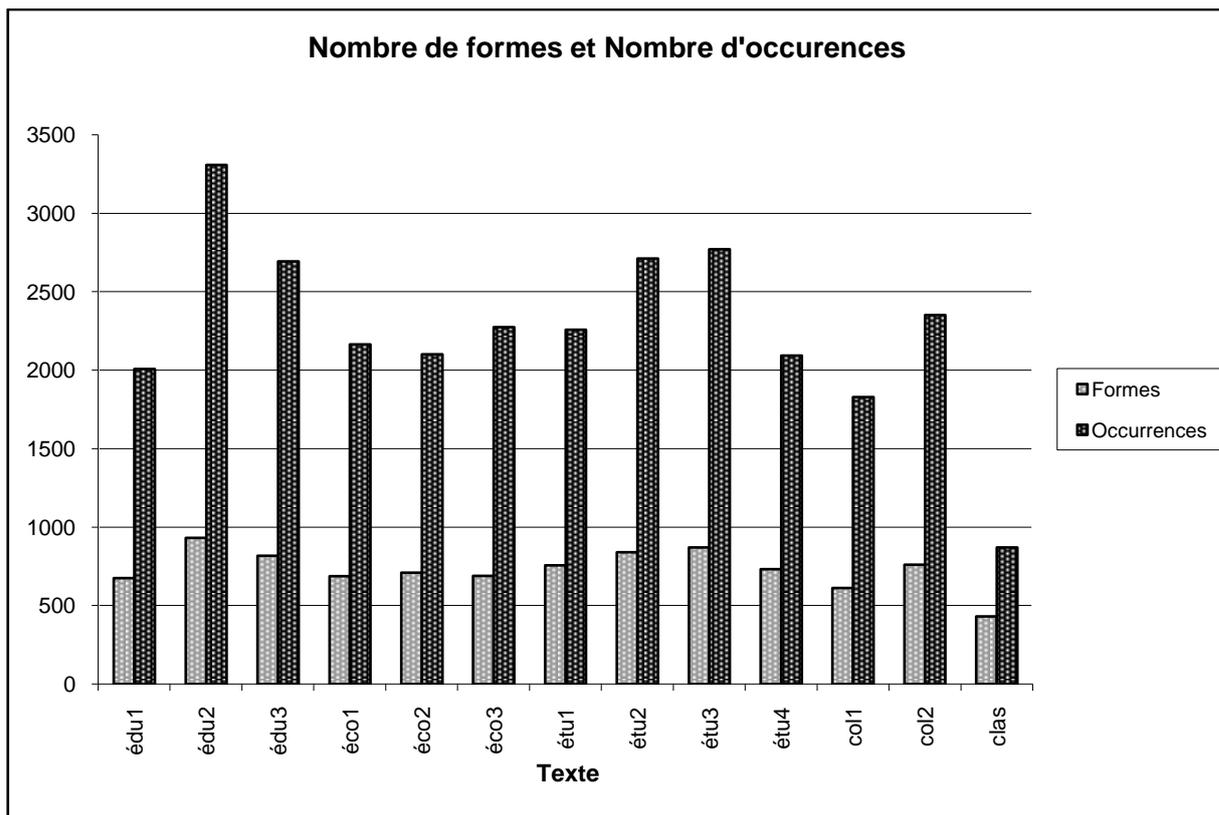
fig. 5 : statistiques générales, avec nombre de formes, nombre d'occurrences, coefficient de richesse de forme, part du texte, nombre d'hapax et coefficient de richesse d'hapax.

Nous avons fait en sorte, autant que possible, d'avoir des fragments de tailles à peu près équivalentes, avec, à l'exception de l'article « Classe », très court, entre 600 et 900 formes différentes par texte, entre 2000 et 3000 occurrences, avec des différences acceptables, comme on le voit sur le graphique suivant :

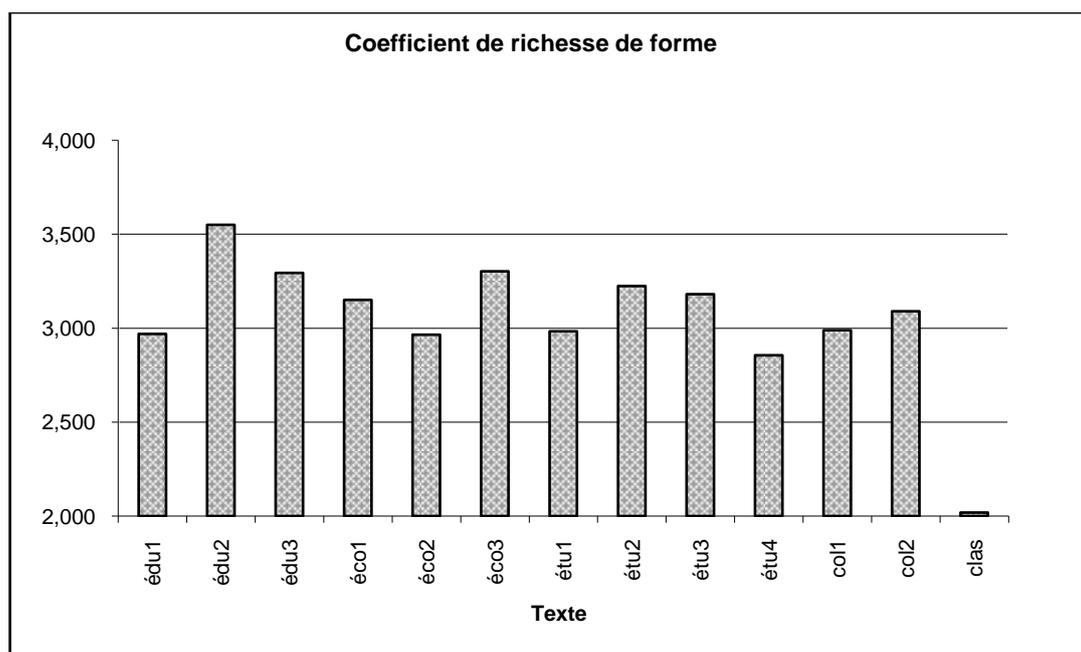
¹⁵⁹ Coefficient de richesse de forme qui se calcule en divisant le nombre d'occurrences par le nombre de formes différentes, dans chaque fragment.

¹⁶⁰ Part du texte, du fragment, dans le corpus, soit le nombre d'occurrences du texte divisé par le nombre total d'occurrences pour le corpus.

¹⁶¹ Coefficient de richesse d'hapax qui se calcule en divisant le nombre de formes par le nombre d'hapax.

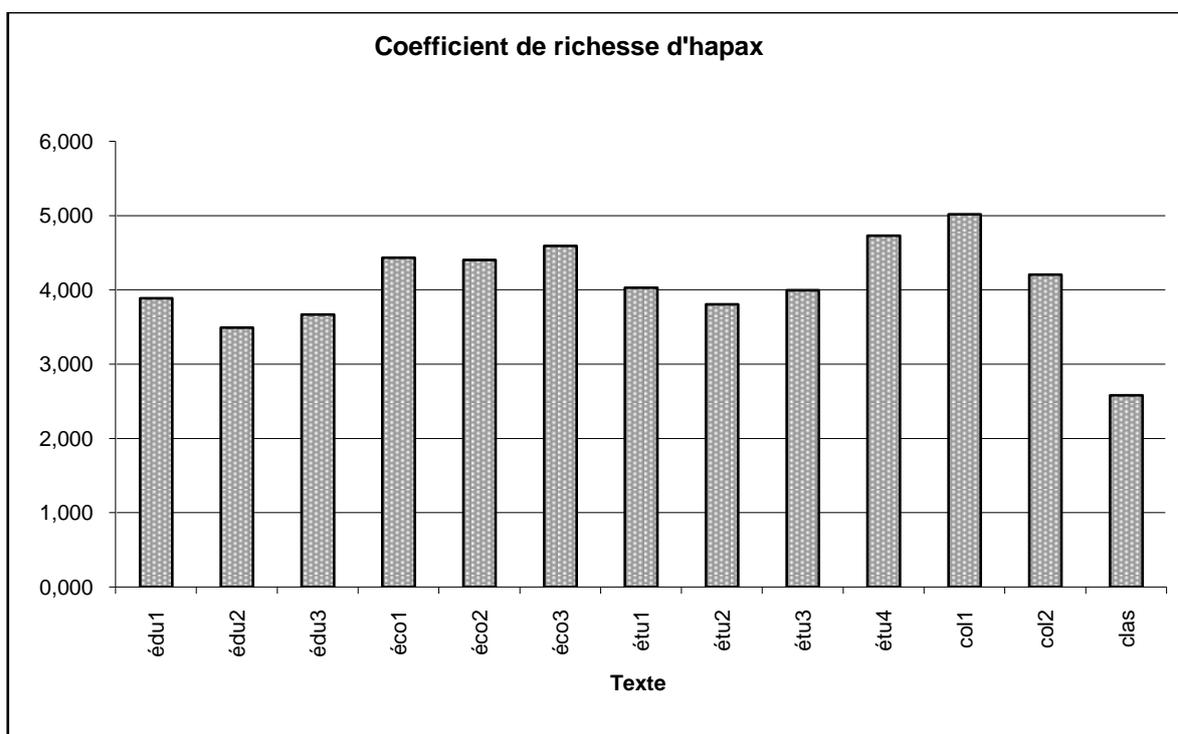


Pour l'étude des coefficients de richesse de formes, il faut noter que plus le chiffre est élevé, plus le vocabulaire est faible, et l'on peut considérer ici que les chiffres sont élevés, autour de trois. Nous avons ici des textes encyclopédiques qui se veulent clairement lisibles, qui ont pour but une certaine vulgarisation philosophique et scientifique, d'où cette pauvreté de vocabulaire, qui n'empêche en rien une certaine richesse de style. Il n'y a que peu de différence entre chaque fragment, comme on le voit dans le graphique suivant :



Nous observons sur ces graphiques des chiffres un peu plus importants pour les deuxième et troisième fragments de l'article « Education », fragments qui concernent la formation de l'esprit et la conclusion du texte. Le graphique de richesse de forme suit à peu près les mêmes courbes que le graphique indiquant nombre de formes et nombre d'occurrences, les deuxième et troisième fragments de l'article « Etudes », qui comprennent le plan d'études proposé par Faiguet, se démarquant également, avec le deuxième fragment de l'article « Collège », qui concerne également un plan d'études, celui de d'Alembert.

Enfin, à propos des hapax, notons que, comme pour la richesse de forme, plus le chiffre est élevé, plus le nombre d'hapax est faible. Par exemple, avec un coefficient de 3,885, le pourcentage d'hapax dans le premier fragment de l'article « Education » est de 25,7%¹⁶², alors qu'avec un coefficient de 2,581 seulement, le pourcentage d'hapax dans l'article « Classe » s'élève à 38,8%. Plus le coefficient est faible, moins l'auteur se répète. Nous allons dans le corpus d'environ 5 (« col1 ») à environ 3,5 (« édu2 »), si l'on enlève l'article « Classe », soit de 20 à 30% de termes qui n'apparaissent qu'une fois dans les fragments, avec des différences que l'on peut observer dans le graphique suivant :



¹⁶² Pourcentage calculé par rapport au nombre de formes différentes dans le fragment, soit pour « édu1 » : $(174 \times 100) / 676 = 25,74$.

On note ainsi une moins grande proportion d'hapax dans les trois fragments de l'article « Ecole militaire », pour, par conséquent, un texte un peu plus répétitif que les autres. Le coefficient est également élevé pour le quatrième et dernier fragment de l'article « Etudes », soit la fin de l'article. Il est le plus élevé pour la première moitié de l'article « Collège », moitié qui présente un bilan et une critique de l'enseignement des collèges. Il y a par contre une plus grande proportion d'hapax dans l'article « Education », dans les trois premiers fragments de l'article « Etudes », et comme nous l'avons bien vu, dans l'article « Classe ».

4.2. Typologie lexicale

Les deux tableaux suivants nous donnent le nombre de formes différentes (fig. 6) et le nombre d'occurrences (fig. 7) pour chacun des treize fragments, en faisant la distinction entre noms communs français (« N.C. »), œuvres (« Œuvres »), noms communs latins et grecs (« N.C. latins »), noms propres latins (« N.P. latins ») et noms propres (« N.P. »). Dans chaque tableau, on note les nombres, mais aussi les pourcentages, qui se lisent en ligne, le but étant de voir la proportion pour chaque fragment.

Formes													
Texte	N.C.	%	Œuvres	%	N.C. latins	%	N.P. latins	%	N.P.	%	Total	%	
édu1	649	96,0	2	0,3	17	2,5	0	0,0	8	1,2	676	100,0	
édu2	857	92,0	4	0,4	57	6,1	5	0,5	9	1,0	932	100,0	
édu3	759	92,8	6	0,7	39	4,8	1	0,1	13	1,6	818	100,0	
éco1	678	98,7	0	0,0	0	0,0	0	0,0	9	1,3	687	100,0	
éco2	706	99,6	0	0,0	0	0,0	0	0,0	3	0,4	709	100,0	
éco3	687	99,7	0	0,0	0	0,0	0	0,0	2	0,3	689	100,0	
étu1	667	88,1	7	0,9	56	7,4	5	0,7	22	2,9	757	100,0	
étu2	815	96,9	11	1,3	0	0,0	0	0,0	15	1,8	841	100,0	
étu3	845	97,0	7	0,8	0	0,0	0	0,0	19	2,2	871	100,0	
étu4	716	97,7	2	0,3	5	0,7	0	0,0	10	1,4	733	100,0	
col1	596	97,4	2	0,3	6	1,0	0	0,0	8	1,3	612	100,0	
col2	712	93,6	2	0,3	16	2,1	0	0,0	31	4,1	761	100,0	
clas	277	64,3	2	0,5	149	34,6	0	0,0	3	0,7	431	100,0	
Tous	3735	88,8	41	1,0	309	7,3	11	0,3	112	2,7	4208	100,0	

fig. 6 : nombre de formes, selon les types de mots, avec des pourcentages en ligne.

Occurrences													
Texte	N.C.	%	Œuvres	%	N.C. latins	%	N.P. latins	%	N.P.	%	Total	%	
édu1	1980	98,7	2	0,1	17	0,8	0	0,0	8	0,4	2007	100,0	
édu2	3209	97,0	7	0,2	66	2,0	9	0,3	17	0,5	3308	100,0	
édu3	2613	97,0	9	0,3	52	1,9	1	0,0	19	0,7	2694	100,0	
éco1	2155	99,6	0	0,0	0	0,0	0	0,0	9	0,4	2164	100,0	
éco2	2099	99,9	0	0,0	0	0,0	0	0,0	3	0,1	2102	100,0	
éco3	2273	99,9	0	0,0	0	0,0	0	0,0	2	0,1	2275	100,0	
étu1	2150	95,2	8	0,4	61	2,7	5	0,2	34	1,5	2258	100,0	
étu2	2683	99,0	12	0,4	0	0,0	0	0,0	16	0,6	2711	100,0	
étu3	2742	99,0	7	0,3	0	0,0	0	0,0	21	0,8	2770	100,0	
étu4	2075	99,1	2	0,1	6	0,3	0	0,0	10	0,5	2093	100,0	
col1	1809	98,9	2	0,1	6	0,3	0	0,0	12	0,7	1829	100,0	
col2	2296	97,7	2	0,1	16	0,7	0	0,0	37	1,6	2351	100,0	
clas	661	76,0	8	0,9	187	21,5	0	0,0	14	1,6	870	100,0	
Tous	28745	97,7	59	0,2	411	1,4	15	0,1	202	0,7	29432	100,0	

fig.7 : nombre d'occurrences, selon les types de mots, avec des pourcentages en ligne.

Nous observons logiquement une majorité de noms communs français, le plus petit taux se trouvant dans l'article « Classe », avec 64,3% des formes et 76% des occurrences, le texte comptant par ailleurs beaucoup de noms communs latins, qui représentent 34,6% des formes et 21,5% des occurrences ; Dumarsais proposent de nombreuses citations originales de l'*Institutio oratore* de Quintilien. Dans l'ensemble du corpus, on a presque 90% de formes et presque 98% d'occurrences qui sont des noms communs français.

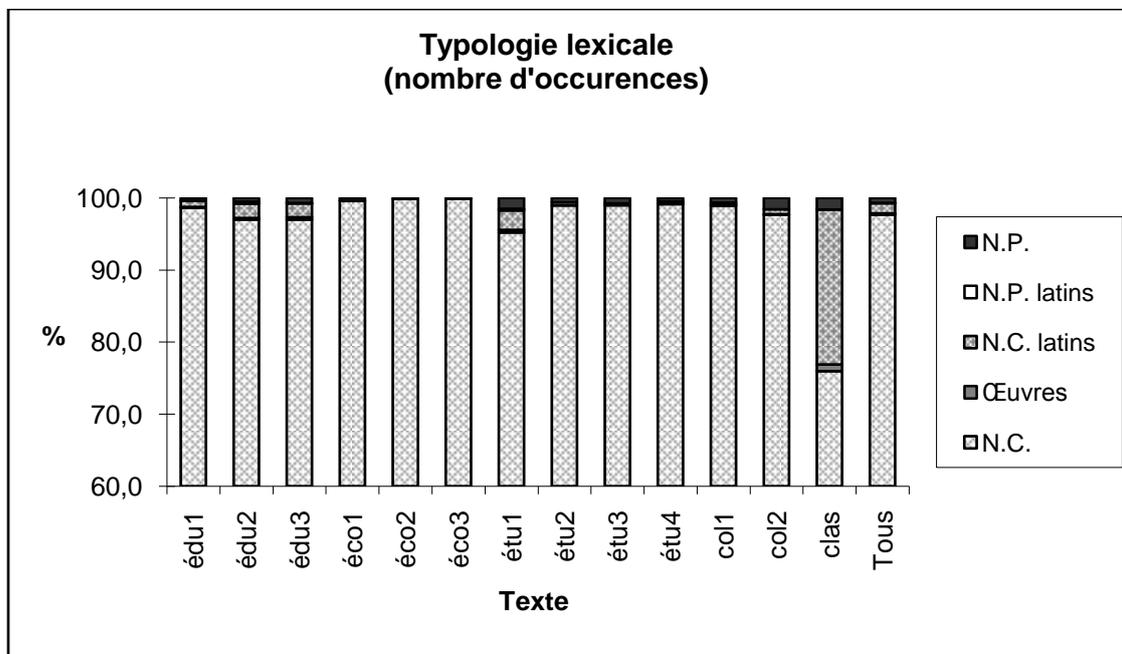
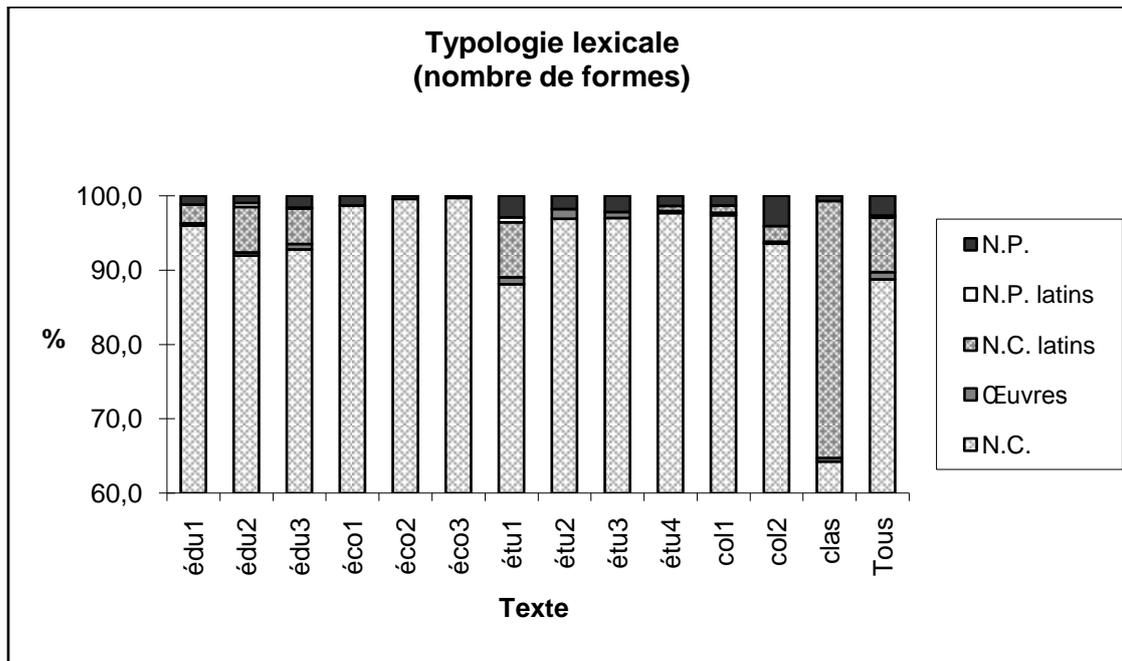
Comme nous l'avons déjà noté, nous avons les plus grandes proportions d'œuvres dans les articles « Etudes » et « Education », qui comptent aussi le plus de noms propres différents avec, de même, l'article « Collège ». Notons sur ce point une nette différence entre la proportion de formes différentes et la proportion d'occurrences ; beaucoup d'œuvres et de noms propres ne sont citées qu'une fois ou tout au moins peu souvent, ce qui s'oppose aux noms communs, logiquement objets de maintes répétitions.

Après l'article « Classe », qui contient 149 formes latines différentes, pour 187 occurrences, nous observons dans cette catégorie l'importance de l'article « Education », avec en tout 113 formes latines différentes (17, 57, 39 pour les trois fragments), pour 135 occurrences (17, 66, 52), le même auteur Dumarsais multipliant le nombre de citations latines, avec des passages de textes bibliques ou encore des phrases de Cicéron. L'article est par ailleurs celui qui cite le plus de noms propres latins.

Pour l'article « Etudes », nous notons 56 noms communs latins différents dans le premier fragment, pour cinq autres seulement dans le reste du texte. Ce sont là des passages, traduits, d'auteurs modernes qui s'opposent à l'enseignement du latin par la seule composition.

L'article « Collège », quant à lui, compte 6 mots latins différents dans sa première moitié (« col1 »), 16 dans la seconde (« col2 »), pour représenter respectivement 1% et 2% de l'ensemble des termes, pour donner un exemple de syllogisme latin et citer Cicéron, qui défend l'étude scolaire de la musique.

Donnons pour terminer deux graphiques qui résument la typologie lexicale du corpus, avec les proportions, dans chaque fragment, pour les formes et les occurrences :



N.C. = Noms communs ; N.P. = Noms propres

4.3. Analyse lexicale

Il nous reste à mener une analyse précise des termes du corpus, ainsi que des expressions. Nous nous reportons aux dictionnaires créés sous Excel à partir du logiciel Hyperbase, dictionnaires non reproduits ici car trop volumineux, le seul dictionnaire alphabétique général tenant sur 78 pages.

Nous avons établi quelques tableaux présentant des regroupements de termes communs et des champs lexicaux, pour une analyse qui peut s'avérer intéressante, qui peut venir confirmer ou relativiser ce que nous avons dit sur la pensée pédagogique de l'*Encyclopédie*.

Regardons d'abord la place des pronoms personnels dans le corpus :

	Tous	édu1	édu2	édu3	éco1	éco2	éco3	étu1	étu2	étu3	étu4	col1	col2	clas
je	8,1	2,9	14,1	3,8	0,0	0,0	0,0	8,8	14,9	8,5	8,1	13,7	18,7	0,0
j'	2,3	1,9	2,9	0,0	0,0	0,0	0,0	3,3	3,5	2,5	2,0	3,9	7,5	0,0
il	29,0	34,3	31,8	24,6	33,9	22,9	32,4	38,5	31,2	33,1	28,3	15,7	17,9	42,9
elle	4,0	2,9	2,9	3,8	5,5	2,5	4,8	3,3	5,7	5,1	1,0	4,9	4,5	4,8
on	28,4	21,9	17,6	10,8	34,9	36,4	29,5	22,0	31,9	39,0	32,3	40,2	30,6	28,6
nous	16,3	12,4	17,1	45,4	17,4	29,7	23,8	6,6	1,4	7,6	6,1	12,7	13,4	11,9
vous	0,7	2,9	4,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ils	10,0	19,0	8,2	9,2	6,4	8,5	6,7	17,6	8,5	4,2	21,2	7,8	7,5	11,9
elles	1,2	1,9	1,2	2,3	1,8	0,0	2,9	0,0	2,8	0,0	1,0	1,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

fig.8 : pronoms personnels, pourcentages en colonne du nombre d'occurrences dans chaque fragment et dans l'ensemble du corpus

En notant en caractère gras les pourcentages les plus forts pour chaque fragment, nous remarquons d'abord l'importante présence du « il », qui peut souvent être indéfini, qui l'emporte largement sur le féminin, qui n'est pas souvent sujet dans les articles. Par ailleurs, on compte, dans l'ensemble du corpus, 47 fois les termes « homme » ou « hommes », 2 fois les termes « femme » et « femmes ». Toujours indéfini, le « on » tient également une grande place dans les textes, avec tout de même des chiffres moins élevés dans l'article « Education ».

Dumarsais et Pâris de Meyzieu utilisent plus souvent la première personne du pluriel que la première personne du singulier dans les articles « Education », « Classe » et « Ecole militaire », alors que c'est le contraire dans les articles « Etudes » et « Collège », de Faiguet et d'Alembert.

Nous ne serons pas surpris de compter, dans tous ces articles qui s'intéressent à l'éducation, ces quelques termes :

	Tous	édu1	édu2	édu3	éco1	éco2	éco3	étu1	étu2	étu3	étu4	col1	col2	clas
apprendre	47	6	9	4	0	1	0	11	2	1	1	5	7	0
classe(s)	21	0	0	1	0	0	0	0	0	4	1	4	0	11
collège(s)	39	0	0	1	0	0	0	4	3	0	2	10	14	5
connaissance(s)	53	4	17	7	4	6	1	1	2	4	1	4	2	0
connaître	29	4	6	1	2	4	2	2	1	3	3	0	1	0
école(s)	32	1	1	3	5	8	10	1	0	0	0	1	0	2
écolier(s)	20	0	0	0	0	0	0	3	4	7	1	0	1	4
éducation(s)	83	19	4	1	8	0	3	1	4	3	10	9	14	7
élève(s)	31	1	8	0	7	1	10	1	1	0	1	0	1	0
enfants & enfant	90	16	13	5	3	5	2	7	18	7	5	1	7	1
établissement	12	0	0	1	2	1	6	0	0	0	0	1	1	0
étude(s)	74	0	0	3	5	8	7	14	5	13	7	4	7	1
exercice(s)	39	2	2	0	3	0	9	5	5	8	2	0	2	1
expérience(s)	22	3	3	3	3	1	3	0	1	1	1	0	3	0
expliquer	22	0	4	2	1	1	0	3	6	3	0	2	0	0
former	23	1	3	0	4	3	2	2	2	2	2	1	1	0
ignorer/ignorant(ce)/sots	21	2	3	0	0	4	2	1	1	1	2	2	3	0
instruction(s)	23	1	2	0	4	1	2	3	4	1	2	0	2	1
instruire	22	3	4	0	2	2	2	2	0	1	2	2	2	0
intelligence	14	0	1	1	0	0	0	2	5	3	1	0	1	0
jeune(s)	46	3	15	7	1	0	0	0	4	9	1	1	3	2
jeunesse	17	0	2	0	0	1	0	1	4	1	2	2	4	0
leçon(s)	16	0	4	1	3	0	0	0	3	3	0	1	1	0
maître(s)	65	1	10	3	3	2	2	8	6	10	2	7	7	4
méthode	35	0	2	0	4	5	1	12	6	3	0	1	1	0
regle(s)	26	2	2	0	6	1	2	1	10	1	0	1	0	0
savoir/savant(e)(s)	47	0	8	4	4	3	1	6	5	3	3	5	5	0

fig.9 : nombre d'occurrences pour des termes relatifs à l'éducation, dans tout le corpus et dans les treize fragments (pour les verbes, sont pris en compte conjuguais et participes).

Nous trouvons par contre peu d'« autorité », peu de « cahier(s) », de « châtimens », de « dictée(s) », peu de « docilité », peu d'« enfance », peu d'« enseigner », peu de « fêtes », peu d'« imbécilles » et d'« imbécillité », peu d'« interroger », peu de « jeu », peu de « médiocre(s) », de « professeur(s) », de « punition(s) », de « récréations », de « rudimens », peu de « sévérité », peu de « vigilance ».

Si la et les « campagne(s) » sont citées deux fois, notons l'absence dans le corpus des termes « rural », « ville » ou « urbain », les articles ne cherchant pas à s'inscrire dans un espace géographique précis, les articles occultant les différences géographiques concrètes dans l'instruction des enfants.

Les auteurs ne cessent par contre de donner des précisions chronologiques, avec presque 400 occurrences de termes tenant au champ lexical du temps, avec une distribution égale dans l'ensemble des textes, avec une moyenne de 30 occurrences par corpus, l'article « Classe » faisant exception en n'en comptant que quatre.

Il est tout aussi logique de trouver parfois de nombreuses occurrences de termes qui s'inscrivent dans une défense de méthodes faciles, aisées, contre la difficulté qui est imputée aux collègues « traditionnels ». Voyons ainsi le tableau suivant :

	Tous	édu1	édu2	édu3	éco1	éco2	éco3	étu1	étu2	étu3	étu4	col1	col2	clas
aise/aisé(e)(s)/aisément	33	0	2	2	8	5	4	1	4	5	2	0	0	0
difficulté/difficile(s)(ment)	30	0	2	0	3	3	0	5	7	1	5	1	3	0
facilité(s)(er)/facile(s)(ment)	37	0	1	1	6	1	3	1	5	11	5	1	2	0
simple(s)(ment)	15	1	3	0	1	0	0	3	1	2	2	0	1	1
Total	115	1	8	3	18	9	7	10	17	19	14	2	6	1

fig.10 : nombre d'occurrences pour le champ lexical des facilité et difficulté, dans tout le corpus et dans les treize fragments.

Ces termes sont très présents dans les quatre fragments de l'article « Etudes », et particulièrement dans les deuxième et troisième fragments, qui comprennent le plan d'études de Faiguet, mais aussi dans le premier fragment de l'article « Ecole militaire », qui comprend l'introduction au plan d'études de l'établissement et les trois premiers points du plan, à savoir les instructions de la religion, de la grammaire et des langues, que le pédagogue veut plus simples, plus faciles aux élèves.

Nous trouvons en tout 27 « avantage(s)(eux) », pour 13 « inconvénient(s) », un « désavantage » et six occurrences qui représentent le danger.

Les articles du corpus citent quelques 80 disciplines ou exercices de cursus.

Le latin arrive en tête, avec 67 occurrences dans tous le corpus et une présence nette dans l'article « Etudes » (18, 11, 13 et 5 occurrences pour chacun des quatre fragments). Les termes génériques « langue » et « langues » apparaissent en tout 55 fois, englobant la langue latine, mais aussi les langues allemande, qui apparaît surtout dans le plan d'études de l'article « Ecole militaire » (« éco1 »), arabe, dans l'article « Etudes », espagnole, qui se trouve trois fois dans l'article « Etudes » et une fois dans l'article « Collège », grecque, qui apparaît surtout dans l'article « Etudes » également, hébraïque, dans ce même article, italienne, avec des références dans l'« Ecole militaire ». Les termes « françois » et « françoise » se comptent

44 fois, surtout dans l'article « Etudes » (24 fois) et dans l'article « Collège » (9 fois). Les exercices de « traduction(s) » et de « version(s) » se retrouvent presque exclusivement dans l'article « Etudes ».

L'histoire apparaît en tout 29 fois, dont 10 fois pour le seul second fragment de l'article « Ecole militaire », qui insiste sur la nécessité d'enseigner cette discipline, qui ne comprend pas qu'elle n'ait pas de place à part entière dans les collèges. La matière est par ailleurs citée 11 fois dans l'article « Etudes » (2, 3, 3, 3 pour chaque fragment). La « géographie » est notée 11 fois, dans les articles « Ecole militaire » et « Etudes ». La « lecture » est citée 23 fois, essentiellement dans l'article « Etudes » (8, 4, 5, 2, soit 19 fois), l'« écriture » 11 fois, dans ce seul même article, qui développe davantage l'étude des lettres et du latin et qui conseille plus de lecture. Le terme de « composition », exercice fort critiqué par les textes, apparaît 24 fois, au singulier et au pluriel, dont 22 fois dans le seul article « Etudes » (10, 5, 5, 2), qui compte par ailleurs 16 des 20 occurrences du terme « explication », exercice que l'auteur, Faiguet, préfère.

La « philosophie » se rencontre 24 fois, dont 22 dans les articles « Etudes » et « Collège », la « logique » 14 fois, surtout dans les articles « Ecole militaire » et « Collège », la « métaphysique » et la « physique » seulement cinq fois chacune. La « rhétorique » est citée 19 fois, surtout dans les articles « Etudes » et « Collège ».

Notons pour finir sur ce thème que la « science » l'emporte sur la « religion », en tout cas que le premier terme est plus présent que le second, avec 15 et 13 occurrences respectives. On trouve surtout les deux mots dans l'article « Ecole militaire » (9 et 6 occurrences), et le mot « religion » revient cinq fois dans le seul premier fragment de l'article « Collège » ; « catéchisme » et « catéchismes » ne sont cités que quatre fois ; la « géométrie » est citée 19 fois, dont neuf dans le second fragment de l'article « Ecole militaire » et six dans l'article « Etudes », les « mathématiques » quatre fois dans le seul article « Ecole militaire ».

Nous avons en outre diverses disciplines qui ne sont que très peu citées, ainsi les disciplines d'ordre militaire que nous trouvons dans l'article de Pâris de Meyzieu (artillerie, cavalerie, fortifications...).

En fait, l'article « Etudes » comprend quasiment la moitié des occurrences de termes désignant une discipline ou un exercice de cursus, le seul troisième fragment en contenant environ 120, sur un total d'environ 630. La seconde place revient à l'article « Ecole militaire », avec environ 60 occurrences dans deux de ses divisions. Celui qui en cite ensuite le plus est d'Alembert, dans l'article « Collège », avec environ 50 occurrences par fragment.

Enfin arrive Dumarsais, les fragments de l'article « Education » et l'article « Classe » ne comptant jamais plus de vingt occurrences de disciplines ou exercices scolaires.

On ne trouve dans l'ensemble du corpus que 57 occurrences pour le champ lexical de la religion, avec une distribution presque égale dans les cinq articles (14, 18, 12, 14, 1). L'ouvrage s'inscrit dans une période qui prépare en quelque sorte une lente déchristianisation.

Par contre, le champ lexical du corps et de la santé concerne en tout 159 occurrences. Regardons les termes les plus importants, dans le tableau suivant :

	Tous	édu1	édu2	édu3	éco1	éco2	éco3	étu1	étu2	étu3	étu4	col1	col2	clas
cerveau	8	0	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
corps	34	3	7	8	5	1	4	0	1	2	1	2	0	0
êtres	6	1	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
guéries	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
guérir	5	1	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
guérit	2	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
malades	5	3	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
maladie	4	0	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
maladies	7	1	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
organe(s)	12	0	4	7	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
santé	18	10	0	5	1	0	1	0	0	0	0	1	0	0
sommeil	10	3	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
yeux	6	0	0	2	1	0	2	0	0	0	0	0	1	0

fig.11 : nombre d'occurrences pour les plus importants termes du champ lexical du corps et de la santé, dans tout le corpus et dans les treize fragments.

On note que la plupart de ces termes se retrouvent dans l'article « Education », qui, bien plus que les autres, consacre beaucoup de place à la santé au corps, dans la première partie, qui les a pour sujet, mais aussi dans les deux autres fragments.

Regardons ce tableau, qui présente un champ lexical restreint de la vie et de la mort :

	Tous	édu1	édu2	édu3	éco1	éco2	éco3	étu1	étu2	étu3	étu4	col1	col2	clas
mort(e)(s)(elle)	8	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	5	0
mourir	2	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
naissance	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
naître	6	2	1	1	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0
vie	20	5	7	1	0	1	0	1	2	0	1	1	1	0
vivant(e)(s)	4	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0
vivre	4	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	46	9	11	6	0	2	0	2	3	0	1	2	9	0

fig.12 : nombre d'occurrences pour un champ lexical restreint de la vie et de la mort, dans tout le corpus et dans les treize fragments.

Notons que ce champ se rencontre davantage dans les fragments de l'article « Education » (9, 11, 6), avec ce souci pour le corps et la santé, et dans le second fragment de l'article « Collège ».

Nous avons 87 occurrences pour 29 termes relatifs à la nature, l'article « Education » en comptant à lui seul 47, l'article « Classe » en comptant tout de même six. Le terme « nature » se retrouve 17 fois, dont 13 dans le seul article « Education ». Le terme « fruit », qui se retrouve 14 fois, est également distribué dans le corpus.

Il y a dans le corpus 145 occurrences pour des termes qui se rapportent au militaire ; 112 de ces occurrences se trouvent dans l'article « Ecole militaire ».

Les termes « économiques » ne sont pas très nombreux, avec seulement 32 occurrences, alors que l'on s'inscrit souvent dans un mouvement bourgeois de revendication, et que l'on demande une plus grande préoccupation pour les nouveaux pans de la société, dont pour, entre autres, l'économie et le « commerce », qui n'apparaît lui que six fois³⁶. C'est surtout, avec 12 occurrences, le dernier fragment de l'article « Ecole militaire » qui s'intéresse à ce sujet, avec beaucoup de considérations administratives qui ne concernent pas vraiment l'éducation.

Les termes relatifs aux mauvaises ou bonnes mœurs sont par contre plus nombreux, avec 139 occurrences, seul l'article « Etudes » et son auteur Faiguet y faisant un peu moins attention que les autres.

Voyons de qu'il en est de ce débat où l'on défend soit l'éducation publique soit l'éducation privée, en regardant la place de ces qualificatifs dans le corpus :

	Tous	édu1	édu2	édu3	éco1	éco2	éco3	étu1	étu2	étu3	étu4	col1	col2	clas
domestique	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	3
privé(e)	7	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	2	3	0
public(que)(s)(ment)	19	1	0	0	1	2	0	0	0	2	1	5	3	4
Total	31	1	1	0	2	2	0	0	0	2	1	8	7	7

fig.13 : nombre d'occurrences pour les qualificatifs « domestique », « privé » et « public », dans tout le corpus et dans les treize fragments.

³⁶ « Commerce » cité six fois, dont deux pour « le commerce de la vie », dans le second fragment de l'article « Etudes ».

La question est essentiellement traitée par l'article « Collège », dans lequel d'Alembert pose des doutes quant à la préférence pour l'éducation publique des collèges quand on voit son bilan, et par l'article « Classe », qui suit le raisonnement de Quintilien sur les avantages et inconvénients de chaque type d'éducation. Le terme de « domestique » n'est pris ici que dans le sens d'« éducation domestique ».

Dans ce siècle des Lumières, l'*Encyclopédie* prend part au débat philosophique, en posant des questions, en parlant, comme les ouvrages nouveaux de l'époque, des rapports entre l'âme et l'esprit, des rapports entre l'univers « sensible », « rationnel » et l'univers « abstrait », questions fondamentales pour les sciences pédagogiques, pour les théoriciens de l'éducation. Voyons la place des termes de ce thème :

	Tous	édu1	édu2	édu3	éco1	éco2	éco3	étu1	étu2	étu3	étu4	col1	col2	clas
abstrait(e)(s)	4	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ame(s)	19	0	8	8	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0
conscience	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
esprit(s)	73	5	23	16	7	4	1	2	1	5	3	1	4	1
imagination	6	0	2	3	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
imaginer	11	1	2	3	1	0	1	0	1	1	0	0	1	0
raison	19	1	6	3	1	1	0	1	2	1	0	2	1	0
raisonnable(s)	7	0	0	0	0	0	2	0	3	0	1	0	0	1
raisonnablement	3	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
raisonnement(s)	8	0	1	0	1	2	0	0	0	3	1	0	0	0
raisonner	6	1	0	0	0	1	1	0	1	2	0	0	0	0
sens	14	0	7	5	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
sensation(s)	5	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
sensible(s)	5	1	2	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0
sentiment(s)	24	0	1	11	2	2	1	1	1	2	1	1	1	0
sentir	19	1	1	4	3	0	4	0	2	1	0	0	3	0
science(s)	24	0	0	2	4	6	1	0	0	5	3	1	2	0
Total	248	11	56	63	20	17	12	4	12	22	10	6	12	3

fig.14 : nombre d'occurrences pour des termes relatifs à une métaphysique, dans tout le corpus et dans les treize fragments (pour les verbes, sont pris en compte conjugaisons et participes).

Si le thème est présent partout, on note une plus grande préoccupation au sujet de la part de l'article « Education », de Dumarsais. Dans les deuxième et troisième fragments, sur « la droiture & l'instruction de l'esprit », l'auteur mène une longue démonstration, qui s'appuie en particulier sur le *Traité des premières vérités* du Père Buffier, qui donne aux connaissances sensibles une valeur forte.

Si l'on rassemble tous les termes qui se rapportent à l'absurde, au bizarre, à l'étrange, et au « mensonge », on compte un peu plus de 30 occurrences, pour 25 termes retenus³⁷. On compte 22 occurrences pour le seul article « Education », dans lequel Dumarsais s'oppose par exemple à « tous ces contes puériles de Fées, de loup-garou, de juif-errant, d'esprits follets, de revenans, de sorciers, & de sortilèges », à « tous ces faiseurs d'horoscopes, ces diseurs & diseuses de bonne aventure, ces interpretes de songes, & tant d'autres pratiques superstitieuses qui ne servent qu'à égarer la raison des enfans, à effrayer leur imagination, & souvent même à leur faire regretter d'être venus au monde ».

L'article « Education » désire la vérité pour les enfants, et non pas les faussetés. Les termes relatifs à la vérité, au vrai, sont par ailleurs fort nombreux dans le corpus :

	Tous	édu1	édu2	édu3	éco1	éco2	éco3	étu1	étu2	étu3	étu4	col1	col2	clas
faux	10	1	3	0	1	1	0	0	2	1	1	0	0	0
vrai	40	3	7	3	1	4	0	1	3	6	6	4	1	1
Total	50	4	10	3	2	5	0	1	5	7	7	4	1	1

fig.15 : nombre d'occurrences pour des termes relatifs au « vrai » et au « faux », dans tout le corpus et dans les treize fragments

(« faux » comprend : « fausse », « faussement », « fausses », « faussetés » et « faux »
« vrai » comprend : « vérité(s) » et « vrai(e)(s) »).

Voyons ce qu'il en est du bien et du mal :

	Tous	édu1	édu2	édu3	éco1	éco2	éco3	étu1	étu2	étu3	étu4	col1	col2	clas
bon(s)(ne)/bonheur/bonté	57	15	4	5	2	1	3	5	4	2	4	0	11	1
heureux(se)(ment)	8	1	1	1	0	1	0	1	0	1	1	0	1	0
mal(heur)(euse)(ment)	26	2	0	0	1	2	1	1	5	1	2	3	8	0
mauvais(e)(s)	7	1	1	0	1	0	0	0	1	1	0	0	2	0
meilleur(e)(s)/mieux	41	3	0	0	6	1	2	5	5	6	7	1	5	0
Total	139	22	6	6	10	5	6	12	15	11	14	4	27	1

fig.16 : nombre d'occurrences pour des termes relatifs bien et au mal, au bonheur et au malheur, dans tout le corpus et dans les treize fragments

Il y a un certain souci de bonheur, de bien, en particulier dans les articles « Education » et « Etudes », où l'on met plus en avant ce thème, où l'on insiste plus sur cette notion du bonheur qui peut se gagner par une bonne éducation, notion fort développée dans les textes philosophiques et pédagogiques de la période.

L'article « Etudes » de Faiguët insiste plus sur la notion de « travail », avec 20 occurrences de ce terme et du verbe « travailler » pour 28 occurrences dans la totalité du

³⁷ Termes retenus dans ce champs lexical : absurde, absurdité, bisarrerie, bizarre, charlatans, chimères, chimérique(s), étrange, fabuleuses, fées, horoscopes, inepties, juiferrant, loup-garou, mensonge, merveilleux, mystère(s), revenans, secret, songes, sorciers, sortilèges, superstitieuses.

corpus. On ne compte par ailleurs que très peu de « volonté », aucun dans cet article, et huit « liberté » et « libres », dont quatre dans l'article « Education ».

La rédaction des articles s'ancre par ailleurs dans une « querelle » pluriséculaire entre Anciens et Modernes, et l'on retrouve cela dans le texte, dans les termes suivants :

	Tous	édu1	édu2	édu3	éco1	éco2	éco3	étu1	étu2	étu3	étu4	col1	col2	clas
actuel(le)(s)	4	0	0	1	0	0	1	0	0	1	1	0	0	0
ancêtres	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ancien(ne)(s)	17	1	3	0	1	1	0	6	1	0	0	3	1	0
antiquité	4	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	2	0	0
coûtume	2	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0
moderne(s)	9	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	5	0
nouveau(velle)(s)	11	0	2	0	1	1	0	0	2	3	1	0	0	1
progrès	12	0	0	0	1	1	0	1	5	2	1	1	0	0
Total	60	1	5	2	4	3	1	8	10	8	3	8	6	1

fig.17 : nombre d'occurrences pour des termes relatifs à l'ancien et au moderne, dans tout le corpus et dans les treize fragments

On note une bonne distribution des termes dans l'ensemble du corpus, avec une attention plus importante à ces antagonismes dans l'article « Etudes » surtout. On note en tout 24 occurrences pour l'ancien et pour l'antique, 24 également pour le moderne, le progrès, avec 12 occurrences, ne pouvant vraiment être classé dans l'un ou dans l'autre.

Dans des plans d'études qui veulent être plus faciles pour les enfants, qui veulent avoir plus d'avantages que d'inconvénients, par opposition aux plans d'études suivis dans la réalité, les auteurs encyclopédiques laissent de côté, dans le vocabulaire, les considérations visant la religion et considérations purement abstraites, pour une préoccupation forte pour les thèmes du corps, de la santé, de la nature, du sensible. Même si l'on porte un regard important sur l'esprit, sur l'âme, et les connexions avec le corps, ce n'est pas dans l'optique d'en faire part aux enfants, mais plus dans le but de définir clairement les perspectives de l'éducation, à savoir le bonheur, le bien-être, pour l'esprit autant que pour le corps.

Le latin reste toujours au premier plan des disciplines diverses, ce pour une réforme de son enseignement, sujet d'un débat de plus en plus grand dans la seconde moitié du siècle. A côté des lettres, on affirme la nécessité de l'histoire, de la géographie, d'une philosophie restreinte, utile, et des sciences, avec toutefois des doutes émis quant à leur valeur profonde, les termes scientifiques n'étant pas cités si souvent.

Chapitre 5

Synthèse

Il convient pour terminer cette troisième partie de faire une synthèse de la pensée pédagogique et éducative de l'*Encyclopédie*, en regardant son rapport à l'éducation pratique, son rapport aux autres doctrines pédagogiques du XVIII^e siècle, son rapport à la pensée encyclopédique globale.

Dans un rapport à la réalité, dans un rapport à l'éducation telle qu'elle est dispensée au milieu du XVIII^e siècle, les articles de l'*Encyclopédie* proposent une critique sévère de l'enseignement des collèges, particulièrement nette dans l'article « Collège », son auteur d'Alembert étant suspecté de ne prendre en compte que l'éducation qu'il connaissait étant enfant, l'homme n'ayant par opposition aux autres aucun rapport direct avec l'éducation dans les années 1750.

Dans le détail, on cherche des réformes et on propose des plans d'études, seul celui de l'Ecole Royale Militaire de Paris étant appliqué concrètement. Contre l'enseignement « traditionnel », on demande à ce que le latin perde sa priorité, dans l'article « Education », dans l'article « Collège » ; on demande toujours à ce que son enseignement soit simplifié. Il y a par ailleurs plusieurs revendications qui visent à une égale simplification des disciplines philosophiques, avec le désir de supprimer tout objet d'une scolastique aristotélicienne, avec le désir pour tout le cursus de commencer chaque matière par des observations concrètes, par des considérations sensibles, avant de toucher à l'abstrait. Ce mouvement s'accompagne de propositions pour de nouvelles matières, comme l'histoire, qui enseigne, dit-on, par exemples et non par préceptes, et qui doit remonter le temps, ou encore la géographie, la géométrie, plus utile, dit-on, que les mathématiques générales. L'article « Education » exige la vérité, dès le plus jeune âge. L'*Encyclopédie* met en avant, plus que les jésuites, l'éducation physique.

On donne moins d'importance à la rhétorique, à l'éloquence, et l'on demande aussi à ce que les enseignements concernant l'écriture, le style et le discours soient plus abordables pour les élèves, avec la suppression des compositions basées seulement sur des modèles latins, avec plutôt des lectures et des explications de ces textes latins, et quelques compositions ensuite en français, ce que l'on trouve surtout dans l'article « Etudes ».

La religion est toujours un point fondamental dans l'éducation, mais nous notons qu'elle est moins mise en avant que dans l'éducation dispensée réellement. Ainsi, la religion peut être une toile de fond dans beaucoup d'articles, soit peut-être déjà partie d'une culture qui englobe de nombreux éléments plutôt qu'à la base de la culture. Dans les plans proposés, l'instruction religieuse proprement dite n'est pas vraiment développée ; les « catéchisme(s) » n'apparaissent que quatre fois.

On pose un débat sur l'éducation publique et l'éducation privée, avec un avantage donné à l'enseignement des collèges, mais en soulignant que cet enseignement est le meilleur s'il fait l'objet de plusieurs réformes, dont celles proposées par les auteurs. Ainsi d'Alembert, qui fait la critique la plus dure des collèges, émet l'idée qu'il faut en cette période considérer que l'éducation privée, domestique, est ce qu'il y a de mieux pour les enfants, en attendant que l'éducation publique se transforme et devienne acceptable.

La société qui prend forme dans les théories éducatives de l'*Encyclopédie* est différente sans doute de la société d'Ancien Régime, surtout quand Dumarsais veut que chacun soit soumis aux soins de l'éducation, ou encore quand l'article « Rhétorique » parle d'un avenir dans lequel « l'éloquence devient de quelque importance dans la société, par le changement dans la forme du gouvernement ». L'article « Collège » renvoie aux responsabilités de l'Etat pour une réforme de l'enseignement « secondaire ».

L'enseignement de l'époque est souvent considéré comme trop austère, austérité mise la plupart du temps, hors de l'*Encyclopédie*, sur le dos des congrégations religieuses. Ici, la religion n'est pas souvent citée et le problème est moins mis en avant. La critique est moins dure que celle menée par Rousseau, mais l'ouvrage a tendance à ne pas aller trop loin dans quelques articles, pour préférer amener des éléments de critique dans son ensemble, en partie pour éviter les problèmes de publication, les problèmes de censure.

En ce sens, la pensée pédagogique de l'*Encyclopédie* s'éloigne quelque peu des doctrines de l'époque. Les auteurs font une synthèse de la pensée éducative du début du XVIII^e siècle, mais ils ne prennent que les éléments qui les intéressent.

Notons d'abord que nos auteurs sont tous laïcs, et que d'Alembert est particulièrement sceptique. Jamais un auteur chrétien récent n'est cité ; seules des sources bibliques, peu développées, pas si intéressantes que cela, interviennent dans la rédaction des articles « Education », de Dumarsais, et « Etudes », de Faiguet ; les auteurs chrétiens des siècles précédents ne sont pas référencés pour des propos d'ordre religieux. Mais là encore il faut souligner que la distribution égale d'occurrences de termes religieux fait que le corpus est teinté d'une certaine culture religieuse, chrétienne, plus flagrante chez Dumarsais, qui y a fortement recours lorsqu'il s'appuie sur des textes bibliques pour expliquer que l'être humain a forcément la connaissance du sensible, de ce qui est concrètement observable, avant d'avoir « la connoissance de l'existence de Dieu », moins flagrante par contre chez M. Pâris de Meyzieu, qui ne fait que rassurer les lecteurs en soulignant que l'Ecole Royale Militaire ne néglige pas l'instruction religieuse.

Les auteurs citent quelques méthodes, mais ce ne sont pas de grandes références, seule la méthode interlinéaire de Dumarsais, citée par lui-même, et la méthode de Le Febvre pour l'enseignement du latin, cité dans l'article « Etudes », étant véritablement novatrices.

On choisit les auteurs qui nous intéressent, on ne fait pas vraiment une « synthèse » des pensées pédagogiques antérieures. Les sources antiques sont très présentes, avec de nombreuses citations latines, de textes de Cicéron surtout, de Quintilien, d'Horace, pour un recours à l'Antiquité qui est dans l'air du siècle des Lumières ; ces auteurs restent des modèles, avec une forte présence dans les programmes d'enseignement et dans les ouvrages théoriques de la première moitié du XVIII^e siècle. On retrouve ce type de sources dans le *Traité des études* de Charles Rollin, traité cité dans l'article « Etudes ».

L'article « Education » est particulièrement intéressant dans son rapport avec les doctrines du siècle, en faisant référence à des sources particulièrement récentes. Dans un premier temps, avec les citations provenant du *Traité des premières vérités* du Père Buffier, Dumarsais s'inscrit dans un mouvement sensualiste, suivant les Morelly (1743) et Condillac (1746), mouvement récent qui développe une philosophie sensualiste qui donne la priorité à l'observation d'objets concrets. Dans un second temps, Dumarsais fait appel à des ouvrages nouveaux sur l'éducation medicinale et corporelle et cite Brouzet (1754) et Le Camus (1753), qui défendent une certaine libération du corps de l'enfant, encore souvent emmaillotté dans son jeune âge.

Pâris de Meyzieu, dans l'article « Ecole militaire », ne tient pas de discours idéologique direct, mais s'engage beaucoup lorsqu'il présente le plan d'études de l'établissement, plan qui comprend les nouvelles disciplines italienne, allemande, historique, géographique, avec en outre plus de place pour la géométrie et pour la morale. Mais, si ce plan est novateur, on note toujours un souci de conformer l'éducation à un état précis, ici à l'état militaire, en adoptant très tôt, dès l'entrée au collège, un système de spécialisation. Si Dumarsais conseille ce plan, c'est pour qu'il soit adapté à d'autres états.

D'Alembert, dit « franc de tempérament » par ses amis³⁸, mène une critique en règle de l'enseignement des collèges, critique qu'il dit faire au nom des maîtres qui n'osent s'exprimer, critique qui peut, même si elle est, semble-t-il, exagérée, être une préface à la rupture des années 1760, rupture qui suit l'expulsion des jésuites en 1762.

Par la suite, on abandonne davantage les préoccupations religieuses pour des soucis d'uniformisation de l'instruction au niveau national. Les matières comme les sciences

³⁸ PATY Michel, *D'Alembert ou la raison physico-mathématique au siècle des Lumières*, Paris, Les Belles Lettres, 1998, p. 37.

appliquées, le français, l'histoire sont de plus en plus défendues et de plus en plus acceptées, tandis que l'on va vers une simplification de l'enseignement du latin et de la rhétorique, en mettant en avant l'avantage de la pratique sur l'apprentissage purement théorique. Ces idées se trouvent dans l'Encyclopédie comme dans beaucoup d'ouvrages de la période, ainsi dans le *Discours sur les spectacles* (1733) du Père Porée, cité dans l'article « Collège », dans le *Projet pour perfectionner l'éducation* (1728) de l'abbé de Saint-Pierre ou le *Spectacle de la Nature* (1732-1742) de Pluche, cités dans l'article « Etudes ».

La pensée pédagogique de l'*Encyclopédie* suit d'une certaine façon la pensée générale de l'ouvrage, avec un style qui se retrouve dans le reste des articles. Et, forcément, on note quelques cas particuliers, quelques textes moins « lisses » ou quelques développements plus restreints.

L'*Encyclopédie* défend un certain éclectisme, et ce sont sans doute ses auteurs qui le représentent le mieux. Si beaucoup d'articles de l'ouvrage sont écrits par des hommes d'Eglise, nous n'en trouvons pas dans ce corpus. Par contre, si tous nos auteurs sont laïcs, ils ne sont pas tous chrétiens pour autant, d'Alembert faisant comme Diderot partie des « sceptiques » et « matérialistes » ; Dumarsais et Faiguët se réfèrent beaucoup à la religion, mais Pâris de Meyzieu ne développe pas le sujet. On note ainsi moins de préoccupations religieuses que dans le reste de l'ouvrage.

D'Alembert se démarque encore dans le rapport des auteurs à l'éducation, celui-ci étant le seul à ne pas avoir eu de fonctions pédagogiques ; il n'intervient qu'avec un point de vue extérieur. Dumarsais a derrière lui une carrière de précepteur, Faiguët est maître de pension, Pâris de Meyzieu est directeur des études. D'Alembert est un passionné de mathématiques, Dumarsais est un grammairien, Faiguët deviendra trésorier, Pâris de Meyzieu conseiller au Parlement de Paris. Ces hommes ont tous un état différent, ont tous leur passion propre, leur parcours ; le corpus repose bien sur quelque éclectisme.

On propose divers points de vue, pour résumer : plus novateur et plus métaphysique dans l'article « Education », plus concret dans l'article « Ecole militaire », plus réformateur dans l'article « Etudes », plus critique dans l'article « Collège », plus neutre dans l'article « Classe ». Et les auteurs sont dans l'ensemble d'accord avec ce que disent les autres articles sur ce thème, Dumarsais renvoyant au modèle de l'Ecole Royale Militaire, « l'auteur de l'article COLLEGE [ne pouvant] que se féliciter beaucoup de voir tout ce qu'il a avancé il y a trois ans [soit en 1753] dans ce dernier article, appuyé aujourd'hui si solidement & sans

restriction par les réflexions & l'expérience d'un homme de mérite [à savoir Faiguet], qui s'occupe depuis longtemps & avec succès de l'instruction de la jeunesse »³⁹.

Dans la publication, l'article « Education » renvoie aux quatre autres articles, l'article « Etudes » renvoie aux articles « Education » et « Classe », ce dernier renvoie à l'article « Collège ». L'article « Collège » ne renvoie qu'à l'article « Classe », pour un lien qui mène vers les réflexions de Quintilien sur les éducations publique et privée. Par contre, l'article de d'Alembert ne cesse de faire des renvois vers des articles extérieurs, pour donner souvent plus de précision, par exemple sur la « Rhétorique » et l'« Eloquence ».

Dans le fonds de la réflexion philosophique, cette philosophie sensualiste défendue par les articles du corpus se retrouve également dans le reste de l'ouvrage. Ce mouvement, apparu en France dans les années 1740, est en plein développement dans les années 1750 et traverse l'*Encyclopédie* de part en part. Mais on note tout de même une auto-censure, particulièrement étudiée par Jacques Proust⁴⁰, qui fait que le thème est amené doucement, avec des arguments qui relèvent parfois de la tradition religieuse ; on évite de soulever dans un même article trop de notions nouvelles pour préférer en « saupoudrer » dans plusieurs, ce pour défendre de manière « convenable » cet esprit nouveau, ces pensées nouvelles, ce pour éviter la censure cette fois-ci ecclésiastique et/ou royale.

On ne peut pas vraiment dire après tout cela que cette pensée soit objective, les auteurs ignorant de nombreux théoriciens différents et occultant certains sujets, certains problèmes, comme l'inégalité entre l'éducation dispensée en ville et l'éducation dispensée dans les campagnes, comme aussi l'inégalité entre l'éducation que reçoivent les garçons et celle que reçoivent les filles. Il y a par contre un certain esprit d'« ouverture » ; du simple fait d'occulter ces problèmes et de ne pas donner les arguments classiques de l'ignorance nécessaire des paysans ou de l'état naturellement inférieur de la femme, les articles laissent une page blanche qui devra par la suite être remplie, pour l'instruction des campagnes par les physiocrates et, à la veille de la Révolution, par Thélis (1779), Pons-Augustin Alletz (1781), L. Philipon de la Madelaine (1783), pour l'éducation des filles par Montesquieu, Diderot et Choderlos de Laclos en 1783.

³⁹ Fin de l'article « Etudes », tome VI, 1756, p. 87-94.

⁴⁰ PROUST Jacques, *Diderot et l'Encyclopédie*, Albin Michel, 3^e éd., 1995, 659 p.

Conclusion

Chrétien Le Roy donne une réponse à d'Alembert après la publication de son article « Collège », en ces termes :

« Se peut-il que M. d'Alembert n'ait pas senti l'absurdité de ce propos, que le ton rend encore plus ridicule ? Quoi ! les jeune gens, après avoir passé sept ou huit ans à étudier les meilleurs auteurs, François, Latins & Grecs, après les avoir mis en bonne partie dans leur mémoire, n'auront appris que des mots ? Ils se seroient entretenu avec La Fontaine, Fénelon, Bossuet, les deux Racine, avec Cicéron, Virgile & Horace, Tite-Live, Démosthène & Plutarque, & tant d'autres, sans que tous ces Ecrivains célèbres leur eussent rien dit, sans qu'ils eussent jeté dans leur esprit aucune lumière, ou fait sur leur cœur la moindre impression ? En supposant que tous les maîtres fussent incapables de toute réflexion, tant de caractères, tant de faits, de maximes, de tableaux des différentes vertus et des différens vices, tant d'exemples frappans en bien & en mal, tout cela ne seroit pour ces jeunes gens que des mots, que son frivole ? Ne dirons-nous pas avec beaucoup plus de raison que l'étude des choses dans une éducation sensée commence au moment où l'enfant commence à réfléchir ? Il entre dans l'étude de la plus haute philosophie dès l'instant qu'il lit & répète son Catéchisme ; & durant tout le temps de ses humanités, n'est-il pas perpétuellement entre les mains des plus grans philosophes ? [...] Le cours des humanités est [...] véritablement un cours de philosophie pratique, la plus propre à former l'homme dès l'enfance, & voilà la première philosophie de l'Université, laquelle mérite bien d'en porter le nom. »¹⁶³

Il affirme que d'Alembert a tort de critiquer ainsi l'enseignement des collèges, où l'on a pour lui accès à de bons auteurs, à La Fontaine, Fénelon, Bossuet, non cités par les encyclopédistes, et aux auteurs latins et grecs par contre cités dans le corpus. Le Roy met ici plus en avant l'utilisation du catéchisme, qui permet l'entrée, très tôt, dans « la plus haute philosophie » ; pour lui il faut attendre que l'enfant réfléchisse pour une étude des choses, pour des observations sensibles et pratiques.

Au XVIII^e siècle, dans la théorie éducative, il reste quelques grands préceptes du siècle précédent, et l'intérêt pour l'instruction religieuse et pour l'enseignement du latin est encore là, intérêt représenté par des hommes d'Eglise, mais pas seulement, les philosophes prenant également part à ce mouvement qui s'inscrit sur le long terme. Contre certains préjugés, il faut souligner que le corps ecclésial n'est pas forcément le moins novateur, nombre de pères demandant aux côtés d'auteurs laïcs à ce que certains enseignements soient simplifiés et à ce que certaines disciplines, comme l'histoire, la géographie, la morale, apparaissent dans les programmes scolaires. En ce qui concerne la religion, il n'y a pas de mouvement majoritaire pour une désacralisation totale de l'éducation. Le plus grand changement que les pédagogues novateurs désirent consiste en ce que l'on commence l'éducation des enfants par des observations sensibles, dans la mouvance des préceptes de la philosophie sensualiste qui se développe pendant les années 1740 et 1750. On demande à ce que la jeunesse se rapproche de

¹⁶³ in Chrétien Le Roy, *Lettre d'un professeur émérite de l'Université de Paris*, 1777, p. 94-95 ; cité dans GRELL Chantal, *Le XVIII^e Siècle et l'Antiquité en France (1680-1789)*, Oxford, Voltaire Foundation, 1995, t. 1 : p. 75-76.

la nature, sans pour autant se soucier des enfants de paysans, qui doivent rester pour une grande majorité de pédagogues des « ignorants ».

Les philosophes de l'éducation s'opposent à l'augmentation du nombre de collègues, tandis que les campagnes voient leur taux d'alphabétisation en hausse. Seuls les physiocrates défendent véritablement une certaine « démocratisation » de l'enseignement. Pour les filles, la pensée reste restreinte à une vision traditionnelle du rôle de la femme, dans le ménage et dans la société, vision qui empêche un meilleur développement de leur instruction, mais on note une esquisse de rupture avec des femmes savantes dites plus nombreuses, avec une mise en valeur de ces femmes et une défense de leurs mœurs, limitées à de rares ouvrages.

L'après 1762 se soucie plus de la mise en place d'une « éducation nationale », d'une uniformisation de l'enseignement dans le royaume, en reprenant les grands thèmes développés dans la première moitié du siècle, à savoir que l'éducation permette à l'homme de vivre heureux en société, qu'il accède au bonheur grâce à ce qu'elle lui enseigne, ou encore que l'éducation soit plus efficace, avec des enseignements et des occupations « utiles ».

Les auteurs des articles pédagogiques de l'*Encyclopédie* n'ont pas de revendications qui visent à supprimer les inégalités scolaires, sociale, sexuelle et spatiale, seul Dumarsais demandant à ce qu'on donne à tous les soins de l'éducation, soins qui restent ceux de la première enfance. On est très critique envers l'éducation dispensée dans les collèges ; on rejoint Charles Rollin (1726-28), et on est ensuite rejoint par le mouvement des parlementaires qui, en 1762 et 1763, proposent des réformes qui s'inspirent des plans du milieu du siècle, de la période encyclopédique.

L'*Encyclopédie* veut une même simplification des études de latin, en laissant cette langue prioritaire, et des études de philosophie, pour une première connaissance des choses sensibles dans chaque discipline. On propose également de nouvelles matières, ou on consacre plus de temps d'enseignement aux matières récemment introduites.

Dans les Cahiers de 1789, on note des revendications concrètes. Le clergé demande à ce qu'on lui confie l'enseignement, et l'on ouvre un débat sur la question, un débat sur le rôle de l'Eglise ; on veut parfois faire revenir les jésuites. Certains se prononcent pour la gratuité ou pour une attribution plus importante de bourses d'études ; la noblesse garde ses acquis, le tiers-état réclame une égalité entre tous. Beaucoup de villages réclament un renforcement des structures éducatives et une augmentation du nombre de maîtres, avec plus d'exigence dans le nord et dans l'est du Bassin parisien. On demande en outre une nationalisation de

l'enseignement, son uniformisation réelle, après le discrédit des parlementaires suivant l'échec des années 1760.

Tous admettent la nécessité de rénover, séculariser et adapter les études, en prenant en compte les progrès des sciences et les nouveaux besoins de la société, d'améliorer le recrutement et le sort du personnel éducatif, d'uniformiser les règles administratives et pédagogiques, de hiérarchiser les établissements et de faire contrôler l'enseignement par un organisme nationale¹⁶⁴.

Marie Jean Antoine Nicolas de Caritat, marquis de Condorcet (1743-1794) peut représenter la continuité du mouvement encyclopédique, du mouvement des Lumières, en matière d'éducation. Il rédige pour l'*Encyclopédie* des articles d'économie, il est élu à l'Académie française en 1782, au grand bonheur de d'Alembert.

Après son élection à l'Assemblée législative en 1791, Condorcet rédige *Cinq mémoires sur l'instruction publique* où il définit dans un premier temps les objectifs de l'éducation, « l'expansion la plus large possible de la pensée scientifique et des effets bénéfiques qui en découlent », une éducation pour tous, et aussi pour les filles, pour « qu'aucun talent ne demeure ignoré et non exprimé »¹⁶⁵. Il y a un développement des sciences dans les articles de l'*Encyclopédie*, avec une place majeure pour la géométrie ; l'idée d'une éducation pour tous n'y est par contre pas franchement présente. Dans la mouvance révolutionnaire, il désire une éducation publique collective de tous les citoyens, suivant ici les idées des parlementaires La Chalotais (1762) ou Rolland d'Erceville (1763) entre autres ; il demande comme eux une éducation laïque. Les deux derniers mémoires montrent une confiance plus grande dans le progrès humain, ce qui écarte plus le plan religieux, le but n'étant plus de former le fidèle, mais plutôt le travailleur, le citoyen, l'homme.

¹⁶⁴ Sur les Cahiers de doléances : GONTARD Maurice, *L'Enseignement secondaire en France de la fin de l'Ancien Régime à la loi Falloux, 1750-1850*, Aix-en-Provence, Edisud, 1984, ch. 1, partie 4 ; GRATEAU Philippe, « Les Français et l'instruction d'après les cahiers de doléances de 1789 », in *Eglise, Education, Lumières...*, *Histoires culturelles de la France (1500-1830)*, en l'honneur de Jean Quéniart, Rennes, PUR, 1999, p. 139-145 ; MORNET Daniel, *Les origines intellectuelles de la Révolution française, 1715-1787*, Paris, Armand Colin, 1954 (1^{er} éd. 1933), 552 p.

¹⁶⁵ Cité dans HANNOUN Hubert, *Anthologie des penseurs de l'éducation*, Paris, PUF, 1995, p. 203.

Annexe 1

Les Sources

1) Dans l'*Encyclopédie* :

DIDEROT Denis, D'ALEMBERT, *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres*, Paris, 1751-1765, pet. in-f°, 17 vol.

Encyclopédie, corpus des articles étudiés :

- « Académie », in t. I, 1751, p. 51 (pas de signature).
- « Classe », in t. III, 1753, p. 506 (par DU MARSAIS).
- « Collège », in t. III, 1753, p. 634-637 (par D'ALEMBERT).
- « Druide », in t. V, 1755, p. 149-150 (par JAUCOURT).
- « Ecole militaire », in t.V, 1755, p. 307-313 (par M. Paris de MEYZIEU).
- « Education », in t. V, 1755, p. 397-403 (par DU MARSAIS).
- « Eloquence », in t. V, 1755, p. 529-531 (par MALLET).
- « Etude », in t. VI, 1756, p. 87 (par M. FAIGUET).
- « Latinité », absent.
- « Lycée », in t. IX, 1765, p. 772 (pas de signature).
- « Mage », in t. IX, 1765, p. 847-849 (pas de signature).
- « Rhétorique », in t. XIV, 1765, p. 250 (pas de signature).
- « Université », in t. XXVII, 1765, p. (pas de signature).

Encyclopédie, autres articles plus ou moins en rapport avec l'éducation, la pédagogie :

- « Compter, (Art de) », in t. III, 1753.
- « Ecole », in t. V, 1755
- « Ecriture (Art Mécanique) », in t. V, 1755.
- « Enfant », in t. V, 1755.
- « Femme », in t. VI, 1756.
- « Géométrie », in t. VII, 1757.
- « Lecture », in t. IX, 1765.
- « Mathématiques », in t. X, 1765.
- « Philosophie », in t. XII, 1765.
- « Pouvoir paternel », in t. XIII, 1765.
- « Scholastique », in t. XIV, 1765.

Encyclopédie, autres textes en rapport avec l'étude :

- « Discours préliminaire des éditeurs » au tome I.
- Annonce du décès de Dumarsais au tome VI.
- Annonce du décès de l'abbé Mallet au tome VI.
- Eloge de M. Du Marsais, t. VII.
- Sur la contribution de Voltaire : t. IV, avert., p. VI, et t. III, avert., p. XIII.
- Sur les précepteurs : t. VII, p. 792.

2) Ouvrages traitant de l'éducation et de la pédagogie :

sous l'Antiquité :

nous ne notons ici que les sources utilisés dans les articles de l'Encyclopédie

- CICERON, *De l'orateur [Texte établi et traduit par Edmond Courbaud]*, « Livre premier », Paris, Les Belles Lettres, 1962 (5^e éd.).
- CICERON, *L'orateur, du meilleur genre d'orateurs [Texte établi et traduit par Albert Yon]*, Paris, Les Belles Lettres, 1964.
- CICERON, *Tusculanes [Texte établi par Georges Fohlen et traduit par Jules Humbert]*, Paris, Belles, t. II, 1968.
- HORACE, *Epîtres [Texte établi et traduit par François Villeneuve ; comprend également l'épître aux Pisons, plus connue sous le nom d'Art poétique]*, Paris, Les Belles Lettres, 1961 (4^e éd.).
- QUINTILIEN, *Institution oratoire [texte établi et traduit par Jean COUSIN]*, Paris, Les Belles-Lettres, t. 1, 1975.

aux XVI^e et XVII^e siècles :

cette rubrique comprend quelques ouvrages de référence sur l'éducation, sans distinction quant aux sujets ou quant au type d'ouvrage (traité, grammaire, règlement...)

- ARNAULD Antoine, *Nouveaux Eléments de géométrie, contenant outre un ordre tout nouveau et de nouvelles démonstrations des propositions les plus communes, de nouveaux moyens de faire voir quelles lignes sont incommensurables...*, Paris, Charles Savreux, 1677, 345 p.
- ARNAULD Antoine et LANCELOT Claude, *Grammaire générale et raisonnée contenant les fondements de l'art de parler, expliqués d'une manière claire et naturelle...*, Paris, 1660.
- BAYLE, *Dictionnaire historique et critique*, 1699 (art. sur Comenius rédigé d'après les écrits polémiques de ses adversaires).
- COURTIN Antoine de, *Nouveau traité de la civilité qui se pratique en France parmi les honnêtes gens*, 1671 (~15 réédition avant 1730).
- DEMIA Charles, *Règlements pour les écoles de la ville de Lyon*, Lyon, s.d.
- DESCARTES René, *Discours de la Méthode pour bien Conduire sa Raison et chercher la vérité dans les sciences*, 1637.
- DESCARTES René, *Méditations Métaphysiques*, 1641.
- DUPLEIX Scipion, *Cours de philosophie contenant la logique, la physique, la métaphysique...*, Paris, 1626, 2 vol.
- ERASME, *De civilitate morum puerilium*, 1530.
- ERASME, *Declamatio de pueris statim ac liberaliter instituendis. Etude critique, traduction et commentaire par J.C. Margolin*, Genève, Droz, 1966.
- ERASME, *De ratione studii* (y dresse l'image idéal d'une bonne *praelectio*, en empruntant son modèle à Quintilien, cf. Chartier p. 158).
- FENELON François de Salignac de La Mothe, *De l'éducation des filles*, 1680, 1687.
- FLEURY Abbé Claude, *Traité du choix et de la méthode des études*, Paris, 1686 (et Paris, chez P. Marcotte, 1740, 364 p.)
- JOLY Claude, *Avis chrétiens et moraux pour l'instruction des enfants*, Paris, 1674, 24 et 375 p.
- JOLY Claude, *Statuts et règlements des petites écoles de grammaire de la ville [...] de Paris*, Paris, 1672.

- LAMY Père Bernard, *Eléments de mathématiques, ou traité de la grandeur en général, qui comprend l'arithmétique, l'algèbre, l'analyse et les principes de toutes les sciences qui ont la grandeur pour objet*, 1680.
- LAMY Père Bernard, *Entretiens sur les sciences...*, Grenoble, 1683.
- LAMY Père Bernard, *La Rhétorique, ou l'Art de parler*. 4^{ème} édition revue et augmentée, Paris, François-André Pralard, 1701, 441 p.
- LANCELOT Claude, *Le Jardin des Racines grecques mises en vers français, avec un traité des prépositions... Nouvelle édition par Ad. Régnier*, Paris, Hachette, 1866, 339 p.
- LANCELOT Claude, *Nouvelle méthode pour apprendre facilement... la langue espagnole*, Paris, P. Le Petit, 1660, 121 p.
- LANCELOT Claude, *Nouvelle méthode pour apprendre... la langue italienne*, Paris, P. Le Petit, 1659, 120 p.
- LANCELOT Claude, ARNAULD Antoine et NICOLE Pierre, *Nouvelle méthode pour apprendre facilement la langue latine, contenant... les règles des genres... mises en français... avec un traité de la poésie latine et une brève instruction sur les règles de la poésie française*, 10^{ème} édition, Paris, Pepie, 1709, 815 p.
- LA NOUE François de, *Discours politiques et militaires*, édités par F. E. SUTCLIFFE, Genève, Droz, 1967 (sur les académies).
- L'Escole paroissiale ou la manière de bien instruire les enfans dans les petites escoles par un prestre d'une paroisse de Paris*, Paris, 1654.
- PACCORI Ambroise, *Avis salutaire à une mère chrétienne pour se sanctifier dans l'éducation de ses enfans*, Orléans, 1689.
- POULLAIN DE LA BARRE, *De l'éducation des dames*, 1674.
- Ratio studiorum, Plan raisonné et institution des études dans la Compagnie de Jésus* (édition de 1599 et versions antérieures), édition bilingue latin-français, présentée par Adrien Demoustier et Dominique Julia, traduite par Léone Albrieux et Dolorès Pralon-Julia, annotée et commentée par Marie-Madeleine Compère, Paris, Belin, coll. « Histoire de l'éducation », 1997.
- THOMASSIN Père, *Méthode d'étudier et d'enseigner chrétiennement et solidement les lettres humaines, par rapport aux lettres divines et aux écritures*, Paris, 1681, 3 vol.
- VAUGELAS, *Remarques sur la langue française utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*, Paris, 1647.

au XVIII^e siècle (et fin XVII^e) :

traités, discours, lettres, mémoires... :

- Anonyme, « Convenances et bonnes manières au XVIII^e siècle [ouvrage publié en 1755 pour éduquer les enfants] », *Bulletin de la Société des études locales de Thiers*, 1995, n°31, p. 8-29.
- Anonyme, *Discours sur l'éducation particulière des collèges*, Paris, 1761.
- Anonyme, *Essai d'une école chrétienne, ou la manière d'instruire ou d'élever chrétiennement les enfans dans les écoles*, Paris, chez Philippe Nicolas Lottin, 1724.
- Anonyme, *Essai d'une école chrétienne pour les enfans, par demandes et par réponses*, Paris, 1730.
- Anonyme, *Essai sur l'éducation d'un militaire [destiné au prince de Croy]*, 1769.
- Anonyme, *Lettre à M. D. ... sur le livre intitulé Emile, ou De l'éducation par Jean-Jacques Rousseau*, Amsterdam, 1762, 84 p.
- Anonyme, *Lettre où l'on examine quel plan d'études on pourrait suivre dans les écoles publiques*, Paris, 1762.

- Anonyme, *Livre des enfans, ou idées générales et définitions des choses dont les enfans doivent être instruits*, Paris, 1706.
- Anonyme, *Mémoire sur l'instruction de la jeunesse dans les collèges. Présenté à la Cour par les Facultés de Droit de Rennes, en exécution de l'arrêt du 23 Décembre 1761*, Rennes, François Vatar, 1762, 192 p.
- Anonyme, *Nouveau traité d'éducation divisé en deux parties, dont la première contient le devoir des parents et la seconde le devoir des enfans, enrichi de fables de divers auteurs qui ont du rapport aux vertus et aux vices dont on traite*, Amsterdam, 1716, 2 vol, 12°.
- ADAM Nicolas, *Essai en forme de mémoire sur l'éducation de la jeunesse*, Londres-Paris, 1787, 8°.
- ADAM Nicolas, *Le dictionnaire pédagogique*, 1787.
- AGUESSEAU Henri François d', *Discours et œuvres mêlées. Nouvelle édition augmentée de plusieurs discours et de ses instructions à son fils*, Paris, 1777, 2 vol.
- ALLETZ Pons-Augustin, *De la formation des mœurs et de l'esprit, ou connaissances nécessaires aux jeunes gens...*, Paris, 1781.
- ANDRE, *Réfutation du nouvel ouvrage de Jean-Jacques Rousseau intitulé Emile, ou de l'éducation*, Paris, Desaint et Saillant, 1762, 278 p.
- AUGER Athanase, *Discours sur l'éducation*, Rouen-Paris, 1775, 12°.
- BACHELIER Jean-Jacques, *Collection des discours de M. Bachelier, professeur de l'Académie royale de peinture, directeur de l'école royale gratuite de dessin...*, Paris, 1790.
- BACHELIER Jean-Jacques, *Discours sur l'utilité des écoles élémentaires en faveur des arts mécaniques, à l'ouverture de l'école royale gratuite de dessein, le 10. sept 1766, s. 1, 1789.*
- BARLETTI DE SAINT-PAUL Fr., *Le secret révélé, ou dialogues entre l'auteur d'un système qui a pour titre Pédagogie pratique et relative, les quatre juges commis à l'examen de ce système par ordre du Roy et plusieurs autres personnes. Avec la réfutation du rapport desdits commissaires*, Rotterdam, 1765, 8°, 167 p.
- BARLETTI DE SAINT-PAUL Fr., *Moyen de se préserver des erreurs de l'usage dans l'institution de la jeunesse, ou découverte de la meilleure manière possible d'enseigner les sciences et les langues aux enfans de l'un et de l'autre sexe*, Paris, 1781, 4°, 136 p.
- BAUDEAU Abbé N., « De l'éducation nationale », in *Ephémérides du citoyen ou Chronique de l'esprit national*, Paris, Delalain, vol. 1, n°7, 1765.
- BAUDOIN Nicolas, *De l'éducation d'un jeune seigneur*, Paris, 1728.
- BEGUILLET Edme, *Considérations générales sur l'éducation, adressées à l'auteur des Réflexions détachées sur les traités d'éducation, insérées dans le Mercure de février de la présente année 1782*, Bouillon-Paris, 1782, 8°, 42 p.
- BELLEGARDE J.-B. Morvan de, Abbé, *L'Education parfaite contenant les manières bienséantes aux jeunes gens de qualité, et des maximes, et des réflexions propres à avancer leur fortune*, Amsterdam, 1713, 278 p.
- BELLEGARDE J.-B. Morvan de, Abbé, *Les Règles de la vie civile, avec des traits d'histoire, pour former l'esprit d'un jeune prince*, La Haye, Antoine Van Dole, 1731, XII-368 p.
- BERENGER L.-P., *Le mentor vertueux, moraliste et bienfaisant, ou choix de faits mémorables, d'anecdotes intéressantes, d'entretiens moraux, de lettres et de descriptions propres à inspirer le goût des choses honnêtes et à former le style et le langage des jeunes gens*, Paris, Nyon aîné, 1788.
- BETZKI, *Système complet d'éducation publique physique et morale pour l'un et l'autre sexe et pour les diverses conditions, exécuté dans les différents établissemens ordonnés par Sa Majesté Impériale Catherine II pour l'éducation de la jeunesse et l'utilité de son empire*, Neuchâtel, 1777.
- BLANCHARD J. Bapt., *L'Ecole des mœurs*, Lyon, 1782.

- BONNET Charles, *Contemplation de la nature*, Amsterdam, 1764.
- BONNET Charles, *Essai analytique sur les facultés de l'âme*, Copenhague, 1760.
- BONNET Charles, *Essai de psychologie, ou considérations sur les opérations de l'âme, sur l'habitude et sur l'éducation, auxquelles on a ajouté des principes philosophiques sur la cause première et sur son effet*, Londres, 1755.
- BONNEVAL René de, *Les éléments de l'éducation*, Paris, Prault père, 1743, 8°, 104 p.
- BONNEVAL René de, *Progrès de l'éducation. Suite des Eléments de l'éducation*, Paris, Prault père, 1743, 8°, 232 p.
- BORDELON Abbé Laurent, *La belle éducation*, Paris, Nicolas Belley, 1693, 300 p.
- BORRELLY J.-A., *Plan de réformation, des études élémentaires...*, La Haye, Gosse, 1776.
- BORRELLY J.-A., *Système de législation, ou Moyens que la politique peut employer pour former à l'Etat des sujets utiles et heureux*, Paris, 1768.
- BOSSUET Jacques Bénigne, *Lettres sur l'éducation du Dauphin, suivies de lettres au maréchal de Bellefonds et au Roi. Introduction et notes de E. Levesque*, Paris, Edition Bossard, 1920, 239 p.
- BOUCHER D'ARGIS A.-J., *De l'Education Des princes destinés à l'Etre...*, Rouen, Veuve Besogne & Fils, 1783.
- BOUYER DE SAINT-GERVAIS Jacques, *Conseils d'un gouverneur à un jeune seigneur*, Paris, 1727.
- BOZE de, *Opuscules de feu M. Rollin, ancien recteur de l'Université de Paris, contenant diverses lettres qu'il a écrites ou reçues... avec son éloge historique par M. de Boze et des notes sur cet éloge*, Paris, R. Estienne, 1771, 2 vol.
- BRUCOURT Charles, chevalier de, *Essai sur l'éducation de la noblesse*, Paris, Durand, 1747.
- BRUZEN DE LA MARTINIERE, *Introduction générale à l'étude des sciences et des belles-lettres*, La Haye, 1731, 12°.
- BUFFIER Père Claude, *Traité des premières vérités et de la source de nos jugements...*, Paris, 1724, 2 vol.
- BURY Richard de, *Essai historique et moral de l'éducation française*, Paris, 1777, 12°, XVIII-507 p.
- BUY DE MORNAS Claude, *Dissertation sur l'éducation*, Paris, Veuve David, 1747, 12°, 28 p.
- CALVI Ph.-Simon de, *L'éducation, poème en quatre discours*, La Haye-Paris, 1769, 8°.
- CARACCIOLI Louis-Antoine de, marquis de, *La Vraie manière d'élever les Princes destinés à régner...*, Paris, Poinçot, 1788.
- CARACCIOLI Louis-Antoine de, marquis de, *Le Véritable mentor ou l'éducation de la noblesse*, Breslau, 1756, v. 200 p. (rééd 1759, 1761, 1762, 1765, 1767).
- CARPENTIER [Maître es Arts de l'Université de Paris & professeur de Géographie et d'Histoire], *Nouveau plan d'éducation pour former des hommes instruits et des citoyens utiles, auquel on a adjoint une dissertation sur l'étude des langues qu'on doit y admettre*, Paris, 1775, 8°, 154 p.
- CASTEL Charles Irénée, Abbé de Saint-Pierre, *Avantages de l'éducation des collèges sur l'éducation domestique*, Amsterdam et Paris, Briasson, 1740, 12°, 4 part.
- CASTEL Charles Irénée, Abbé de Saint-Pierre, *Discours pour perfectionner l'éducation dans les pensions*, in *Œuvres*, t. VI, Rotterdam, 1740.
- CASTEL Charles Irénée, Abbé de Saint-Pierre, *Plan d'éducation des dauphins*, in *Ouvrages politiques*, t. IV, Rotterdam, 1734.
- CASTEL Charles Irénée, Abbé de Saint-Pierre, *Projet pour perfectionner l'éducation avec un discours sur la grandeur et la sainteté des hommes*, Paris, Briasson, 1728, 12°, 317 p.
- CASTEL Charles Irénée, Abbé de Saint-Pierre, *Questions sur l'éducation des collèges*, in *Œuvres*, t. X, Rotterdam, 1735.

- CASTEL Charles Irénée, Abbé de Saint-Pierre, *Réflexions sur l'éducation, plan général*, in *Œuvres*, t. XVI, Rotterdam, 1741.
- CASTEL Charles Irénée, Abbé de Saint-Pierre, *Sur l'éducation domestique du dauphin*, in *Œuvres*, t. IV, Rotterdam, 1734.
- CHAMFORT M. de, *Epître d'un père à son fils, sur la naissance d'un petit-fils*, Paris, 1764.
- CHAUMEIX Abraham de, *Nouveau plan d'études [...] Essai sur la manière de remplir les places dans les collèges que les jésuites occupaient ci-devant*, Cologne, 1762.
- CHOMPRES Pierre, *Petit cours d'études, depuis l'alphabet jusqu'à l'entrée des humanités*, Paris, 1750.
- CHRYSOSTOME Jean, *Apologie de la vie religieuse et monastique, où il est traité de l'éducation des enfans et du lieu où l'on doit les élever*, Beauvais, 1698.
- COLLET Père, *Devoir des gens du monde*, 1764.
- COLOMB, *Plan raisonné d'éducation publique pour ce qui regarde la partie des études*, Avignon-Paris, 1762, 12°, 57 p.
- COMBALUSIER François de Paule, *Mémoire de l'université sur les moyens de pourvoir à l'instruction de la jeunesse et de la perfectionner*, s.l., 1762.
- CONDILLAC Etienne Bonnot de, *Cours d'études pour l'instruction du duc de Parme*, Deux Ponts (Parme), 1775, 16 vol.
- CONDILLAC Etienne Bonnot de, *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, 1746.
- CONDILLAC Etienne Bonnot de, *Traité des Sensations*, 1754.
- CONDILLAC Etienne Bonnot de, *Traité des Systèmes*, 1749.
- CORBIN Père, *Traité d'éducation civile, morale et religieuse de l'homme, à l'usage des élèves du Collège royal de la Flèche*, Angers et Paris, 1787.
- COSSON Pierre-Charles, *Les Progrès des Modernes ne dispensent point de l'étude des Anciens*, Paris, 1764.
- COUSTEL Père, *Les Règles de l'Education des Enfants. [Traité d'Education Chrétienne et Littéraire, propre à inspirer aux jeunes Gens les sentiments d'une solide piété et à leur donner le goût des Belles-Lettres...]*, Paris, Delespine et Hérissant, 2^e éd. 1749 (1^e éd. 1687).
- COYER Abbé G.-Fr., *Plan d'éducation publique*, Paris, Veuve Duchesne, 1770, 12°, XVI-306 p.
- CREVIER Jean-Baptiste, *De l'Education publique*, Amsterdam, 1762, XX-235 p.
- CREVIER Jean-Bapiste, *Difficultés proposées à M. de Caradeuc de La Chalotais, procureur-général au parlement de Bretagne, sur le mémoire intitulé : Essai d'éducation nationale*, Paris, 1763, 12°, 67 p.
- CREVIER Jean-Bapiste, *Plan raisonné d'éducation publique, pour ce qui concerne les études*, Avignon, 1762.
- CROISSET Jean, *Conseils à la jeunesse*, Bordeaux, 1733.
- CROISSET Jean, *Le Parfait modèle de la jeunesse chrétienne...*, Avignon, 1735.
- CROISSET Jean, *Règlements pour Messieurs les pensionnaires des Pères jésuites qui peuvent leur servir de règle de conduite pour toute la vie*, Lyon, 1711.
- CROUSAZ Jean-Pierre de, *Nouvelles Maximes sur l'éducation des enfans*, Amsterdam, 1718, 8°, 216 p.
- CROUSAZ Jean-Pierre de, *Traité de l'éducation des enfans*, La Haye, V. Vaillant et Prévost, 1722, 2 vol., 471 et 564 p.
- DARAGON J.-B., « *Discours préliminaire sur l'éducation publique* », in Claude FLEURY, *Droit public de France*, Paris, 1769.
- DARAGON J.-B., *Lettre à de M. à M. l'abbé professeur de philosophie en l'Université de Paris, sur la nécessité et la manière de faire entrer un cours de morale dans l'éducation publique*, Paris, Durand le jeune, 1762, 12°, 68 p.

- DE BOZE, *Eloge de Rollin*, 1741.
- De l'éducation publique*, Amsterdam, 1763, 12°, XX-152 pages.
- De l'éducation publique*, Paris, 1763, 12°, 250 p.
- DESCAMPS Jean-Baptiste, *Discours sur l'utilité des établissemens des écoles gratuites de dessein en faveur des métiers*, Paris, 1767.
- DEFARGUES J.Y., *Traité de l'écriture sur l'enseignement ou...*, Paris, 1787.
- DEVIIENNE Dom, *Plan d'éducation et moyens de l'exécuter*, Bordeaux-Paris, 1770, 4°, 20 p.
- DIDEROT Denis, *De l'éducation publique*, Amsterdam, 1762, 8°, XX-235 p.
- DIDEROT Denis, *Mémoires pour Catherine II*, Paris, Garnier, 1966 (manuscrit de 1774).
- DUCLOS Charles-Pinot, *Considérations sur les mœurs de ce temps*, Amsterdam, 1751 (ch. : « Sur l'éducation & sur les préjugés »).
- DUGUET Jacques-Joseph, *Institution d'un prince, ou traité des qualités, des vertus et des devoirs d'un souverain*, Londres, 1739.
- DU PUY LA CHAPELLE N., *Instruction d'un père à son fils sur la manière de se conduire dans le monde*, Paris, 1730.
- EPINAY M^{me} d', *Lettres à mon fils*, Genève, 1759.
- EYRARD Abbé François, *Observations sur l'éducation publique*, Paris, 1786.
- FERLUS François, *La Cour du collège*, Montpellier, 1787.
- FILASSIER Jean-Jacques, *Dictionnaire historique d'éducation, où sans donner de préceptes, on se propose d'exercer et d'enrichir toutes les facultés de l'âme et de l'esprit, en substituant les exemples aux maximes, les faits aux raisonnements, la pratique à la théorie*, Paris, Méquignon, 1784.
- FILASSIER Jean-Jacques, *Eraste, ou l'ami de la jeunesse, entretiens familiers*, Paris, 1773.
- FLEURY Nicolas-Marie de, *Essai sur les moyens de réformer l'éducation particulière et générale destiné à l'instruction des pères et mères, à celle des directeurs de collèges et de tous les éducateurs*, Paris, 1764.
- FONTENAY de, *Lettres sur l'éducation des princes avec une lettre de Milton, où il propose une nouvelle manière d'élever la jeunesse d'Angleterre*, Edimbourg, John True-Man, 1746, 93 et 176 p.
- FORMEY Jean-Henri-Samuel, *Réflexions sur l'éducation en général, et sur celle des jeunes demoiselles*, Berlin, 1761.
- FORMEY Jean-Henri-Samuel, *Traité d'éducation morale*, 1765.
- FOURCROY (médecin de la marine), *Les Enfants élevés dans l'ordre de la nature*, 1774.
- FROGER Abbé, *Instructions de morale, d'agriculture et d'économie, ou avis d'un homme de la campagne à son fils*, 1769.
- GARNIER Jean-Jacques, *De l'éducation civile*, Paris, 1765, 12°, 220 p.
- GEDOYN Abbé, *De l'éducation des enfants*, in *Œuvres diverses*, Paris, De Bure l'aîné, 1745, p. 1-52.
- GENLIS Stéphanie-Félicité, comtesse de, *Adèle et Théodore, ou lettres sur l'éducation...*, Paris, 1782.
- GENLIS Stéphanie-Félicité, comtesse de, *Essai sur l'éducation des hommes, et particulièrement des princes, par les femmes*, Paris, 1782, 8°, 55 p.
- GERDIL, *Réflexions sur la théorie et la pratique de l'éducation, contre les principes de Mr. Rousseau*, Genève, Em. Du Villard, 1764, 192 p.
- GIBERT Balthasar [hostile à Rollin], *Observations sur le Traité de la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres par rapport à l'esprit et au cœur de Rollin*, Paris, F.-G. L'Hermitte, 1727, 476 p.
- GIBERT Balthasar, *Réponse de M. Gibert à la lettre de Mr. Rollin... [au sujet des Observations sur le Traité...]*, Paris, J.-G. L'Hermitte, 1727, 27 p.
- GOBINET Charles, *Instruction sur la manière de bien étudier*, Paris, 1689, rééd. 1746.

- GOSSE Ant.-Alex., *Discours prononcé à l'Académie d'Arras [sur l'utilité de l'étude des lettres]*, Arras, 1777, 8°, 27 p.
- GOSSE, *Exposition raisonnée des principes de l'Université relativement à l'éducation*, Paris, Buisson, 1788.
- GOSSELIN Ch.-R., *Plan d'éducation en réponse aux académies de Marseille et de Châlons*, Amsterdam, 1785.
- GRIVEL Guillaume, *Théorie de l'éducation, ouvrage utile aux pères de famille et aux instituteurs*, Paris, Moutard, 1775, 12°, 3 vol.
- GUILLARD DE BEAURIEU Gaspard, *L'élève de la nature*, Amsterdam, 1763, 12°, 3 vol.
- GUYTON DE MORVEAU Louis-Bernard, *Mémoire sur l'éducation publique avec le prospectus d'un collège suivant les principes de cet ouvrage*, Paris, 1764, 12°, 324 p.
- HELIE M., *Nouveaux principes de lecture, d'écriture, d'orthographe et d'arithmétique, également utiles aux maîtres et maîtresses d'école et à leurs élèves*, Caen et Paris, 1784.
- HELVETIUS Claude-Adrien, *De l'homme et de son éducation*, Londres, 1773.
- HILLIARD D'AUBERTEUIL M.-R., *Des Mœurs, de la Puissance, du Courage et des Loix considérés relativement à l'Education d'un Prince*, Bruxelles et Paris, Lamy, 1784.
- HOLBACH Paul-Henry Thiry, baron d', *La Morale universelle ou les devoirs de l'homme fondée sur la nature*, Amsterdam, 1776.
- JOLY DE SAINT-VALLIER, *Traité sur l'éducation des deux sexes*, Londres, 1783, 12°.
- JUMIGNY M. de, *Le Père gouverneur de son fils*, Bourges et Paris, 1780.
- KANT Emmanuel, *Réflexions sur l'éducation*, Paris, Vrin, 1974.
- KANT Emmanuel, *Traité de pédagogie*, trad. Barni, Paris, Alcan, 1886.
- LA CAZE Louis de, *Lettres sur le meilleur moyen d'assurer le succès de l'éducation*, Paris, 1764, 12°.
- LA CHALOTAIS Louis-René de Caradec de, *Essai d'éducation nationale ou plan d'études pour la jeunesse* [1763, 12°, iv-145 p.], édition critique présentée et commentée par Robert GRANDEROUTE, Paris, CNRS Editions, 1996, 124 p.
- LA CONDAMINE Charles-Marie de, *Lettre critique sur l'éducation*, Paris, 1751, 12°, 48 p.
- LA FARE de, *Le Gouverneur, ou Essai sur l'éducation*, Londres, J. Nourse, et Paris, Desaint, 1768, 12°, xiv-232 p.
- LAFARGUE M. de, *Poème sur l'éducation*, Paris, 1788, 8°.
- LA MARTINIÈRE Bruzen de, *Introduction générale à l'étude des sciences et des belles-lettres*, La Haye, 1731.
- LAMBERT Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, marquise de, *Avis d'une mère à son fils et à sa fille*, Paris, E. Ganeau, 1728, 212 p.
- LAMBERT Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, marquise de, *Lettres sur la véritable éducation*, Amsterdam, 1728, 12°, 207 p.
- LA MOTTE Abbé Joseph de, *De l'éducation philosophique de la jeunesse, ou l'art d'élever dans les sciences humaines*, Amsterdam et Paris, 1767, 12°, 2 part.
- LA POYPE DE VERTRIEU Jean-Claude de, *Méthode des écoles charitables*, Poitiers, v. 1720.
- LA SALLE Jean-Baptiste de, *Conduite des écoles chrétiennes*, Avignon, 1720.
- LA SALLE Jean-Baptiste de, *Les règles de la bienséance et de la civilité chrétienne à l'usage des écoles chrétiennes*, 1703 (20 éditions avant 1789 ; 126 jusqu'en 1875).
- LA VARENNE Matthieu de, *L'élève de la raison et de la religion, ou traité d'éducation physique, morale et didactique, suivi d'un supplément sur l'éducation des filles*, Paris, Cl. Simon, 1731.
- LE BEL Jean-Louis, *L'Art d'apprendre sans maître...*, Paris, 1780.
- LE FEVRE C., *Méthode particulière pour instruire les petits enfans*, Paris, 1707.

- LE MAITRE DE CLAVILLE Charles François Nicolas, *Traité du vrai mérite de l'homme, considéré dans tous les âges et dans toutes les conditions, avec des principes d'éducation, propres à former des jeunes gens à la vertu*, Paris, Saugrain, 1734, 518 p.
- LE MASSON LE GOLFT Marie, *Lettres relatives à l'éducation*, Paris, 1788, 12°, XXIV-165 p.
- LE MERCIER DE LA RIVIERE P.-P., *De l'instruction publique, ou considérations morales et politiques sur la nécessité, la nature et la source de cette instruction. Ouvrage demandé par le roi de Suède*, Stockholm-Paris, 1775, 4°, 130 p.
- LE MORE Abbé, *Principes d'institution [...] par rapport au corps, à l'esprit, au cœur*, Paris, 1774.
- LE PRINCE DE BEAUMONT Madame, *Avis aux parents et aux maîtres sur l'éducation des enfants*, Nancy, 1750.
- LE PRINCE DE BEAUMONT Madame, *Mentor moderne, ou instructions pour les garçons et pour ceux qui les élèvent*, Londres, 1764.
- LE REBOURS, *Observations sur les manuscrits de feu M. Dumarsais, avec quelques réflexions sur l'éducation*, Paris, 1760.
- LE ROY Chrétien, *Lettre d'un professeur émérite de l'Université de Paris, en réponse au R.P.V.D. sur l'éducation publique*, Paris, 1777, 8°, 342 p.
- LE ROY DE LOZEMBRUNE Fr.-Claude, *Anecdotes et remarques sur l'éducation publique*, Mannheim, 1783, 8°, 206 p.
- LOCKE John, *De l'éducation des enfants*, Amsterdam, 1695, 1708.
- LOCKE John, *De l'éducation des enfants, traduit de l'anglais par Pierre Coste*, Paris, 1711, 443 p.
- LOCKE John, *Quelques pensées sur l'éducation*, Paris, Vrin, 1966, 287 p.
- MAINTENON Françoise d'Aubigné, marquise de, *Education et morale. Choix de lettres, entretiens et instructions*, Delagrave, 1885, 255 p.
- MAINTENON Françoise d'Aubigné, marquise de, *Extraits de ses lettres, avis, entretiens, conversations et proverbes sur l'éducation*, Hachette, 1885, 286 p.
- MARTIN Père Grégoire, *Lettres instructives et curieuses sur l'éducation de la jeunesse, ouvrage utile aux Pères de Famille et nécessaire aux Précepteurs*, s.l., 1760, 12°, XXIII-257 p.
- MATHIAS [principal du collège de Langres], *De l'enseignement public*, Paris, Couturier, 1776 (autre éd. 1785), 8°, 125 p.
- MATHIAS [principal du collège de Langres], *Plan d'éducation publique*, Paris, 1777.
- MAUBERT DE GOUVEST J.-H., *Le temps perdu, ou les Ecoles publiques. Considérations d'un Patriote sur l'Education de la Première-Jeunesse en France. Avec l'idée d'un nouveau collège & le précis de l'instruction qui y seroit donnée...*, Amsterdam, F. Changuion, 1765, 8°, VIII-146 p.
- MENARD Abbé, *Plan d'éducation nationale*, Paris, Delalain l'aîné, 1789, 475 p.
- MICHEL DE TENNETAR, *Essai sur les moyens d'améliorer les études actuelles des collèges*, Nancy, 1769.
- MORELLY, *Essai sur le Cœur humain, ou Principes naturels de l'Education*, Paris, Delespine, 1745.
- MORELLY, *Essai sur l'Esprit humain ou Principes naturels de l'Education*, Paris, J.-B. Delespine, 1743, 12°, XXVI-370 p.
- MOUSSY A.-G. Mouslier de, *Essai sur l'éducation, poème*, Saint-Pétersbourg, 1773, 4°, VIII-52 p.
- NAVARRÉ le Père J., *Discours qui a remporté le prix par le jugement de l'Académie des Jeux Floraux sur ces paroles : « Quel serait en France le plan d'études le plus avantageux »*, 1763 (Bibliothèque Nationale, Paris, in *Recueil, Plans d'études*).

- NICOLE Pierre, *De l'éducation d'un Prince, divisée en trois parties...*, Paris, Charles Savreux, 1671, 321 p.
- NONNEY DE FONTENAY, *Lettres sur l'éducation des princes*, s.l., 1746, 176 p.
- PACCORI Ambroise, *Règles pour travailler utilement à l'éducation chrétienne des enfants*, Paris, 1726, 12°, 344 p.
- PELISSIER Abbé Charles-Etienne, *Lettres sur l'éducation*, Paris, 1762, 2 vol.
- PERNETY Abbé Jacques, *Les abus de l'éducation sur la piété, la morale et l'étude*, Paris, Veuve A. Coustelier et J. Guérin, 1728, 12°, 287 p.
- PERQUIS, *Réponse [...] à la lettre d'un professeur anonyme de l'Université de Paris*, Paris, 1731.
- PERREAU J.-A., *Instruction du peuple...*, Paris, Moutard, 1786.
- PHILIPON DE LA MADELAINE L., *De l'éducation des collèges*, Londres et Paris, Moutard, 1784, 12°.
- PHILIPON DE LA MADELAINE L., *Vues patriotiques sur l'éducation du peuple tant des villes que de la campagne ; avec beaucoup de notes intéressantes...*, Lyon, P. Bruyset-Ponthus, 1783, 340 p.
- PICARDET Henri-Claude, *Essai sur l'éducation des petits enfans*, Dijon, 1766, 144 p.
- PINCENO Ottavio, *Les Avantages des écoles publiques sur les particulières*, Florence et Palerme, 1728.
- PITHOUD, *Idée de l'éducation du cœur, ou manuel de la jeunesse ; par un père de famille*, La Haye, 1777.
- POISSONNIER DES PERIERES Abbé L., *Discours sur l'éducation*, Rouen, 1789, 8°, 62 p.
- PLUCHE Noël-Antoine, *Le Spectacle de la nature, ou Entretiens sur les particularités de l'histoire naturelle...*, Paris, Vve Estienne, 1732-1742, 8 tomes en 9 vol.
- PONCELET (Le Père Polycarpe), *Principes généraux pour servir à l'éducation des enfants, particulièrement de la noblesse française*, Paris, P.-G. Le Mercier, 1763, 8°, 3 vol.
- PONS Abbé Jean-François de, « Nouveau système d'éducation », *Nouveau Mercure* (Paris), juillet 1718, p. 3-42.
- PONS Abbé Jean-François de, *Nouvelle Méthode pour former la jeunesse française*, in *Œuvres*, Paris, Prault fils, 1738, 359 p.
- PROYART Abbé L.-B., *De l'éducation publique et des moyens d'en réaliser la réforme projetée dans la dernière assemblée générale du Clergé de France*, Paris, Vve Hérisant, 1785, 12°, XVI-222 p.
- PROYART Abbé L.-B., *L'Ecolier vertueux, ou vie édifiante d'un écolier de l'université de Paris, mort le 23 décembre 1768*, Paris, 1772.
- RAULIN Joseph, *De la conservation des enfans, ou les moyens de les fortifier, de les préserver et guérir des maladies depuis l'instant de leur existence, jusqu'à l'âge de puberté*, Paris, 1768.
- REBOUL, *Essai sur les mœurs du temps*, Londres-Paris, Vincent, 1768.
- Règlements des Religieuses Ursulines de la congrégation de Paris*, Paris, 1705.
- REYRE Joseph, *Le Mentor des enfans, ou recueil d'instructions, de traits d'histoire et de fables nouvelles propres à former l'esprit et le cœur des enfans*, Paris, 1786 (11^e éd. 1807).
- RIBALLIER A., *L'éducation physique et morale des enfans des deux sexes*, Paris, 1785.
- RIVARD François-Dominique, *Mémoire sur la nécessité d'établir dans Paris une maison d'institution pour former des maîtres , et quelques collèges pour les basses classes*, s. l., n. d., 1762.
- RIVARD François-Dominique, *Mémoire sur les moyens de perfectionner les études publiques et particulières où l'on montre en quoi il paroît que consiste la perfection de la méthode d'enseigner*, Paris, Veuve Méquignon, 1769.

- RIVARD François-Dominique, *Réflexions sur les prix des universités et sur quelques autres objets très intéressans pour l'éducation de la jeunesse*, s.l., s.d.
- ROCHE Père [oratorien, qui s'attaque en partie à Condillac], *Traité de la Nature de l'Ame, et de l'Origine de ses connaissances, Contre le système de M Locke et de ses partisans*, 1759.
- ROLIN [maître de pension], *Plan d'une institution académique et militaire [...] pour la jeune noblesse*, s.l., s.d.
- ROLLAND D'ERCEVILLE Barthélemy-Gabriel, *Compte rendu aux Chambres assemblées par M. Rolland des différens mémoires envoyés par les universités dans le ressort de la cour, en exécution de l'arrêt des Chambres assemblées, du 3 septembre 1762, relativement au plan d'étude à suivre dans les collèges non dépendants des universités et à la correspondance à établir entre les collèges et les universités (13 mai 1768)*, *Recueil de plusieurs des ouvrages de Monsieur le président Rolland*, Paris, 1768.
- ROLLAND D'ERCEVILLE Barthélemy-Gabriel, *Compte rendu aux Chambres assemblées par MM. Les commissaires [Roland, L'Averdy, abbé Terray, Roussel de la Tour], des différens collèges du ressort qui n'étaient pas occupés par les ci-devant soi-disant Jésuites*, s.l., 1763, 4°, 248 p.
- ROLLAND D'ERCEVILLE Barthélemy-Gabriel, *Mémoire sur l'administration du collège de Louis le Grand et collèges y réunis, depuis le moment de la réunion, jusqu'au premier janvier 1771*, Paris, 1778.
- ROLLAND D'ERCEVILLE Barthélemy-Gabriel, *Recueil de plusieurs ouvrages de Monsieur le Président Rolland, Imprimé en exécution des Délibérations du Bureau d'Administration du Collège Louis-le-Grand, des 17 Janvier & 18 Avril 1782*, Paris, Simon et Nyon, Impr. du Parlement, & du Collège de Louis-le-Grand, 1783.
- ROLLIN Charles, *Traité des études, ou De la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres par rapport à l'esprit et au cœur*, Paris, 1726-28, 12°, 4 vol.
- ROLLIN Charles, *Discours sur l'établissement de l'instruction gratuite*, in *Opuscules*, Paris, 1771, vol. I, p. 400-452.
- ROLLIN Charles, *Supplément au traité de la manière et d'étudier les belles-lettres*, Paris, 1734, 120 p.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, *Emile ou de l'éducation* [La Haye, 1762], Paris, Garnier-Flammarion [Chronologie et introduction par Michel LAUNAY], 1966, 629 p.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, textes pédagogiques divers in : JAN Marie-Madeleine, *Index des premiers écrits pédagogiques de J.-J. Rousseau : Mémoire présenté à Monsieur de Mably sur l'éducation de monsieur son fils, Projet pour l'éducation de Monsieur de Sainte-Marie, Emile, 1^e version, manuscrit Favre*, Genève, Paris, Slatkine, 1982, 300 p. ill.
- ROY Abbé Jean, *Mentor universel*, Paris, 1784.
- ROZOI M. de, *Essai philosophique sur l'établissement des écoles gratuites de dessein pour les arts mécaniques*, Paris, 1769.
- SABATIER DE CASTRES Abbé Antoine, *Dictionnaire de littérature, dans lequel on traite de tout ce qui a rapport avec l'éloquence, à la poésie et aux belles-lettres*, Paris, 1770 (art. « Education littéraire » par d'Alembert).
- SAINT-PIERRE Bernardin de, *Etudes de la nature*, 1784.
- SIGAUD DE LA FOND Joseph-Aignan, *L'Ecole du bonheur, ou Tableau des vertus sociales... Ouvrage utile à l'éducation des Jeunes gens de l'un & l'autre sexe, & fait pour intéresser toute espèce de lecteurs*, Paris, 1782.
- SERANE, *Théorie de l'éducation*, Paris, 1787, 12°.
- SUTAINÉ Charles d'autun, *Plan d'études et d'éducation avec un discours sur l'éducation*, Paris, Lottin, 1764.

- THELIS Claude-Antoine, comte de, *Mémoires concernant les écoles nationales*, Paris, v. 1781/1789.
- THELIS Claude-Antoine, comte de, *Plan d'éducation national en faveur des pauvres enfants de la campagne*, Paris, 1779.
- THIEBAULT Dieudonné, *Nouveau Plan d'éducation publique...*, Amsterdam ; Rouen, Laurent Dumesnil, 1778.
- TURBEN François, *Idées d'un citoyen sur l'institution de la jeunesse*, s.l., 1762.
- TURPIN DE CRISSE Comte Lancelot de, *Lettres sur l'éducation*, Paris, Bauche, 1762, 12°, 2 vol.
- VALLANGE de, *L'Art d'élever la jeunesse ou différens traitez de sciences*, s.l., 1730.
- VALLANGE de, *Nouveaux systèmes ou nouveaux plans de méthode qui marquent une route nouvelle pour parvenir [...] à la connaissance des langues et des sciences, des exercices du corps*, Paris, 1719.
- VANIERE Ignace, *Discours sur l'éducation*, Paris, A. Baudet, Cailleau, Lambert, 1760.
- VANIERE Ignace, *Second discours sur l'éducation dans lequel on expose tout le vicieux de l'institution scholastique et le moyen d'y remédier*, Paris, Butard, Dessain, 1763.
- VAREILLES Jean-Marie de Labroue, comte de, *Lettres sur l'éducation des princes, dédiées à Mgr le Dauphin*, Paris, Duschene, 1757, 12°, 2 et 81 pages.
- VARET, *De l'éducation chrétienne des enfants selon les Maximes de l'escripiture sainte et les instructions des Saints Pères de l'Eglise*, Bruxelles, 1669.
- VAUBRIERES, *Principes sur l'éducation de la noblesse*, Liège, 1761.
- VAUREAL Comte de, *Considérations générales sur l'Education, adressées à l'auteur des réflexions détachées sur les traités d'éducation insérés dans le Mercure de février de la présente année 1782*, 1782.
- VAUREAL Comte de, *Plan ou essai d'éducation générale et nationale, ou la meilleure éducation à donner aux hommes de toutes les nations...*, Bouillon, Société typographique, 1783, 8°, 148 p.
- VERDIER Jean, *Cours d'éducation à l'usage des élèves destinés aux premières professions et aux grands emplois de l'Etat, contenant les Plans d'Education littéraire, physique, morale & chrétienne de l'Enfance, de l'Adolescence & de la première Jeunesse ; le Plan encyclopédique des Etudes et des Règlemens généraux d'Education...*, Paris, 1771.
- VERDIER Jean, *Maison et cours d'éducation. Cours d'éducation pour servir de suite à celui de M. Vanière, ou Plan d'instruction Grammaticale, Economique & Gymnastique, rédigé dans l'ordre du développement des facultés naturelles et des besoins*, par M. Verdier, et par M. Fortier, Paris, Boudet, 1772-73.
- VERDIER Jean, *Prospectus de maison d'éducation et du cours d'éducation et d'économie*, 1788.
- VERDIER Jean, *Recueil de mémoires et d'observations sur la perfectibilité de l'homme par les agens physiques et moraux...*, Paris, l'auteur, 1772.
- VICAIRE Ant., *Discours sur l'éducation*, Paris, 1768, 12°.
- VOLTAIRE (François Marie AROUET, dit), *Dictionnaire philosophique* [1764], Paris, éd. Garnier Frères, 1961, art. « Morale », « Préjugés ».
- WANDELAINCOURT A.-H. *Plan d'éducation publique*, Stockholm et Paris, 1777.
- WANDELAINCOURT A.-H., *Vues sur l'éducation d'un prince...*, Paris, L. Cellot, 1784.

Sur l'éducation des filles :

L'ami des filles, Paris, 1761, 8°, 236 p.

Anonyme, *L'Ecole des filles ou les mémoires de Constance*, Londres, 1753.

BACHELIER Jean-Jacques, *Mémoire sur l'éducation des filles, présenté aux Etats Généraux*, Paris, 1789, 8°, 25 p.

- CASTEL Charles Irénée, Abbé de Saint-Pierre, *Projet pour multiplier les collèges des filles*, in *Œuvres*, t. IV, Rotterdam, 1733.
- CERFVOL de, *La gamologie, ou de l'éducation des jeunes filles destinées au mariage*, Paris, 1772, 12°, 2 vol.
- CHODERLOS DE LACLOS Pierre-Ambroise-François, *Des femmes et de leur éducation*, Paris, Mille et une Nuits, 2000, 94 p.
- EPINAY M^{me} d', *Conversations d'Emilie*, 1774.
- ESPINASSY Mlle d', *Essai d'éducation des demoiselles*, Paris, 1764, 8°, 84 p.
- GRIGNION DE MONTFORT, *Règle des Filles de la Sagesse*, 1715, rééd. Paris, 1750.
- HALIFAX Georges Saville, Marquis de, *Avis d'un père à sa fille, traduit de l'anglais*, Londres, 1756, 28 et 209 p.
- JOLY DE SAINT-VALLIER, voir plus haut.
- LAMBERT Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, marquise de, voir plus haut.
- LA VARENNE Matthieu de, voir plus haut.
- LOQUET Marie-Françoise, *Entretiens de Clotilde, pour exciter les jeunes personnes du sexe à la vertu*, 1788.
- MAINTENON Françoise d'Aubigné, marquise de (1635-1719), « Comment la sagesse vient aux filles », *Propos d'éducation choisis et présentés par Pierre-E. Leroy et Marcel Loyau*, Etrapilly, Bartillat, 1998, 354 p.
- MAINTENON Françoise d'Aubigné, marquise de, *Entretiens sur l'éducation des filles*, recueillis et publiés par LAVALLEE T., Paris, 1854, et *Conseils et instructions aux demoiselles pour leur conduite dans le monde*, avec une introduction et des notes par LAVALLEE T., Paris, 1857.
- MIREMONT Anne d'Aubourg, comtesse de, *Traité de l'éducation des femmes et cours complet d'instruction*, Paris, 1779-89, 8°, 7 vol.
- MOISSY Alexandre-Guillaume Mouslier de, *Les Jeux de la petite Thalie...*, Paris, 1769.
- PANCKOUCKE André-Joseph, *Les études convenables aux demoiselles, contenant la grammaire, la poésie, la rhétorique, le commerce des lettres, la chronologie, la géographie, l'histoire, la fable héroïque, la fable morale, les règles de bienséance et un court traité d'arithmétique – ouvrage destiné aux jeunes pensionnaires des communautés et maisons religieuses*, s.l., s.d.
- RANTO DE LABORIE Chevalier de, *Lettres sur l'éducation des femmes et sur leur caractère en général*, Saint-Omer, 1758, 12°, 48 p. (aussi attribué au Chevalier de Méhégan).
- REYRE Joseph, *L'Ecole des jeunes demoiselles, ou lettres d'une mère vertueuse à sa fille*, Paris, 1786.
- RIBALLIER A., voir plus haut.
- SAINT-PIERRE Bernardin de, *Discours sur l'éducation des femmes [1777]*, in *Œuvres complètes*, Paris, 1828, vol. XII, p. 123-184.
- SIGAUD DE LA FOND Joseph-Aignan, voir plus haut.
- VERDIER Jean, voir plus haut.
- VOLTAIRE (François Marie AROUET, dit), *L'éducation des filles*, 1761.

L'éducation médicinale, corporelle :

- ANDRY DE BOISREGARD N., *L'Orthopédie ou l'Art de prévenir et de corriger dans les enfants, les difformités du corps*, 1741.
- BALLEXSERD Jacques, *Dissertation sur l'éducation physique des enfants, depuis leur naissance jusqu'à leur puberté*, Paris, 1762.
- BROUZET, *Essai sur l'éducation médicinale des enfants*, Paris, Cavelier, 1754.

- DESESSARTZ J.-Ch., *Traité d'éducation corporelle des enfans en bas âge ou réflexions pratiques sur les moyens de procurer une meilleure constitution aux citoyens*, Paris, 1760.
- LE CAMUS Antoine, *La Médecine de l'esprit, où l'on traite des dispositions et des causes physiques qui en conséquence de l'union de l'âme avec le corps influent sur les opérations de l'esprit, et des moyens de maintenir ces opérations dans un bon état, ou de les corriger lorsqu'elles sont viciées*, Paris, 1753.
- LEROY Alphonse, *Recherches sur les habillemens des femmes et des enfans*, 1772.
- VANDERMONDE C. A., *Essai sur la manière de perfectionner l'espèce humaine*, Paris, 1761.

Ouvrages concernant une matière précise (méthodes, cours...) :

- Anonyme, *Clef des mathématiques*, Audierne, 1731.
- Anonyme, *Nouvelle méthode très courte et très facile pour apprendre aux enfans les premiers principes de la langue latine et de la poésie*, Paris, 1730.
- Anonyme, *Plan de l'enseignement de la rhétorique présenté par les professeurs de rhétorique de l'Université de Paris, en exécution de l'Arrêt du Parlement du 3 Septembre 1762 par lequel il est enjoint d'indiquer un vrai plan d'études le premier Décembre 1762*, Archives de l'Université.
- Anonyme, *Tableau de la parole, ou nouvelle manière d'apprendre aux enfans à lire en jouant*, Paris, 1783.
- ADAM Nicolas, *La vraie manière d'apprendre une langue quelconque*, Paris, 1787.
- AUTREPE M. de, *Traité sur les principes de l'art d'écrire et sur ceux de l'écriture*, Paris, 1760.
- AVILER, *Cours d'architecture*, éd. J. Mariette, 4^e éd., Paris, 1738.
- BARBE Père, *Manuel des rhétoriciens, ou rhétorique moderne qui mettra toutes sortes de personnes, même sans études, en état de comprendre clairement et facilement toutes les parties de cet art, d'en parler avec sûreté et connaissance de cause, et de les employer à propos*, Vitry, 1762.
- BARDOU-DUHAMEL Ch.-L., *Traité sur la manière de lire les auteurs avec utilité*, Paris, 1747-51, 12^o, 3 vol.
- BARLETTI DE SAINT-PAUL F.-P., *Essai sur une introduction générale et raisonnée à l'étude des langues et particulièrement des française et italienne*, Paris, 1757.
- BATTEUX Abbé Charles, *Cours de Belles-Lettres, ou principes de littérature*, Paris, 1747-1748, 2 vol., 12^o.
- BEGUIN, *De la philosophie*, Paris, Barbou, 1773.
- BELIDOR Bernard Forest de, *Cours de mathématiques, appliqué à l'usage de la guerre*, Paris, 1724.
- BERTAULD Abbé, *Nouveau quadrille des enfans ou nouvelle méthode éprouvée pour apprendre parfaitement à lire et l'orthographe...*, Paris, 1743.
- BLAINVILLE Antoine Moiteret de, *L'Arithmétique universelle qui fait concevoir et sans maître, tout ce qui est nécessaire dans la guerre, les finances, et les arts de mathématiques*, Rouen, 1738.
- BLAISE Pierre, *Œuvres de mathématiques où l'on trouvera les premiers principes du calcul numérique et algébrique, la géométrie élémentaire...*, Paris, 1740.
- BOUCHOT Abbé, *ABC royal, ou l'art d'apprendre à lire sans épeler les voyelles ni les consonnes*, Paris, 1759.
- BOUCHOT Abbé, *L'Art nouvellement inventé pour enseigner à lire...*, Pont-à-Mousson, 1760.
- BOUIS Baron de, *Méthode récréative pour apprendre à lire aux enfans sans qu'ils y pensent...*

- BOUIS Baron de, *Le parterre géographique et historique, ou nouvelle méthode d'enseigner la géographie et l'histoire, dépouillée de la contrainte des méthodes ordinaires, et réduites en forme d'amusement simple et facile*, Paris, chez Nylon fils, libraire, 1737.
- BUFFIER Père Claude, *Cours de sciences sur des principes nouveaux et simples pour former le langage, l'esprit et le cœur dans l'usage ordinaire de la vie*, Paris, G. Cavelier et P., F. Giffart, 1732.
- BUFFIER Père Claude, *Pratique de la mémoire artificielle pour apprendre et pour retenir aisément la chronologie et l'histoire universelle...*, Paris, D. Jollet, 1705-6, 4 parties en 2 vol.
- BUFFIER Père Claude, *Suite et troisième tome de la pratique de la mémoire artificielle pour apprendre l'histoire, contenant : 1. la géographie en vers artificiels... 2. la pratique des mots artificiels pour retenir les Révolutions des Royaumes de l'Europe... 3. les fastes du monde pour l'histoire de ce temps...*, Paris, Le Conte et Montalant, 1711, 3 parties en 1 vol.
- BUFFIER Père Claude, *Tableau chronologique de l'histoire universelle gravée en forme de jeu, avec l'exposition des règles de ce jeu et des faits historiques...*, Paris, 1717.
- BUY DE MORNAS Claude, *Cosmographie méthodique et élémentaire*, Paris, 1770.
- CAMIER et GIGOT, *Institutiones philosophicae ad usum seminariorum*, Tulli, Leucorum, Carez, 1781.
- CARON D., *Compendium institutionum philosophiae*, Paris, Tilliard, 1770.
- CASTEL Charles Irénée, Abbé de Saint-Pierre, *Observations sur l'éloquence*, présentées par Lawrence KERSLAKE, *Dix-huitième siècle* (Paris), 1999, n°31, p. 305-328.
- CHERRIER Sébastien, *Méthode nouvelle pour apprendre à lire aisément*.
- CHOMPRES Pierre, *Méthode ou manière d'enseigner à lire par le moyen des cartes imprimées*, annoncée dans le *Mercure de France*, août 1755.
- CHOMPRES Pierre, *Petit cours d'études latines*, Paris, s.d.
- CLARKE John, *Introduction à la syntaxe latine, pour apprendre aisément à composer en latin*, Genève, 1745.
- COCHET Jean-Baptiste, *La Morale*, Paris, 1755.
- CREVIER Jean-Baptiste, *La Rhétorique française*, 1767.
- CROUSAZ Jean-Pierre de, *Essai de rhétorique dans la traduction de quatre Harangues de Tite-Live, avec des notes*, 1725.
- CROUSAZ Jean-Pierre de, *Réflexions sur l'utilité des mathématiques et sur la manière de les étudier...*, Amsterdam, L'Honoré, 1715, XIV-220 p.
- DAGOUMER, *Philosophia ad usum scholae accommodata*, Lyon, Duplain, 1575 (1^e éd. 1702).
- DELAISTRE [ingénieur du roi], *Nouvelle méthode de géographie, ou cartes à jouer propres à apprendre la géographie*, Paris, 1772.
- DROUET DE MAUPERTUIS Abbé Jean-Baptiste, *Elémens historiques, ou méthode courte et facile pour apprendre l'histoire aux enfans*, Paris, 1730 (traduit de l'allemand).
- DUMARSAIS César, *Exposition d'une méthode raisonnée pour apprendre la langue latine*, Paris, 1722.
- FESSARD Louis, *Nouvelle méthode pour enseigner facilement et naturellement aux enfans à lire et l'orthographe, avec les réflexions tant sur la méthode ordinaire d'enseigner que sur cette méthode*, Paris, 1745.
- FRAISSINET Le Père de, *L'enseignement des belles-lettres, ou la manière de former les mœurs de la jeunesse*, Paris, 1768, 12°, 2 vol.
- FREMY DE MIRSAY Gabriel-Edme, *Dissertation préliminaire, ou essai d'une nouvelle méthode pour l'explication des auteurs de la langue latine et de toute autre langue, à la faveur d'une seule règle monosyllabique*, Paris, 1722.

- GAILLARD Gabriel-Henri, *Rhétorique française à l'usage des jeunes demoiselles avec des exemples tirés pour la plupart de nos meilleurs orateurs et poètes modernes*, Paris, 3^e éd., 1752.
- GALLIMARD Jean-Edme, *Méthode théorique et pratique d'arithmétique, d'algèbre*, nouv. éd., Paris, 1753.
- GAUDRILLET J.-B., *Lettres contenant quelques règles et quelques réflexions sur les belles-lettres*, Besançon, 1749, 4^o.
- GAULLYER D., *Règles pour la langue latine et française divisées en cinq parties à l'usage des Collèges de l'Université de Paris*, Paris, J. B. Brocas, 1716-19, 5 vol.
- GAULTIER Abbé, *Leçons de grammaire, destinées à apprendre les principes de la langue française, par le moyen d'un jeu*, Paris, 1787.
- GILBERT, *La Rhétorique ou les Règles de l'éloquence*, Paris, 1742.
- HERICOURT M. de, *Elemens de l'art militaire*, La Haye, 1739.
- JACQUIER, *Méthode très aisée pour apprendre l'orthographe par principes*, Paris, 1726.
- LA CHAPELLE Abbé de, *L'art de communiquer ses idées, enrichi de notes historiques et philosophiques*, Londres-Paris, 1763, 12^o.
- LA CHAPELLE Abbé de, *Institutions de la géométrie*, Paris, 1746.
- LA CROIX Jean-François de, *Histoire poétique, tirée des poètes français, avec un dictionnaire poétique*, Paris, 1775.
- LA CROIX Louis-Antoine Nicolle de, *Géographie moderne*, Paris, 1752.
- LEBLANC J., *L'étude des belles-lettres, divisée en deux parties*, Paris, 1712, 12^o, 151 p.
- LEBLOND G., *Elémens de fortifications...*, 4^e éd., Paris, 1756.
- LE FEVRE Tanneguy, *Méthode pour commencer les humanités grecques et latines, avec des notes et des lettres sur la manière de les enseigner dans les collèges*, Paris, Vve J. B. Brocas et Cl. Simon, 1731.
- LE MONNIER P., *Cursus philosophicus ad scholarum usum accommodatus*, Paris, Genneau, Rollin, 1750.
- LE MORE Abbé, *Le Maître d'histoire, ou chronologie élémentaire, historique et raisonnée des principales histoires*, Paris, 1776.
- LENGLET DU FRESNOY Nicolas, *Géographie des enfans, ou méthode abrégée de géographie*, Paris, 1736.
- LENGLET DU FRESNOY Nicolas, *Méthode pour étudier l'histoire*, Paris, 1713.
- LENGLET DU FRESNOY Nicolas, *Méthodes pour étudier la géographie...*, 3^{ème} édition, 1743, 7 vol.
- LENGLET DU FRESNOY Nicolas, *Principes d'histoire pour l'éducation de la jeunesse par années et par leçons*, La Haye, Gosse, 1743.
- LE RIDANT P., *Institutiones philosophicae in novam methodum digestae*, Antissiodori (Auxerre), Fournier et Parisiis, Villette, Vve Robinet, 1761.
- LERIS M. de, *La Géographie rendue aisée, ou traité méthodique pour apprendre la géographie*, Paris, 1753.
- LHOMOND C. F., *Eléments de la grammaire latine à l'usage des collèges*, 1780.
- LUNEAU DE BOISJERMAIN Pierre-Joseph-François, *Cours d'histoire universelle et de géographie, convenable aux deux sexes à tous les âges et aux différentes formes d'éducation*, Paris, 1765.
- MALLET Abbé Edme, *Essai sur l'étude des belles-lettres*, Paris, 1747, 8^o, xvi-271 p.
- MALLET Abbé Edme, *Principes pour la lecture des poètes*, 1745.
- MARTINET, *Logica*, Poitiers, Paris, Barbou, 1771.
- MAUPERTUIS, *L'Art de bien argumenter en philosophie*, Hambourg, 1753.
- MAUPERTUIS, *Essai de philosophie morale*, Berlin, 1749.
- MAZEAS J.-M., *Institutiones philosophicae*, Paris, Berton, 1777.

- MIGEOT A., *Philosophia elementa*, Reims, Raucourt et Paris, Leclerc, 1784.
- MONTET DE COLLONGES, « Méthode nouvelle, abrégée et figurée pour apprendre, à l'aide du français et par principes, le latin à toutes sortes de personnes, en moins d'un an », *Mercur de France*, avril 1729.
- MONTIZON Frère de, *L'Esprit des langues, ou vraie et unique méthode pour apprendre sans dégoût et sans peine les langues mortes...*, La Rochelle, 1761.
- NICOLE Pierre, *Essais de morale*, Paris, 1714.
- NOLLET Jean-Antoine, *Leçons de physique expérimentale*, Paris, 1743-1748.
- NOLLET Jean-Antoine, *Programme et idée générale d'un cours de physique expérimentale*, Paris, 1735.
- OZANAM Jacques, *Recréations mathématiques et phisiques*, Paris, 1724.
- PICHON T. J., *Des études théologiques ou recherches sur les abus qui s'opposent aux progrès de la théologie dans les Ecoles publiques et sur les moyens possibles de les réformer en France*, Avignon, 1767.
- PIPOULAIN DE LAUNAY, *Nouvelle méthode pour apprendre la langue latine*, Paris, 1756-61, 4 vol.
- PLUCHE Noël-Antoine, *La Méchanique des langues et l'art de les enseigner*, Paris, Estienne, 1751, XXIV-340 p.
- POREE Père Charles, *Discours sur les spectacles*, 1733.
- PY POULAIN DE LAUNAY Pierre, *Méthode [...] ou l'art d'apprendre à lire le français et le latin*, Paris, 1719.
- RADONVILLIERS Claude-François Lizarde de, *De la manière d'apprendre les langues*, Paris, Saillant, 1768, 8°, 278 p.
- REGNIER-DESMARIS F.-S., *Traité de la grammaire française*, Paris, 1706.
- RESTAUT Pierre, *Abrégé des principes de la grammaire française*, Paris, 1732.
- RESTAUT Pierre, *Principes généraux et raisonnées de la grammaire française par demandes et par réponses*, Paris, 1730.
- RIVARD François-Dominique, *Elémens de géométrie, avec un abrégé d'arithmétique et d'algèbre*, Paris, 1732.
- RIVARD François-Dominique, *Méthode facile pour apprendre le latin*, Paris, 1760.
- RIVARD François-Dominique, *Traité d'arithmétique avec les élémens de géométrie*, 4^e éd., Paris, 1747.
- ROUSSEL, *Physica (generalis et particularis)*, 1762 (Bibliothèque de la Sorbonne, ms. 1080).
- ROUX S., *Méthode nouvelle pour apprendre à lire parfaitement bien le Latin et la Français*, Paris, 1694.
- ROYLLET Sébastien, *Les Vrais principes de l'art d'écrire*, Paris, 1735.
- SAINT-HILAIRE, *Elémens de géographie, ou nouvelle méthode simple et abrégée, pour apprendre en peu de temps et sans peine la géographie*, Nyon, 1750.
- SAURI Abbé, *Institutions mathématiques servant d'introduction à un cours de philosophie*, 1772.
- SAUVEUR J., *Géométrie élémentaire et pratique*, Paris, 1753.
- SEGUY A., *Philosophia ad usum scholarum accommodata*, Paris, Savoye, Desventes de la Doué, Brocas, Barbou, 1771.
- SIGORGNE Abbé Pierre, *Institutions newtoniennes, ou introduction à la philosophie de Newton*, Paris, 1747.
- TAPRET, *Numération ou nouveaux élémens d'arithmétique, par demandes et par réponses*, Paris, 1724.
- TINGRY, *Métaphysica et Moralis*, 1741 (Bibliothèque de la Sorbonne, ms. 1458).
- VALLANGE de, *Plans et projets de sciences nouvelles propres à faciliter l'intelligence du latin et des autres langues [...]*, s.l., v. 1720.

VALLANGE de, *Système ou plan d'une nouvelle méthode pour apprendre facilement et en peu de tems la langue latine sans le secours d'aucun maître*, Paris, 1719.
VALLAT J., *Institutiones philosophicae*, Lyon, Perette, 1807 (1^e éd. 1782).
VANIÈRE Ignace, *Cours de latinité*, Paris, 1759 (4^e éd. 1799).
VARIGNON Pierre, *Elémens de mathématiques*, Paris, 1731.
VIARD, *Les Vrais principes de la lecture, de l'orthographe et de la prononciation française de feu M. Viard, revus et augmentés par Luneau de Boisjermain*, Paris, 1773.

Sur la formation des maîtres :

PELISSIER Abbé Charles-Etienne, *Mémoires sur la nécessité de fonder une école pour former les maîtres sur le plan d'éducation donné par le Parlement de Paris*, Paris, s. l., 1762-63, 12^o.
RIVARD François-Dominique, voir plus haut.
VERDIER Jean, *Mémoire à consulter, Sur les fonctions et les droits respectifs de trois Classes d'Instituteurs établis en France par les trois ordres de l'Etat*, Paris, Demonville, v. 1779.

Manuels destinés à la jeunesse, à l'usage scolaire (lectures, abrégés, grammaires...) :

Anonyme, *Manuel de la jeunesse ou instructions familières en dialogues sur les principaux points de la religion, ouvrage utile aux personnes qui disposent la jeunesse à la Première Communion, et qui peut faire suite au « Magasin des adolescentes » de Madame Le Prince de Beaumont*, Paris et Liège, 1771.
Anonyme, *Petit magasin des enfans, ou les étrennes d'un père*, Paris, 1785.
Alphabet pour les enfans, contenant les 8 leçons de la méthode de Mr de Launay, 1750.
ALLETZ Pons-Augustin, *Abrégé de l'histoire grecque*, Paris, Nyon, 1763.
ANGLIVIEL DE LA BEAUMELLE L., *Pensées de Sénèque, recueillies et traduites en français pour servir à l'éducation de la jeunesse*, 1752.
BEAUMONT Bertrand de, *Nouvelle grammaire française et latine*, Paris, 1721.
BEAUZEE Nicolas, *Grammaire générale ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*, Paris, Imprimerie de J. Barbou, 1767, 2 vol.
BERQUIN Arnaud, *L'Ami de l'adolescence*, 'En Suisse', 1784-85.
BERQUIN Arnaud, *L'Ami des enfans*, 'En Suisse', 1782-83.
BERQUIN Arnaud, *Lectures pour les enfans ou choix de petits contes et drames également propres à les amuser et à leur inspirer le goût de la vertu*, 'En Suisse', 1784.
BUFFIER Père Claude, *Grammaire française sur un plan nouveau, pour en rendre les principes plus clairs et la pratique plus aisée, contenant divers traités sur la nature de la grammaire en générale, sur l'usage, sur la beauté des Langues et sur la manière de les apprendre, sur le style, sur l'orthographe ; sur les accens ; sur la longueur des silabes françoises ; sur la ponctuation, etc.*, Paris, Nicolas Le Clerc, 1709, v. 364 p. (nouvelle édition en 1714, chez Pierre Witte, avec des précisions sur la prononciation des e, sur l'élégance et un abrégé des règles de la poésie).
CASTEL Louis-Bertrand, *Mathématique universelle abrégée à l'usage et à la portée de tout le monde*, Paris, 1728.
DUMAS Louis, *Bibliothèque des enfans, ou les premiers élémens des lettres contenant le système du bureau typographique*, Paris, 1733.
FORMEY Jean-Henri-Samuel, *Abrégé de toutes les sciences à l'usage de l'un et l'autre sexe, qu'on peut leur apprendre très facilement depuis l'âge de six ans jusqu'à douze*, Paris, 1779.
FORTIER M., *Abrégé chronologique de l'histoire de France en vers techniques*, Paris, 1770.

- GENLIS Stéphanie-Félicité, comtesse de, *Les Veillées du château, ou cours de morale à l'usage des enfants*, Paris, 1782.
- GORDON Patrick, *Grammaire géographique*, Paris, 1748.
- GRENET Abbé, *Atlas portatif à l'usage des collèges...*, s.l., 1781.
- GRIMAREST Charles-Honoré le Gallois de, *Nouvelle grammaire réduite en tables*, Paris, 1719.
- HAUCHECORNE, *Abrégé latin de philosophie avec une introduction et des notes françaises*, Paris, l'auteur, 1784.
- HENAULT Charles, *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France*, Paris, 1744.
- LE PRINCE DE BEAUMONT Madame, *Magasin des enfants, ou dialogue d'une sage gouvernante avec ses élèves de la première distinction*, Lyon, 1757.
- LUNEAU DE BOISJERMAIN Pierre-Joseph-François, *Atlas historique, ou cartes des principales parties du globe terrestre*, Paris, 1760.
- MACQUER Ph., *Annales romaines, ou abrégé chronologique de l'histoire romaine*, Paris, 1756.
- MAHAUX [maître de pension], *Epoques élémentaires principales d'histoire universelle, suivant la chronologie vulgaire, espèce d'a b c historique, en 58 leçons, dont une pour chaque siècle, et après les auteurs méthodistes*, s.l., 1755.
- TAILHE J., *Abrégé de l'Histoire ancienne de Rollin à l'usage des jeunes gens*, 1744.
- TORNE Père, *Leçon élémentaire de calcul et de géométrie, à l'usage des collèges*, Paris, 1754.
- WANDELAINCOURT A.-H., *Cours de Morale à l'usage des jeunes gens. Premier livre de piété destiné à la première éducation & aux trois premières classes du cours ordinaire de cet Instituteur*, Verdun, Mondon ; Paris, Delalain ; Valence, Aurel ; Nancy, Babin, 1788.

3) Œuvres diverses du XVIII^e siècle :

Cette rubrique comprend quelques ouvrages de référence pour le XVIII^e siècle, des ouvrages de philosophie générale (avec des vues sur l'éducation) et des ouvrages écrits par des auteurs d'articles du corpus encyclopédique étudié.

- ALEMBERT, Jean Le Rond d', *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*, Amsterdam, Z. Châtelain, 1763, in-12, 4 vol.
- ALEMBERT, Jean Le Rond d', *Sur la destruction des Jésuites en France*, in *Œuvres*, Paris, Belin, 1821, t.II, première partie, p. 11-118.
- BUFFON Georges-Louis Leclerc, *Histoire naturelle générale et particulière*, Paris, 1749-1782.
- CHAMBERS Ephraim, *Cyclopaedia, or an universal dictionary of arts and sciences*, Londres, 1728.
- DIDEROT Denis, *Correspondance*, édition établie, annotée et préfacée par Georges Roth, Paris, Les éditions de minuit, 1955-1961, 8°, 6 vol. parus.
- DIDEROT Denis, *Correspondance inédite*, publiée par A. Babelon, Paris, Gallimard, 1931, 8°, 2 vol.
- DIDEROT Denis, *Œuvres complètes*, éd. Lewinter, Paris, Club français du livre, 1969-1973, 15 vol.
- DIDEROT Denis, *Œuvres complètes*, éd. H. Dieckmann, J. Proust, J. Varlot, Paris, Hermann, 1975, 34 vol.
- DUMARSAIS, César Chesneau, sieur, *Des tropes ou Des différents sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue*, 1730, rééd. Flammarion, coll. Critiques, 1988, 442 p., présentation, notes et traductions de Françoise DOUAY-SOUBLIN.
- DUMARSAIS, *Les Véritables Principes de la grammaire et autres textes*, Arthème Fayard, Corpus des philosophes, 1987 (recueil des 149 art. de l'*Encyclopédie* et autres textes).

FILMER Robert, *Patriarcha* [ouvrage anglais qui défend l'idéologie patriarcale, contre Locke], 1680.

FORMEY Jean-Henri-Samuel, *Le philosophe chrétien*, 1752.

HELVETIUS Claude-Adrien, *De l'esprit*, Paris, Durand, 1758, 2 vol.

LOCKE John, *Essai philosophique concernant l'entendement humain*, 1690 [en anglais], 1700, 1729.

MONTESQUIEU, *De l'esprit des lois*, Genève, 1748.

RIGOLET DE JUVIGNY Jean-Antoine, *De la décadence des lettres et des mœurs depuis les Grecs et les Romains jusqu'à nos jours*, Paris, 1787.

Annexe 2

Bibliographie

1) Ouvrages généraux :

dictionnaires, outils de travail :

- Bibliographie annuelle de l'histoire de France*, Paris, CNRS éditions, 1980-2002.
- CALAIS M., *Répertoire bibliographique des manuels de savoir-vivre en France*, Conservatoire National des Arts et Métiers, Institut national des Techniques de la Documentation, exemplaire dactylographié, 1970.
- CASPARD P., *Guide international de la recherche en histoire de l'éducation*, Paris, 1990.
- CIORANESCU Alexandre, *Bibliographie de la littérature française du dix-huitième siècle*, Paris, CNRS, 1969, t. I : « Généralités ; A-D », p. 108-118 : « L'éducation ».
- COMPÈRE Marie-Madeleine et JULIA Dominique, « Les collèges sous l'Ancien Régime, présentation d'un instrument de travail », *Histoire de l'éducation* (Paris), 1981, n°13, p. 1-27.
- Histoire de l'éducation* (revue), Paris, Institut National de Recherche Pédagogique, numéro double annuel de Bibliographie d'histoire de l'éducation française, 1979-2001, Partie 1 : « Aspects théoriques et généraux ».
- JUIF Paul et DOVERO Fernand, *Manuel bibliographique des sciences de l'éducation*, Paris, PUF, 1968, p. 123-143 : « Histoire de la pensée, des doctrines pédagogiques et des institutions scolaires ».
- JULIA Dominique, « Les sources de l'histoire de l'éducation et leur exploitation », *Revue française de Pédagogie*, 1974, n°27, p. 22-42.
- La presse d'éducation et d'enseignement XVIII^e siècle-1940. Répertoire analytique* par P. Caspard-Karaydis et A. Chambon, Paris, CNRS, 1991.
- PLANCKE R. L., « Une classification systématique des publications sur l'histoire de la pédagogie et de l'éducation », *Paedagogica historica* (Gand), 1961, n°1, p. 153-159.
- VIGUERIE Jean de, *Histoire et dictionnaire du temps des Lumières, 1715-1789*, Paris, Robert Laffont, 1995, « Dictionnaire », p. 683-1455.

sur la culture au XVIII^e siècle :

- ALBISTUR Maité et ARMOGATHE Daniel, *Histoire du féminisme français du Moyen-Age à nos jours*, Paris, éditions des femmes, 1977, 508 p., 1^{re} partie (« Le féminisme élitaire, du VI^e siècle à 1789 »).
- BAECQUE A. de et MELONIO F., *Histoire culturelle de la France*, t. III, Paris, 1998.
- CASSIRER Ernst, *La Philosophie des Lumières*, Paris, Fayard, 1970, 351 p. (1^{re} éd. 1932).
- CHARTIER Roger, *Les Origines culturelles de la Révolution française*, Paris, 1990.
- CROIX Alain et QUENIART Jean, *Histoire culturelle de la France*, sous la dir. de Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli, T. 2 : « de la Renaissance à l'époque des Lumières », Paris, Seuil, 1997, 418 p.
- COTTRET Monique, *Culture et Politique dans la France des Lumières (1715-1792)*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2002, 249 p.
- DAVIS N.Z., *Society and Culture in Early Modern France*, Stanford University Press, 1975, 362 p.
- DIDIER B., *Le siècle des Lumières*, Paris, 1987.
- GARNOT B., *Le Peuple au siècle des Lumières, Echec d'un dressage culturel*, Paris, Imago, 1990.

- GRELL Chantal, *Le XVIII^e Siècle et l'Antiquité en France (1680-1789)*, Oxford, Voltaire Foundation, 1995, 2 t. : 1335 p.
- HAZARD P., *La pensée européenne au XVIII^e siècle, de Montesquieu à Lessing*, Paris, Editions Contemporaines, 1946, 2 t. : 375 p. et 301 p.
- MAUZI Robert, *L'Idée de bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIII^e siècle*, Genève-Paris-Gex, Slatkine Reprints, 1979, 725 p. (absence d'étude sur l'idée de bonheur dans les traités d'éducation).
- MORNET Daniel, *La pensée française au XVIII^e siècle*, Paris, Colin, 1926, 222 p.
- MORNET Daniel, *Les origines intellectuelles de la Révolution française, 1715-1787*, Paris, Armand Colin, 1954 (1^{re} éd. 1933), 552 p.
- POULOT D., *Les Lumières*, Paris, 2000.
- ROCHE D., *La France des Lumières*, Paris, 1993.
- ROGER Jacques, *Les Sciences de la vie dans la pensée française du XVIII^e siècle*, 2^e éd., Paris, 1971.
- ZYSBERG André, *La monarchie des Lumières 1715-1786*, Nouvelle Histoire de la France moderne, t.v, Seuil, 2002 (ch.12).
- Articles sur des points précis :*
- FLAMARION Edith et VOLPILHAC-AUGER Catherine, « L'Antiquité au 18^e siècle, état des recherches et tendances actuelles », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1995, n°27, p. 5-23.
- JACQUES Martine, « L.-A. Caraccioli et son œuvre : la mesure chrétienne d'une avancée de la pensée chrétienne vers les Lumières », *Dix-huitième siècle* (Paris), 2002, n°34, p. 289-302.
- MARTIN-HAAG Eliane, « Le « génie » de Diderot, ou de l'indistinction première de l'esthétique et de l'histoire », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1994, n°26, p. 435-452.

sur la vie sociale, familiale, au XVIII^e siècle :

- ARIES Philippe, *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Plon, 1973, 501 p.
- DE MAUSE Lloyd (sous le dir. de), *The History of Childhood*, Londres, 1974.
- FLANDRIN Jean-Louis, *Familles, Parenté, Maison, Sexualité dans l'ancienne société*, Paris, Hachette, 1976, 287 p.
- HUNT D., *Parents and Children in History*, New York, 1970 (fait écho à Ariès).
- JOLIBERT B., *L'enfance au XVIII^e siècle*, Paris, 1981.
- JULIA Dominique, « L'enfance entre absolutisme et Lumières (1650-1800) », in *Histoire de l'enfance en Occident*, sous la dir. de Egle Becchi et Dominique Julia, t. 2 : « du XVIII^e siècle à nos jours », Paris, éd. du Seuil, 1998, p. 7-111.
- KNIBIEHLER Yvonne et FOUQUET Catherine, *L'Histoire des mères du Moyen-Age à nos jours*, Paris, Editions Montalba, coll. « Pluriel », 1977, 359 p.
- LASLETT P. et coll., *Household and Family in Past Time*, Cambridge, 1972.
- LEBRUN François, *La vie conjugale sous l'Ancien Régime*, Armand Colin, coll. « U prisme », Paris, 1975, 179 p.
- LEVY M.-F. (sous la dir. de), *L'enfant, la famille et la Révolution française*, Paris, Olivier Orban, 1990, ch. 1 : « L'enfant et la famille de l'Ancien Régime à la Révolution », p. 23-103.
- POLLOCK Linda A., *Forgotten Children : Parent-Child Relations from 1500 to 1900*, Cambridge, 1985.
- SHORTER E., *The Making of the Modern Family*, Londres, 1976.
- SONNET Martine, « Les leçons paternelles », in *Histoire des pères et de la paternité*, Paris, Larousse, 1990, p. 259-278.

sur la médecine, et particulièrement la médecine infantile :

- HOFFMANN Paul, « La théorie de l'âme dans la pensée médicale vers 1778 », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1979, n°11, p. 201-212.
- PELLEGRIN Nicole, « L'uniforme de la santé. Les médecins et la réforme du costume », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1991, n°23, p. 129-140.
- VIGARELLO Georges, *Histoire des pratiques de santé. Le sain et le malsain depuis le Moyen-Age*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 1999 (1^e éd. 1993), 390 p.
- VIGARELLO Georges, *Le corps redressé, histoire d'un pouvoir pédagogique*, Paris, Jean-Pierre Delarge, 1978, 393 p.

2) Ouvrages d'histoire de l'éducation et/ou de la pédagogie :

pour des périodes antérieures au XVIII^e siècle :

- AROS Jean-Louis, *Jean-Baptiste de La Salle. Dix années de prétoire. t.1 : Reims (1676-1685)*, Rome, Maison Saint Jean-Baptiste de La Salle, 1993, 541 p.
- BARTHES R., « L'ancienne rhétorique. Aide-mémoire », *Communications*, p. 172-229.
- BRUTER Annie, *L'histoire enseignée au Grand Siècle. Naissance d'une pédagogie*, Paris, Belin, 1997, 239 p.
- DAINVILLE F. de, « L'évolution de l'enseignement de la rhétorique au XVII^e siècle », *XVII^e Siècle*, n^{os} 80-81, 1968, p. 19-43.
- DENIS Marcelle, *Comenius*, PUF, coll. « Pédagogues et pédagogies », Paris, 1994, 128 p.
- DENIS Marcelle, *Un certain Comenius*, Publisud, Paris, 1992.
- DENIS Marcelle, *Une pédagogie à l'échelle de l'Europe : Comenius*, éd. Peter Lang, Neuchâtel, 1992.
- FIEVET Michel, *Les enfants pauvres à l'école. La Révolution scolaire de Jean-Baptiste de La Salle*, Paris, Imago, 2001, 254 p.
- FIEVET Michel, *Petite vie de Jean-Baptiste de La Salle*, Paris, Desclée de Brouwer, 1990, 244 p.
- FOURNIER Lucienne, « Charles Démià (1637-1689) et les écoles des pauvres », in *Pédagogie chrétienne, pédagogues chrétiens. Colloque international d'Angers, sept. 1995*, Paris, Don Bosco, 1996, p. 149-158.
- GILBERT Roger, *Charles Démià, 1637-1689, fondateur lyonnais des Petites Ecoles des pauvres*, Lyon, éd. E. Robert, 1990, 192 p.
- LOZON DE CANTELMIS Gustave, « L'éducation selon Jean-Baptiste de La Salle, 'une conscience aiguë des besoins de son temps' », in *Education et pédagogie au siècle des Lumières : Actes du colloque 1983 de l'Institut des Sciences de l'éducation*, Angers, Université Catholique de l'Ouest, 1985, p. 133-162.
- POUTET Yves, *Genèse et caractéristiques de la pédagogie lasalienne*, Paris, Don Bosco, 1995, 241 p.
- POUTET Yves, *Le XVII^e siècle et les origines lasaliennes*, Rennes, 1970.
- POUTET Yves, *Saint Jean-Baptiste de La Salle, un saint du XVII^e siècle*, Paris, Beauchesne, 1992, 183 p.
- POUTET Yves, « Une phase scolaire de la dispute des Anciens et des Modernes. La dispute des syllabaires », *XVII^e Siècle*, n°48, 1960, p.28-43.
- POUTET Yves, « Une victoire de l'enseignement du français par le français : « le Syllabaire français » de J.B. de La Salle (1698) », *Le Français Moderne*, 1962.

pour le XVIII^e siècle (et/ou l'Ancien Régime) :

- ADJOBI Raphaël, *L'idéal pédagogique de Jean-Jacques Rousseau et ses sources*, Thèse 3^e Cycle Litt. Française, Paris-V, 1987.
- ALBERTINI Pierre, *L'Enseignement classique à travers les exercices manuscrits des élèves, 1600-1940* (catalogue des textes de grammaire, humanités, rhétorique, latin, grec et français, conservés dans les bibliothèques publiques françaises et au Musée national de l'Education), Paris, I.N.R.P., 1986.
- ALOUI Hédi, « De l'éducation : Helvétius et Diderot ? », in *Etre dix-huitièmiste aujourd'hui ? (Actualité et didactique des Lumières). Actes du Colloque de Tunis, 10-11 avril 1992, réunis par Kamel Gaha*, Strasbourg, PUS, 1998, p. 99-108.
- AULARD A., « L'éducation scolaire des hommes de la Révolution », in *Etudes et leçons sur la Révolution française*, 4^e série, Paris, Alcan, 1904.
- AUROUX S. et COLOMBAT Bernard, *L'horizon de rétrospection des grammairiens de l'Encyclopédie*, s.l., s.d..
- AVANZINI Guy, « Esquisse d'une comparaison entre les pensées pédagogiques du XVIII^e et du XX^e siècle », in *Education et pédagogies au siècle des Lumières. Actes du Colloque, 16-17 mars 1983, Angers, de l'Institut des sciences de l'éducation, université catholique de l'Ouest*, Angers, Univ. catholique de l'Ouest, 1985, p. 277-285.
- BACZKO Bronislaw, « Les Jacobins pédagogues : éducation et politique », in *Eclectisme et cohérence des Lumières. Mélanges offerts à Jean Ehrard*, Paris, Nizet, 1992, p. 307-319.
- BACZKO Bronislaw, « Rousseau et la pédagogie révolutionnaire », in *Rousseau and the eighteenth century. Essays in memory of R.A. Leigh*, Oxford, Voltaire Foundation, 1992, p. 407-420.
- BADINTER Elisabeth, *Emilie [Du Châtelet], Emilie [Madame d'Epainay], l'ambition féminine au XVIII^e siècle*, Paris, Flammarion, 1983, 492 p.
- BADINTER Elisabeth, « L'éducation des filles selon Rousseau et Condorcet », in *Rousseau, l'Emile et la Révolution, [Actes du Colloque international de Montmorency, 27 sept.-4 oct. 1989, Paris, Universitas]*, Montmorency, la Ville, 1992, p. 285-291.
- BEGUE Pierrette, « Madame de Genlis, une éducatrice moderne du XVIII^e siècle », in *Actes du 110^e Congrès national des Sociétés savantes, Montpellier, 1985, Section d'histoire moderne et contemporaine*, 1985, t. 1, fasc. 1, p. 119-125.
- BELHOSTE Bruno, « L'enseignement des mathématiques dans les collèges oratoriens au XVIII^e siècle », in *Le collège de Riom et l'enseignement oratorien en France au XVIII^e siècle, [Colloque, Riom, maison Antoine Pandu, 28-30 mars 1991]*, Paris, CNRS éd., Oxford, Voltaire Foundation, 1993, p. 141-170.
- BELLOT-ANTONY M. et HADJADI D., « La querelle de l'enseignement des langues dans l'Encyclopédie », in *Eclectisme et cohérence des Lumières. Mélanges offerts à Jean Ehrard*, Paris, Nizet, 1992, p. 35-53.
- BELY Lucien, *Essai sur l'éducation des Lumières à partir des mémoires du temps*, maîtrise Paris-VII, 1976.
- BENHAMOU Julie Reed, *Public and private art education in France 1648-1793, [Thèse, West Lafayette, Purdue Univ., 1990]*, Oxford, Voltaire Foundation, 1993, 308 p.
- BERGER J., *Histoire mondiale de l'éducation*, 2 tomes, s.l., s.d..
- BERGLUND-NILSSON Birgitta, « Madame de Genlis : optique féminine sur l'éducation des jeunes filles », *L'educazione dell'uomo e della donna nelle cultura illuministica. Memorie dell' Accademia delle Scienze di Torino. Classe di Scienze morali, storiche e filologiche*, 2000, sér. 5, vol. 24, fac. 3, p. 139-150.

- BILLIET Marie-Rose, « Nicolas Barré, du directeur spirituel au formateur de maîtresses charitables », in *Pédagogie chrétienne, pédagogues chrétiens. Colloque international d'Angers, sept. 1995*, Paris, Don Bosco, 1996, p. 159-167.
- BIREMBAUT Arthur, « Les écoles gratuites de dessein », in *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle*, Paris, éd. René Taton, 1986.
- BIRKETT Jennifer, « Madame de Genlis et l'éducation des filles : pédagogie et romance », in *L'éducation des femmes en Europe et en Amérique du Nord de la Renaissance à 1848 : réalités et représentations*, sous la dir. de Guyonne Leduc [Actes du Colloque international et pluridisciplinaire, Université Charles de Gaulle-Lille III, 28-31 mars 1996], Paris, l'Harmattan, 1997, p. 433-441.
- BLOCH Jean, *Rousseauism and education in eighteenth-century France*, Oxford, the Voltaire Foundation, 1995, 261 p.
- BLOCH Jean Helen, « Contrasting voices : male and female discourse on the education of women in Eighteenth-Century France », in *Actes du 8^e Congrès international des Lumières, Bristol, 21-27 juillet 1991*, Oxford, Voltaire Foundation, 1992, t. 1, p. 276-279.
- BLOCH Jean Helen, « L'éducation des femmes vue par un homme et une femme : les réponses de Bernardin de Saint-Pierre et de Manon Phlipon à l'Académie de Besançon », *L'educazione dell'uomo e della donna nelle cultura illuministica. Memorie dell'Accademia delle Scienze di Torino. Classe di Scienze morali, storiche e filologiche*, 2000, sér. 5, vol. 24, fac. 3, p. 187-196.
- BONHOTE Nicolas, « L'avenir d'Emile : vision de l'histoire et pédagogie », in *Rousseau, l'Emile et la Révolution*, [Actes du Colloque international de Montmorency, 27 sept.-4 oct. 1989, Paris, Universitas], Montmorency, la Ville, 1992, p. 173-184.
- BOUILLE Michel, *L'école : histoire d'une utopie, XVII^e-début XX^e siècle*, Paris, Rivages, 1988, 248 p.
- BOUILLE Michel, *Lieux et corps pédagogiques du XVII^e au XIX^e siècle*, Thèse Philosophie, Paris-VIII, 1984.
- BOURGEADE Paule, *L'éducation des jeunes filles de l'aristocratie (du XVI^e au XIX^e siècle)*, Thèse Etat Litt. Française, Paris-IV, 1987.
- BOURREAU R., *L'Oratoire en France*, Paris, 1991.
- BOTS Hans, « De la transmission du savoir à la communication entre les hommes de lettres : universités et académies en Europe du XVI^e au XVIII^e siècle », in *Commercium litterarium, 1600-1750. La communication dans la République des Lettres. Conférences tenues à Paris, 1992, et Nimègue, 1993, éditées par Hans Bots et Françoise Waquet*, Nimègue, Pierre Bayle Institute, 1994, p. 101-118.
- BRANCA Sonia, *Grammaire générale et éducation des sourds-muets au XVIII^e siècle, l'œuvre de l'abbé Sicard*, Thèse 3^e Cycle Linguistique, Paris VIII-Vincennes 1975, Paris, 1975, 352 ff., dactylogr.
- BROCKLISS Laurence W. B., *French higher education in the seventeenth and eighteenth centuries : a cultural history*, Oxford, Clarendon Press, 1987, 544 p.
- BROCKLISS Laurence W. B., « Les atomes et le vide dans les collèges de plein exercice en France de 1640 à 1730 », in *Gassendi et l'Europe (1592-1792). Actes du Colloque international de Paris « Gassendi et sa postérité (1592-1792) », Sorbonne, 6-10 octobre 1992*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1997, p. 175-187.
- BROGLIE Gabriel de, *Madame de Genlis*, Paris, Perrin, 1985, 530 p.
- BROUARD-ARENDS Isabelle, « L'éducation [féminine] au siècle des Lumières : progrès et stagnation », in *Diffusion du savoir et affrontement des idées, 1600-1770. Festival d'histoire de Montbrison [Loire], du 30 septembre au 4 octobre 1992*, Montbrison, Association du Centre culturel de la Ville de Montbrison, 1993, p. 311-324.

- BRUNOT Ferdinand, *Histoire de la langue française*, t.v, ch. sur l'enseignement du français, s.l., s.d..
- BURGELIN, *La Philosophie de l'existence de J.-J. Rousseau*, PUF, 1952, chapitre sur *Emile*.
- BUSSIERE Luc, *Les pédagogues protestants*, Guebwiller, Collège Daniel, 1994.
- CACERES B., *Histoire de l'éducation populaire*, Seuil, Paris, 1964, 255 p.
- CAILLEAU René, « Egalité et différence : l'éducation selon Helvétius », in *L'Éducation : facteur d'égalité ou d'inégalité*, s.l., s.d., p. 9-29.
- CAILLEAU René, « La toute-puissance de l'éducation : nature et culture selon Helvétius », in *Éducation et pédagogie au siècle des Lumières*, Angers, 1985.
- CAPUL Maurice, *Internat et internement dans l'éducation et l'assistance sous l'Ancien Régime. Contribution à l'histoire de l'éducation spéciale*, Thèse, Paris v. 1981, Paris, Ministère de la Solidarité, 1983, 3 vol., multigr. (présentation in *Revue de l'Agenais* (Agen), 1982, a. 109, n°4, p. 385-389).
- CHAMPION Jacques, « Le « Concours général » de l'enseignement secondaire et son évolution, du discours français à la dissertation littéraire (1747-1983) », in *Actes du 109^e Congrès national des Sociétés savantes, Dijon, 1984. Section d'histoire moderne et contemporaine*, Paris, Comité des Travaux historiques et scientifiques, 1984, t. 2, p. 315-324.
- CHARMOT Fr., *La pédagogie des jésuites, ses principes, son actualité*, Paris, 1951, 8°, 574 p.
- CHARTIER Roger, JULIA Dominique, « L'école : traditions et modernisation », in *Actes du 7^e Congrès international des Lumières, Budapest, 26 juillet-2 août 1987*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1989, t. 2, p. 693-704.
- CHARTIER Roger, JULIA Dominique, COMPERE Marie-Madeleine, *L'éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Sedes, 1976, 304 p.
- CHATEAU Jean, *Jean-Jacques Rousseau : Sa philosophie de l'éducation*, Paris, Vrin, 1962, 254 p.
- CHATEAU Jean (sous la dir. de), *Les grands pédagogues*, P.U.F., 1966, 3^e éd., 372 p.
- CHAVARDES M., *Les grands maîtres de l'éducation*, éd. du Seuil, A. Michel, 1966, 255 p.
- CHEREL A., *Fénelon au XVIII^e siècle en France. Son prestige. Son influence*, Paris, 1917 ; Genève, Slatkine reprints, 1970.
- CHERVEL André, « L'enseignement des langues dans les collèges de l'Oratoire », in *Le collège de Riom et l'enseignement oratorien en France au XVIII^e siècle, [Colloque, Riom, maison Antoine Pandu, 28-30 mars 1991]*, Paris, CNRS éd., Oxford, Voltaire Foundation, 1993, p. 229-237.
- CHEVALLAZ G., *Histoire de la pédagogie*, Lausanne, Payot, 1931.
- CHISICK Harvey, *The limits of reform in the Enlightenment : attitudes toward the education of the lower classes in eighteenth-century France*, Princeton, Princeton Univ. Press, 1981, 324 p.
- CLAPAREDE, « J.-J. Rousseau et la conception fonctionnelle de l'enfance », art. de 1912 reproduit dans *L'Éducation fonctionnelle*, Delachaux & Niestlé.
- CLAUSSE A., *Pédagogie rationaliste*, P.U.F., Paris, 1968, 188 p.
- COLOMBAT Bernard, « Latinisme ou gallicisme ? Les méthodes translinguistiques latin-français au 18^e siècle », in *Diversions of Galway, Papers on the History of Linguistic, éd. par A. Ahlquist*, Amsterdam-Philadelphie, 1992, p. 73-84.
- COMPAYRE G., *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le XVI^e siècle*, Hachette, 1879 ; 7^e éd., 1904.
- COMPAYRE G., *Histoire de la pédagogie*, Delaplane, 1886 ; rééd. Mallotée, 1930, 512 p.
- COMPAYRE G., *J.-J. Rousseau et l'éducation de la nature*, Delaplane, 1901, 112 p.
- COMPERE Marie-Madeleine, *Contribution à l'histoire sociale de l'enseignement français (XVI^e-XIX^e siècle)*, Thèse 3^e Cycle Histoire, Paris, EHESS, 1985.

- COMPÈRE Marie-Madeleine, *Du Collège au lycée (1500-1850)*, Paris, éd. Gallimard/Julliard, 1985, 285 p.
- COMPÈRE Marie-Madeleine et JULIA Dominique, *Les Collèges français, 16^e-18^e siècles*, Paris, I.N.R.P. et C.N.R.S., 2 vol. (un sur le midi en 1984, un sur le nord et l'ouest en 1988).
- COMPÈRE Marie-Madeleine et PRALON-JULIA Dolorès, *Performances scolaires de collégiens sous l'ancien régime*, Paris, 1992.
- CORNEVIN Agnès, « La *Ratio studiorum* du Père Houbigant, témoignage de l'enseignement oratorien des humanités », in *Le collège de Riom et l'enseignement oratorien en France au XVIII^e siècle, [Colloque, Riom, maison Antoine Pandu, 28-30 mars 1991]*, Paris, CNRS éd., Oxford, Voltaire Foundation, 1993, p. 133-140.
- COSTABEL Pierre [prêtre de l'Oratoire], *L'enseignement classique au XVIII^e siècle : collèges et universités*, Paris, Hermann, 1986, 168 p.
- COSTABEL Pierre [prêtre de l'Oratoire], « L'Oratoire de France et ses collèges », in *Enseignement et diffusion des sciences au dix-huitième siècle*, sous la dir. de R. Taton, Paris, Hermann, 1964, p. 67-100.
- COULET H., « Le pacte pédagogique dans Emile », in *J.-J. Rousseau : Quatre études*, Université de Neuchâtel, éd. La Baconnière, Payot, 1978, p. 69-96.
- CRAHAY Marcel, *Psychologie de l'éducation*, Paris, PUF, 1999, ch. 1 : « Les présupposés psychologiques des précurseurs », p. 13-84.
- CREMIN Lawrence A., *American education : the colonial experience (1607-1783)*, New York, London, Harper & Row, 1970, 689 p.
- CROCKER Lester G., « Qu'y a-t-il de révolutionnaire dans l'Emile ? », in *Rousseau, l'Emile et la Révolution, [Actes du Colloque international de Montmorency, 27 sept.-4 oct. 1989, Paris, Universitas]*, Montmorency, la Ville, 1992, p. 147-152.
- CROCKER Lester G., « Rousseau's Emile : life, liberty and the pursuit of happiness », in *Rousseau and the eighteenth century. Essays in memory of R.A. Leigh*, Oxford, Voltaire Foundation, 1992, p. 101-115.
- CROGIEZ Michelle, « Educations féminines : les commentaires des Confessions de Rousseau », in *L'éducation des femmes en Europe et en Amérique du Nord de la Renaissance à 1848 : réalités et représentations*, sous la dir. de Guyonne Leduc [Actes du Colloque international et pluridisciplinaire, Université Charles de Gaulle-Lille III, 28-31 mars 1996], Paris, l'Harmattan, 1997, p. 307-316.
- CURZON Alfred de, *L'enseignement du droit français dans les universités de France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1920, 8^o, 155 p. (Nouvelle Revue d'histoire du droit, XLIII, 1919, p. 209-269, p. 305-356).
- DAINVILLE François de, *L'éducation des Jésuites, XVI^e-XVIII^e*, édit. M. Compère, Paris, Le Seuil, 1978.
- DANY Raymond, *Emile. Rousseau.*, Paris, Ellipses, 1998, 64 p.
- DAVISON Rosena, « Madame d'Épinay's contribution to girls' education », in *Femmes savantes et femmes d'esprit : women intellectuals of the French eighteenth century. ED. By Roland Bonnel and Catherine Rubinger*, New York, Peter Lang, 1994, p. 219-241.
- DAWSON Nelson-Martin, « La législation sur l'enseignement du catéchisme, en France, aux XVII^e-XVIII^e siècles : rencontre de diverses volontés », in *Enseigner le catéchisme : autorités et institutions, XVII^e-XX^e siècles*, sous la dir. de Raymond Brodeur et Brigitte Caulier, Saint-Nicolas (Québec), Presses de l'Université de Laval, Paris, éd. du Cerf, 1997, p. 111-121.
- DEBESSE Maurice, *Les étapes de l'éducation*, PUF, 8^e éd., 1972.
- DEBESSE Maurice et MIALARET Gaston (sous la dir. de), *Traité des sciences pédagogiques*, tome II : « Histoire de la pédagogie », ch. 4 : « Les XVII^e et XVIII^e siècles » par Georges SNYDERS, P.U.F., Paris, 1971, p. 267-330.

- DELATTRE P., *Les établissements des jésuites en France depuis quatre siècles*, Enghien-Wetteren, 1949-1957.
- DELESALLE D. et CHEVALIER J.-C., *La linguistique, la grammaire et l'école 1750-1914*, Paris, 1986.
- DELVILLE J., *La Chalotais éducateur* (Thèse), Paris, 1910, 8°.
- DHOTEL J.-Cl., *Histoire des jésuites en France*, Paris, 1991.
- Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*, sous la dir. de Philippe CHAMPY et Christiane ETEVE, Paris, Nathan, 1994, 1197 p. ; p. 497-499 : « Histoire de l'éducation » par Pierre CASPARD.
- DOLLE Jean-Marie, *Diderot. Politique et éducation*, Vrin, Paris, 1973, 204 p.
- DOLLE Jean-Marie, *Psychologie, éducation en France au XVIII^e siècle : contribution à l'étude de l'histoire de la psychologie cognitive, affective, de l'éducation*, Thèse Sci. De l'éducation, Grenoble-II, 1984.
- DOMMANGET M., *Les grands socialistes de l'éducation : de Platon à Lénine*, Paris, Armand Colin, Col. U., 1970 (l'ouvrage est cité à cause de son titre, mais on ne trouvera rien d'intéressant sur le 18^e siècle).
- DOUAY-SOUBLIN F., « La rhétorique en Europe à travers son enseignement », in AUROUX S., *Histoire des idées linguistiques*, Liège, 1992, p. 467-507.
- DROUIN-HANS Anne-Marie, *L'Education, une question philosophique*, Paris, Anthropos, 1998, 112 p.
- DUPUIS Pierre-André, *Eduquer : une longue histoire. Recherches sur l'espace et le temps de l'éducation*, Strasbourg, PUS, 1990, 199 p.
- DURKHEIM Emile, *L'évolution pédagogique en France*, tome II, « De la Renaissance à nos jours », Alcan, Paris, 1938, 228 p.
- Education and Enlightenment, [Actes du colloque de l'International standing conference for the history of education]*, Wolfenbüttel, 1984.
- EL CHOUEIFATI Antoine, *Diderot, critique d'Helvétius et théoricien de l'éducation*, Thèse de 3^e cycle, Université de Paris-I, 1983, 227 p.
- EON Jeanine, « De la temporalité pédagogique : lecture de l'Emile », in *Mélanges philosophiques en l'honneur du professeur Giuseppe Bufo*, Brest, Université de Bretagne occidentale, Département de Philosophie, 1991, p. 47-73.
- Facets of education in the eighteenth century, edited by James A. Leith*, Genève : Institut et musée Voltaire ; [puis] Oxford : Voltaire foundation ; Paris : [diffusion] J. Touzot, 1977, 585 p.
- FAUCONNIER Gilbert, *Le Vocabulaire pédagogique de Jean-Jacques Rousseau*, Genève et Paris, Slatkine, 1993, 460 p.
- FERROU Yves, « L'éducation des filles à l'amour chez Madame de Maintenon », in *L'éducation des femmes en Europe et en Amérique du Nord de la Renaissance à 1848 : réalités et représentations*, sous la dir. de Guyonne Leduc [Actes du Colloque international et pluridisciplinaire, Université Charles de Gaulle-Lille III, 28-31 mars 1996], Paris, l'Harmattan, 1997, p. 177-189.
- FERTE H., *Rollin, sa vie, ses œuvres et l'université de son temps*, Hachette, 1902.
- FLEURET Colette, *Rousseau et Montaigne*, Paris, Nizet, 1980, 200 p. (chap. 1 : « Montaigne et la formation de Rousseau » ; p. 84-87 : « Montaigne et le dessein pédagogique de Rousseau »).
- FONZAR Jair, *Aptitudes et tempéraments selon quelques penseurs et éducateurs de l'Antiquité et des XVII^e et XVIII^e siècles*, Thèse de 3^e cycle, Université de Paris-I, 1976 (dir. : Jacques Ulmann).
- FOURRIER C., *L'enseignement français de l'Antiquité à la Révolution*, Institut Pédagogique Nationale, 1964, 269 p.

- FRANCE Peter, « La rhétorique chez les Oratoriens au XVIII^e siècle », in *Le collège de Riom et l'enseignement oratorien en France au XVIII^e siècle, [Colloque, Riom, maison Antoine Pandu, 28-30 mars 1991]*, Paris, CNRS éd., Oxford, Voltaire Foundation, 1993, p. 239-249.
- FRANCE Peter, *Rhetoric and truth in France from Descartes to Diderot*, Oxford, 1972.
- FRIJHOFF W. et JULIA Dominique, *Ecole et société dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Colin, 1975.
- FUMAROLI Marc, *L'Age de l'éloquence*, Genève, 1980.
- FUMAROLI Marc, « The fertility and the shortcomings of Renaissance rhetoric : the jesuit case », in *The jesuits : cultures, sciences and the arts, 1540-1773*, éd. by John W. O'Maley, Gauvin Alexander Bailey, Steven J. Harris and T. Frank Kennedy, Toronto-Buffalo-Londres, Univ. of Toronto Press, 1999, p. 90-105.
- FURET François et OZOUF J., *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, 1977, 2 vol., t. I : 390 p. ; t. II : 379 p.
- GAILLARD R., *La Pédagogie de Montaigne à Rousseau*, 1939.
- GAL Roger, *Histoire de l'éducation*, PUF, « Que Sais-je ? », 1948-1976, 125 p.
- GASCARD Carole, « L'influence des doctrines religieuses sur l'enseignement des langues anciennes », in *Diffusion du savoir et affrontement des idées, 1600-1770. Festival d'histoire de Montbrison [Loire], du 30 septembre au 4 octobre 1992*, Montbrison, Association du Centre culturel de la Ville de Montbrison, 1993, p. 325-342.
- GAUDIN Albert-Charles, *The Educational views of Charles Rollin*, New York, 1939, 151 p.
- GAUTHIER Clermont, TARDIF Maurice, *La Pédagogie. Théories et pratiques de l'Antiquité à nos jours*, Casablanca, Montréal et Paris, Gaétan Morin, 1996.
- GLATIGNY M., *Histoire de l'enseignement en France*, PUF, coll. « Que Sais-je ? », 1949, 128 p.
- GONTARD Maurice, *L'Enseignement secondaire en France de la fin de l'Ancien Régime à la loi Falloux, 1750-1850*, Aix-en-Provence, Edisud, 1984.
- GOUGEAUD-ARNAUDEAU Simone, *Entre gouvernants et gouvernés [Texte imprimé] : le pédagogue au XVIII^e siècle*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2000, 128 p.
- GOUGEAUD-ARNAUDEAU Simone, *La figure du pédagogue du XVIII^e siècle : de l'enfance de Marmontel à celle de Stendhal*, Thèse, univ. de Paris-VII, Paris, 1997, 785 p.
- GRANDEROUTE Robert, « Entre modernité et tradition : Madame de Lambert et l'éducation des filles », in *L'éducation des femmes en Europe et en Amérique du Nord de la Renaissance à 1848 : réalités et représentations*, sous la dir. de Guyonne Leduc [Actes du Colloque international et pluridisciplinaire, Université Charles de Gaulle-Lille III, 28-31 mars 1996], Paris, l'Harmattan, 1997, p. 190-198.
- GRANDEROUTE Robert, « Goût et réflexion pédagogique au XVIII^e siècle », in *L'Encyclopédie, Diderot, l'esthétique. Mélanges en hommage à Jacques Chouillet, 1915-1990*, p. 289-295, s.l., s.d..
- GRANDEROUTE Robert, « L'homme destiné aux armes dans le discours d'éducation du XVIII^e siècle », in *L'armée au XVIII^e siècle (1715-1789). Colloque du CAER XVIII, organisé à Aix-en-Provence les 13-14-15 juin 1996. Actes édités par Geneviève Goubier-Robert*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1999, p. 97-107.
- GRANDEROUTE Robert, *Le Roman pédagogique de Fénelon à Rousseau*, Genève, Slatkine, 1985, 2 vol., 1291 p. [thèse lettres Grenoble].
- GRANDEROUTE Robert, « Quand l'université de Paris, à l'occasion de l'expulsion des jésuites, réfléchit aux moyens de perfectionner l'instruction », in *Universités et institutions universitaires européennes au XVIII^e siècle. Entre modernisation et tradition. Actes du Colloque international organisé par le Centre interdisciplinaire bordelais d'études des*

- Lumières (2-4 octobre 1997)*, sous la dir. de François Cadilhon, Jean Mondot et Jacques Verger, Talence, PUB, 1999, p. 119-129.
- GRANDIERE Marcel, « Le Sensualisme dans les Traités d'Éducation à la fin du XVIII^e siècle (1760-1789) quelques aspects », in HANNOUN Hubert (dir.), *Pour une philosophie de l'éducation*, Dijon, 1993.
- GRANDIERE Marcel, *L'idéal pédagogique en France au dix-huitième siècle*, Oxford, Voltaire foundation, 1998, 432 p.
- GREVET René, « L'éducation des filles vue par l'abbé Pluche dans son *Spectacle de la nature* (1746) », in *L'éducation des femmes en Europe et en Amérique du Nord de la Renaissance à 1848 : réalités et représentations*, sous la dir. de Guyonne Leduc [Actes du Colloque international et pluridisciplinaire, Université Charles de Gaulle-Lille III, 28-31 mars 1996], Paris, l'Harmattan, 1997, p. 199-206.
- GREVET René, « Une voie d'émancipation politique : l'enseignement de l'histoire en France (vers 1680-vers 1770) », in *Diffusion du savoir et affrontement des idées, 1600-1770. Festival d'histoire de Montbrison [Loire], du 30 septembre au 4 octobre 1992*, Montbrison, Association du Centre culturel de la Ville de Montbrison, 1993, p. 363-382.
- GRISCELLI Paul, *L'enseignement de la rhétorique dans les collèges français (1660-1760)*, Thèse Doct. Littérature française, Paris-IV, 1989, Paris, 1989.
- GROSPERRIN Bernard, *Les petites écoles sous l'Ancien Régime*, Rennes, Ouest France, 1989, 176 p.
- HAGEMAN Jeanne Kathryn, *Les Conversations d'Emilie [de Louise d'Épinay] : the education of women by women in XVIIIth century France*, Thèse Madison, Univ. of Wisconsin, 1991, 216 p.
- HAGER Fritz-Peter, « State and education in Helvétius, Rousseau and Condorcet – a comparison », in *Actes du 8^e Congrès international des Lumières, Bristol, 21-27 juillet 1991*, Oxford, Voltaire Foundation, 1992, t. 1, p. 269-271.
- HANNOUN Hubert, *Anthologie des penseurs de l'éducation*, Paris, PUF, 1995, 359 p.
- HAVELANGE Isabelle Le Men Ségolène, *La littérature à l'usage des demoiselles, 1750-1830*, thèse de 3^e cycle, EHESS, 1984.
- HAVELANGE Isabelle Le Men Ségolène, *Le Magasin des enfants : la littérature pour la jeunesse, 1750-1830. Répertoire bibliographique, 1789-1799*, Montreuil, Bibliothèque Robert Desnos, 1988.
- HENAIRE Jean, *La fermentation des idées pédagogiques et les programmes scolaires en France : 1700-1762*, Thèse, Doct. 3^e cycle, Univ. de Paris, 1972, 222 p.
- HEROU Josette, « Principes et méthodes d'éducation féminine en France et en Angleterre pendant la période révolutionnaire (1776-1800) », in *L'éducation des femmes en Europe et en Amérique du Nord de la Renaissance à 1848 : réalités et représentations*, sous la dir. de Guyonne Leduc [Actes du Colloque international et pluridisciplinaire, Université Charles de Gaulle-Lille III, 28-31 mars 1996], Paris, l'Harmattan, 1997, p. 329-336.
- HIDALGO Marguerite, *Les Projets d'éducation des femmes en France de 1762 à 1795*, Thèse de 3^e cycle, Université de Bordeaux-III, 1983, 331 p.
- Histoire de la pédagogie du XVII^e siècle à nos jours*, Toulouse, 1981, 395 p. (dirigé par Guy AVANZINI).
- Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française, 1530-1750*, Genève, 1968.
- Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, Paris, Nouvelle librairie de France, 1981, 4 t. ; t. 2 : *De Gutenberg aux Lumières, 1480-1789*, par François LEBRUN, Jean QUENIART et Marc VENARD.
- Histoire mondiale de l'éducation*, sous la direction de Gaston MIALARET et Jean VIAL, PUF, t. II, 1981.

- HUBERT Robert, *Histoire de la pédagogie*, PUF, 1949, 2 vol., 404 p.
- HUBERT-BRIERRE Rémy-François-René, *Aperçu de l'éducation sexuelle au XVIII^e siècle*, Thèse Méd., Paris v. 1976, Paris, Sorbonne, 1976, 42 ff., multigr.
- HUSEMAN William H., « The *Discours* of François de La Noue : humanistic education and the survival of the French nobility », in *Proceedings of the 9th annual Meeting of the Western Society for French history, Greeley (Colorado), 22-24 October 1981*, Lawrence, Univ. of Kansas, 1982, p. 50-60.
- IMBERT Francis, *L'Emile ou l'interdit de la jouissance : l'éducateur, le désir et la loi*, Paris, A. Colin, 1989, 214 p.
- JAGU Amand, « Etienne Bonnot, abbé de Condillac : les grands principes de sa pédagogie », in *Education et pédagogie au siècle des Lumières : Actes du colloque 1983 de l'Institut des Sciences de l'éducation*, Angers, Université Catholique de l'Ouest, 1985, p. 163-172.
- JIMACK Peter, « The defence of educational tradition in France, 1770-1789 », in *Actes du 7^e Congrès international des Lumières, Budapest, 26 juillet-2 août 1987*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1989, t. 2, p. 763-767.
- JOLIBERT Bernard, *Raison et éducation : l'idée de raison dans l'histoire de la pensée éducative*, Paris, Klincksieck, 1987, 142 p.
- JOUVENET Louis-Pierre, *Jean-Jacques Rousseau : pédagogie et politique*, Toulouse, Privat, 1984, 139 p.
- JULIA Dominique, « La constitution du réseau des collèges en France, du XVI^e au XVIII^e siècle », in *Objets et méthodes de l'histoire de la culture. Actes du Colloque franco-hongrois de Tihany, 10-14 octobre 1977*, Paris, éd. du CNRS, Budapest, Akademiai Kiado, 1982, p. 73-94.
- JULIA Dominique, « Le modèle méritocratique entre Ancien Régime et Révolution », in *La France des X, deux siècles d'histoire*, sous la dir. de Bruno Belhaste, Amy Dahan Dalmedico, Dominique Pestre, Antoine Picon, Paris, Economica, 1995, p. 33-50.
- JULIA Dominique, « Les Bénédictins et l'enseignement aux XVII^e et XVIII^e siècles », in *Sous la règle de saint Benoît, structures monastiques et sociétés en France, du Moyen Age à l'époque moderne, Colloque, abbaye bénédictine Sainte-Marie de Paris, 23-25 octobre 1980*, Genève, Droz, 1982, p. 345-400.
- JULIA Dominique, « Les professeurs, l'église et l'état après l'expulsion des Jésuites, 1762-1789 », in HARRIGAN (dir.), *The Making of Frenchmen : Current Directions in the History of Education in France 1679-1979*, Waterloo (Ontario), 1980.
- JULIA Dominique, « Postface – Entre sacré et savoir : l'Oratoire au XVIII^e siècle », in *Le collège de Riom et l'enseignement oratorien en France au XVIII^e siècle, [Colloque, Riom, maison Antoine Pandu, 28-30 mars 1991]*, Paris, CNRS éd., Oxford, Voltaire Foundation, 1993, p. 273-330.
- JULIA Dominique et REVEL Jacques, *Les universités européennes du XVI^e au XVIII^e siècle, s.l., s.d.*
- KAGDIS N. J., *Etienne Bonnot de Condillac's Cours d'Etudes : Analysis and Implications*, Thèse, New Jersey, 1984.
- KAHN Pierre, « Emile et les Lumières », in *L'Education, approches philosophiques*, Paris, PUF, 1990, p. 173-209.
- KEVORKIAN B., *L'Emile de Rousseau et l'Emile des écoles normales*, Delachaux, 1948, 190 p.
- KHADAR Hédia, « L'éducation politique dans l'Emile », in *Rousseau, l'Emile et la Révolution, [Actes du Colloque international de Montmorency, 27 sept.-4 oct. 1989, Paris, Universitas]*, Montmorency, la Ville, 1992, p. 135-140.
- KIBEDI-VARGA A., *Rhétorique et littérature. Etudes de structures classiques*, Paris, Bruxelles, Montréal, 1970.

- LABORDE A.-M., *L'œuvre de M^{me} de Genlis*, Paris, Nizet, 1966.
- La formation architecturale au XVIII^e siècle en France : rapport de recherche 1977*, Fondation Royaumont, Paris, Ministère de la Culture et de l'Environnement, 1977, 692 ff., multigr., ill.
- LAGREE Yves, « La Chalotais (1701-1785) : un magistrat pédagogue au siècle des lumières », in *Education et pédagogie au siècle des Lumières : Actes du colloque 1983 de l'Institut des Sciences de l'éducation*, Angers, Université Catholique de l'Ouest, 1985, p. 189-203.
- LALLEMAND Paul, *Histoire de l'éducation dans l'ancien oratoire de France*, Paris, E. Thorin, 1889, 474 p.
- L'AMINOT Tanguy, « Pour qu'Emile soit un livre ouvert : Rousseau et l'éducation individuelle », in *Rousseau, l'Emile et la Révolution, [Actes du Colloque international de Montmorency, 27 sept.-4 oct. 1989, Paris, Universitas]*, Montmorency, la Ville, 1992, p. 495-510.
- LECERCLE J.-L., *Rousseau et l'Emile. Etudes et notes* (intro. par H. WALLON), Paris, Editions Sociales Françaises, 1958.
- LEDUC Guyonne, *L'éducation des Anglaises au XVIII^e siècle : la conception de Henry Fielding*, Paris, Montréal (Québec), l'Harmattan, 1999, 415 p.
- LEIF J. et BIANCHERI A., *Les doctrines pédagogiques par les textes*, Delagrave, 1966, 336 p.
- LEON Antoine, *Histoire de l'enseignement en France*, PUF, coll « Que Sais-je ? », n°393, Paris, 1993 (7^e éd. ; 1^e éd. en 1967), ch. 3. « L'essor de l'enseignement secondaire sous l'Ancien Régime (XVI^e-XVIII^e siècles) ».
- LEON Antoine, *Introduction à l'histoire des faits éducatifs*, Paris, PUF, 1980, 245 p.
- LEONI Sylviane, *Le Poison et le Remède. Théâtre, morale et rhétorique en France et en Italie (1694-1758)*, Oxford, 1998.
- LEVAYER Paul-Edouard, « L'éducation des femmes chez Choderlos de Laclos : morale et politique », in *L'éducation des femmes en Europe et en Amérique du Nord de la Renaissance à 1848 : réalités et représentations*, sous la dir. de Guyonne Leduc [Actes du Colloque international et pluridisciplinaire, Université Charles de Gaulle-Lille III, 28-31 mars 1996], Paris, l'Harmattan, 1997, p. 207-215.
- LEVY Marie-Françoise, « L'éducation des filles : approche historique », in *La famille : l'état des savoirs*, sous la dir. de François de Singly, Paris, La Découverte, 1991, p. 211-220.
- LUCKACS Ladislaus et CONSENTINO Giuseppe, *Church, culture and curriculum : theology and mathematics in the jesuit Ratio studiorum*, Philadelphie, Saint John's University Press, 1999, 95 p.
- LUPPE A. de, *Les jeunes filles dans l'aristocratie et la bourgeoisie à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, 1924.
- MANN J.-L., *L'éducation selon la doctrine pédagogique de Condillac*, Grenoble, Imp. Allier, 1903 [thèse].
- MARECHAL Joseph, *La Fonction de l'éducation chez les utopistes*, Thèse de 3^e cycle, Université de Lyon-II, mai 1978 (dir. G. Avanzini).
- MARTINAIS Clément-Marcel, *Un Pédagogue méconnu : le diacre Ambroise Paccory (1649-1730)*, Rome, 1976 (résumé par Raymond DARRICAU, *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, t. 65, n°174, 1977, p. 169-170).
- MAYEUR Françoise, *L'enseignement secondaire des jeunes filles*, thèse Lettres, Paris, 1976.
- MELLIER Jean-Pierre, *Anthropologie et pédagogie chez Jean-Jacques Rousseau*, Thèse 3^e Cycle Philos., Paris IV 1981, Paris, 1981, 2 vol. de 319 ff.
- MENANT Sylvain, « La place de la littérature dans les idées d'Emile », in *Rousseau, l'Emile et la Révolution, [Actes du Colloque international de Montmorency, 27 sept.-4 oct. 1989, Paris, Universitas]*, Montmorency, la Ville, 1992, p. 43-49.

- MESROBIAN A., *Les conceptions pédagogiques de Diderot*, Molouan, 1913, 168 p.
- MEYER Jean, *La Chalotais : affaires de femmes et affaires d'Etat sous l'Ancien Régime*, Paris, Perrin, 1995, 246 p.
- MIALARET Gaston, *Pédagogie générale*, Paris, PUF, 1991, 598 p.
- MINOT J., *Histoire des universités françaises*, Paris, 1991.
- MISENHEIMER Helen Evans, *Rousseau on the education of women*, Washington, Univ. press of America, 1981, XIII, 95 p.
- MITZENHEIM Paul, « The importance of Rousseau's developmental thinking for child psychology », in *Contributions to a history of developmental psychology. International William T. Preyer Symposium*, Berlin, Mouton, 1985, p. 55-61.
- MONTLAUR M. de, *Le Pouvoir royal et les Universités dans la première moitié du XVIII^e siècle (1700-1762)*, Thèse de l'Ecole de Chartes, dactylogr., 1969.
- MONTZEY C. de, *Les Institutions d'éducation militaire jusqu'en 1789*, Paris, 1866.
- MORANGE Jean et CHASSAING Jean-François, *Le Mouvement de réforme de l'enseignement en France : 1760-1798*, Paris, PUF, 1974, 198 p.
- MOREAU Jean, *La Pédagogie*, Paris, éd. Jacques Grancher, 1991, 211 p. ; histoire de la pédagogie : p. 29-51.
- MOUNIER R., *La famille, l'enfant et l'éducation en France et en Grande-Bretagne du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, CDU, 1975.
- NEARY Gérard Paul-Anthony, *The Educational philosophy of the Encyclopedists*, Ph. D., Boston College, 1984, 159 p. (résumé dans *Dissertation Abstracts International A.*, t. 45, n°7, jan. 1985, p. 2625 A.
- NEGRONI Barbara de, « Education privée et éducation publique : la politique du précepteur et la pédagogie du législateur », in *Rousseau, l'Emile et la Révolution, [Actes du Colloque international de Montmorency, 27 sept.-4 oct. 1989, Paris, Universitas]*, Montmorency, la Ville, 1992, p. 119-134.
- NEVEU Bruno, « L'université de Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles », in *Proceedings of the XIIth siècles annual Meeting of the Western Society for French history, 24-27 October 1984, Albuquerque (New Mexico)*, Lawrence, Univ. of Kansas, 1985, p. 84-91.
- NOGUES Boris, « Les professeurs d'humanités de l'université de Paris au XVIII^e siècle », in *Universités et institutions universitaires européennes au XVIII^e siècle. Entre modernisation et tradition. Actes du Colloque international organisé par le Centre interdisciplinaire bordelais d'études des Lumières (2-4 octobre 1997)*, sous la dir. de François Cadilhon, Jean Mondot et Jacques Verger, Talence, PUB, 1999, p. 233-241.
- NOT L., *Les pédagogies de la connaissances*, Paris, Privat, coll. « Sciences de l'homme », 1988, 2^e éd.
- NUBUKPO Antoine Ayawovi, *Ecole et société dans la pensée du XVIII^e siècle, 1688-1789*, Thèse 3^e Cycle Philosophie, Dijon 1975, Dijon, 1975, 277 ff., dactylogr.
- O'DAY Rosemary, *Education and society, 1500-1800 : the social foundations of education in early modern Britain*, London, Longman, 1982, 324 p.
- OTTENVANGER C. A., « From subject to citizen: the evolution of French educational theory in the XVIIIth century », in *Actes du 7^e Congrès international des Lumières, Budapest, 26 juillet-2 août 1987*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1989, t. 2, p. 714-717.
- PALMERO J., *Histoire des institutions et des doctrines pédagogiques par les textes*, Sudel, 1958, 6^e partie : « Le dix-huitième siècle », p. 219-284.
- PARIAS Louis-Henri (sous la dir. de), *L'Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, Paris, 1981.
- PIAGET Jean, *De la pédagogie*, Paris, Odile Jacob, 1998, 282 p.
- PIRE George, *Stoïcisme et pédagogie. De Zénon à Marc-Aurèle, de Sénèque à Montaigne et à Rousseau*, Paris, Vrin, 1958, 219 p.

- PLAGNOL-DIEVAL Marie-Emmanuelle, *Madame de Genlis*, Paris, éd. Memini, 1996, 194 p.
- PLAGNOL-DIEVAL Marie-Emmanuelle, *Madame de Genlis et le théâtre d'éducation au XVIII^e siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 1997, x-440 p.
- PONS Jacques, *L'éducation en Angleterre*, Leroux, 1919.
- PONTEIL F., *Histoire de l'enseignement*, s.l., s.d..
- PORSET Charles, « Diderot et la réforme de l'Université russe », in *Eclectisme et cohérence des Lumières. Mélanges offerts à Jean Ehrard*, Paris, Nizet, 1992, p. 137-145.
- POUTET Yves, « Lois scolaires et clivages religieux en France (XVI^e-XIX^e siècles) », in *Christianisation et déchristianisation. Actes de la 9^e Rencontre d'histoire religieuse tenue à Fontevault [Maine-et-Loire], les 3, 4 et 5 octobre 1985*, Angers, Presses de l'Univ., 1986, p. 237-251.
- POUZET Régine, *L'enseignement du français dans les « petites écoles » de Port-Royal*, Thèse 3^e Cycle Lettres, Clermont-Ferrand 1975, Clermont-Ferrand, 1975, 410 ff., dactylogr.
- PRAIRAT Eirick, *Techniques et pratiques punitives dans les petites écoles et collèges de France (XVI^e-XIX^e siècles). Essai d'application de l'analytique foucauldienne du pouvoir*, Thèse Doct. Sciences de l'Education, Nancy II, 1991, Nancy, 1991.
- PREVOT J., *La Première institutrice de France : Mme de Maintenon*, Paris, 1981.
- Problèmes d'histoire de l'éducation, [Actes des séminaires organisés par l'Ecole française de Rome et de l'Università di Roma – La Sapienza, jan.-mai 1985]*, Rome, Ecole française de Rome, n° 104, 1988.
- PROUST Jacques, « Que signifiait pour les Encyclopédistes la sécularisation de l'enseignement ? », in *Genèse et enjeux de la laïcité. Christianisme et laïcité. Actes du Colloque de Montpellier, 2-3 mars 1990*, Genève, Labor et Fides, 1990, p. 59-71.
- PY Gilbert, *Rousseau et les éducateurs : étude sur la fortune des idées pédagogiques de Jean-Jacques Rousseau en France et en Europe au XVIII^e siècle*, Oxford, Voltaire foundation, 1997, 624 p.
- QUARFOOD Christine, *Condillac, la statue et l'enfant. Philosophie et pédagogie au siècle des Lumières* [traduit du suédois par Yvette JOHANSSON], Paris, L'Harmattan, 2002, 381 p.
- QUENIART Jean, « Autour du collège d'Ancien Régime : enjeux et conflits de pouvoir », in *Pouvoir, ville et société en Europe, 1650-1750, Colloque international du CNRS, Strasbourg, octobre 1981*, Paris, éd. Ophrys, 1983, p. 369-380.
- RABECQ-MAILLARD M.-M., *Histoire de l'enseignement*, Institut Pédagogique National, 1961, 100 p.
- RABECQ-MAILLARD M.-M., *Histoire des jeux éducatifs*, Paris, Nathan, 1969, 64 p.
- RAUCH André, *Le souci du corps. Histoire d'un territoire pédagogique. 1740-1920*, Thèse Lettres, Paris v. 1981, Paris, 1981.
- RAVIER A., *L'Education de l'homme nouveau. Essai historique et critique sur le livre de l'Emile de J.-J. Rousseau*, Issoudun, 1941.
- REBOUL Olivier, *La Philosophie de l'éducation*, Paris, PUF, coll. « Que Sais-je ? » n°2441, 1990, 128 p.
- REBOUL Olivier, *La Rhétorique*, Paris, Paris, PUF, coll. « Que Sais-je ? », 1984.
- REVEL Jacques, « Les universités françaises du XVI^e au XVIII^e siècle : l'innovation par surcroît ? », in *La ville et l'innovation. Relais et réseaux de diffusion en Europe, XIV^e-XIX^e siècles. Rencontres organisées à Paris, juin et décembre 1984*, Paris, EHESS, 1987, p. 75-88.
- REVEL Jacques, « Université et société dans l'Europe moderne : position des problèmes » in *Objets et méthodes de l'histoire de la culture. Actes du Colloque franco-hongrois de Tihany, 10-14 octobre 1977*, Paris, éd. du CNRS, Budapest, Akademiai Kiado, 1982, p. 53-72.

- RICKEN Ulrich, *Grammaire et philosophie au siècle des Lumières : Controverses sur l'ordre naturel et la clarté du français*, Villeneuve-d'Ascq, Publications de l'université de Lille-III, 1978.
- RIGAULT G., *Histoire générale de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes*, Paris, 1937-1945.
- ROBERTS J. V., *La Pédagogie de Condillac*, Thèse, The University of Leeds, 1955.
- ROCHE Daniel, « Le Précepteur, éducateur privilégié et intermédiaire culturel », in *Les Républicains des Lettres, gens de culture et lumières au XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 1965.
- ROHAN-CHABOT Alix de, *Les Ecoles de campagne au XVIII^e siècle*, Nancy, s.d.
- ROUSSEAU Claude, « L'Emile et la révolution de la pédagogie », in *Actes Augustin Cochin*, Escuroles, éd. Fideliter, 1980, t. 2, p. 41-58.
- ROUSSEAU N., *Connaissance et Langage chez Condillac*, Genève, 1986.
- Rousseau et l'éducation. Etudes sur l'Emile. Actes du Colloque de Northfield, 6-8 mai 1983*, Sherbrooke, éd. Naaman, 1984, 145 p.
- ROUSSEL J., « Rousseau chez M. de Mably, le précepteur en quête de principes », in *Education et pédagogie au siècle des Lumières, Actes du colloque 1983 de l'Institut des Sciences de l'Education*, Angers, Université Catholique de l'Ouest, 1985, p. 173-182.
- ROUSSELOT P., *Histoire de l'éducation des femmes en France*, Paris, 1883.
- ROUSSELOT P., *La pédagogie féminine : extraits des principaux écrivains qui ont traité de l'éducation des femmes depuis le XVI^e siècle*, Paris, 1881.
- RUSTIN J., « Education et contestation dans les romans français du milieu du XVIII^e siècle », in *Pouvoir, ville et société en Europe, 1650-1750, Colloque international du CNRS, Strasbourg, octobre 1981*, Paris, éd. Ophrys, 1983, p. 291-300.
- SCAGLIONE Aldo, *The liberal arts and the Jesuit college system*, Amsterdam, Philadelphie, Johns Benjamins Publishing Company, 1986, 248 p.
- SCHIMBERG André, *L'éducation morale dans les Collèges de la Compagnie de Jésus en France sous l'Ancien Régime*, Paris, Champion, 1913, xv-592 p.
- SICARD Augustin, *Les études classiques avant la Révolution*, Paris, 1887.
- SNYDERS Georges, *La pédagogie en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 1965, 459 p.
- SOBOUL A., « Problèmes de l'apprentissage (seconde moitié du XVIII^e siècle). Réalités sociales et nécessités économiques », in *VIII^e Colloque d'histoire sur l'artisanat et l'apprentissage*, Aix-en-Provence, 1965.
- SOËTARD Michel, « L'Emile, un livre scellé », in *Rousseau, l'Emile et la Révolution, [Actes du Colloque international de Montmorency, 27 sept.-4 oct. 1989, Paris, Universitas]*, Montmorency, la Ville, 1992, p. 17-24.
- SONNET Martine, « Education et première communion au XVIII^e siècle », in *La première communion : quatre siècles d'histoire*, sous la dir. de Jean DELUMEAU, Paris, Desclée de Brouwer, 1987, p. 115-132.
- SONNET Martine, *L'éducation des filles au temps des Lumières*, Paris, éd. du Cerf, 1987, 354 p.
- SONNET Martine, « Le « privilège » éducatif des Parisiennes à la fin de l'Ancien Régime », in *L'éducation des femmes en Europe et en Amérique du Nord de la Renaissance à 1848 : réalités et représentations*, sous la dir. de Guyonne Leduc [Actes du Colloque international et pluridisciplinaire, Université Charles de Gaulle-Lille III, 28-31 mars 1996], Paris, l'Harmattan, 1997, p. 317-328.
- SONNET Martine, « Une fille à éduquer », in *Histoire des femmes*, sous la dir. de Georges Duby, t. 3: XVI^e-XVIII^e siècles, Paris, Plon, 1991, p. 111-139.

- SPENCER Samia I., « Women and education in eighteenth-century France », in *Proceedings of the 10th annual Meeting of the Western Society for French history, 14-16 October 1982, Winnipeg (Manitoba, Canada)*, Lawrence, Univ. of Kansas, 1984, p. 274-284.
- SUCHODOLSKI B., *La pédagogie et les grands courants philosophiques*, Paris, Scarabée, 1960, 126 p.
- SWIGGERS Pierre, *Les conceptions linguistiques de l'Encyclopédie. Etude sur la constitution d'une théorie de la grammaire au Siècle des Lumières*, Louvain, thèse de doctorat, 1981.
- TAKANO B. J., *Le Cours d'Etudes de Condillac ou une application des recherches préalables*, Thèse, University of Oklahoma, 1994.
- TATON R. (sous la direction de), *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle*, Paris, Hermann, 1986.
- TEXIER R., « L'idée de perfectibilité en éducation au XVIII^e siècle », in *Education et pédagogie au siècle des Lumières, Actes du colloque 1983 de l'Institut des Sciences de l'Education*, Angers, Université Catholique de l'Ouest, 1985, p. 257-275.
- TEYSSEIRE Daniel, *Pédiatrie des lumières, maladies et soins des enfants dans l'Encyclopédie et le Dictionnaire de Trévoux*, Paris, 1982.
- THIBAUT J., *Les aventures du corps dans la pédagogie française*, Vrin, Paris, 1977.
- THOMAS Chantal, « L'éducation des femmes selon Choderlos de Laclos : réflexions sur une impasse », in *L'educazione dell'uomo e della donna nelle cultura illuministica. Memorie dell' Accademia delle Scienze di Torino. Classe di Scienze morali, storiche e filologiche*, 2000, sér. 5, vol. 24, fac. 3, p. 197-202.
- TRAVAILLOT Yves, TABORY Marc, *Histoire de l'éducation physique [Texte imprimé] : Genèse d'une discipline scolaire*, s.l., 2001, 296 p.
- TRENARD Louis, « Les finalités de l'enseignement primaire de 1770 à 1900 », in *La pédagogie dans l'enseignement primaire du XVIII^e siècle à la réforme de Jean Zay, 95^e Congrès...*, Reims, 1970.
- TRENARD Louis, « L'influence de Condillac sur l'enseignement du français », in SGARD (dir.), *Condillac et les problèmes du langage*, Genève, 1982.
- TRENARD Louis, « Universités, collèges et écoles en France au siècle des Lumières », in *Les Lumières en Hongrie, en Europe centrale et en Europe orientale. Actes du 5^e Colloque de Matrafüred, octobre 1981*, Paris, CNRS, Budapest, Akademiai Kiado, 1984, p. 263-288.
- ULMANN Jacques, *De la gymnastique aux sports modernes : histoire des doctrines de l'éducation physique*, Paris, J. Vrin, 1982, 501 p.
- ULMANN Jacques, *La Nature et l'éducation : l'idée de nature dans l'éducation physique et dans l'éducation morale*, Paris, Klincksieck, 1987, 599 p.
- VARGAS Yves, *Introduction à l'Emile de Rousseau*, Paris, PUF, 1995, 344 p.
- VERGE-FRANCESCHI Michel, *Marine et Education sous l'Ancien-Régime*, Paris, CNRS, 1991.
- VERGER Jacques, « Introduction : l'université entre modernisation et tradition, une problématique permanente ? », in *Universités et institutions universitaires européennes au XVIII^e siècle. Entre modernisation et tradition. Actes du Colloque international organisé par le Centre interdisciplinaire bordelais d'études des Lumières (2-4 octobre 1997)*, sous la dir. de François Cadilhon, Jean Mondot et Jacques Verger, Talence, PUB, 1999, p. 9-19.
- VERRIER Christian, *Chronologie de l'enseignement et de l'éducation en France [Texte imprimé] : des origines à nos jours*, Paris, Anthropos, 2001, 190 p.
- VIAL F. [inspecteur général de l'instruction publique], *La doctrine d'éducation de J.-J. Rousseau*, Delagrave, 1920, 208 p.
- VIAL Jean, *Histoire de l'éducation*, Paris, PUF, « Que Sais-je ? », 2^e éd., 1998, 127 p.
- VIGUERIE Jean de, *L'institution des enfants. L'éducation en France, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, 1978.

- VIGUERIE Jean de, « La pédagogie des Lumières considérée par rapport à son siècle », in *Education et pédagogie au siècle des Lumières, Actes du colloque 1983 de l'Institut des Sciences de l'Education*, Angers, Université Catholique de l'Ouest, 1985, p. 49-60.
- VIGUERIE Jean de, « Quelques observations au sujet des universités françaises au XVIII^e siècle », in *Travaux sur le XVIII^e siècle. Université d'Angers, U.E.R. des lettres et sciences humaines, [Journée d'étude, 27 mai 1978, Angers]*, Angers, Université d'Angers, 1978, p. 57-74.
- VIGUERIE Jean de, *Histoire et dictionnaire du temps des Lumières, 1715-1789*, Paris, Robert Laffont, 1995, ch. « L'instruction et l'éducation », p. 328-336
- VIGUERIE Jean de, *Une œuvre d'éducation sous l'Ancien Régime : les Pères de la doctrine chrétienne en France et en Italie : 1592-1792*, Paris, Nouvelle Aurore, 1976, 702 p.
- VILLEY P., *L'influence de Montaigne sur les idées pédagogiques de Locke et de Rousseau*, Paris, Hachette, 1911, 270 p.
- WAGNER Nicolas, *Morelly, le méconnu des lumières*, Paris, Klincksieck, 1978.
- WAQUET Françoise, *Le latin ou l'empire d'un signe, XVI^e-XX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1998, 414 p.
- WEINREB Ruth Plaut, « Emilie or Emile ? Madame d'Epainay and the education of girls in eighteenth-century France », in *Eighteenth-century women and arts*, New York, Londres, Greenwood Presse, 1988, p. 57-66.
- WÖHRLE-BAILET Dietlinde, « Révolution ou évolution ? L'éducation féminine vue par quelques écrivains français et allemands pré-révolutionnaires », in *Les femmes et la Révolution française, Actes du Colloque international, Toulouse, 12-14 avril 1989*, Toulouse, PUT-Le Mirail, 1989, t. 1, p. 487-493.
- YOLTON J., *John Locke and education*, New York, Randon House, 1971.

Articles de périodiques, pour le même siècle des Lumières :

- ALBERTONE Manuela, « Instruction et ordre naturel : le point de vue physiocratique », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* (Paris), 1986, n°22, p. 589-607.
- ARTZ Fred. B., « L'éducation technique en France au XVIII^e siècle (1700-1798) », *Revue d'histoire moderne*, XIII (1938), p. 361-407.
- BAILEY Charles R., « French secondary education, 1763-1790: the secularization of the ex-Jesuit colleges », *Transactions of the American philosophical society*, n°68.6, 1978.
- BAILEY Charles R., « Municipal administration of former Jesuit collèges in France, 1761-1763 », *Paedagogica historica* (Gand), 1979, t. 19, n°2, p. 247-277.
- BAILEY Charles R., « Municipal collèges : small-town secondary schools in France prior to the Revolution », *French historical Studies* (Columbus), 1982, vol. 12, n°3, p. 351-376.
- BARTHES R., « L'ancienne rhétorique », *Communications*, 1970, n°16.
- BAUDIFFIER Serge, « Morelly pédagogue », *Dix-huitième siècle*, 1982, n°14, p. 325-336.
- BAZELAIRE DE LESSEUX Arnould de, « L'Education publique selon Guyton de Morveau », *Mémoires de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Dijon*, t. 122, 1976-1978 (1979), p. 207-239.
- BEDON R., « César dans le *Traité des études* de Charles Rollin », (Présence de César. Actes du Colloque [organisé à l'Ecole normale supérieur de Paris], les 9-11 décembre 1983. Hommage au doyen Michel Rambaud), *Caesarodunum* (Orléans), 1985, n°20 bis, p. 275-285.
- BELY Lucien, « L'élève et le monde. Essai sur l'éducation des Lumières, d'après les mémoires autobiographiques du temps », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine* (Paris), 1981, I, p. 3-35.

- BERTELOOT Stéphane, « *Emile et Robinson* », *Revue philosophique de la France et de l'étranger* (Paris), 1993, a. 118, n°1, p. 3-10.
- BESSE Henri, « Beauzée et Radonvilliers ou la méthode de Du Marsais démembrée », [Journées d'études de Saint Cloud, 24-26 septembre 1992, éd. par H. Besse et M.-H. Clavères], « *Qu'est-ce qu'apprendre une langue ?* », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* (Saint-Cloud), 1996, n°17, p. ?
- BESSE Henri, « Les techniques de traduction dans l'étude des langues au 18^e siècle », [Pour une histoire de l'enseignement du français en Italie. Actes du Colloque de Parme, juin 1990, éd. par A.M. Mandrich et C. Pellandra], *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* (Saint-Cloud), 1991, n°8, p. 77-98.
- BESSE Henri, « Une « espèce de fermentation éducative » ou quand les « choses » l'emportent sur les « mots » [les plans d'éducation des années 1760] », « *Qu'est-ce qu'apprendre une langue ?* », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* (Saint-Cloud), 1996, n°17, p. 9-31.
- BIRABEN Docteur J.-N., « Le médecin et l'enfant au XVIII^e siècle, aperçu sur la pédiatrie au XVIII^e siècle », *A.D.H.*, 1973.
- BLOCH Jean H., « Knowledge as a source of virtue : changes and contrasts in ideas concerning the education of boys and girls in eighteenth-century France », *The British journal for eighteenth-century studies* (Bournemouth), 1985, vol. 8, n°1, p. 83-92.
- BONNIN Guy, « Les petites écoles », *Nouvelles racines* (Comb-la-Ville), 1994, n°35, p. 23-31.
- BOULERIE Florence, « La littérature pour apprendre le réel ? Ambiguïtés du statut de la littérature chez deux pédagogues des Lumières : Rousseau et La Chalotais », *Littératures classiques* (Toulouse), 1999, n°37, p. 201-211.
- BOUQUET Monique, « Horatius Cocles à travers les manuels de latin, du XVIII^e au XX^e siècles », *Histoire de l'éducation* (Paris), 1997, n°74, p. 131-150.
- BOUVIER D'YVOIRE Vincent, « Les écoles gratuites de dessin au XVIII^e siècle : enseignement populaire et beaux-arts », *Sources. Travaux historiques* (Paris), 1991, n°26, p. 3-12.
- BRAY Bernard, « Madame de Maintenon épistolière : l'image des manuels éducatifs », [Autour de Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon. Actes des journées de Niort, 23-25 mai 1996, réunis par Alain Niderst], *Albineana* (Niort), 1999, n°10-11, p. 245-256.
- BREGÉAT P. et BAILLIART J.-P., « L'enseignement de l'oculistique en France à partir du XVIII^e siècle », *Histoire des sciences médicales* (Paris), 1987, t. 21, n°3, p. 267-272.
- BRICKMAN William W., « Denis Diderot (1713-1784) : Enlightener, Encyclopedist, Educator », *Western European Education* (New York), t. 16, n°2, été 1984, p. 3-14.
- BRIDGMAN Annette, « Aspects of Education in Eighteenth Century Utopias », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century* (Genève), t. 17, avril-juin 1976, p. 569-585.
- BRIX Alain, « Apprendre à lire au XVIII^e siècle : la pédagogie de Sébastien Cherrier », *Revue lorraine populaire* (Nancy), 1984, a. 10, n°60, p. 294-298.
- BRIZZI Gian Paolo, « Les universités européennes à l'époque moderne: premières synthèses », *Histoire de l'éducation* (Paris), 1999, n°81, p. 23-34.
- BROCKLISS Laurence W. B., « Philosophy teaching in France, 1600-1740 [en particulier à Paris, Caen et Toulouse] », *History of Universities* (Londres), 1981, n°1, p. 131-168.
- BROUARD-ARENDS Isabelle, « Soumission et indépendance : la dynamique intertextuelle à l'égard de l'*Emile* dans *Adèle et Théodore* de Madame de Genlis », *Etudes Jean-Jacques Rousseau* (Reims), 1997, n°9, p. 141-150.
- CAILLEAU René, « Le Temps et la durée dans la pensée pédagogique d'Helvétius », *Impacts* (Angers), n°2, 15 juin 1983, p. 5-17.

- CEPPA Leonardo, « « N'instruisez point l'enfant du villageois » [Rousseau] », *Belfagor* (Messine-Florence), 1990, a. 45, n°3, p. 267-271.
- CHAMBLISS J.J., « The Educational Significance of « Nature » and « Conduct » in Condillac's Logic », *Paedagogica historica* (Gand), t. 17, n°1, 1977, p. 50-61.
- CHARBONNEL Nanine, « Le jeu de la course dans l'Emile : sous l'apparent conseil pédagogique, une anthropologie nouvelle », *Cahiers Vilfredo Pareto* (Genève), 1991, t. 29, n°90, p. 67-78.
- CHARTIER Roger, « L'alphabétisation en France aux XVII^e-XIX^e siècles », *Bulletin de la Section d'histoire moderne et contemporaine* (Paris), 1980, n°12, p. 185-190.
- CHARTIER Roger, « Un recrutement scolaire au XVIII^e siècle : l'Ecole royale du Génie de Mézières », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine* (Paris), 1973, III, p. 353.
- CHARTIER Roger et REVEL Jacques, « Université et société dans l'Europe moderne : position des problèmes », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine* (Paris), 1978, III, p. 353.
- CHOUILLET Jacques, « Un projet de réforme de l'université au XVIII^e siècle : le *Plan d'une université* de Denis Diderot pour l'impératrice de Russie, 1775 », *Mélanges de la bibliothèque de la Sorbonne* (Paris), 1985, t. 6, p. 47-58.
- CLAEYSSSEN Michel, « L'enseignement de la lecture au XVIII^e siècle », (The making of Frenchmen : current directions in the history of education in France, 1679-1979), *Historical reflections* (Waterloo, Ontario), 1980, vol. 7, n°2-3, p. 63-74.
- CLARAC P., « L'Encyclopédie et les problèmes d'éducation », *Annales* (Paris), n° spécial, octobre 1952.
- COLOMBAT Bernard, « L'enseignement de la langue latine selon l'Encyclopédie de Diderot », *Recherches et Travaux* (U.F.R. de Lettres, Université Stendhal-Grenoble 3), 1993, n°44, p. 115-125.
- COLOMBAT Bernard, « Les 17^e et 18^e siècles français face à la pédagogie du latin », *Vita Latina*, 1992, n°126, p. 30-43.
- COLOMBAT Bernard, « Les grammaires latines en France », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1995, n°27, p. 25-42.
- COLOMBAT Bernard, « Les manuels de grammaire latine des origines à la Révolution : constantes et mutations », *Histoire de l'éducation* (Paris), 1997, n°74, p. 89-114.
- COLOMBAT Bernard, « Les mutations dans l'enseignement du latin de 1725 à 1825 », [Journées d'études de Saint Cloud, 24-26 septembre 1992, éd. par H. Besse et M.-H. Clavères], « *Qu'est-ce qu'apprendre une langue ?* », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* (Saint-Cloud), 1996, n°17, p. 32-60.
- CORNETTE Joël, « L'éducation des demoiselles de Saint-Cyr », *Les Collections de l'Histoire* (Paris), 1999, n°6, p. 20-24.
- COULET Henri, « Le Pacte pédagogique dans Emile », *Jean-Jacques Rousseau*, Conférences publ. par l'Université de Neuchâtel, Neuchâtel, La Baconnière, 1978, p. 68-73.
- COTTRET Monique, « Le catholicisme face au déisme. Autour de l'Emile (1762-1770) », *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, juill.-décembre 1993, p. 301-319.
- DAINVILLE François de, « L'enseignement de l'histoire dans les collèges des Jésuites aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Entre nous*, 1952, n°185-186, p. 85-96.
- DAINVILLE François de, « L'enseignement des mathématiques dans les Collèges jésuites de France du XVI^e au XVIII^e siècle », *Revue d'Histoire des Sciences*, 1954, n°7, p. 6-21 et p. 109-123.
- DAMMOUS Claude, « Rousseau et l'Emile », *Annales de lettres françaises* (Beyrouth), 1985, vol. 3, p. 11-28.
- DIDIER Béatrice, « Quand Diderot faisait le plan d'une université », [Les Journées Denis Diderot. Colloque international, Paris VII, 2-5 nov. 1994], *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* (Langres), 1995, n°18-19, p. 81-91.

- Dix-huitième siècle*, 1976, n°8 : « Spécial Jésuites » : LEBRUN Jacques, « Présentation », p. 35-36 ; PEYRONNET Pierre, « Le théâtre d'éducation des jésuites », p. 107-120.
- DOUAY-SOUBLIN Françoise, « Les recueils de discours français pour la classe de rhétorique », *Histoire de l'éducation* (Paris), 1997, n°74, p. 151-195.
- DROUIN-HANS Anna-Maria, « Rapport au savoir et utopie en éducation chez Rousseau et Bernardin de St-Pierre », *Dix-huitième siècle* (Paris), 2001, n°33, p. 548-558.
- DULAC Georges, « Diderot éditeur des *Plans et statuts des établissements de Catherine II* », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1984, n°16, p. 323-344.
- DURAND-SENDRAIL Béatrice, « Jean-Jacques ou l'aporie du bon maître », *Etudes Jean-Jacques Rousseau* (Reims), 1997, n°9, p. 41-57.
- FARGE James K., « Les Dominicains et la faculté de théologie de Paris », *Mémoire dominicaine* (Paris), 1998, n°12, p. 21-39.
- FERGUSON Frances, « Reading morals : Locke and Rousseau on education and inequality », *Representations* (Berkeley), 1984, n°6, p. 66-84.
- FERRIOT Dominique, « Madame de Genlis ou la passion de la pédagogie », *Musée des arts et des métiers. Revue* (Paris), n°5, déc. 1993, p. 22-30.
- FISCHER Jean-Louis, « La callipédie ou l'art d'avoir de beaux enfants », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1991, p. 141-158.
- FLAMARION Edith, « Théâtre jésuite au XVIII^e, régicide et tyrannicide ou *L. J. Brutus* du P. Porée », *Méditerranées* (Paris), 1994, n°2, p. 71-88.
- FRIJHOFF Willem et JULIA Dominique, « Le recrutement d'une congrégation enseignante et ses mutations à l'époque moderne : l'Oratoire de France », *Historical reflections* (Waterloo, Ontario), 1980, vol. 7, n°2-3, p. 443-458.
- GENETTE G., « La rhétorique restreinte », *Communications*, 1970, n°16, p. 158-171.
- GERBOD Paul, « Les rythmes scolaires en France : permanences, résistances et inflexions », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* (Paris), 1999, t.117, livraison 2, p. 447-477.
- GERBOD Paul, « L'histoire dans les projets éducatifs français au siècle des Lumières », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1993, n°25, p. 305-318.
- GERBOD Paul, « Vers l'école républicaine : Rolland d'Erceville et son projet d'éducation nationale », *Les Débuts de l'école républicaine (1792-1802). Revue du Nord* (Lille), 1996, t. 78, n°317, p. 679-693.
- GIRARD Françoise H., « Le système éducatif à Saint-Cyr », [Actes du Colloque de Saint-Cyr, 23-24 juin 1986, 1^e partie], *Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise* (Versailles), 1990, t. 74, p. 53-85.
- GONDELBERT Daniel, « Quelques aspects de l'école de l'Ancien Régime », *Les Cahiers du Jarnisy. Revue d'histoire et de géographie locales* (Conflans-en-Jarnisy), 1988, n°1, p. 45-49.
- GOURDON H., « Les Physiocrates et l'éducation nationale », *Revue pédagogique*, 1901, n.s., t. XXXVIII.
- GRANDEROUTE Robert, « Comment perfectionner l'éducation, ou les propositions de Dominique-François Rivard », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1999, n°31, p. 425-460.
- GRANDEROUTE Robert, « De *L'Education des Filles* aux *Avis d'une mère à sa fille* : Fénelon et Madame de Lambert », *Revue d'histoire littéraire de la France* (Paris), 1987, a. 87, n°1, p. 15-30.
- GRANDEROUTE Robert, « Gaspard Guillard de Beaurieu, utopie et réalité pédagogique », *Revue française d'histoire du livre* (Bordeaux), 1993, a. 62, n° sér., n°80-81, p. 299-311.
- GRANDEROUTE Robert, « Grammaire et réflexion pédagogique (1750-1789) », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1987, n°19, p. 299-312.
- GRANDEROUTE Robert, « La Fable et La Fontaine dans la réflexion pédagogique de Fénelon à Rousseau », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1981, n°13, p. 335-348.

- GRANDEROUTE Robert, « La Fortune de l'article *Collège* dans le discours pédagogique (1753-1789) », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* (Langres), n°5, octobre 1988, p. 55-71.
- GRANDEROUTE Robert, « Le peuple dans le discours pédagogique avant la Révolution », *Revue française d'histoire du livre* (Bordeaux), 1990, a. 59, n° sér., n°68-69, p. 309-322.
- GRANDIERE Marcel, « Education et société dans la première moitié du XVIII^e siècle : de Vallange et ses projets de réforme complète de l'éducation 1710-1740 », *Paedagogica historica* (Gand), 1997, t. 33, n°2, p. 413-432.
- GRANDIERE Marcel, « L'éducation en France à la fin du XVIII^e siècle : quelques aspects d'un nouveau cadre éducatif, les « maisons d'éducation », 1760-1790 », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 1986, III, p. 440-462.
- GRANDIERE Marcel, « L'idéal pédagogique en France au XVIII^e siècle : éléments d'une recherche », *Bulletin de la Société française d'histoire des idées et d'histoire religieuse* (Chambray-lès-Tours), 1985, n°2, p. 29-53.
- GRASSI Marie-Claire, « Le discours des « éducatrices » en France entre 1760 et 1830 », *Igitur* (Rome), 1993, a. 5, n°1, p. 85-96.
- GRASSI Marie-Claire, « Un révélateur de l'éducation au XVIII^e siècle : expression de la vie affective et correspondances intimes », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine* (Paris), 1981, I, p. 174.
- GREGOIRE Vincent, « Avatars de la pratique théâtrale adoptée par Mme de Maintenon à Saint-Cyr », [L'éducation des filles sous l'Ancien Régime. De Christine de Pizan à Fénelon. Etudes à la mémoire de Linda Timmermans préparées sous la dir. de Colette H. Wimm], *Papers on French seventeenth century literature* (Seattle), 1997, vol. 24, p. 32-52.
- GREVET René, « Education, morale et politique chez F.M. Grimm », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1995, n°27, p. 381-394.
- GREVET René, « La réforme des études en France au siècle des Lumières », *Revue historique* (Paris), 1997, a. 121, t. 297, n°601, p. 85-123.
- GRIFFATON Roger, « Les idées de Diderot sur l'éducation », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, n° spécial, 1984, p. 85-98.
- GROSRICHARD Alain, « Jardin d'enfants ou les leçons d'*Emile* – Le Passé et son avenir : essais sur la tradition de l'enseignement », *Le Temps de la Réflexion* (Paris), n°6, 1985, p. 97-126.
- HABIB Claude, « La part des femmes dans l'*Emile* », *Esprit* (Paris), 1987, n°8-9, p. 7-22.
- HAGER Fritz-Peter, « Les études classiques d'*Emile* dans l'ensemble de la conception pédagogique de Rousseau », *Etudes Jean-Jacques Rousseau* (Reims), 1999, n°9, p. 59-78.
- HANNA Blake T., « Denis Diderot : formation traditionnelle et formation moderne », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* (Langres), 1988, n°5, p. 3-18.
- HARARI Josué V., « Therapeutic pedagogy : Rousseau's *Emile* », *Modern language notes* (Baltimore), 1982, vol. 97, n°4, p. 787-809.
- HEBRARD Jean, « Des écritures exemplaires : l'art du maître écrivain en France entre XVI^e et XVIII^e siècle », *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Italie et Méditerranée* (Rome), 1995, t. 107, n°2, p. 473-523.
- HOUSSAYE Jean, « Pluralités et pédagogies : enjeu et défi », *Ianus bifrons* (Starsbourg), 1993, n°1-2, p. 33-42.
- HOUSSAYE Jean, « Une réforme impossible, le changement de cursus dans la France du 18^e siècle », *ARSS*, 1983, n°47, p. 53-76.
- HUSEMAN William H., « François de La Noue, la dignité de l'homme et l'institution des enfants nobles : contribution à l'étude de l'humanisme protestant », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance* (Genève), 1980, t. 42, n°1, p. 7-25.

- IMBAULT Alain J., « Un pédagogue oublié : Louis Dumas, 1616-1744 », *En Aulnoye jadis. Société historique du Raincy et du pays d'Aulnoye* (Le Raincy), 1981, n°10, p. 16-27.
- IMBERT Francis, « L'Emile de J.-J. Rousseau, une pédagogie de la résistance », *Raison présente* (Paris), t. 73, t. 80, 1986, p. 109-127, p. 111-138.
- JEANNERET Serge, « Cent cinquante de révolution pédagogique et universitaire », *La Revue universelle* (Paris), 1987, n°10, p. 29-38.
- JORDAN R.J.P., « A New look at Rousseau as educator », *Studies on Voltaire and the 18th century* (Oxford), t. 182, 1979, p. 59-72.
- JULIA Dominique, « Le choix des professeurs en France : vocation ou concours, 1700-1850 ? », [Aux sources de la compétence professionnelle. Critères scolaires dans les carrières intellectuelles en Europe, XVII^e-XIX^e siècles. Colloque tenu à l'Institut universitaire européen de Florence, 27-28 février 1992], *Paedagogica historica* (Gand), 1994, t. 30, n°1, p. 175-205.
- JULIA Dominique, « Les professeurs, l'Eglise et l'Etat, après l'expulsion des Jésuites, 1762-1789 », *Historical reflections* (Waterloo, Ontario), 1980, vol. 7, n°2-3, p. 459-481.
- JULIA Dominique, « Sélection des élites et égalité des citoyens. Les procédures d'examen et de concours de l'Ancien Régime à l'Empire », *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Italie et Méditerranée* (Rome), 1989, t. 101, n°1, p. 339-381.
- JULIA Dominique, « Une réforme impossible : le changement des cursus dans la France du XVIII^e siècle », *Actes de la recherche en sciences sociales* (Paris), 1983, n°47-48, p. 53-76.
- JULIA Dominique et PRESSLY P., « La population scolaire en 1789 », *Annales E.S.C.*, 1975.
- KINTZLER Catherine, « Le Droit à l'instruction », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* (Langres), n°8, avril 1990, p. 89-97.
- KUENTZ P., « La « rhétorique » ou la mise à l'écart », *Communications*, 1970, n°16, p. 144.
- LABARRIERE J.-L., « Condillac ou le goût de l'instruction », *Revue de l'enseignement philosophique*, n°1, 1987.
- LAGARDE François, « Instruction et conversion : le *Règlement pour les enfants de Port-Royal* », *Travaux de littérature* (Paris), 1989, n°2, p. 125-135.
- LAGREE Yves, « La Crise de l'enseignement au XVIII^e siècle et l'*Essai d'éducation nationale* de La Chalotais », *Bulletin et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine* (Rennes), t. 90, 1988, p. 125-137.
- LAGREE Yves, « Les Notables rennais en quête d'une pédagogie (1762) », *Bulletin et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine* (Rennes), t. 92, 1990, p. 69-82.
- LAGREE Yves, « Louis-René de Caradeux de La Chalotais, un magistrat pédagogue au siècle des Lumières », *Impacts* (Angers), n°1, 1992, p. 13-28.
- LAGREE Yves, « Un procureur du roi [La Chalotais] réformateur de l'enseignement au siècle des Lumières », *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Angers*, 1983-1984, sér. 19, t. 7-8, p. 85-98.
- L'AMINOT Tanguy, « La fée et l'initiatrice : Sophie », *Etudes Jean-Jacques Rousseau* (Reims), 1997, n°9, p. 113-139.
- LAULAN Robert, « La fondation de l'Ecole militaire et Madame de Pompadour », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine* (Paris), 1974, II, p. 284.
- LAULAN Robert, « Pourquoi et comment on entrainait à l'Ecole Royale Militaire de Paris », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine* (Paris), 1957, II, p. 141-150.
- LECLERC Marie-Dominique, « Littérature didactique et morale sur l'éducation féminine aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Les Cahiers aubois de l'histoire de l'éducation* (Troyes), 1986, n°9, p. 91-126.

- LEONI Sylviane, « Une redécouverte restreinte : la rhétorique française du XVIII^e siècle », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1998, n°30, p. 179-193.
- LESSEUX Arnould de, « L'éducation publique d'après Guyton de Morveau », *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon*, 1979 (1976-1978), t. 123, p. 207-239.
- MAC BRIDE Robert, « Madame de Maintenon, pédagogue chrétienne et raisonnable », in « Autour de Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon. Actes des journées de Niort, 23-25 mai 1996, réunis par Alain Niderst », *Albineana* (Niort), 1999, n°10-11, p. 411-424.
- MALL Laurence, « D'Homère à Fénelon à Rousseau : les problèmes du modèle dans le livre V d'*Emile* », *Studi francesi* (Turin), 1999, a. 43, fasc. 127, p. 30-43.
- MANSON Michel, « Etre enseignant en France de 1750 à 1800 d'après C.-J. Leroux et le *Journal d'éducation* », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* (Paris), 1991, t. 38, p. 462-472.
- MARCHAND Philippe, « La violence dans les collèges au XVIII^e siècle », *Bulletin de la Commission historique du département du Nord* (Lille), 1991-1992, t. 46, p. 23-40.
- MARCHAND Philippe, « Propos d'un noble artésien sur l'éducation : les discours de Dubois de Fosseux, 1782-1783 [secrétaire de l'Académie d'Arras] », *Les Débuts de l'école républicaine (1792-1802)*. *Revue du Nord* (Lille), 1996, t. 78, n°317, p. 695-708.
- MARCHAND Philippe, « Un modèle éducatif à la veille de la Révolution française : les maisons d'éducation particulière », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine* (Paris), 1975, IV, p. 549.
- MERCIER FAIVRE Anne-Marie, « Les singes de Mars et le singe antiquaire : à propos des dieux gréco-romains [enseignement de la fable et de la mythologie au XVIII^e siècle] », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1995, n°27, p. 61-72.
- MICHEL Alain, « L'Antiquité dans l'*Emile* de Jean-Jacques Rousseau », (L'Antiquité gréco-romaine vue par le siècle des Lumières, Colloque, lycée Louis-le-Grand, Paris, 1985), *Caesarodunum* (Orléans), 1987, n°22 bis, p. 381-396.
- MILHIET Jean-Joseph, « Saint-Cyr : trois siècles d'histoire », *Généalogie valdoisienne* (Enghien-les-Bains), 1999, n°42, p. 8-16.
- MOUCHET Claude, « Robinson Crusoe [1719] : un héros pédagogique entre Rousseau et Campe », *Revue philosophique de la France et de l'étranger* (Paris), 1995, a. 120, n°3, p. 311-336.
- MVOGO D., « Théorie de l'apprentissage chez Jean-Jacques Rousseau », *Revue des sciences de l'éducation* (Montréal), t. 16, n°3, 1990, p. 451-460.
- NEGRONI Barbara de, « La bibliothèque d'*Emile* et de Sophie : la fonction des livres dans la pédagogie de Rousseau », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1987, n°19, p. 379-390.
- NEGRONI Barbara de, « Mably et le prince de Parme : du bon usage de l'histoire en pédagogie », *Corpus*, n°10, 1989.
- NICHOLS Mary P., « Rousseau's novel education in the *Emile* », *Political theory* (New York), 1985, vol. 13, n°4, p. 535-558.
- NIKLAUS Robert, « Diderot and education », *Enlightenment Studies in Honour of Lester G. Crocker*, Oxford, Voltaire Foundation at the Taylor Institute, 1979, p. 205-219.
- NIKLAUS Robert, « Le Plan d'une université de Diderot et le plan d'instruction publique de Condorcet mis en regard », *Diderot studies* (Genève), t. 24, 1991, p. 105-119.
- OTTEVANGER A., « The evolution of French educational theory in the eighteenth century », *Studies on Voltaire* (Oxford), 1987, n°264, p. 714-717.
- PAIN J., « Relire l'*Emile* ou le cimetière des autruches de la pédagogie », *Orientations*, 1975, n°53.

- PEETERS H. F. M., « L'enfant et l'adolescent étudiés dans une perspective historique », *Paedagogica historica* (Gand), 1968, n°2, p. 442-476.
- PEROL Lucette, « Plan d'éducation et modèle politique dans l'*Encyclopédie* », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1985, n°17, p. 337-350.
- PERREL Jean, « Les écoles de filles dans la France d'Ancien Régime », (The Making of Frenchmen : current directions in the history of education in France, 1679-1979), *Historical reflections* (Waterloo, Ontario), 1980, vol. 7, n°2-3, p. 75-83.
- PERREL Jean, « Les filles à l'école avant la Révolution », *Revue d'Auvergne* (Clermont-Ferrand), 1980, t. 94, n°481, p. 291-316.
- PERRIN Jean-François, « Le récit d'enfance du 17^e siècle à Rousseau [par rapport aux Confessions et à la sensibilité à l'enfance qui existait déjà avant] », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1998, n°30, p. 211-220.
- PIEJUS Anne, « La tragédie chrétienne : théâtre et musique à Saint-Cyr », *Littératures classiques* (Toulouse), 1994, n°21, p. 139-148.
- PIEJUS Anne, « Madame de Maintenon et l'évolution de la musique à Saint-Cyr », in « Autour de Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon. Actes des journées de Niort, 23-25 mai 1996, réunis par Alain Niderst », *Albineana* (Niort), 1999, n°10-11, p. 457-480.
- PIEPENBROCK N., DÜRR M., MALQUARTI V., TOELLNER R., « L'enseignement médical dans les manuels scolaires en France aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications* (Paris), 1991, t. 44, n°3-4, p. 447-456.
- PINARD Paulette, « La participation des élèves dans les collèges des Jésuites du XVI^e au XVIII^e siècles, d'après la *Ratio studiorum* et le *De ratione discendi et docendi* du P. Jouvençy », *L'Information historique* (Paris), 1980, a. 41, n°2, p. 73-80.
- PINARD Paulette, « Un réformateur de l'enseignement élémentaire en Poitou au début du XVIII^e siècle : Mgr de La Poype de Vertrieu, évêque de Poitiers (1702-1732) », *L'Information historique* (Paris), 1982, vol. 44, n°2, p. 61-72.
- PLAGNOL Marie-Emmanuelle, « Le théâtre de Mme de Genlis. Une morale chrétienne sécularisée », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1992, n°24, p. 367-382.
- PLAGNOL-DIEVAL Marie-Emmanuelle, « La mise en scène pédagogique : d'*Emile* aux théâtres d'éducation », *Etudes Jean-Jacques Rousseau* (Reims), 1997, n°9, p. 151-172.
- PLONGERON Bernard, « Du modèle jésuite au modèle oratorien dans les collèges français à la fin du XVIII^e siècle », *Eglise et enseignement*, s.d., p. 89-136.
- PORTEMER Jean, « La politique royale de l'enseignement du droit en France au XVIII^e siècle : ses survivances dans le régime moderne », (Les facultés de Droit dans les révolutions françaises, XVIII^e-XIX^e siècles. 2^e Colloque de la Société pour l'histoire des facultés de Droit et de la science juridique, Universités de Paris-I et Paris-II, Paris, 24-25 juin 1988), *Revue d'histoire des facultés de Droit et de la science juridique* (Paris), 1988, n°7, p. 15-43.
- PORTEMER Jean, « Recherches sur l'enseignement du droit public au XVIII^e siècle », *Revue d'histoire du Droit*, XXXVII (1959), p. 341-397.
- POUTET Yves, « L'éducation du caractère et des mœurs des enfants du peuple d'après les écrits de saint Jean-Baptiste de La Salle », *Littératures classiques* (Toulouse), 1991, n°14, p. 179-201.
- POUTET Yves, « Madame de Maintenon, directrice spirituelle de Saint-Cyr », *Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise* (Versailles), 1993, t. 77, p. 127-143.
- PY Gilbert, « La fortune d'*Emile* et l'apprentissage de la lecture », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1992, n°24, p. 267-282.
- PY Gilbert, « La fortune de l'*Emile* et la rénovation pédagogique au siècle des Lumières », *Paedagogica historica* (Gand), t. 28, n°1, 1992, p. 35-59.

- PY Gilbert, « La fortune de l'*Emile* et l'enseignement de la géographie et des sciences au siècle des Lumières », *Cahiers philosophiques* (Paris), 1993, n°54, p. 83-101.
- PY Gilbert, « Rousseau et les éducateurs. Essai sur la fortune des idées pédagogiques de Jean-Jacques Rousseau en France et en Europe au XVIII^e siècle », *L'Ecole maternelle française* (Paris), n°6, 7 et 8, fév., mars, avr. 1992, p. 5-9, 5-7, 5-9.
- RAUCH André, « Note sur la constitution d'une discipline d'enseignement : l'éducation physique du XVIII^e au XIX^e siècle », *Histoire de l'éducation* (Paris), 1986, n°30, p. 81-86.
- RICKEN Ulrich, « La liaison des idées selon Condillac et la clarté du français », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1969, n°1, p. 179-193.
- ROBB Bonnie Arden, « Madame de Genlis : creating a model of virtue », [Femmes et textes sous l'Ancien Régime. Colloque tenu à Waterloo (Ontario) les 7-9 mai 1993], *Atlantis* (Halifax), 1993, vol. 19, n°1, p. 108-118.
- RUIZ Louis, « Au collège, chez les Jésuites », *Terres d'histoire* (Paris), 1989, n°3, p. 32-39.
- SARTI M.-A., « Le Débat pédagogique chez Rousseau et Fourier », *Sociétés. Revue des sciences humaines et sociales* (Paris), n°21, 1988, p. 15-17.
- SCHWARZBACH Bertram-Eugène, « L'étude de l'hébreu en France au XVIII^e siècle : la grammaire d'Etienne Fourmont », *Revue des études juives* (Paris), 1992, t. 151, fasc. 1-2, p. 43-75.
- SIMON Catherine et SIMON Armand, « Les maîtres et maisons d'écoles au XVII^e et XVIII^e siècles », *Bulletin de la Société d'histoire du canton Lapoutroie-val d'Orbey* (Orbey), 1988, n°7, p. 45-57.
- SIMON Julia, « Natural, freedom and moral autonomy : *Emile* as parent, teacher and citizen », *History of political thought* (Exeter), 1995, vol. 16, n°1, p. 1-19.
- SNYDERS Georges, « Les débuts de la pédagogie nouvelle (XVII^e et XVIII^e siècles) », *Bulletin de l'Ecole Pratique de Psychologie et de Pédagogie de l'Université de Lyon* (Lyon), n°4, 1951.
- SOËTARD Michel, « Profils d'éducateurs : Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) », *Perspectives. Revue trimestrielle de l'éducation* (Paris), n°77, 1991, p. 141-150.
- SONNET Martine, « La lecture dans les petites écoles », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1986, n°18, p. 33-44.
- SOPPEL James J., « François de La Noue and the education of the French « noblesse d'épée » », *French studies* (Oxford), 1982, vol. 36, n°3, p. 270-281.
- STAUFFER Richard, « Le calvinisme et les universités », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* (Paris), 1980, t. 126, janv.-mars, p. 27-51.
- STROSETZKI Christoph, « Madame de Maintenon et la tradition humaniste dans l'éducation des demoiselles de Saint-Cyr », [Autour de Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon. Actes des journées de Niort, 23-25 mai 1996, réunis par Alain Niderst], *Albineana* (Niort), 1999, n°10-11, p. 425-446.
- STUSSI E., « Jean-Frédéric Oberlin pédagogue », *Foi-éducation* (Courbevoie), 1990, n° sér., n°7, p. 6-14.
- SWIGGERS Pierre, « Grammaire et théorie du langage chez Buffier », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1983, n°15, p. 285-293.
- SWIGGERS Pierre, « La grammaire dans l'Encyclopédie : signe et sens », *Romanische Forschungen*, 1981, vol. 93.
- TEYSSEIRE Daniel, « Une étape dans la constitution de la pédiatrie : l'*Encyclopédie méthodique* », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1991, n°23, p. 159-170.
- THIBAUT Gabriel-Robert, « L'idée de nature comme fondement d'un programme éducatif », *Dix-huitième siècle* (Paris), 2001, n°33, p. 539-547.

- THULLIER Guy, « Aux origines de l'enseignement des sciences politiques : *De l'éducation civile* de Jean-Jacques Garnier [1765] », *La Revue administrative* (Paris), 1987, a. 40, n°239, p. 434-440.
- TRENARD Louis, « Culture, alphabétisation et enseignement au 18^e siècle », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1973, n°5, p. 139-150.
- TRENARD Louis, « L'enseignement de la langue nationale : une réforme pédagogique, 1750-1790 », *Historical reflections* (Waterloo, Ontario), 1980, vol. 7, n°2-3, p. 95-114.
- TRENARD Louis, « Les écoles centrales », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1982, n°14, p. 57-74.
- TRENARD Louis, « Une révolution... La naissance du manuel scolaire, 1760-1800 », *Les Cahiers aubois de l'histoire de l'éducation* (Troyes), 1988, n°10a, p. 51-78.
- TRESSE R., « L'enseignement et la diffusion des sciences et des techniques au XVIII^e siècle », *Technique Art Sc.*, 1956, n°101, p. 61-68.
- VALLIN Pierre, « S. J. Vues sur l'éducation dans la Compagnie de Jésus au moment de sa suppression », *Les Cahiers de Fontenay* (E. N. S. de Fontenay-aux-Roses), 1988, n°49-50, p. 69-89.
- VAN CROMBRUGGE Hans, « Rousseau on family and education », *Paedagogica historica* (Gand), 1995, t. 31, n°2, p. 445-480.
- VERGE-FRANCESCHI Michel, « L'enseignement dans la marine du Roi aux XVII^e et XVIII^e siècles : l'enseignement dispensé aux gardes de la marine », *Mélanges offerts à M. le Professeur Bernard Gresperrin, Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie* (Chambéry), 1994, t. 96, p. 119-134.
- VIAL Jean, « Histoire de l'éducation et de la pédagogie », *Revue française de Pédagogie* (Paris), 1978, n°42, p. 93-105.
- VIAL Jean, « Pour une histoire des objets pédagogiques », *Revue française de Pédagogie* (Paris), 1974, n°27, p. 43-46.
- VIGARELLO Georges, « Posture, espace et pédagogie », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1977, n°9, p. 39-48.
- VIGUERIE Jean de, « Louis-René de Caradeux de La Chalotais, réformateur de l'éducation », *Association bretonne et Union régionaliste bretonne. Comptes rendus, procès verbaux, mémoires* (Saint-Brieuc), 1979, t. 88, p. 8-10.
- VIGUERIE Jean de, « Tableau de la théorie pédagogique pendant la première moitié du XVIII^e siècle », *Historical reflections* (Waterloo, Ontario), 1980, vol. 7, n°2-3, p. 5-60.
- VITU A., « Grands courants pédagogiques et pratique personnelle », *Education promotion* (Paris), n°291, 1988, p. 28-30.
- WACJMAN Claude, « Le tyran au despotes : ce qui fait un sens dans la correspondance [sur la pédagogie] entre le duc de Wurtemberg et Jean-Jacques Rousseau », *Etudes Jean-Jacques Rousseau* (Reims), 1997, n°9, p. 85-96.
- WILSON D.S., « The Treatment of education in the *Encyclopédie* », *The British journal for XVIIIth-century studies* (Bournemouth), vol. 11, n°1, 1988, p. 27-38.
- WINN Colette H., « « De Mère en filles » : les manuels d'éducation sous l'Ancien Régime », [Femmes et textes sous l'Ancien Régime. Colloque tenu à Waterloo (Ontario) les 7-9 mai 1993], *Atlantis* (Halifax), 1993, vol. 19, n°1, p. 23-30.
- WOODWARD Servanne, « Les Plans d'éducation de Diderot : de la formation des citoyens à la création des génies », *Revue des études sud-est européennes* (Bucarest), t. 30, n°3-4, 1992, p. 331-339.

3) Ouvrages et articles sur l'Encyclopédie :

Généralités :

- CALZOLARI Andrea, *Le Monde de l'Encyclopédie*.
- DAOUST Joseph, « Encyclopédistes et Jésuites de Trévoux (1751-1752) », *Etudes*, fév. 1952, p. 179-191.
- DARNTON R., *L'aventure de l'Encyclopédie. Un best-seller au siècle des Lumières*, Paris, 1982.
- HAECHLER Jean, *L'Encyclopédie. Les combats et les hommes*, Paris, Les Belles Lettres, 1998, 449 p.
- HUBERT Robert, *Les sciences sociales dans l'Encyclopédie. La philosophie de l'histoire et le problème des origines sociales*, 1923.
- PINAULT Madeleine, *L'Encyclopédie*, collection Que Sais-je ?, n°2794, 1993.
- PROUST Jacques, *Diderot et l'Encyclopédie*, Albin Michel, 3^e éd., 1995, 659 p.
- RICCI Franco Maria, *Essais et notes sur l'Encyclopédie*, Parme, 1979.
- SOBOUL Albert, « L'Encyclopédie et le mouvement encyclopédique », *La Pensée*, novembre-décembre 1951, n°39, p. 41-51.

Sur les contributeurs :

- BOUVIER Robert, « Rousseau avec et contre les encyclopédistes (d'après quelques ouvrages récents) », *Revue de synthèse*, janvier-juin 1952, p. 131-136.
- Dix-huitième siècle*, 1984, n°16, « Spécial D'Alembert ».
- DOOLITTLE James, *Jaucourt's use of source material in the Encyclopédie*, M.L.N., LXV, juin 1950, p. 387-392.
- KAFKER Frank A., « La vieillesse et la productivité intellectuelle des Encyclopédistes », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine* (Paris), 1981, II, p. 304.
- KAFKER Frank A., « Les Encyclopédistes et la Terreur », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine* (Paris), 1967, III, p. 284.
- KAFKER Frank, *The Encyclopedists as a group. A collective biography of the authors of the Encyclopédie*, Oxford, Voltaire Foundation, 1996, 222 p.
- KAFKER Frank, « The Encyclopedists as individuals : a biographical dictionary of the authors of the Encyclopédie », in *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, Oxford, 1988.
- LOUGH John (plaquette publiée par), *The Contributors to the Encyclopédie*, Londres, 1973.
- MORTIER R. et TROUSSON R., *Dictionnaire de Diderot*, Paris, 1999.
- PAPPAS John, « D'Alembert et la nouvelle aristocratie », *Dix-huitième siècle* (Paris), 1983, n°15, p. 335-344.
- PATY Michel, *D'Alembert ou la raison physico-mathématique au siècle des Lumières*, Paris, Les Belles Lettres, 1998, 205 p.
- SAHLIN Gunvor, *César Chesneau du Marsais, et son rôle dans l'évolution de la grammaire générale*, Paris, PUF, 1928 ; rééd. par Charles PORSET, *Varia Linguistica*, Bordeaux, Ducros, 1970.
- SPINK J.-S., « Philosophical speculation and literary technique : the systematic context of Dumarsais's *Des Tropes* », in *Voltaire and his world. Studies presented to W.-H. Barber*, Oxford, 1985.

Table des matières

Introduction	p. 3
--------------	------

1^{ère} partie

Les outils de travail, la méthodologie

1. Les sources	p. 8
2. La bibliographie	p. 12
3. L'outil informatique	p. 22

2^{ème} partie

L'éducation au XVIII^e siècle : un état des lieux

1. La population scolaire : l'éducation d'une élite	p. 28
1.1. Filles et garçons : deux mondes différents	p. 29
1.2. Les clivages sociaux	p. 30
1.3. Les différences géographiques : villes et campagnes, nord et sud	p. 31
2. Les lieux de l'éducation	p. 33
2.1. L'enceinte familiale	p. 34
2.2. Les institutions scolaires : un enseignement contrôlé par l'Eglise	p. 36
2.3. L'éducation privée	p. 40
2.4. « L'éducation du monde »	p. 42
3. Le contenu de l'enseignement	p. 43
3.1. Les enseignements élémentaires	p. 44
3.2. Le cursus du collège	p. 45
3.3. Les autres écoles et leurs innovations	p. 55
4. Les différentes doctrines sur l'éducation	p. 57
4.1. La population scolaire : des revendications presque insignifiantes	p. 58
4.2. L'espace pédagogique : entre public et privé, entre ouvert et fermé	p. 64
4.3. Les études : entre doctrines traditionnelles et nouvelles perspectives	p. 69
4.3.1. Les buts de l'éducation	p. 69
4.3.2. Les moyens : méthodes et contenus des études	p. 75

3^{ème} partie
L'éducation dans les articles de l'*Encyclopédie*

1. Un résumé des articles, une première approche	p. 86
1.1. L'article « Education »	p. 87
1.2. « Voyez ECOLE MILITAIRE, ETUDE, CLASSE, COLLEGE »	p. 91
1.2.1. L'article « Ecole militaire »	p. 91
1.2.2. L'article « Etudes »	p. 96
1.2.3. L'article « Classe »	p. 99
1.2.4. L'article « Collège »	p.100
1.3. Les autres articles, les autres renvois	p.103
2. Les auteurs, l'éclectisme encyclopédique	p.107
3. Les sources et références des articles	p.113
3.1. Les sources bibliques	p.116
3.2. Les sources antiques	p.117
3.3. Les sources modernes (XVI ^e et XVII ^e siècles)	p.124
3.4. Les sources du XVIII ^e siècle	p.126
4. L'analyse lexicologique	p.130
4.1. Statistiques générales	p.131
4.2. Typologie lexicale	p.134
4.3. Analyse lexicologique	p.137
5. Synthèse	p.146
Conclusion	p.152
Annexe 1 : Les Sources	p.156
Annexe 2 : Bibliographie	p.177